



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Direction des programmes **Rapport pour spécialistes**

ANALYSE DU COMPORTEMENT D'ADAPTATION
CHEZ LES DÉTENUS DES PÉNITENCIERS

N° 1984-77

RC
451.4
.P68
z3
1984
F
C.2

Edward Zamble
Université Queen's

Frank Porporino
Division de la recherche

Julia Kalotay
Adjointe de recherche

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR
GENERAL OF CANADA

OCT 28 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DU SOLICITEUR
GÉNÉRAL DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO
CANADA K1A 0P8

**ANALYSE DU COMPORTEMENT D'ADAPTATION
CHEZ LES DÉTENU·S DES PÉNITENCIERS**

N° 1984-77

Ce document de travail a été préparé sous contrat à l'intention de la Division de la recherche. Il est présenté sous la forme dans laquelle il a été soumis au Ministère. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles du ministre du Solliciteur général du Canada.

Ce document de travail est disponible en anglais. This working paper is available in English.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux

Préface

Introduction

Le problème

Travaux antérieurs: modèles de privation et d'importation

Interactions sur le plan du comportement

Théorie de l'adaptation

Adaptation et incarcération

Changements dans le temps et conception longitudinale

Buts et objectifs

Méthode

Mesures et matériel

L'entretien structuré

La vie à l'extérieur

La vie au pénitencier

Entretiens de suivi

Mesures fournies par des questionnaires

Mesures faites d'après les dossiers

Sélection et test des sujets

Entretiens de suivi et tests

Recueil des données contenues dans les dossiers

Mesures et cotes

Cotes de la capacité d'adaptation

Liste des variables

Résultats

Analyses préliminaires

Fiabilité des mesures d'adaptation

Intercorrélations des mesures d'adaptation

Corrélation entre les divers tests

Effets de la désirabilité sociale

Renseignements généraux d'ordre descriptif

Renseignements sur les antécédents

Problèmes antérieurs

Infractions criminelles

Style de vie et comportement en dehors du pénitencier

Problèmes perçus à l'extérieur

Confrontation des problèmes à l'extérieur

Mode de vie et comportement au pénitencier: Premier entretien

Problèmes au pénitencier

Adaptation au sein du pénitencier

Ajustement émotionnel lors de la première entrevue

Mode de vie et comportement au pénitencier: Second entretien

Les problèmes et l'adaptation: lors du second entretien

Mode de vie et comportement au pénitencier: Troisième entretien

Les problèmes et l'adaptation: Entretien final

Comparaisons entre les principales variables

Durée de la peine

Séjours antérieurs au pénitencier

Différences entre établissements

Corrélations avec l'efficacité d'adaptation

L'adaptation à la vie à l'extérieur

L'adaptation au sein du pénitencier

Prédictions de l'efficacité d'adaptation

Prédictions des mesures des résultats

Description des analyses

Résultats des analyses de corrélation simple

Analyses de régression concomitante

Analyses de régression prédictive

Analyse de régression hiérarchique

Commentaires

Théorie de la capacité d'adaptation

Causes du comportement criminel

Effets de l'incarcération

Recommandations

Références

LISTE DES TABLEAUX

Le Tableau 2.1 vient après la page

2.2	"	"	"	"
2.3	"	"	"	"
2.4	"	"	"	"
3.1	"	"	"	"
3.2	"	"	"	"
3.3	"	"	"	"
3.4	"	"	"	"
3.5	"	"	"	"
3.6	"	"	"	"
3.7	"	"	"	"
3.8	"	"	"	"
3.9	"	"	"	"
3.10	"	"	"	"
3.11	"	"	"	"
3.12	"	"	"	"
3.13	"	"	"	"
3.14	"	"	"	"

3.15 et 3.16 viennent après la page

3.17 et 3.18	"	"	"	"
3.19 et 3.20	"	"	"	"
3.21 et 3.22	"	"	"	"
3.23 et 3.24	"	"	"	"
3.25 et 3.26	"	"	"	"
3.27 et 3.28	"	"	"	"
3.29 et 3.30	"	"	"	"
3.31 et 3.32	"	"	"	"
3.33 et 3.34	"	"	"	"
3.35 et 3.36	"	"	"	"
3.37 et 3.38	"	"	"	"
3.39 à 3.43	"	"	"	"

Préface

Ce document est le rapport final réalisé dans le cadre d'un contrat passé entre l'université Queen's et le ministère des Approvisionnements et Services, agissant au nom de la Section de la recherche correctionnelle du ministère du Solliciteur général du Canada. La recherche devait porter sur la manière dont les détenus apprennent à s'adapter au monde où ils vivent.

A titre d'enquêteur principal, j'étais responsable de la recherche. Le système pénitentiaire ne se prête cependant pas particulièrement à cette activité, et ce projet n'aurait jamais abouti sans l'aide d'un grand nombre d'autres personnes.

En tout premier lieu, il convient de rendre hommage au travail de mes collègues. Presque tous les entretiens ont été animés par Julia Kalotay, qui a réussi à amener les détenus à lui confier ce qu'ils n'avaient jamais révélé à personne d'autre, et qui a presque invariablement pu entretenir un courant de confiance très fort entre elle et nos sujets, même lorsqu'il lui fallait séparer le vrai du faux.

C'est à Frank Porporino que revient la moitié du mérite (en tout cas... 49 %) des grandes décisions qui ont infléchi le cours de cette étude. La structure et la conception de celle-ci ont été établies avec lui lorsqu'il était encore étudiant de troisième cycle à Queen's, et sa thèse de doctorat a ouvert la voie à un grand nombre des recherches dont nous rendons compte ici. Depuis qu'il est venu s'installer à Ottawa, il a assuré un rôle de soutien qui dépassait de très loin le cadre de ses responsabilités.

L'enregistrement et l'organisation des données étaient une tâche écrasante qui aurait été impossible sans l'aide de George Klima; il a réussi à conserver sa bonne humeur, même lorsque puces et autres parasites informatiques menaçaient de nous envahir.

A nous quatre, nous constituons l'équipe de base qui a conçu, proposé, organisé, soumis à des essais préalables, réorganisé et, finalement exécuté cette recherche. Dans la plupart des cas, nous avons

pris les décisions de base en commun. Il n'en demeure pas moins que je suis le seul responsable des erreurs qui pourraient exister dans le rapport final, ainsi, bien entendu, que de l'humour incisif qui aura peut-être survécu au crayon du réviseur.

Plusieurs autres personnes nous ont également apporté leur concours à diverses étapes de ce projet. Debra Jared mérite notre gratitude pour la compétence exceptionnelle dont elle a fait preuve dans des tâches de secrétariat très inférieures à ses compétences. Je tiens également à remercier Marcia Cardamore, qui a payé pour nous tous.

Outre les personnes qui ont directement travaillé à la réalisation de ce projet, nous avons également été tributaires de l'aide que nous ont apportée de nombreuses autres personnes, en particulier celles de la Section de la recherche. Je tiens à remercier Hugh Haley, qui nous a encouragés à présenter notre proposition originale, ainsi que Helen Durie, qui nous a aidés à franchir les premières étapes de notre travail. Nous devons également beaucoup à John Evans, qui, d'Ottawa, a continué à nous apporter son aide et ses encouragements.

Nous avons bénéficié de l'aide de plusieurs personnes de l'administration régionale et nationale du Service correctionnel Canada, notamment de celle du Directeur régional, Arthur Trono, du Coordonnateur régional des programmes des délinquants, Ian Blackie, du Directeur régional des services médicaux, le Dr Brennan et Bob Watkins, le Directeur des Services psychologiques. Sans leur coopération, il ne nous aurait pas été possible d'atteindre nos objectifs.

Il va également sans dire que nous sommes particulièrement reconnaissants à toutes les personnes qui travaillent dans les établissements et qui nous ont aidés. Je tiens en particulier à remercier les psychologues Bob Cormier, Gareth Hughes, Louisa Gembora, et Bill Palmer qui ont coordonné les entretiens et nous ont aidés à surmonter les obstacles dans leurs établissements respectifs. Plusieurs commis nous ont aussi apporté une aide précieuse, en particulier Alice Gay, Muriel Willing, Marg McCracken, June Bryans, et Cathy Rose. Elles vont nous manquer, elles et leurs histoires de la vie en milieu carcéral.

Enfin, nous devons beaucoup aux 133 personnes qui ont été les sujets de cette étude. Elles n'ont pas été avares de leur temps, encore que la plupart d'entre elles en aient eu à revendre, mais elles ont aussi parlé avec beaucoup de franchise de leur vie et de leur conception du monde. J'espère que les résultats justifient les efforts qu'elles ont déployés pour nous aider, et la confiance qu'elles nous ont fait.

Les travaux dont nous présentons ici les résultats ont débuté par une lettre de demande de renseignements en 1977, ce qui veut dire que six années se sont écoulées entre le début et la fin de cette étude. Pendant presque tout ce temps, elle a mobilisé l'essentiel de nos vies, avec sa succession de crises graves ou mineures, et ses alternances d'enthousiasme et d'ennui sans fond. A certains moments, nous avions l'impression qu'au lieu de faire des études sur la manière dont d'autres personnes s'adaptaient à la situation dans laquelle on les avait placées, c'était nous qui avions du mal à le faire. Quoiqu'il en soit, notre étude est maintenant terminée et elle va peut-être laisser un vide dans notre vie; à nous de savoir nous y adapter, d'une manière ou d'une autre.

E.Z.

Cambridge, Angleterre

Décembre 1983

"Rares sont les esprits qui sont occupés par le présent;
souvenirs et espoirs accaparent l'essentiel de nos instants."
(traduction)

Samuel Johnson

"Le passé est mort. Il ne faut pas que j'y pense, sans cela, il
me tuera." (traduction)

Détenu XXX

"M'arrive-t-il souvent de penser à l'avenir? Si j'arrive au bout
de cette journée, j'en ai 5 000 autres, exactement semblables,
qui m'attendent. Je me contente de vivre d'heure en heure."
(traduction)

Détenu YYY

INTRODUCTION

Le problème

C'est un truisme que de dire que l'incarcération est une expérience stressante. Il est facile de constater les effets de ce stress.

Les taux de suicide chez les détenus, par exemple, sont plusieurs fois ce qu'ils sont pour l'ensemble de la population (Austion et Unkovic, 1977; Burtch et Ericson, 1979; Sylvester, Reed et Nelson, 1977; Topp, 1979). Entre 1970 et 1983, il y a eu 141 morts par suicide officiellement reconnues dans les pénitenciers canadiens, ce qui constitue un risque qui est environ le triple de celui que courent les hommes d'âge comparable dans l'ensemble de la population. On ne dispose pas d'estimations exactes de la fréquence des tentatives de suicide en prison, mais l'expérience directe des établissements canadiens montre quelle est plusieurs fois celle des suicides réussis. Il est également reconnu que les actes d'automutilation y sont endémiques (Ross et McKay, 1979; Toch, 1975); on ne constate pas de comportements comparables dans d'autres milieux.

On relève également divers problèmes d'ordre émotionnel et physique chez les détenus. Les plaintes liées au stress et de nombreux désordres d'ordre physique sont beaucoup plus courants chez eux que dans l'ensemble de la population (Heather, 1977; Jones, 1976). D'après leurs propres déclarations, les détenus souffrent beaucoup plus souvent d'insomnie, de maux de tête et de la crainte de faire une dépression nerveuse (D'Atri, 1981). Les niveaux d'anxiété étaient nettement supérieurs chez un échantillon de prisonniers que dans d'autres groupes (Spielberger, Gorsuch et Lushene, 1970). Cela explique la consommation élevée de sédatifs (Workman et Cunningham, 1975).

Si les risques courus par les détenus sont manifestes, ils créent également des problèmes pour le personnel pénitentiaire. Celui-ci a constamment affaire à des prisonniers qui deviennent extrêmement émotifs, ou destructifs à l'égard d'eux-mêmes et des autres. Certains détenus tombent dans un état d'apathie, de dépression et de désespoir (Hokanson, Megargee, O'Hagen, et Perry, 1976). D'autres ont des accès de rébellion

voués à l'échec ou persistent à enfreindre les règles fondamentales de l'établissement (Toch, 1969).

Ces dernières années, la violence dans les pénitenciers est devenue un sujet qui préoccupe beaucoup le public. Il est prouvé que la fréquence et la gravité des actes de violence sont en hausse (Bowker, 1980; Irwin, 1980). Au cours des cinq années qui se sont écoulées entre 1979 et 1983, le taux des homicides dans les pénitenciers canadiens a été environ 20 fois supérieur à celui que l'on trouve chez les hommes d'âge comparable dans l'ensemble de la population. Ce chiffre est nettement supérieur aux taux récents signalés par la plupart des instances américaines (Hunzeker, 1983).

Le nombre des prisonniers qui doivent être soumis à des conditions de détention spéciales montre bien la gravité des problèmes de gestion des pénitenciers. De plus en plus de détenus préfèrent purger leur peine en isolement protecteur, soit parce qu'ils veulent être protégés contre des actes de violence ou parce qu'ils sont incapables de faire face aux tensions qui règnent dans la plupart de ces établissements. A la fin de 1983, près de 10 % de la population carcérale canadienne était en isolement protecteur. Il y avait, en même temps, un nombre appréciable de détenus qui étaient isolés contre leur gré à cause d'un comportement violent ou perturbateur. Près de 6 % de cette population était placé en isolement disciplinaire ou dans une unité de traitement spécial à sécurité super maximale. Du fait de la récente et importante augmentation du nombre des détenus au Canada, et de l'encombrement ainsi provoqué dans les pénitenciers, il est inévitable que les problèmes de gestion se trouvent exacerbés.

Il est donc absolument indéniable qu'un pourcentage élevé des détenus ne réussit pas à s'adapter au milieu carcéral. En un sens, cela ne devrait avoir rien de surprenant, étant donné que la plupart d'entre eux étaient déjà des inadaptés, lorsqu'ils étaient en liberté; en fait, certains des comportements que nous venons de décrire sont précisément ceux qui leur ont valu leur condamnation. Il n'en demeure pas moins que la concentration dans la population d'un pénitencier, de sujets qui ont déjà eu des problèmes entraîne souvent une exacerbation de ceux-ci. Quoiqu'il en soit, les comportements que nous venons de décrire rendent très difficile

la gestion de ces établissements, sans compter le dilemme qu'ils créent en ce qui concerne les politiques publiques relatives à la correction des criminels. Ces manifestations caractéristiques d'un défaut d'adaptation créent des situations qui, de manière persistante et chronique, sont difficiles à régler et à contrôler, et font obstacle à toute tentative de programme de réinsertion sociale ou de correction.

Il n'en demeure pas moins évident que la majorité des détenus réussissent à s'adapter et à se conformer de manière acceptable aux conditions de la vie carcérale. Comment donc expliquer la différence entre ceux qui s'adaptent aisément à la détention et ceux dont le comportement manifeste un défaut d'adaptation? La réponse n'est pas facile à trouver.

Il y a des années que les chercheurs dans le domaine correctionnel s'efforcent de déterminer les facteurs responsables des réactions des délinquants à l'égard de l'emprisonnement. De nombreux auteurs ont décrit de manière frappante leurs réactions à l'égard des conditions déplaisantes et des privations qu'impose l'incarcération (par ex., Abbott, 1981; Alper, 1974; Caron, 1978; Clayton, 1970; Manocchio et Dunn, 1970; Pell, 1972; Speer, 1977). Diverses études sociologiques ont décrit, confirmé, et combattu les théories concernant l'adoption par les détenus de normes, d'attitudes, et de rôles propres à une sous-culture carcérale (Bowker, 1977; Clemmer, 1940; Cressey, 1961; Sykes, 1966; Thomas et Peterson, 1977; Zingraff, 1975). On a tenté de comparer les effets de l'incarcération dans différents pays (Akers, Hayner et Gruninger, 1977) ou même de simuler l'expérience de la détention afin d'en examiner les effets (Haney, Banks et Zimbardo, 1973). On a appliqué des méthodes très poussées à l'élaboration de mesures d'évaluation des caractéristiques générales des milieux carcéraux (Moos, 1975) et des divers types de préoccupations exprimées par les détenus (Toch, 1977).

Pourtant, sur un plan plus concret, il est clair que nous sommes toujours aussi incapables de prédire ou de prévenir efficacement la non adaptation à l'emprisonnement. Comme les auteurs d'une étude approfondie des effets de l'incarcération le faisaient remarquer (Mckay, Jaywardene et Reddie, 1977, p. 43):

Nous ne disposons d'aucun facteur qui soit clairement et manifestement stable, et prévisible avant ou après coup, et qui permette de dire si un individu est capable ou incapable de s'adapter. En outre, on est loin d'avoir fini d'identifier les stratégies couronnées de succès ou non, adoptées par ceux qui purgent une longue peine de prison. Dans l'état actuel de nos connaissances, le fait que nous ne comprenions pas les mécanismes qui permettent de s'adapter à ce genre de situation, constitue, et devrait constituer, un grave sujet d'inquiétude pour nous tous.

Il serait très utile, à plusieurs égards, de découvrir comment des individus réagissent aux conditions propres à l'incarcération. Comme le pénitencier représente un milieu où règne une plus grande uniformité qu'à peu près n'importe où ailleurs, savoir comment les détenus réagissent aux situations auxquelles ils sont confrontés dans ce milieu, constituerait un progrès important sur la voie d'une compréhension plus générale de la manière dont les gens s'adaptent à leur milieu. Ce devrait donc être là un problème théorique présentant un intérêt général certain.

Cette information serait également très importante sur le plan pratique. Si nous voulons que les pénitenciers servent à autre chose qu'à servir de cadre à un quelconque châtiment présomptif, il nous faut apprendre à mieux connaître leurs effets sur les gens. Si nous arrivions à bien le comprendre, cela n'aurait pas seulement une incidence importante sur une gestion humaine et ordonnée de ces établissements, mais cela nous fournirait également la base indispensable qui nous permettrait de tenter plus efficacement de modifier le comportement des infracteurs.

Ces dernières années, le taux des crimes a considérablement augmenté au Canada, dans de nombreuses catégories (ministère de la Justice, 1982). Les taux d'incarcération augmentent régulièrement eux aussi, et ne laissent pas présager de stabilisation (Mullen, Carlson, et Smith, 1980). Du début de 1980 à la fin de 1982, la population des détenus de sexe masculin a augmenté de 16 %. On constate des augmentations comparables dans les autres pays occidentaux.

En même temps, une certaine confusion entoure aujourd'hui les buts et les objectifs du système pénal. La concordance de vues qui existait chez les politiciens, les employés du système correctionnel et le public au sujet de la valeur de la réinsertion, n'est plus qu'un souvenir. Que cela s'explique par les mauvais résultats, maintes fois démontrés, obtenus par les programmes de réinsertion (Bailey, 1966; Lipton, Martinson, et Wilks, 1975; Sechrest, White et Brown, 1979) ou par un retour totalement indépendant à un conservatisme politique et social, on préconise souvent aujourd'hui le recours à des méthodes plus punitives à l'égard des infracteurs pour résoudre le problème causé par le nombre croissant des crimes. C'est pourtant là une méthode qui n'a jamais donné de bons résultats dans le passé.

Tant que nous ne comprendrons pas la manière dont les détenus réagissent à l'incarcération, nous ne sortirons jamais de la fondrière où nous nous trouvons actuellement. Tant que nous ne comprendrons pas comment l'incarcération peut être utilisée pour rendre meilleurs des êtres humains au lieu de leur être préjudiciable, notre société demeurera confrontée à un problème insoluble. Si les pénitenciers doivent contribuer au contrôle et à la prévention du crime, et si leur fonctionnement doit s'humaniser, il est indispensable que nous puissions prédire les effets de cet emprisonnement sur les individus.

Cette étude se veut une analyse des raisons pour lesquelles certains détenus réussissent à s'adapter aux tensions de la vie carcérale, alors que d'autres n'y arrivent pas. A ce titre, elle représente un premier pas sur la voie du règlement des problèmes que nous venons de décrire.

Études antérieures: modèles de privation et d'importation

Le meilleur moyen de présenter l'essentiel de la démarche adoptée dans cette étude est de procéder à une critique des études antérieures. Cette section sera donc consacrée à un examen d'un certain nombre de travaux publiés.

Une bonne partie de ces travaux s'attachent aux causes du comportement de groupe des détenus. La plupart d'entre eux s'inspirent du principe sociologique d'"institutionnalisation", et partent de l'hypothèse que

l'élément déterminant le plus important du comportement des détenus est le milieu social existant dans l'établissement.

Les études consacrées à la manière dont les individus s'adaptent à la détention sont dominées par des analyses sociologiques de leur adoption de normes et d'attitudes propres à une sous-culture, et de divers rôles relevant de l'"argot" institutionnel. Les premières études sur place fournissaient des descriptions détaillées de l'émergence d'une société non structurée au sein du milieu carcéral (Clemmer, 1940; Irwin et Cressey, 1962; Morris et Morris, 1963; Schrag, 1944; Sykes, 1958). Cette société carcérale a sa propre hiérarchie, son langage, son économie, et ses règles de comportement. Du point de vue fonctionnel ou systémique, qui était celui qui se faisait alors jour au sein de la théorie sociologique, l'univers social des pénitenciers était jugé avoir une influence profonde sur le comportement des détenus. On y voyait la solution collective fondamentale aux problèmes particuliers de ce milieu et aux "peines de l'incarcération". Les premières études descriptives ont donc ainsi fourni un cadre général à l'étude de l'adaptation des détenus. Le processus général d'assimilation à la société carcérale a depuis fait l'objet d'un nombre considérable de recherches et d'analyses théoriques.

C'est Clemmer (1940) qui a conçu le terme "prisonnérification" pour décrire le processus d'assimilation à la sous-culture carcérale. Il le définit en général comme "l'adoption plus ou moins complète des coutumes, des mœurs, des habitudes et de la culture générale du pénitencier" (p. 299). Ce phénomène contribuait à assurer la stabilité et la vitalité de cette sous-culture. Sur le plan individuel, il constituait le moyen essentiel de s'adapter à la vie en prison.

Bien que le concept de prisonnérification ait été appliqué et mesuré de diverses manières, sous une forme ou sous une autre, on s'en est servi comme mesure primaire des résultats dans les études sociologiques d'adaptation à l'emprisonnement. Deux points de vue théoriques majeurs se sont dégagés de la recherche faite pour expliquer des éléments déterminants de la prisonnérification. C'est ce que l'on a appelé les modèles de privation et d'importation de la prisonnérification (Thomas et Peterson, 1977).

Le modèle de privation met l'accent sur les pressions et les problèmes internes à l'établissement, suscités par l'expérience vécue de l'incarcération (Sykes, 1958; Sykes et Messinger, 1960). Il repose sur l'argument que la prisonnisation est la conséquence de "l'effet de dépersonnalisation et les stigmates qui s'attachent au processus de l'action en justice et à l'emprisonnement, ainsi que des effets aliénants des pouvoirs de coercition exercés par le personnel pour tenter de maintenir un contrôle social dans l'établissement" (Thomas, 1977, p. 137). Les études fondées sur le modèle de privation ont examiné les liens qui existaient entre la prisonnisation et les facteurs suivants:

- a) temps déjà passé en prison et temps qui reste encore avant la mise en liberté (Akers, Hayner, et Gruninger, 1977; Atchley et McCabe, 1968; Troyer et Frease, 1975; Wellford, 1967; Wheeler, 1961);
- b) liens interpersonnels établis par le détenu et le rôle social assumé par lui (Garabedian, 1964; Schrag, 1961; Sykes et Messinger, 1960);
- c) type d'établissement et d'organisation (Akers et al., 1977; Berk, 1966; Cline, 1968; Street, 1965);
- d) degré d'aliénation et de sentiment d'impuissance éprouvé par le détenu (Thomas et Poole, 1975; Thomas et Zingraff, 1976; Tittle et Tittle, 1964); et
- e) changements du degré de satisfaction du détenu à l'égard de la vie qu'il mène (Thomas, Peterson, et Zingraff, 1978).

En revanche, le modèle d'importation critique celui de la privation à cause de son caractère "clos" et de l'accent qu'il met uniquement sur les influences propres au pénitencier. Ce second modèle préfère insister sur les effets que les activités sociales et les expériences antérieures à la détention peuvent avoir sur la manière dont les détenus s'adaptent à la vie carcérale. Dans le modèle de l'importation, on considère que les déterminants les plus importants de l'adaptation sont l'importance et la durée de l'adhésion à des systèmes de valeurs criminelles avant l'incarcération, ainsi que les diverses caractéristiques de l'attitude et

du comportement qui sont ceux du délinquant lorsqu'il arrive en prison (Irwin, 1970; Irwin et Cressey, 1962; Thomas et Peterson, 1977). Les facteurs antérieurs à l'incarcération qu'on a liés au phénomène de prisonnérification sont les suivants:

- a) facteurs généraux des antécédents sociaux tels que l'âge, la race, le niveau d'instruction et la situation antérieure à l'infraction commise sur le plan socio-économique et celui de l'emploi (Albert, 1979; Jenson & Jones, 1976; Schwartz, 1971; Thomas, 1977);
- b) variables reflétant les antécédents criminels de l'individu tels que le nombre de condamnations antérieures et le nombre et la durée des incarcérations antérieures (Alpert, 1979; Wellford, 1967; Zingraff, 1980);
- c) adhésion à des valeurs et des attitudes criminelles à l'égard du système juridique (Thomas et Poole, 1975; Zingraff, 1975);
- d) idée que l'individu se fait de lui-même (Faine, 1973; Hepburn et Stratton, 1977; Tittle, 1972); et
- e) adhésion à certaines idées générales sur le plan social, politique, racial et religieux (Irwin, 1980; Jacobs, 1976).

Jusqu'à ces tout derniers temps, on considérait que ces deux modèles constituaient des explications rivales du processus de prisonnérification. Les études évoluent maintenant vers un modèle intégré ou interactif plus raisonnable, tenant à la fois compte des facteurs propres au pénitencier et des facteurs antérieurs à l'incarcération (Alpert, 1979; Thomas, 1977; Thomas & Peterson, 1977; Zingraff, 1980). Ces études plus récentes ont également souligné le rôle de divers facteurs extérieurs au pénitencier tels les espoirs du détenu concernant la vie après sa mise en liberté, ainsi que l'importance et la qualité des contacts qu'il entretient avec le monde extérieur (Alpert, 1979; Thomas et al., 1978; Zingraff, 1980). Malgré tout, la notion générale de prisonnérification comme explication de l'adaptation à la vie au pénitencier demeure très répandue en dépit des problèmes méthodologiques et conceptuels fondamentaux qu'elle pose.

Selon l'interprétation originale qu'en donnait Clemmer, la prisonnérification était considérée comme étant directement fonction de la longueur du séjour en prison. Wheeler (1961) devait par la suite soutenir que ce phénomène suivait une courbe (c.-à-d. qu'il suivait une courbe ascendante du début jusqu'au milieu du séjour du détenu au pénitencier puis commençait à redescendre au fur et à mesure que le moment de sa libération approchait). Les conclusions des études ultérieures ne concordent pas (Atchley et McCabe, 1968; Troyer et Frease, 1975), et la nature du rapport entre la durée de la peine et le processus de prisonnérification demeure toujours aussi peu clair (Bukstel & Kilmann, 1980).

Les études faites sur les nombreux autres éléments déterminants suggérés de la prisonnérification ont manifesté le même manque d'uniformité; selon les études, ce sont des facteurs différents qui sont considérés comme plus ou moins importants en tant qu'éléments de prédiction de ce phénomène (Bowker, 1977; Thomas & Peterson, 1977). De plus, sous l'angle du critère de variance considéré (par ex., dans les études de régression utilisant des éléments de prédiction multiples), les études qui se sont efforcées jusqu'à présent de prédire les différences de mesures de la prisonnérification n'ont guère été convaincantes. Par exemple, Zingraff (1980) n'a pu justifier que 22 % de la variance en utilisant divers facteurs de modèles de privation et d'importation pour prédire les résultats d'une mesure de prisonnérification. De même, Thomas (1977) n'a pu expliquer qu'environ 19 % de la variance des résultats de prisonnérification.

Il y a plusieurs explications à l'absence de progrès importants sur la voie de la compréhension de l'adaptation à la détention, dans une perspective de prisonnérification. On peut critiquer sur le plan méthodologique les études faites dans ce domaine pour avoir utilisé des indices différents et peut-être non apparentés de prisonnérification (par ex., la non-conformité aux attentes du personnel, le souci de la solidarité avec les autres détenus, l'adhésion aux prescriptions de la culture des détenus). Beaucoup d'études n'ont pas non plus réussi à établir la fiabilité ou la cohérence interne de leurs mesures (Poole, Regoli, & Thomas, 1980). Seules, des mesures fondées sur des autorapports ont été utilisées pour évaluer la prisonnérification. Personne n'a cependant

déterminé les effets de biaisage possibles de la soumission et du souci d'être accepté sur le plan social qui, comme on le sait, influent sur les mesures des autorapports. Une autre lacune grave de ces études tient à la rareté des analyses longitudinales de prisonnisation, car la plupart d'entre elles se sont contentées de s'appuyer sur des schémas simples fondés sur des corrélations ou des sections croisées (voir ci-dessous).

Cependant, c'est sur le plan des concepts, que la recherche sur la prisonnisation peut être critiquée encore plus sévèrement. Bien que la prisonnisation ait peut-être une certaine valeur en tant que schéma théorique global, comme critère d'adaptation, elle constitue manifestement un concept trop général et trop grossier. Il est tout à fait possible que des détenus qui soient également "prisonnés" diffèrent cependant en ce qui concerne d'autres indices d'adaptation importants. En fait, la prisonnisation ne joue peut-être qu'un rôle superficiel dans la compréhension de l'adaptation. Si l'on veut commencer à comprendre les facteurs qui influent sur cette adaptation, il faut axer les études sur des mesures de résultats plus spécifiques. En particulier, celles-ci devraient traiter les indices de comportement et les mesures des états émotionnels comme des critères du degré d'adaptation au milieu carcéral.

Interactions sur le plan du comportement

Le tour d'horizon qui précède montre clairement que ces constatations contradictoires ont soulevé de nombreux débats sur la validité des divers modèles. Pourtant, aucun des modèles qui précèdent ne tient compte de la manière dont certains éléments de l'environnement influent sur les détenus, ou de la manière dont des individus ayant des caractéristiques personnelles différentes réagissent à des conditions et des situations particulières. Ces omissions sont graves.

Dans de rares cas, nous nous attendons à ce que le comportement soit uniquement déterminé par les conditions du milieu. Par exemple, une privation totale d'aliments devrait amener tout individu intact à rechercher de la nourriture. De la même manière, on peut prédire qu'une personne totalement aveugle ne réagira à aucun signal visuel. Pourtant, la plupart du temps, rares sont les dispositions sur le plan des attitudes

ou du comportement qui sont si profondément ancrées qu'elles suffisent à déterminer les actions dans toutes les situations, et rares sont les événements capables de déclencher des réactions identiques chez des personnes de dispositions diverses.

En général, on pourrait s'attendre à ce que l'interaction entre les individus et les situations constitue le déterminant le plus puissant du comportement. Pourtant, la plupart des enquêtes antérieures ont négligé cette interaction.

Pour tenir compte des facteurs individuels et situationnels qui interviennent dans la détermination du comportement des détenus, il est indispensable d'étudier les façons dont chacun d'entre eux perçoit des événements et des conditions particuliers pendant son incarcération, et y réagit. Les facteurs environnementaux doivent être considérés comme des stimuli dont l'effet sur le comportement dépend de la manière dont ils sont appréciés et assimilés par l'individu (Bowers, 1973; Mischel, 1973). De même, des dispositions individuelles se manifesteront sous forme d'appréciations ou de réactions différentes, face à un événement particulier affectant l'environnement.

A titre d'exemple de la manière dont les différences d'évaluation cognitive à l'égard de l'environnement peuvent sous-tendre des différences de comportement, prenons le cas de deux individus condamnés à de longues peines de prison. Tous deux éprouvent, par anticipation, un degré analogue de stress, et chez l'un et l'autre, leur énergie se trouve mobilisée pour faire face au problème. Cependant, du fait de son passé et de ses caractéristiques personnelles, par ex., convictions acquises, encouragements reçus dans le passé et capacités innées, le premier croit que les événements qui se produiront en prison échappent à son contrôle. Pour lui, son incapacité à contrôler son environnement est donc le résultat de ses propres insuffisances. En revanche, le second a le sentiment du même manque de contrôle, mais pour lui, il s'agit d'une situation où d'autres ont usé et abusé de lui et continuent à le faire. Il est probable que le premier sombrera dans la dépression, l'apathie et se repliera sur lui-même; il est plus probable que le second manifestera du ressentiment et de la colère et qu'il se montrera rebelle pour essayer de lutter contre le contrôle exercé par d'autres personnes, même si cela aggrave sa situation.

De même, la manière dont les mêmes personnes réagissent effectivement à la longueur de leur peine déterminera également l'effet de l'environnement sur eux. Supposez qu'une personne réagisse au stress du long emprisonnement qui l'attend en se refusant à penser à l'avenir, alors que l'autre s'efforce d'améliorer sa situation en se créant une position sûre et confortable au sein de l'établissement. La première se lancera probablement à corps perdu dans la vie sociale du détenu et s'assimilera peut-être complètement au milieu carcéral; en général, son comportement sera également impulsif. Le second détenu paraîtra probablement beaucoup plus rationnel et maître de lui, et semblera avoir des liens beaucoup plus ténus avec la sous-culture des détenus. Ces comportements influenceront sur la manière dont l'un et l'autre seront perçus par le personnel et les autres détenus; ils influenceront également sur les réactions émotionnelles, et finalement, influenceront sur les comportements ultérieurs. Par exemple, la nature des rapports avec les autres détenus peut agir sur le type et la fréquence des infractions à la discipline.

Théorie de l'adaptation

L'importance accordée à l'interaction entre les personnes et les événements est loin de se limiter au domaine qui nous intéresse ici; en fait, on pourrait soutenir qu'elle est en train de devenir le point de vue prédominant de la psychologie contemporaine, car elle concorde très bien avec la renaissance de l'intérêt scientifique pour la nature et le rôle des cognitions. La plupart des idées exprimées ci-dessus se retrouvent dans les publications contemporaines consacrées à la nature de l'adaptation.

Le cadre théorique d'étude du processus d'adaptation qui est, de loin, le mieux structuré, est celui qui a été conçu par Lazarus et ses collègues (Lazarus, 1966, 1980; Lazarus, Averill et Opton, 1974; Lazarus et Launier, 1980). La démarche adoptée dans cette étude est fondée sur une grande partie de cette théorie qui sera donc examinée de manière assez détaillée. Les commentaires qui précèdent soulignent l'interaction générale entre les événements environnementaux et les caractéristiques individuelles. Lorsqu'on s'efforce de prédire un comportement qui trahit un défaut d'adaptation, on s'attache surtout aux réactions à des événements

environnementaux potentiellement pernicious, c.-à-d., des événements qui créent un stress. Selon Lazarus, plusieurs processus interviennent dans la manière dont un individu réagit à un événement créateur de stress.

Tout d'abord, il faut qu'il existe une situation susceptible de poser des problèmes, qui menace la sécurité ou le confort de l'individu, sur le plan physique ou psychologique. Lorsqu'une telle situation se produit, elle attire l'attention de cette personne et mobilise son comportement. Un simple stimulus ne suffit cependant pas à constituer une menace. Il faut en effet tout d'abord qu'il soit évalué ou apprécié en fonction de l'importance qu'il revêt pour une des composantes du bien-être de cet individu; c'est là la première étape du processus d'adaptation que Lazarus a baptisé "évaluation primaire". Ce processus d'évaluation primaire peut amener l'individu à reconnaître et à réagir à un problème; il peut également juger que la situation est sans danger ou sans rapport avec son bien-être, ce qui élimine la nécessité d'agir. Ainsi, une situation doit être jugée menaçante avant de déclencher un comportement d'adaptation, et, en règle générale, la manière dont on aura apprécié l'intensité et l'importance de la menace influera sur les réactions subséquentes.

Une fois qu'il a jugé qu'un événement ou une situation constitue pour lui une menace, l'individu doit également décider s'il est capable de le maîtriser. C'est la seconde étape du processus d'adaptation. Lazarus utilise le terme "évaluation secondaire" lorsqu'il décrit la manière dont l'individu évalue les ressources et les possibilités d'adaptation dont il dispose (par ex., le degré de compétence ou d'efficacité sur laquelle il compte pour faire face à la situation). Il confronte psychologiquement ces évaluations des options et des ressources qui s'offrent à lui à sa propre évaluation primaire de la situation afin de déterminer la gravité de la menace générale (ou du défi) qu'il ressent.

Il convient de noter que les termes évaluation primaire et secondaire ne dénotent pas une importance relative ou un ordre dans le temps. On considère que les deux formes d'évaluation influent manifestement l'une sur l'autre, la seconde atténuant ou accroissant directement l'impression de menace qui résulte de l'évaluation primaire. A cet égard, Lazarus a précisé qu'il existait un processus de réévaluation qui peut se produire à la réflexion ou lors d'une nouvelle appréciation de la situation, ou qui résulte des effets des efforts d'adaptation de l'individu.

Finalement, nous nous attendons à ce que cette personne réagisse, d'une manière ou d'une autre, à la situation menaçante. Les réactions dépendront de ces évaluations de la situation, mais il faudra qu'elles soient choisies parmi les diverses réponses possibles dont dispose l'individu. Nous appellerons "réactions d'adaptation" ou "comportements d'adaptation" l'ensemble des comportements (manifestes ou cachés) auxquels donne lieu l'évaluation d'une menace. Les diverses étapes d'évaluation et de réaction constituent le processus d'adaptation.

Il peut y avoir des différences considérables entre les genres de comportements d'adaptation qu'adoptent les individus. Ils peuvent, par exemple, décider de réduire l'intensité du stimulus grâce à un désengagement périodique d'avec les situations stressantes (esquive physique ou évasion par l'imagination); ils peuvent devenir experts dans l'art d'inhiber leurs réactions émotionnelles (refus ou distraction); ou ils peuvent essayer de traiter la situation comme une problème à résoudre, en pesant les alternatives et en décidant de la meilleure marche à suivre.

Mais si les réactions varient, on peut également s'attendre à constater des écarts considérables entre les effets que des comportements d'adaptation différents auront sur une situation. Certains comportements peuvent permettre de résoudre des difficultés, certains de les éviter, certains peuvent agir sur les sentiments de l'individu et laisser le problème entier, d'autres peuvent n'avoir aucun effet utile, et d'autres encore peuvent exacerber les problèmes existants. Il faut certainement tenir compte des effets des réactions d'adaptation, car ils déterminent toujours la situation à laquelle l'individu doit ensuite faire face.

L'analyse conceptuelle que fait Lazarus du processus d'adaptation fournit un cadre exhaustif et intégré à l'étude du processus d'adaptation. Ce cadre est fondé sur le postulat que les émotions et le comportement sont le résultat de l'interaction entre les caractéristiques d'une situation extérieure et les caractéristiques personnelles (Magnussen & Endler, 1977; Mischel, 1973). Lorsqu'elle s'efforce d'expliquer un comportement dans des circonstances environnementales stressantes, la recherche qui ne tient pas compte de l'interaction des caractéristiques environnementales et individuelles ne peut qu'occulter des rapports importants.

Parmi les déterminants cognitifs possibles du processus d'adaptation, les convictions générales concernant l'environnement et soi-même (Bandura, 1977; Ellis, 1962; Lazarus, 1966; Rotter, 1966); et le type ou la force des valeurs ou des engagements (Folkman, Schaefer, & Lazarus, 1979; Klinger, 1977) jouent un rôle particulièrement important. On peut considérer que ces facteurs de disposition rendent l'individu particulièrement vulnérable à des circonstances stressantes données. Par exemple, la volonté marquée de réussir sur le plan professionnel peut faire qu'un individu se sente constamment menacé par la perspective de mauvais résultats ou d'un échec (Glass, 1977). Les individus qui ont tendance à percevoir leur environnement comme hostile ou dangereux et qui ont des doutes sur leur capacité à le maîtriser, peuvent avoir, en général, une tendance à se sentir menacés et à réagir en manifestant une anxiété ou une agression intense (Toch, 1969, 1975).

Ainsi, le processus d'adaptation se trouve influencé par des cognitions trans-situationnelles généralisées, ainsi que par des évaluations pertinentes à des situations déterminées. A cet égard, le modèle de Lazarus est plus général que les autres formules qui ont mis l'accent sur le rôle des processus cognitifs dans la médiation des réactions à des situations stressantes. Ce modèle peut aisément accueillir ces diverses formules. En particulier, on peut considérer que les idées de Lazarus sur l'évaluation secondaire des ressources et des possibilités d'adaptation sous-tendent deux types différents d'évaluations, auxquelles les études récentes dans le domaine de la psychologie ont accordé une attention considérable.

La première concerne le contrôle perçu, notion qui a fait l'objet de nombreuses recherches dont l'origine remonte à la théorie de l'apprentissage social de Rotter (1954, 1966). De nombreux débats ont été soulevés par l'interprétation des causes de l'incontrôlabilité perçue et de la nature exacte de ses rapports avec des réactions émotionnelles telles que la dépression ou la colère (Abramson, Seligman & Teasdale, 1978; Garber, Miller, & Seaman, 1979; Miller, 1979; Wortman & Brehm, 1975). Néanmoins, tout le monde est d'accord pour reconnaître que le contrôle perçu est un médiateur important des effets des situations stressantes (Averill, 1973; Glass & Singer, 1972; Lefcourt, 1976; Phares, 1976).

Le second type d'évaluation, qui s'accorde également très bien avec le principe d'évaluation secondaire de Lazarus, est celui de l'attente de l'efficacité personnelle (c.-à-d. la conviction qu'on est personnellement capable de maîtriser une situation ou des circonstances). Dans une analyse théorique importante du sens de l'efficacité personnelle, Bandura (1977) a postulé que ce sont les attentes sur le plan de l'efficacité qui déterminent le déploiement, l'intensité, et la persistance des efforts d'adaptation. Il a soutenu que ces attentes expliquent les effets de divers traitements psychologiques, et a appuyé sa théorie sur des analyses expérimentales (Bandura & Adams, 1977; Bandura, Adams & Reyer, 1977).

On peut considérer l'attente d'une réaction efficace comme une évaluation d'ensemble, faite par l'individu, de l'efficacité potentielle des ressources et des options d'adaptation qui s'offrent à lui dans le cas d'une situation stressante. Un individu qui a très confiance dans son efficacité est peut-être plus susceptible d'adopter un comportement d'adaptation axé sur la résolution du problème et de s'y tenir jusqu'à ce qu'il ait obtenu un résultat satisfaisant. En revanche, un individu qui a peu confiance en son efficacité peut s'efforcer d'ignorer, d'éviter ou de tolérer une situation stressante, et si ces efforts échouent, il risque d'être complètement débordé par la situation. L'importance et la persistance de ses espoirs, quelles que soient les situations, peuvent donc être un déterminant important du résultat du processus d'adaptation.

Adaptation et incarcération

Un certain nombre d'études portent sur la manière dont les individus s'adaptent à des situations stressantes; elles ont révélé qu'il existait des différences très nettes dans les stratégies générales utilisées pour ce faire. De plus, certaines formes de réactions d'adaptation semblent plus efficaces que d'autres lorsqu'il s'agit de faire face à des types déterminés d'agents de stress. Par exemple, lorsqu'il s'agit de se préparer aux résultats imprévisibles d'une opération chirurgicale extrêmement grave, une attitude vigilante comportant des tentatives de contrôle de la situation en essayant de se renseigner sur elle peut, au départ, avoir moins de succès que le simple fait d'éviter de penser à la

possibilité de complications ou de les nier (Cohen et Lazarus, 1973). Une perception déformée de la réalité grâce à une réaction de refus et de rationalisation s'est également avérée efficace dans le cas d'individus qui attendent l'attaque de l'ennemi pendant la guerre (Bourne, 1971) et chez les parents d'enfants malades à l'article de la mort (Wolff, Friedman, Hoffer et Mason, 1964). Par contre, dans les situations stressantes où l'individu perçoit clairement la possibilité d'influer sur le résultat, l'acceptation de la réalité et le déploiement d'efforts pour résoudre le problème peuvent constituer la réaction d'adaptation la plus efficace (Anderson, 1977).

Comme les autres individus qui se trouvent placés dans des situations stressantes, les détenus diffèrent indéniablement par leurs attentes, leurs attributs et leurs convictions concernant l'incarcération, par l'évaluation qu'ils font d'eux-mêmes et de leur environnement, ainsi que par le répertoire des réactions auxquelles ils sont capables de faire appel. Ces différences devraient se traduire par de nombreux comportements d'adaptation distincts auxquels ils ont recours pour affronter ce qui constitue pour eux les éléments stressants de la détention.

Plusieurs études récentes ont été consacrées à la perception qu'a le détenu des tensions psychologiques engendrées par sa situation: par exemple, on a étudié les différences entre la gravité et les divers types de problèmes perçus à diverses étapes d'un emprisonnement à vie (Richards, 1978; Flanagan, 1980). Reprenant les travaux de Moos (1975), qui a mis au point l'échelle d'évaluation de l'environnement dans les établissements correctionnels, Hans Toch (1977, 1979) est celui qui a fait les travaux les plus poussés sur la catégorisation des perceptions qu'ont les détenus de leur environnement. Toch a déterminé sept éléments saillants: l'isolement (des facteurs irritants tels que le bruit et l'encombrement), la sécurité (contre les attaques), la structure (stabilité et uniformité), le soutien (services qui facilitent l'amélioration personnelle), la rétroaction émotionnelle (savoir qu'on vous apprécie et qu'on se soucie de vous), l'activité (faire quelque chose pour s'occuper), et la liberté (par rapport à la limitation de sa propre autonomie). Les recherches de Toch ont montré que les détenus évaluent différemment leur environnement et que ces différences s'expliquent par la diversité des caractéristiques

personnelles, de la durée de la peine, de l'expérience de la justice criminelle, et du temps déjà passé en prison.

Toch est le pionnier de l'étude des processus psychologiques sous-jacents qui permettent de comprendre le comportement des détenus. Son apport à l'étude détaillée des évaluations psychologiques et du comportement d'adaptation particuliers aux prisonniers violents est important (Toch, 1969). Il a également présenté une analyse très utile de la manière dont les individus font face à des crises graves pendant leur incarcération, et a décrit les caractéristiques psychologiques de détenus particulièrement vulnérables qui souffrent de dépressions intenses (Toch, 1975). Quelques autres analyses descriptives des évaluations psychologiques des détenus ont également été publiées. Par exemple, Flanagan (1981) a décrit certaines stratégies d'adaptation psychologique tout à fait particulières, qui sont adoptées par les détenus purgeant une longue peine de prison, et Gibbs (1982) a lui-même décrit les problèmes d'adaptation des personnes qui sont détenues en attendant qu'on détermine leur cas et qu'elles passent au tribunal.

Les conclusions de ces recherches semblent indiquer que les processus psychologiques d'évaluation et d'adaptation jouent effectivement un rôle dans la compréhension des différences d'adaptation à l'incarcération. Cette étude aborde la question de cette adaptation sous le même angle.

Une telle démarche soulève un grand nombre de questions intéressantes auxquelles il n'a pas encore été donné réponse, en particulier dans le contexte de l'incarcération. Nous ne savons pas quels sont, sur le plan individuel, les comportements utilisés par les détenus pour s'adapter aux événements auxquels ils sont confrontés. Nous ne savons même pas si l'adaptation est vraiment liée au degré de réussite avec lequel une personne évite les conséquences de situations stressantes. Bien qu'un nombre considérable d'études cliniques reposent sur l'hypothèse qu'une capacité insuffisante à faire face à ces situations conduit à un comportement révélateur d'une mauvaise adaptation, nous n'avons guère de preuve directe que c'est ce qui se passe en toute situation, en particulier en prison. En l'occurrence, nous ne savons pas quel genre de lien il y a entre la capacité à s'adapter aux conditions qui règnent au pénitencier et

à s'adapter au monde extérieur. Voilà quelques-unes des innombrables questions qui se posent.

A de nombreux égards, le cadre carcéral est idéal pour une étude du processus d'adaptation. Confronté à une foule d'exigences, de privations et de différences par rapport à la vie qu'il avait connu en liberté, un détenu doit prendre, dès le départ, d'importantes décisions pour y faire face. Par exemple, est-il préférable qu'il essaye de s'intégrer à la sous-culture carcérale ou qu'il s'en tienne éloigné? Vaut-il mieux qu'il évite de penser aux problèmes possibles ou qu'il tente de les anticiper? Faut-il maintenir le contact avec l'extérieur? Comment faire face à l'ennui, la colère, la dépression et la solitude? Vaut-il mieux vivre au jour le jour ou tracer des plans d'avenir?

Une évaluation de la manière dont les détenus apprennent à s'adapter pourrait également avoir des conséquences très importantes pour la compréhension des causes du comportement criminel. Certains indices permettent déjà de penser que ce comportement est peut-être lié à une insuffisance de la capacité d'adaptation aux relations interpersonnelles (Little et Kendall, 1979). Certains ont également associé le comportement criminel à une faible capacité de résolution des problèmes interpersonnels (Sarason, 1978; Spivack, Platt et Shure, 1976) à une 'perception égocentrique de la société (Chandler, 1973; Jurkovic et Prentice, 1977) à des systèmes de convictions irrationnelles et hiscornues (Yochelson et Samenov, 1976) et à un style de pensée et d'action impulsifs, axés sur le concret et le présent (Blanchard, Bassett, et Koshland, 1977; Glueck et Glueck, 1950 Kipper, 1971; Landau, 1976).

Ces éléments divers peuvent être aisément intégrés au modèle exhaustif d'adaptation décrit ci-dessus. On part du principe que les lacunes de la capacité à faire face aux problèmes de la vie quotidienne conduiront probablement à un comportement traduisant une mauvaise adaptation; il est raisonnable de supposer que de tels comportements entraîneront des actes criminels. Nous nous attendons donc à ce que la majorité des détenus aient connu des problèmes d'adaptation avant leur incarcération.

On peut en fait soutenir que c'est l'insuffisance de la capacité d'adaptation qui constitue la principale cause du comportement criminel chez de nombreux infracteurs. La justification de cette assertion dépasse

largement le cadre de cette étude. Il convient cependant de noter que le modèle d'adaptation peut avoir des implications extrêmement importantes pour les théories sur les causes des actes criminels, en fonction des liens qu'il est possible d'établir empiriquement.

Changements dans le temps et conception longitudinale

Pour plusieurs raisons, cette étude a également fait appel à des comparaisons dans le temps. En premier lieu, il ne suffit pas de mesurer le degré d'adaptation pour trouver l'utilité du modèle. Étant donné qu'on postule que la capacité de faire face à une situation détermine la nature et la qualité de l'adaptation ultérieure, il est indispensable d'établir un lien entre le processus de confrontation de la situation et les mesures d'adaptation prises ultérieurement.

En second lieu, on peut s'attendre à ce que le comportement évolue au cours du séjour en prison. Cette évolution concerne aussi bien les comportements d'adaptation que d'autres choses. Une grande partie des recherches antérieures ont porté sur ces changements, dans le contexte des questions générales concernant les effets de l'incarcération. Chose surprenante, l'unanimité est loin de régner sur la nature de ces changements. Ici encore, il est utile de passer en revue les publications sur la question afin de voir comment les choix particuliers à cette étude ont été faits. Il y a eu de nombreuses tentatives d'utilisation des mesures psychologiques objectives traditionnelles, pour évaluer les effets de l'incarcération. Par exemple, on a beaucoup utilisé le MMPI pour déterminer la manière dont l'incarcération peut influencer sur le fonctionnement de la personnalité. Ces études ne permettent pas de parvenir à des conclusions précises (Gearing, 1979). On s'est aussi beaucoup intéressé à l'importance de l'estime de soi comme mesure de la personnalité. Bien qu'il soit difficile de comparer les résultats à cause des différences entre les méthodes de mesure, les échantillons de sujets et les périodes couvertes, il est manifeste qu'aucune ligne de force précise ne se dégage (Bukstel & Kilman, 1980). Certains ont conclu que l'estime de soi augmentait au bout d'un certain temps d'incarcération (Bennet, 1974; Gendreau, Gibson, Surridge & Hug, (1973), d'autres au

contraire, qu'elle diminuait (Fichtler, Zimmerman, & Moore, 1973), ou qu'elle demeurait invariable (Atchley & McCabe, 1968; Culbertson, 1975).

Les mesures d'autres éléments de fonctionnement psychologique ont donné des résultats contradictoires analogues. Sandu (1964) a noté un accroissement de l'hostilité chez les détenus au bout de trois mois d'incarcération. Par contre, Peizer (1956) est parvenu à la conclusion que les détenus se montraient moins "agressifs extravertis" et plus "agressifs introvertis" à mesure que le temps s'écoulait. Une étude plus récente confirme l'augmentation d'une hostilité intériorisée au fur et à mesure que se prolonge l'incarcération (Cawford, 1977). Heskin, Smith, Bannister, et Bolton, (1973) ont utilisé un système en coupe pour confirmer que cette hostilité augmentait effectivement avec le temps passé en prison. Cependant, lors d'un test ultérieur d'un sous-échantillon, ils ont constaté que l'hostilité à l'égard de soi-même et l'hostilité générale diminuaient (Bolton, Smith, Heskin & Bannister, 1976).

Les études qui portaient sur la source de contrôle ont conclu soit à une augmentation de l'hostilité extériorisée (Leblanc & Tolor, (1972); Levenson, 1975), soit à un rapport avec la durée du temps de prison qui se représenterait sous la forme d'une courbe (Kiehlbauch, 1968). On a constaté que l'attitude à l'égard de la loi et des institutions juridiques prenait un caractère plus négatif au fur et à mesure que l'incarcération se prolongeait (Mylonas & Reckless, 1963); Sandu, 1964), ou demeurait invariable (Brown, 1970; Heskin, Bolton, Smith & Banister, 1974). De même, on a constaté qu'il existait une relation négative entre le temps passé en prison et l'autoritarisme (Aumack, 1956), ou qu'il n'y en avait pas du tout (Rosenfield & Linn, 1976).

Plusieurs chercheurs ont tenté d'évaluer les effets de l'incarcération grâce à des batteries exhaustives de mesures psychologiques effectuées sur des groupes de détenus purgeant des peines de durée différente. La plus connue de ces recherches est la série d'études effectuées en Angleterre par une équipe de psychologues de l'université de Durham (Bannister Smith, Heskin, & Bolton, 1973; Bolton et al., 1976; Heskin et al., 1973; Heskin et al., 1974). Le groupe de Durham a étudié un échantillon en coupe de 175 détenus condamnés à de longues peines de prison, répartis entre quatre groupes pour qui le temps déjà passé au pénitencier variait d'une moyenne

de 2.47 ans à 11.29 ans. On les a soumis à diverses mesures psychologiques classiques afin de déterminer leur fonctionnement cognitif et perceptuel-moteur, leurs caractéristiques de personnalité, et un certain nombre de facteurs attitudeaux. L'équipe a conclu qu'il n'y avait pas de détérioration d'ensemble du fonctionnement cognitif en fonction de la durée d'incarcération (Bannister et al., 1973). La majorité des membres de l'échantillon original ont été soumis à de nouveaux tests au bout d'une période moyenne d'environ 19 mois, ce qui a permis de confirmer les conclusions précédentes et a même révélé une amélioration sensible des capacités d'expression verbale (Bolton et al., 1976). Il n'a pas été possible de conclure, de manière uniforme, à des changements de l'attitude et du fonctionnement de la personnalité qui puissent être attribués à la durée d'incarcération.

Rasch (1977), en République fédérale allemande, et Sapsford (1978a, 1978b) en Angleterre, ont effectué des études en coupe analogues. Bien que Rasch ait noté qu'un pourcentage élevé des détenus évalués par lui manifestaient des signes de dépression et de repli sur soi, il a relevé très peu de différences corrélatives à la durée d'incarcération. De plus, c'est dans le groupe de détenus qui avaient passé le moins de temps au pénitencier qu'il a relevé les manifestations les plus évidentes d'amertume et de démoralisation du fait de l'environnement carcéral (par ex., insomnie et perte d'appétit). Sapsford a également observé les mêmes tendances à des perturbations plus sérieuses chez les détenus incarcérés depuis moins longtemps lorsqu'il a effectué ces mesures du degré d'anxiété, de dépression et de désespoir.

Sapsford a complété l'information fournie par des questionnaires grâce à des données recueillies au cours d'entretiens et à des renseignements extraits des dossiers. Les corrélations avec le temps d'incarcération n'étaient en général pas significatives, et les quelques corrélations significatives observées n'étaient que l'importance modeste. Les corrélations les plus importantes ont été fournies par une mesure de l'introversion ($r=.39$), une mesure des attitudes positives à l'égard du personnel pénitentiaire ($r=.46$), et une mesure de la tendance à éviter de penser à l'avenir, faite grâce aux entretiens ($r=.41$).

En résumé, les recherches que nous venons de passer en revue semblent indiquer qu'une détérioration psychologique générale n'est pas une conséquence inévitable de l'incarcération. On a pu noter que le fait le plus frappant est la contradiction entre les analyses personnelles et phénoménologiques de l'expérience vécue, d'une part, et les recherches fondées sur des données qui les décrivent, d'autre part (McKay et al., 1977). Pourtant, cette divergence n'a rien de surprenant, si l'on songe aux lacunes méthodologiques et conceptuelles de la recherche existante dans ce domaine.

Cette recherche présente des défauts graves à plusieurs égards. On peut notamment critiquer l'emploi de mesures qui ne permettent peut-être pas de comprendre les effets de l'incarcération et l'adaptation psychologique qu'elle implique, ou qui n'ont même rien à voir avec eux (Cohen & Taylor, 1972). Les échantillons de détenus étudiés étaient souvent non représentatifs (par ex., ils avaient été choisis après une réduction systématique du nombre des détenus due à des libérations conditionnelles) et les effets d'autres facteurs potentiellement significatifs (par ex., l'âge, séjours antérieurs en prison) n'ont en général pas été suffisamment contrôlés ou pris en considération.

Un autre exemple important de la faiblesse méthodologique de ces études tient au fait qu'elles s'appuyaient sur des évaluations effectuées une seule fois et sur des échantillons constitués grâce à des coupes simples. Bien que, par rapport à l'analyse longitudinale, cette démarche soit assez efficace, essayer de détecter les changements qui se produisent à la longue en étudiant des groupes d'individus à diverses étapes de leur incarcération exige l'adoption d'un certain nombre d'hypothèses discutables.

Par exemple, on part souvent du principe que le temps déjà passé en prison constitue la seule, ou du moins la plus importante variable permettant de déterminer les effets de l'incarcération. Pourtant, ces effets peuvent varier en fonction du temps absolu déjà passé en prison et également du temps qui reste avant la libération escomptée (Farber, 1964; Landau, 1978; Wheeler, 1961). Il faut donc que les sujets qui sont choisis en fonction du temps plus ou moins long déjà passé en détention soient échantillonnés de manière à ce que les peines fixées par le tribunal soient

équivalentes pour des groupes différents. Certaines études l'ont fait, mais la majorité ne s'en sont pas préoccupé.

En outre, le système d'échantillonnage par coupe exige également qu'on apparie les autres variables qui peuvent intervenir dans les effets de la détention, par ex., le cadre offert par l'établissement, l'âge, l'expérience antérieure de la prison, les attributs individuels et les capacités d'adaptation). Comme les détenus sont traités différemment en fonction de certaines de ces variables (par ex., l'âge et les séjours antérieurs au pénitencier jouent un rôle important dans les décisions relatives à la mise en liberté et au transfert à d'autres établissements), il est extrêmement difficile, sinon impossible de le faire correctement. On court donc un grand risque de confondre les facteurs qui peuvent déterminer les effets de l'incarcération, et de ne pas pouvoir clairement interpréter les différences éventuelles observées.

Les études réalisées en une seule fois sur les effets de l'incarcération invoquant une autre hypothèse importante. Elles partent du principe que les changements se produisent de manière linéaire et au même rythme, quel que soit l'individu. Comme les sujets sont évalués à un point arbitrairement choisi de leur séjour en prison, et non dès leur arrivée dans l'établissement, la seule conclusion possible est que les différences constatées sont le résultat de la détention. De nombreux individus peuvent souffrir d'un grave syndrome de désarroi au début de leur peine (Bukstel & Kilman, 1980) et apprennent graduellement à s'adapter. Pour d'autres, la réaction peut être opposée, et pour d'autres encore on constate des cycles de désarroi et de succès dans l'adaptation (Toch, 1975). Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les études par coupe aient relevé peu de différences visibles, étant donné qu'elles combinent des individus qui se trouvent à diverses étapes de leur cycle d'adaptation.

Conceptuellement, il y a peu de raisons de rechercher les effets psychologiques de la détention sans reconnaître qu'ils peuvent varier considérablement d'un individu à l'autre. La méthode déterministe fondamentale qui a caractérisé les études psychologiques faites dans ce domaine a négligé le fait que l'on ne peut pas s'attendre à ce que la détention affecte uniformément tous les individus. Comme nous l'avons déjà vu, les méthodes contemporaines d'étude du fonctionnement humain dans des

circonstances stressantes insistent sur l'importance du processus de confrontation de la situation pour déterminer les caractéristiques d'adaptation. Les études qui s'efforçaient de mesurer les effets psychologiques de la détention ont négligé les différences individuelles de cet effort d'adaptation. En conséquence, elles ne nous ont pas permis de mieux comprendre la manière dont la détention influe sur les individus.

Il est clair, d'après ce qui précède, qu'une tentative d'étude des changements du comportement d'adaptation au pénitencier exige qu'on utilise une méthode longitudinale. Fort heureusement, celle-ci convient très bien à la nécessité de contrôler le comportement pendant un certain temps après que la mesure originale ait été effectuée, afin de déterminer dans quelle mesure celle-ci permet de prédire le degré d'adaptation ultérieur.

Cette étude a donc utilisé des tests répétés des mêmes sujets. Cela nous a permis d'examiner les changements des comportements d'adaptation dans le temps, et aussi de se faire une meilleure idée des effets d'autres variables qui jouent à la longue, notamment la durée de la peine.

Buts et objectifs

La démarche fondamentale adoptée pour cette étude a été déterminée par le point de vue théorique et les considérations relatives à sa conception que nous avons vus ci-dessus. Il serait bon de présenter, dès maintenant, un sommaire des principaux objectifs, car cette enquête en avait plusieurs. Il s'agissait, bien entendu, d'une étude longitudinale de l'adaptation des détenus au pénitencier, mais nous nous sommes efforcés plus précisément de:

- 1) établir les techniques et les mesures permettant de déterminer, de classifier et d'évaluer l'efficacité des comportements d'adaptation employés par les détenus;
- 2) examiner les différences du comportement d'adaptation et d'évaluation cognitive chez les détenus, en particulier:
 - a) les différences de comportement des détenus purgeant des peines de longueur différente;
 - b) des différences entre les comportements en prison et ceux qui étaient utilisés avant celui-ci; et

c) les changements qui se produisent à la longue au pénitencier;
3) mesurer d'autres facteurs liés au comportement d'adaptation, et en particulier, déterminer les rapports prévisibles entre le comportement d'adaptation et la capacité plus ou moins grande d'adaptation à l'établissement.

MÉTHODE

L'objet fondamental de cette étude était d'examiner le comportement d'adaptation du détenu dans les pénitenciers canadiens. Dans le cadre de cet objectif d'ensemble, nous poursuivions également plusieurs autres buts, décrits ci-dessus. Pour pouvoir les atteindre, nous avons utilisé divers instruments de collecte de données.

Notre premier but était de décrire et de classifier les comportements d'adaptation utilisés par les détenus. Ceci exige une explication approfondie des réactions des individus dans toutes sortes de situations; c'est pourquoi, ce sont des entretiens poussés qui ont constitué le principal instrument de cette étude. Nous avons également utilisé une série de questionnaires normalisés pour effectuer des mesures supplémentaires, en particulier les évaluations et les attributions. Finalement, nous avons complété les données fournies par les entrevues grâce aux renseignements recueillis dans les dossiers médicaux des sujets et ceux de l'établissement. La plupart de nos mesures ont porté sur le comportement en prison, mais nous avons essayé, autant que possible, d'effectuer des mesures comparables du comportement en dehors de l'établissement afin de pouvoir faire des comparaisons.

Ces diverses sources d'information nous ont permis de décrire le comportement d'adaptation et de le lier aux caractéristiques générales de comportement des détenus, tant en prison qu'en liberté. Afin de fournir plus de données quantitatives, nous avons mesuré la qualité de l'adaptation grâce à plusieurs échelles que nous avons nous-mêmes établies. De plus, nous nous sommes efforcés de montrer comment l'analyse de la capacité d'adaptation pouvait servir à prédire ce que serait l'adaptation. Pour cela nous avons choisi une série d'indices d'adaptation, tant sur le plan du comportement que sur le plan émotionnel. Les résultats obtenus par ces mesures pouvaient ensuite être rapprochés du comportement d'adaptation et des autres comportements.

Afin de pouvoir effectuer certaines prédictions à partir de ces rapports, l'étude a porté sur une période voisine d'un an et demi pour chaque sujet. Au cours de cette période, nous avons procédé à trois reprises à des entretiens et à l'administration de questionnaires. Cela

a permis d'utiliser les données recueillies la première fois pour prédire le degré d'adaptation ultérieur, et a également servi à montrer les changements de comportement survenus dans le temps. Nous avons donc utilisé diverses mesures pour effectuer une étude longitudinale du comportement d'adaptation, et répété celles-ci au cours de tests successifs des mêmes individus.

La législation récemment adoptée au Canada a sensiblement augmenté le nombre de détenus qui purgent des peines de dix ans ou plus avant de pouvoir prétendre à une libération conditionnelle. C'est pourquoi nous nous intéressons tout particulièrement aux différences entre les individus qui purgeaient de longues peines et ceux qui faisaient de courts séjours en prison. Notre choix des sujets a donc été conçu de manière à faciliter cette comparaison.

Les chapitres qui suivent examinent de manière plus détaillée les diverses parties de notre étude. Dans le premier, nous décrivons l'entretien et les questionnaires. Nous fournissons ensuite des détails sur le choix des sujets et l'administration des mesures. Les derniers chapitres portent sur l'enregistrement des données, les cotes attribuées au degré d'adaptation, et la détermination des variables utilisées dans les analyses statistiques.

Mesures et matériel

L'entretien structuré

Notre source de données la plus importante était constituée par un entretien extrêmement structuré. Les questions avaient été conçues, mises à l'essai et révisées au cours de l'étape préliminaire de l'étude; les détails figurent dans le rapport sur l'étape I de ce projet (1979). Au cours des travaux préliminaires, nous avons vérifié la plupart des questions effectivement utilisées dans l'étude afin de nous assurer qu'elles garantissaient l'obtention du type de données souhaitées. L'annexe A présente un sommaire de l'étude de fiabilité.

L'entretien initial regroupait essentiellement trois domaines d'information. Le premier comportait des mesures du passé et des

antécédents du sujet; dans le second, nous avons fait une enquête sur le comportement du sujet à l'extérieur; et dans le dernier, nous en avons fait de même sur son comportement au pénitencier. Le second et le troisième entretien n'utilisaient que la dernière série de questions, à quelques aménagements mineurs près. L'annexe A présente des copies des protocoles complets de chaque entretien.

C'est la position théorique que nous avons adoptée et qui est décrite dans l'introduction qui a guidé le choix des questions utilisées dans les entretiens. La grande majorité d'entre elles avaient trait à la manière dont les sujets évaluaient leurs propres difficultés, et à la façon dont ils réagissaient ou faisaient face à ces problèmes. Le lecteur trouvera ci-dessous une brève description des diverses étapes de l'entretien.

Antécédents

La première étape de l'entretien était relativement brève et essentiellement composée de questions concernant les antécédents, par ex., l'âge, l'éducation, la situation familiale, les antécédents médicaux et psychiatriques, et le ou les séjours antérieurs en prison. Il y avait également des questions sur l'infraction qui avait donné lieu à la détention actuelle et sur les attentes du détenu concernant sa peine. Par exemple, nous avons demandé à chacun quelle était la durée de celle-ci, et également le temps qu'il comptait passer effectivement en prison.

Cette partie de l'entretien était destinée à servir d'introduction, mené dans un style détendu, afin d'établir un rapport entre le sujet et l'interrogateur, et de recueillir des renseignements de base. Certaines des questions, notamment celles qui concernaient les tentatives de suicide, avaient pour objet de montrer très tôt au sujet que les questions présentant un caractère relativement pénétrant et intime feraient partie intégrante de l'entretien.

La vie à l'extérieur

La seconde partie de l'entretien était destinée à nous permettre de nous faire une idée d'ensemble de la vie menée par le détenu avant son

inculpation pour l'infraction actuelle. C'étaient les problèmes rencontrés par lui et ses réactions à ces problèmes qui revêtaient le plus d'intérêt.

La stratégie d'enquête utilisée pour cerner les problèmes était caractéristique de l'entretien dans son ensemble. Nous avons commencé par une question totalement ouverte, qui permettait au sujet d'indiquer les domaines qui lui paraissaient importants. Nous disposions cependant d'une liste assez complète de secteurs à problème possibles, et nous finissions toujours par lui poser des questions sur tous ces secteurs, même si, dans ses premières réponses, il n'avait pas fait mention de le faire. Nous espérions, grâce à cette technique, aider le sujet à se rappeler divers aspects de sa vie et à révéler la majorité des grands problèmes auxquels il avait été confronté, sans pour cela infléchir ses réponses dans quelque direction que ce soit.

Après la série de questions sur ces problèmes, on demandait au sujet de classer par ordre d'importance la série des problèmes révélés. Nous utilisions ensuite cette liste pour nous renseigner sur la manière dont il les avait affrontés. Pour cela, nous en choissions trois dans la liste. Nous nous efforcions de choisir ceux qui avaient le plus de chances de provoquer différents types de réaction; compte tenu de cette contrainte, il s'agissait des rubriques classées en tête. Pour chacun des problèmes choisis, nous avons posé toute une série de questions afin de déterminer quels étaient les comportements lorsque le problème se posait, et cela de manière aussi détaillée que possible.

A la différence de la méthode habituelle utilisée dans les entretiens cliniques - accent mis sur les réactions trahissant un défaut d'adaptation, nous avons tenté d'obtenir une description complète de tous les types de comportement: ceux qui manifestaient une bonne ou une mauvaise adaptation, ceux qui étaient immédiats ou décalés, ceux qui étaient spontanés ou calculés. Dans ce cadre général, les questions individuelles portaient sur les comportements en fonction d'une classification à priori des réactions aux problèmes. Nous avons utilisé quatre catégories: action directe ou comportement spontané; comportement palliatif qui sert à réduire tout trouble émotionnel; esquivé ou comportement d'évasion; et comportement axé sur le problème pour essayer de supprimer ou de résoudre celui-ci.

Outre les questions concernant les problèmes et la manière de les affronter, l'entretien portait sur plusieurs autres aspects du comportement et du style de vie. Nous avons essayé de couvrir la manière d'utiliser le temps. Les rapports avec d'autres personnes, et des comportements spécifiques qui font partie des caractéristiques générales du comportement d'affrontement d'un problème, par ex., le refuge dans les rêveries éveillées. Nous avons également mesuré l'appréciation générale du sujet à l'égard de sa vie.

La dernière série de questions de cette étape portait sur les liens possibles entre les infractions criminelles commises par le détenu et les problèmes qu'il vivait. Nous lui avons demandé s'il se rendait compte de l'existence de tels liens et d'un rapport quelconque entre le crime et ses problèmes émotionnels. Ces questions étaient destinées à fournir des preuves du rapport entre le comportement criminel et une capacité insuffisante à affronter les problèmes, du point de vue des sujets eux-mêmes.

La vie au pénitencier

La troisième partie de l'entretien était fort semblable à la seconde, à cette exception près que les questions étaient destinées à montrer comment le détenu réagissait aux conditions et aux problèmes au pénitencier, à la différence de l'extérieur. Dans toute la mesure du possible, les questions correspondaient exactement à celles de la seconde partie, de manière à faciliter les comparaisons entre les comportements et la capacité à affronter les problèmes au pénitencier et à l'extérieur.

Comme auparavant, nous avons mis l'accent sur les problèmes et la façon de les affronter. Étant donné que la vie au pénitencier est sensiblement plus prévisible et moins variée que la vie à l'extérieur, nous avons pu établir une liste plus précise des difficultés probables. La série des domaines traités en comportait certains qui avaient été utilisés par Toch (1977) pour classer les sources de tension en prison, ainsi que plusieurs autres. L'analyse des réactions de confrontation des difficultés a été entièrement analogue à celle de la partie précédente, consacrée à la vie en dehors du pénitencier.

La plupart des questions supplémentaires étaient également les mêmes que celles de la partie précédente. Nous avons cependant également posé quelques questions sur des situations propres au pénitencier, par ex., à propos du temps passé par le sujet dans sa cellule.

Entretiens de suivi. La structure du second entretien constituait essentiellement une répétition de la partie originale concernant le comportement au pénitencier, avec quelques modifications et rajustements mineurs destinés à tenir compte de circonstances légèrement différentes. Nous avons modifié le libellé de nombreuses questions de manière à ce qu'elles correspondent bien au comportement dans les circonstances actuelles plutôt qu'aux attentes concernant l'avenir, étant donné que les sujets avaient eu suffisamment de temps pour s'habituer au rythme de la vie carcérale. Par exemple, au cours du premier entretien, nous leur avons demandé quel emploi ils s'attendaient à avoir, alors que la seconde fois, nous voulions savoir quel était le travail qu'ils faisaient effectivement.

Il y avait également quelques questions nouvelles, choisies pour montrer les changements de la situation ou les événements importants qui s'étaient produits depuis le premier entretien. Nous avons, par exemple, interrogé les sujets sur les événements majeurs ou inhabituels qui s'étaient produits dans l'intervalle. Nous comptons sur cette question pour mesurer comment le détenu avait affronté une crise ou une urgence, à la différence d'un problème permanent. Nous leur avons également posé des questions précises sur les changements intervenus dans des domaines tels que l'état d'avancement de procédures d'appel lorsqu'ils en avaient.

L'établissement d'une liste de problèmes et l'analyse de la manière dont ils les confrontaient étaient presque identiques aux procédures utilisées lors de l'entretien précédent. Nous les avons cependant interrogés sur les changements à apporter à ces listes par rapport au premier entretien. Nous avons également ajouté l'ennui et le sentiment de solitude à la liste des réactions émotionnelles possibles originales. Ce changement et quelques autres modifications mineures nous avaient été suggérés par l'expérience acquise au cours du premier entretien.

Quelques modifications supplémentaires ont été apportées au troisième et dernier entretien. Nous avons ajouté des questions destinées à révéler

les attentes actuelles des sujets concernant le temps qu'il leur restait à passer en prison avant leur libération, essentiellement des répétitions des points contenus dans le premier entretien concernant les procédures d'appel et les chances d'obtenir une libération anticipée. Nous leur avons également posé une question sur les transferts d'un établissement à l'autre, afin de compléter les données souvent incomplètes de leurs dossiers.

Nous avons aussi légèrement modifié quelques questions, en particulier celle qui concernait ce qu'ils pensaient de l'avenir, que nous avons divisée en deux afin de les interroger d'abord sur ce qu'ils pensaient de leur avenir au pénitencier, et ensuite, après leur mise en liberté. Nous avons enfin étoffé les questions concernant les crises ou les événements inhabituels, et nous les avons interrogés sur la manière dont ils avaient réagi à ces crises de manière à établir un parallèle avec les analyses de leurs réactions aux autres situations. En dehors de ces changements mineurs, l'entretien final a été identique au second.

Mesures fournies par des questionnaires

Outre l'information recueillie au cours de l'entretien, nous avons également utilisé une série de questionnaires pour obtenir d'autres mesures. Ils ont été choisis de manière à nous renseigner sur les états émotionnels des sujets tels que l'anxiété ou la dépression, de mesurer les appréciations et les cognitions générales des détenus en ce qui concernait leur vie, de mesurer les attitudes, ou de fournir des données concernant des comportements déterminés tels que l'usage de drogues en dehors du pénitencier.

Le Tableau 2.1 fournit une liste de tous les questionnaires utilisés par nous, et l'Annexe B comporte un exemplaire de chaque. Les paragraphes qui suivent fournissent une brève description de chacun d'entre eux.

Mesures de l'état émotionnel. L'anxiété et la dépression sont des états qui ont fait l'objet du plus grand nombre de recherches en psychologie. On les considère comme les éléments essentiels de l'étude des réactions émotionnelles au stress, et de ce fait, les publications sur les

Tableau 2.1

Échéancier d'administration des mesures

Source des données	Occasion du test		
	1	2	3
Entretien Partie A (antécédents)	X		
Partie B (vie à l'extérieur)	X		
Partie C (vie au pénitencier)	X	X	X
Questionnaire			
Spielberger State Anxiety Inventory (Inventaire des états anxieux de Spielberger)	X	X	X
Beck Depression Inventory (Inventaire des étapes dépressifs de Beck)	X	X	X
Hopelessness Scale (Échelle du sentiment d'impuissance)	X	X	X
Mood Adjective Checklist (Liste de contrôle des adjectifs exprimant un état d'esprit)	X	X	x
Life events Scale (Échelle des événements marquants de la vie)	X		X
Locus of Control Scale (Échelle de la source de contrôle)	X	X	
Prison Control Scale		X	X
Estime de soi et auto-dénigrement	X		X
Échelle de désirabilité sociale de Marlowe-Crowne	X		X
Échelle des attitudes du détenu	X		X
Échelle des problèmes carcéraux		X	X
Inventaire de l'usage de drogues	X		
Données fournies par les dossiers			
Disciplinaires			
Jours de remise de peine perdus			X
Jours d'isolement disciplinaire			X
Jours de perte de privilèges			X
Changements d'emploi dans l'établissement			X
Transferts entre établissements			X
Médicales			
Démarches pour obtenir des soins ou demandes de soins			X
Descriptions et classifications des maux			X
Médications			X
Blessures			X

conséquences psychologiques dans l'incarcération font constamment référence à l'extrême fréquence de l'anxiété et de la dépression chez les détenus. Cependant, très peu de recherches ont été faites sur les changements qui se produisent dans le temps. Les mesures personnelles d'anxiété et de dépression que nous avons utilisées sont décrites ci-dessous. De plus, nous expliquons pourquoi nous avons eu recours à une évaluation distincte du "sentiment de désespoir". Finalement, nous décrivons une Mood Adjective Check List (Liste de contrôle des adjectifs indiquant un état d'esprit).

L'échelle de l'état d'anxiété (état-A) de l'inventaire d'anxiété State-Trait (STAI, Spielberger, Gorsuch, et Lushene, 1970) a été choisie pour évaluer les niveaux d'anxiété actuels. Cette échelle est fort brève (20 points) et très appréciée dans les publications spécialisées comme mesure de l'état d'anxiété (Smith & Lay, 1974). Outre les excellentes données sur la fiabilité et la validité dont il est rendu compte dans le manuel (Spielberger et al., 1970), on a présenté d'abondantes données sur la validité conceptuelle, ce qui démontre que l'échelle de l'état A est une mesure très sensible des réactions au stress (Kendall, Finch, Averbach, Hooke, & Mikulka, 1976; Kendall, 1978).

L'Inventaire des états dépressifs de Beck (IDB) a été choisi pour déterminer la gravité de la dépression parce qu'il est relativement court, abondamment utilisé par les spécialistes, et, chose particulièrement importante relativement bien validé. Il comprend 21 rubriques qui couvrent les secteurs affectifs, cognitifs, motivationnels et physiologiques de la symptomatologie dépressive. Beck (1967) a présenté des études de fiabilité et de validité faites avec près de 1 000 individus cliniquement déprimés. Dans deux études, la corrélation entre les résultats du IDB et la cote clinique de la gravité de l'état dépressif étaient de .65 et .67. Plus récemment, Blumberry, Oliver, et McClure (1978) ont signalé que la corrélation entre les résultats à l'IDB d'une population d'étudiants de collège et les cotes cliniques de dépression obtenues à la suite d'entretiens psychiatriques, était de .77. Le IDB a également montré qu'il était capable de faire plus efficacement la distinction entre la dépression et l'anxiété que diverses autres mesures des états dépressifs (Beck, 1967).

Le sentiment d'impuissance est une caractéristique fondamentale de la dépression qui, à notre avis, méritait une attention particulière. Un état dépressif pourrait être une réaction initiale et transitoire commune à l'incarcération. Par contre, le sentiment d'impuissance devrait être une caractéristique plus durable. Enfin, on a montré qu'il y avait une corrélation plus élevée entre les intentions de suicide et les attentes négatives et le pessimisme à l'égard de l'avenir qu'avec la dépression (Minkoff, Bergman et Beck, 1973). L'Échelle de Beck que nous avons utilisée est une brève liste de 20 questions auxquelles on doit répondre par vrai ou faux, qui, selon les comptes rendus, offre une fiabilité et une cohérence internes excellentes, une bonne corrélation avec les cotes cliniques du sentiment d'impuissance, et qui s'appuie sur des données de validité cohérentes (Beck, Weissman, Lester, & Trexler, 1974).

Comme mesure accessoire des états d'esprit et de leurs changements, nous avons décidé qu'une brève liste de contrôle employant des adjectifs fournirait également des renseignements intéressants. Nous avons donc employé la Multiple Affect Adjective Check List (Zuckerman & Lubin, 1965) et le Profile of Mood States (McNair, Lorr, & Droppleman, 1971) comme sources, et avons retenu 42 rubriques représentant huit états d'esprit qui sont à la fois significatifs sur le plan clinique et confirmés comme facteurs d'état d'esprit distinct dans les études spécialisées (Jacobson, Weiss, Steinbook, Brauzer, & Goldstein, 1978; Lebo & Nesselroade, 1978). Les huit échelles d'état d'esprit de notre liste de contrôle de l'état d'esprit faisant appel à des objectifs sont les suivantes: 1) dépression; 2) anxiété; 3) fatigue; 4) confusion; 5) colère; 6) sentiment de culpabilité; 7) attitude amicale; et 8) bien-être. Les cinq premières échelles sont représentées par six rubriques chacune, et les trois dernières, par quatre. Nous avons demandé aux sujets de cocher celles qui décrivaient leur sentiment dans plusieurs situations différentes: a) comment ils se sentaient en général, la semaine précédente; b) comment ils se sentaient habituellement lorsqu'ils étaient en liberté; et c) comment ils s'attendaient à être d'ici un an.

Enquêtes sur les événements stressants de la vie. L'accumulation des résultats des recherches effectuées ces dernières années montre qu'il n'y a pratiquement aucun doute qu'il existe un rapport significatif entre

l'occurrence d'événements majeurs dans la vie et les troubles émotionnels et physiques (Dahrenwend & Dahrenwend, 1974; Gunderson & Rahe, 1974; Moos, 1976). Aucune donnée n'étaye cependant le rapport possible entre les événements stressants de la vie et le comportement criminel. Pour expliquer les réactions à l'incarcération, nous avons pensé qu'il était important de tenir non seulement compte des différences de la capacité d'adaptation mais également des événements qui avaient marqué la vie d'un individu. A cette fin, nous avons adopté la Life Experiences Survey (Enquête sur les expériences de la vie) (LES, Sarason, Johnson, & Siegal, 1978) qui a été récemment améliorée de manière à la rendre à la fois plus spécifique et d'une portée plus générale que la Social Readjustment Rating Scale (Échelle de cotation de la réadaptation sociale) largement utilisée (Holmes & Rahe, 1967). Chaque rubrique correspond à un changement fréquemment éprouvé dans leur vie par les personnes appartenant à la population générale. Nous avons demandé aux répondants d'indiquer les événements qui avaient marqué leur vie au cours des six mois qui avaient précédé l'(les) infraction(s) qui leur avai(en)t valu leur détention actuelle et de coter l'intensité du stress éprouvé dans chaque cas.

Nous avons adapté la LES à nos besoins, ce qui nous a amenés à modifier le libellé d'un certain nombre d'articles afin d'en préciser le sens (par ex., nous avons remplacé "forclusion d'une hypothèque ou d'un prêt" par "hypothèque ou prêt que vous ne pouviez pas payer"). Nous avons éliminé une rubrique à cause de la rareté escomptée des occurrences ("départ à la retraite") et une autre ("changement de résidence") parce qu'elles faisaient double emploi avec la rubrique ("changement important des conditions de vie"). Finalement, nous avons ajouté un certain nombre de rubriques parce qu'elles convenaient particulièrement bien à une population de détenus, par ex., "être recherché par la police". Ces rubriques supplémentaires apparaissent à la fin de la formule.

Nous avons conçu une nouvelle formule de LES, destinée à être utilisée à la fin de la période de recherche, lors du dernier entretien. Ce questionnaire, que nous avons baptisé échelle des événements de la vie carcérale, était constitué par une liste d'événements susceptibles de se produire au cours d'un séjour au pénitencier. Par exemple, nous avons demandé aux sujets s'ils avaient demandé et obtenu des privilèges tels que

des absences temporaires sans escorte ou la mise en liberté conditionnelle. Les instructions étaient les mêmes que pour l'échelle précédente.

Source de contrôle. Les recherches très poussées qui accompagnent le concept de source de contrôle interne-externe (I-E) de Rotter (1966) révèlent des différences très fréquentes dans les manières dont les gens attribuent des causes aux événements. On a constaté que les attentes généralisées en ce qui concernait le contrôle interne ou externe permettaient de prédire le comportement dans de nombreuses situations expérimentales et d'établir une corrélation avec diverses variables importante de la vie réelle. Plusieurs études ont été axées sur le rapport entre la source de contrôle et la capacité à affronter une situation (par ex., Anderson, 1977). De plus, on peut s'attendre à ce qu'une des réactions fondamentales des détenus à l'incarcération soit le sentiment d'une perte de contrôle (McKay, Jayewardens & Reddie, 1977).

Nous avons utilisé deux échelles pour mesurer les différences du sentiment de contrôle chez les détenus qui pouvaient être liées à la capacité d'affronter une situation. La première était une version raffinée de l'échelle originale I-E de Rotter (1966) utilisant l'analyse factorielle (Collins, 1974). Outre que cette méthode permet d'obtenir un score I-E d'ensemble, on peut également coter quatre sous-échelles ou composantes de I-E dérivées factoriellement, à savoir, la conviction que le monde est dur, que le monde est injuste, que le monde est imprévisible et que le monde est politiquement passif.

Nous avons établi la seconde échelle de manière à ce qu'elle soit spécifique à l'expérience de l'incarcération. L'échelle de contrôle carcéral est composée de 40 rubriques destinées à couvrir les divers domaines de la vie au pénitencier, (par ex., obtenir le changement d'emploi que vous souhaitez; déterminer si les autres détenus ont de l'amitié pour vous et vous respectent). Nous avons demandé aux répondants d'indiquer le degré de contrôle qu'ils avaient l'impression d'exercer sur chaque type d'événement. Les cotes de l'échelle ont été établies en fonction du contrôle total perçu. Porporino avait effectué un essai préliminaire en 1983 et la fiabilité de la cohérence interne de l'échelle s'était avérée être de .91, ce qui est élevé. Ce test a également fait ressortir des différences importantes entre les détenus qui avaient été désignés par le

personnel de gestion comme capables, ou au contraire, peu capables, de s'adapter. Nous nous attendions donc à ce que cette échelle soit utile, lorsqu'elle était employée de manière prédictive.

Autres mesures. Outre les mesures que nous venons de décrire, nous avons administré plusieurs autres échelles.

La première échelle de cette catégorie était une mesure de l'estime de soi, variable habituellement considérée comme fort importante en tant que déterminant de l'état émotionnel général et un des principaux médiateurs cognitifs du comportement. Bien que les effets de la détention sur l'estime de soi aient fait l'objet d'études théoriques et empiriques nombreuses (Bennett, 1974; Gendreau, Grant & Leipziger, 1979; Hepburn & Stratton, 1977; Reckless & Dinitz, 1970), nous nous attendions à ce que beaucoup de ces irrégularités soient une fonction d'une interaction avec le comportement d'adaptation. Si un détenu n'est pas capable de s'adapter à certaines des conditions de sa détention, son estime de soi doit décroître, alors que s'il sait s'adapter, elle devrait demeurer inchangée ou même augmenter. Ce rapport n'avait encore jamais été étudié. Pour mesurer l'estime de soi, nous avons utilisé une brève échelle de 20 rubriques dont 10 étaient empruntées au self-esteem Inventory de Coopersmith (1967), fréquemment utilisé, et les 10 autres de l'échelle d'auto-dépréciation du Basic Personality Inventory (Inventaire de la personnalité de base) (Jackson, 1974).

Une autre mesure avait pour objet de déterminer les biais possibles du processus de mesure. Un des principaux problèmes posés par toutes les échelles des autorapports tient au fait que les répondants peuvent se sentir sur la défensive et essayer de se présenter sous un jour beaucoup trop favorable. C'est ce que l'on appelle d'habitude en psychométrie une réponse biaisée par souci de désirabilité sociale. Lorsqu'on utilise ce genre d'échelle, il faut essayer de détecter le biais des réponses de ceux qui "font semblant d'être bons", ce qui pourrait gravement compromettre la validité des scores; cela semble particulièrement important dans le cas d'une population de détenus. L'échelle de désirabilité sociale de Marlowe-Crowne (Crowne & Marlowe, 1960) a beaucoup été utilisée pour cela dans les publications spécialisées. Celle dont nous nous sommes servis

dans notre recherche était une version raccourcie de 20 rubriques dont la corrélation avec l'échelle complète est supérieure à .90 (Strahan & Gerbasi, 1972).

Les attitudes criminelles et les systèmes de convictions ont constamment été utilisés dans la théorie criminologique et les recherches sur les antécédents du comportement criminel. On a également établi des liens entre les styles d'adaptation au pénitencier et les attitudes criminelles (Irwin, 1970; Thomas, 1977). Dans cette étude, nous avons utilisé plusieurs mesures pour déterminer les différences entre ces attitudes. Les échelles étaient fondées sur les travaux initiaux de Mylonas et Reckless (1963) et ont été adaptées de manière à pouvoir être utilisées par la Direction de la planification et de la recherche du ministère des Services correctionnels de l'Ontario (Gendreau & Gibson, 1970). Au cours de la dernière décennie, elles ont été administrées à un nombre élevé d'infracteurs détenus dans des établissements fédéraux et provinciaux au Canada. On dispose de données abondantes qui sont convergentes et valables sur le plan prédictif (Andrews & Wormith, 1983). De plus, on a montré que ces échelles étaient fort utiles pour mesurer les effets de divers programmes de traitement correctionnel (Wormith, 1980). Les mesures comprennent des sous-échelles qui permettent de déterminer les attitudes à l'égard du système de justice criminelle (25 rubriques), l'identification avec les criminels autres (6 rubriques), la tolérance à l'égard des infractions à la loi (10 rubriques), et le sentiment d'avoir de faibles possibilités d'avenir (8 rubriques).

Pour mesurer les évaluations primaires des problèmes au pénitencier, nous avons également inclus un inventaire de 40 rubriques concernant les préoccupations communes exprimées par les détenus (échelle des problèmes carcéraux). Nous avons emprunté ces rubriques à des sources diverses, notamment celles mentionnées dans Toch (1975), Cohen et Taylor (1972), et en particulier, Toch, (1977). Nous en avons au moins choisi deux pour représenter chacune des dimensions dont la liste figure dans cette dernière source. De plus, nous avons inclus un certain nombre de préoccupations qui s'étaient manifestées au cours des entretiens cliniques ou des travaux préliminaires. Comme dans le cas de l'échelle de contrôle carcéral, les

tests antérieurs (Porporino, 1983) avaient montré que l'échelle des problèmes carcéraux avait une cohérence interne élevée (.93) et qu'elle permettait de faire des distinctions entre les détenus qui s'adaptaient bien ou mal à la situation, selon le personnel.

La dernière échelle utilisée était un inventaire de l'usage des drogues, en particulier avant la détention. La plupart des professionnels qui s'occupent des détenus ont l'impression qu'un nombre important de crimes sont commis sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Comme l'usage de la drogue est un comportement d'adaptation très courant, il était important pour nous de recueillir des renseignements sur son occurrence et ses rapports avec d'autres manifestations de ce comportement. L'échelle que nous avons utilisée était inspirée des travaux de Lightfoot-Barbaree et Barbaree (1979), mais avec d'importantes modifications. Outre la mesure de l'usage de drogues diverses, cette échelle comprend des questions portant sur les rapports possibles entre l'usage des stupéfiants par un détenu et les infractions criminelles commises par lui.

Mesures faites d'après les dossiers

La dernière catégorie de données a été rassemblée grâce aux renseignements contenus dans les dossiers de l'établissement et les dossiers médicaux des détenus. Il s'agissait surtout d'indices concernant la faculté d'adaptation de l'individu à l'environnement carcéral, mais il y avait également un certain nombre d'éléments plus fondamentaux. Dans certains cas, ces données ne faisaient que répéter les mesures des autorapports, mais nous en avons pris note afin de corroborer ces dernières.

Les mesures d'adaptation faites d'après les dossiers étaient des données relativement simples qu'il nous a été facile de trouver. Elles figurent au Tableau 2.1. Il y a lieu de noter que nous avions l'intention d'utiliser des types supplémentaires de données, par exemple, les états de présence au travail au pénitencier, mais nous nous sommes rapidement rendus compte que ces documents étaient très incomplets, et manifestement inutilisables comme mesures du résultat. Il n'y avait que les infractions

contre la discipline que l'on pouvait être sûr de trouver dans les dossiers de l'établissement, quant aux dossiers médicaux, ils semblaient en général complets, bien que parfois difficiles à lire.

Les renseignements sur les antécédents empruntés à ces dossiers comportaient des mesures des antécédents socio-économiques et familiaux, des extraits du casier judiciaire et le relevé des incarcérations antérieures, etc. Une description plus détaillée figure à la section qui énonce toutes les mesures utilisées au cours de l'étude (dans l'annexe). Malgré la fréquence des lacunes ou des renseignements incomplets, nous les avons notés dans toute la mesure du possible. Comme nous le décrivons ci-dessous, nous n'avons consulté les dossiers qu'après que chaque sujet ait été soumis à un entretien final.

Sélection et test des sujets

Nous avons choisi les sujets potentiels dans les listes de détenus nouvellement arrivés, qui sont tenues par les services régionaux (Ontario) de Service correctionnel Canada. Nous voulions que l'entretien initial ait lieu aussi tôt que possible après le début de la peine, et nous avons donc éliminé ceux qui avaient été condamnés plus d'un mois avant leur transfert au pénitencier. A cette seule exception près, nous avons inclus tous les détenus récemment condamnés à des peines d'au moins deux ans, peine minimum habituelle pour un pénitencier fédéral. Ce critère excluait les détenus qui revenaient purger la fin de leur peine après révocation de leur mise en liberté conditionnelle, sans que celle-ci ait entraîné une nouvelle condamnation.

Le choix des sujets possibles a été fait de manière aléatoire, à ces réserves près: afin de déterminer l'effet de la durée de la peine, nous avons divisé l'échantillon d'infracteurs en trois sous-groupes: peines de courte durée (moins de cinq ans), de durée moyenne (cinq à dix ans) et de longue durée (dix ans à perpétuité). Nous tenions à ce que le nombre des sujets soit à peu près le même dans chacun de ces sous-groupes. Cependant, comme les trois types de détenus n'étaient pas également représentés dans la population carcérale, nous avons été contraints de choisir séparément les détenus de chaque sous-groupe. L'échantillon était donc aléatoire mais

contre la discipline que l'on pouvait être sûr de trouver dans les dossiers de l'établissement, quant aux dossiers médicaux, ils semblaient en général complets, bien que parfois difficiles à lire.

Les renseignements sur les antécédents empruntés à ces dossiers comportaient des mesures des antécédents socio-économiques et familiaux, des extraits du casier judiciaire et le relevé des incarcérations antérieures, etc. Une description plus détaillée figure à la section qui énonce toutes les mesures utilisées au cours de l'étude (dans l'annexe). Malgré la fréquence des lacunes ou des renseignements incomplets, nous les avons notés dans toute la mesure du possible. Comme nous le décrivons ci-dessous, nous n'avons consulté les dossiers qu'après que chaque sujet ait été soumis à un entretien final.

Sélection et test des sujets

Nous avons choisi les sujets potentiels dans les listes de détenus nouvellement arrivés, qui sont tenues par les services régionaux (Ontario) de Service correctionnel Canada. Nous voulions que l'entretien initial ait lieu aussi tôt que possible après le début de la peine, et nous avons donc éliminé ceux qui avaient été condamnés plus d'un mois avant leur transfert au pénitencier. A cette seule exception près, nous avons inclus tous les détenus récemment condamnés à des peines d'au moins deux ans, peine minimum habituelle pour un pénitencier fédéral. Ce critère excluait les détenus qui revenaient purger la fin de leur peine après révocation de leur mise en liberté conditionnelle, sans que celle-ci ait entraîné une nouvelle condamnation.

Le choix des sujets possibles a été fait de manière aléatoire, à ces réserves près: afin de déterminer l'effet de la durée de la peine, nous avons divisé l'échantillon d'infracteurs en trois sous-groupes: peines de courte durée (moins de cinq ans), de durée moyenne (cinq à dix ans) et de longue durée (dix ans à perpétuité). Nous tenions à ce que le nombre des sujets soit à peu près le même dans chacun de ces sous-groupes. Cependant, comme les trois types de détenus n'étaient pas également représentés dans la population carcérale, nous avons été contraints de choisir séparément les détenus de chaque sous-groupe. L'échantillon était donc aléatoire mais

distinct pour chaque groupe. Comme il y avait beaucoup moins de détenus qui appartenaient à la catégorie des peines de longue durée qu'aux deux autres, nous avons choisi pour la première presque tous les détenus arrivés au cours de la période d'échantillonnage.

La sélection des sujets a commencé en octobre 1980 et s'est poursuivie jusqu'en avril 1982. Habituellement, nous constituions des échantillons de sujets potentiels toutes les trois semaines. À chaque séance d'échantillonnage, nous avons choisi autant de sujets qu'il était possible de soumettre aux entretiens initiaux au cours de la période qui suivait.

Au début de notre étude, le système qui fonctionnait était celui d'un Centre de réception régional (CRR): tous les détenus y étaient d'abord transférés avant de l'être dans l'établissement où ils purgeraient au moins la première partie de leur peine. À l'époque, ils passaient en moyenne 22 jours au CRR. Nous nous sommes efforcés de les rencontrer deux à trois semaines après leur transfert du centre, soit cinq à six semaines après leur entrée dans le système pénitentiaire.

Alors que nous étions environ à mi-chemin de notre opération de recrutement, le système de CRR a été supprimé, et par la suite, les détenus ont été directement envoyés aux établissements qui leur étaient assignés. Afin de pouvoir continuer à faire des comparaisons valables, nous avons maintenu constant le délai qui s'écoulait avant l'entrevue, si bien que nous avons rencontré les détenus quelque cinq semaines après leur arrivée dans leurs établissements respectifs.

Nous avons inclus dans notre étude tous les pénitenciers fédéraux pour hommes de la région de l'Ontario. Cependant, comme dans la pratique, aucun détenu n'avait été affecté au départ à des établissements à sécurité minimale, les entretiens originaux ont eu lieu à Millhaven ou Kingston, (deux établissements à sécurité maximale) ou à Collins Bay, Joyceville ou Warkworth (trois pénitenciers à sécurité moyenne).

Une fois retenu le nom d'un sujet potentiel, on le communiquait à une personne-contact dans l'établissement approprié afin que celle-ci détermine si l'infraction présentait les caractéristiques requises pour notre étude. Ces personnes-contacts étaient habituellement des psychologues de l'établissement. Nous leur avons demandé d'éliminer de nos listes les individus qui seraient incapables de participer à un entretien

ou à des tests parce qu'ils étaient analphabètes, incapables de communiquer en anglais, ou qu'ils étaient des retardés mentaux, ou encore souffraient d'une psychose active. Nous avons demandé au personnel de sécurité de chaque établissement d'identifier ce qui pourrait constituer une menace pour la sécurité d'un interrogateur. Ce processus a permis d'éliminer 17 détenus de la liste de 184 sujets potentiels présentés (voir Tableau 2.2). Cinq ont été éliminés à cause de problèmes linguistiques, un parce qu'il était analphabète, cinq ont été jugés psychotiques ou trop agités pour le moment, deux mentalement déficients (dont un qui souffrait d'une blessure récente à la tête) et quatre, jugés dangereux.

Les sujets restants ont passé une brève entrevue destinée à obtenir leur consentement, et animée par l'enquêteur principal. D'entrée, le chercheur présentait au détenu un résumé écrit des objectifs et des procédures de l'étude et répondait à ses questions. Il le rassurait immédiatement en lui précisant que ses réponses seraient traitées de manière totalement confidentielle et qu'il avait la possibilité de se retirer de l'étude à n'importe quel moment. Il lui demandait alors s'il était d'accord pour participer. S'il l'était, il lui demandait de signer un formulaire de consentement, pour montrer qu'il était prêt à subir jusqu'au bout l'entretien et les séances de tests et à autoriser les chercheurs à étudier son dossier d'établissement et son dossier médical. (Des copies des formulaires d'information et de consentement figurent à l'annexe C.) Comme le montre le Tableau 2.2, 15 détenus ont refusé de participer à l'entretien destiné à obtenir leur consentement, et quatre autres ont refusé de poursuivre avant la fin du premier entretien et de la première séance de tests.

Pour diverses raisons, il ne nous a pas été possible de faire passer l'entretien initial ou les entretiens et les tests proprement dits à un troisième groupe de sujets potentiels. Les raisons de leur non-disponibilité étaient tout à fait personnelles et n'avaient rien à voir avec l'étude (par ex., certains avaient été temporairement transférés en vue d'un jugement, d'autres s'étaient blessés accidentellement, d'autres encore s'étaient échappés, etc.). Nous aurions pu prendre plus tard

contact avec la majorité d'entre eux, mais nous avons décidé de les rayer de la liste lorsqu'il n'était pas possible de les interroger dans les limites de temps que nous nous étions fixées pour l'ensemble de l'étude. Nous avons ainsi perdu 15 détenus.

Une fois qu'un sujet avait donné son consentement, nous examinions rapidement son dossier afin de relever les domaines où des difficultés étaient possibles et pour recueillir un minimum de renseignements sur ses antécédents. Le premier entretien était ensuite fixé pour une date aussi proche que possible, habituellement dans les 10 jours qui suivaient l'obtention du consentement du sujet. C'est une femme qui avait une longue expérience des techniques d'entrevue, et qui avait notamment déjà travaillé avec des détenus, qui a animé la plupart des entretiens. L'enquêteur principal s'est chargé du reste.

Les entretiens ont eu lieu dans des bureaux ou des salles réservées aux entretiens de chaque établissement. Ils étaient assez longs et duraient habituellement de deux heures à deux heures et demi; en général, il suffisait d'une seule séance pour les mener à bien, mais il en a parfois fallu une seconde. Bien que l'interrogateur ait toujours utilisé le même protocole d'entretien extrêmement structuré, il s'est en général efforcé de créer une atmosphère propice à une conversation détendue et a permis aux détenus de digresser ou d'aborder les diverses questions dans un ordre différent de celui du questionnaire. Nous avons constaté que cette méthode favorisait une très grande franchise et les rapports détendus que nous souhaitions. Le caractère assez personnel d'un grand nombre de questions, et peut-être, la durée même de l'entretien leur ont souvent donné un caractère particulier d'intensité et aussi d'intimité. Cela a été particulièrement vrai des entretiens de suivi, qui commençaient alors qu'il existait déjà des rapports bien établis entre l'interrogateur et le sujet. D'une façon générale, nous avons le sentiment d'avoir établi d'excellents rapports de travail avec la plupart de nos sujets.

Après l'entretien, nous avons revu les détenus afin de leur faire remplir les questionnaires écrits. Lorsque cela était possible, nous avons administré ce test à des groupes de deux à cinq détenus, mais avant de le faire nous les avons tous consultés et nous leur avons offert la possibilité d'un test individuel. Très peu d'entre eux ont choisi cette

Tableau 2.2

Disposition des sujets potentiels

	Durée de la peine			Total
	Courte	Moyenne	Longue	
Echantillon original	58	66	60	184
Pertes:				
Éliminées (voir texte)	5	8	4	17
Ont refusé de participer	5	4	10	19
Non disponibles	(3)	(7)	(5)	(15)
Inclus dans l'étude	45	47	41	133

solution. D'autre part, les tests de groupe n'étaient pas possibles pour les établissements à sécurité maximale. Il fallait environ une heure pour remplir la série de questionnaires. Pendant que les sujets le faisaient, l'interrogateur demeurait dans la salle et répondait aux questions éventuelles, mais dans l'ensemble, les détenus ont répondu d'eux-mêmes aux questionnaires.

Cent trente-trois sujets ont mené à bien le premier entretien et rempli les questionnaires. Comme le montre le Tableau 2.2, 45 purgeaient une peine de courte durée, 47 une peine de durée moyenne, et 41 une peine de longue durée.

Si l'on laisse de côté les détenus qui n'étaient pas disponibles pour l'étude, la réserve de sujets potentiels était composée de 169 individus. Les 133 qui ont participé représentent donc 78.7 % de ce total. Ceux qui ont refusé, 11.2 %, et les 10.1 % restants ont été éliminés comme nous l'avons indiqué plus haut.

Entretiens de suivi et tests

Nous avons administré la seconde série d'entretiens et de questionnaires trois mois et demi environ après l'entretien initial. Nous avons suivi les mêmes procédures, la principale différence étant que l'entretien et le questionnaire étaient un peu plus courts, ce qui permettait habituellement de les administrer en une seule séance. Nous avons donc eu rarement recours à des tests de groupe pour le second questionnaire.

Avant la date prévue de chaque entretien de suivi, nous avons consulté les dossiers régionaux afin de nous assurer de la situation actuelle du sujet dans l'établissement, et nous avons demandé à la personne-contact appropriée d'obtenir les autorisations nécessaires. Ceci avait pour objet de déterminer s'il y avait eu des problèmes depuis le premier entretien. Heureusement, il n'a été nécessaire d'éliminer aucun de nos sujets à la suite de ces procédures de contrôle de suivi. Nous avons cependant été parfois contraints de retarder un entretien ou un test de quelques semaines en attendant, par exemple, que le sujet soit libéré après une période d'isolement disciplinaire auquel il avait été condamné.

Au fur et à mesure que le temps passait, il est en général devenu plus difficile d'organiser un calendrier du fait que le premier et le second entretiens avaient lieu simultanément. D'autre part, certains sujets avaient été transférés dans des établissements à sécurité moins élevée, et nous avons été obligé de coordonner les entretiens dans un plus grand nombre d'endroits. De ce fait, l'écart entre le premier et le second entretiens a varié de 13 à 22 semaines, et a été, en moyenne, de 16 semaines.

Au cours de cette période, la participation à l'étude est demeurée excellente et nous n'avons perdu que trois détenus sur les 133 que nous avions au départ. L'un d'entre eux a déclaré ne pas vouloir poursuivre l'expérience, le second a bénéficié très tôt d'une libération conditionnelle de jour et le troisième a été transféré dans une région différente. Nous avons décidé de ne pas utiliser les données concernant ces trois individus dans la plupart des analyses statistiques. Nous les avons cependant conservées dans les sommaires descriptifs des résultats de l'entretien 1. Au total, 130 détenus ont passé le second entretien et le second test.

Nous avons administré la troisième et dernière série d'entretiens et de tests environ un an après la seconde.

Nous savions qu'un certain nombre de sujets, en particulier ceux qui faisaient partie du groupe des détenus purgeant une peine de courte durée, étaient admissibles à une libération conditionnelle de jour ou totale avant la fin de l'étude. Nous avons donc tenté d'interroger ceux dont la libération anticipée avait été prévue avant qu'une année ne s'écoule. Nous avons communiqué les listes de sujets au bureau de la Commission nationale des libérations conditionnelles à Kingston, et lui avons demandé de nous avertir lorsque la libération conditionnelle de l'un d'entre eux était approuvée. Nous avons également écrit à chacun de nos sujets en leur demandant de nous faire savoir s'ils étaient sur le point d'être mis en liberté ou transférés dans une région différente. Cet envoi contenait une circulaire et une enveloppe de réponse affranchie. Ces procédures ne se sont cependant pas avérées très efficaces. Au total, nous n'avons pu nous entretenir suffisamment tôt qu'avec neuf détenus (de 8 à 11 mois après le second entretien). Dans la plupart des cas nous sommes arrivés trop tard - lorsque nous avons appris qu'un détenu avait obtenu sa libération conditionnelle, il avait déjà quitté l'établissement.

Comme le montre le Tableau 2.3, 24 de nos sujets n'ont pas pu participer à l'entretien 3 parce qu'ils avaient été mis en liberté conditionnelle plus tôt que prévu. Nous en avons également perdu un certain nombre d'autres pour diverses autres raisons qui apparaissent au tableau. Sur les 133 sujets qui ont participé à l'entretien 1, 96 seulement ont participé au troisième. Le temps écoulé entre le deuxième et le troisième entretiens a été de 34 à 58 semaines, avec une moyenne de 52 semaines.

Sur le plan des procédures, le dernier entretien et la dernière séance de tests ont été identiques aux deux premiers. Cette fois encore la séance a été plus longue et a souvent demandé deux périodes d'une demi-journée. Le test final a toujours été administré de façon individuelle, car, à ce point, il était rare que nous ayons plusieurs sujets dans un même établissement, à la même période de test.

Le Tableau 2.3 illustre également la décomposition des pertes de sujets en fonction de la durée de la peine, après l'entretien 1. Comme on peut le voir, ce sont surtout les membres du sous-groupe des peines de courte durée de notre échantillon que nous avons perdus. Sur les 45 qui en faisaient partie au départ, 18 seulement (40 %) ont participé au troisième entretien. Il ne faut cependant pas oublier que la majorité de ces détenus ont bénéficié d'une libération conditionnelle, sous une forme ou sous une autre peu de temps après le second entretien - dans les six mois qui suivirent - et que l'on peut donc considérer que la seconde série d'entretiens et de tests peut être considérée comme une mesure de leur comportement au moment où ils étaient proches de la fin de leur détention.

Recueil des données contenues dans les dossiers

Une fois que tous les entretiens et tests étaient terminés pour un sujet, nous avons recueilli les données contenues dans les dossiers. C'est alors que nous avons étudié le dossier de l'établissement et le dossier médical, en utilisant la date du dernier entretien comme limite des données à inclure. Nous avons rassemblé les données contenues dans ces dossiers, que les détenus aient pu, ou non, participer au troisième entretien: lorsqu'ils n'étaient pas disponibles, nous avons examiné tout ce qui, dans

Tableau 2.3

Pertes de sujets aux entretiens de suivi

Raisons des pertes:	Entretien 2	Entretien 3
Ont refusé/n'ont pas pu participer	1	3
Absents-au tribunal/Liberté illégale		4
Ont quitté la région	1	2
Libération conditionnelle de jour	1	19
Libération conditionnelle totale		3
Libération conditionnelle obligatoire		2
Élargissement		1
Total restant:	130	96

Durée de la peine:	Courte	Moyenne	Longue	Total
Total de l'échantillon à E1	45	47	41	133
Pertes à E2	3			3
Pertes à E3	24	8	2	34
Total de l'échantillon à E3	18	39	39	96

ces dossiers concernait les 12 mois ayant suivi le deuxième entretien. Nous avons réussi à obtenir la plupart des dossiers. Quelques-uns, cependant, n'étaient pas disponibles, la plupart du temps à cause de transferts à d'autres régions. Sur les 130 sujets qui avaient passé le second entretien, il n'y a que deux dossiers d'établissement et cinq dossiers médicaux que nous n'avons pas pu obtenir.

Dans le cas des détenus qui avaient quitté le système pénitentiaire avant le troisième entretien, nous avons retenu les données incorporées à leurs dossiers jusqu'au moment de leur libération. Nous n'avons fait d'exception à cela que dans le cas des détenus qui avaient été libérés mais qui avaient été réincarcérés lorsque leur libération conditionnelle avait été révoquée moins d'un an après. Dans de tels cas, les données extraites des dossiers portaient sur la période allant jusqu'à la date où le troisième entretien aurait eu lieu. Comme nous l'expliquons plus loin dans la description des mesures, nous avons corrigé les mesures faites à partir des dossiers pour tenir compte de toute absence prolongée du pénitencier.

Pour enregistrer l'information contenue dans les dossiers, nous avons utilisé des formules de collecte de données, avec des catégories précodées. Cependant, nous avons également enregistré un grand nombre de détails, ce qui nous a permis par la suite de recoder les données ou de nous assurer de la cohérence de certains points. Nous savions combien des renseignements extraits de dossiers peuvent manquer de cohérence et de fiabilité, et nous nous sommes efforcés d'enregistrer les données de manière aussi exacte que possible.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous avons parfois relevé des écarts entre les rapports remplis par les détenus sur eux-mêmes et les renseignements sur leurs antécédents contenus dans les dossiers. Dans de tels cas, nous avons en général décidé de considérer que c'était le rapport personnel qui était le plus fiable, étant donné que l'essentiel de l'information contenue dans les dossiers était également fondé sur des autorapports, qui avaient probablement été faits dans des circonstances qui se prêtaient moins à la franchise.

Mesures et cotes

Les réponses aux questions posées pendant les entretiens ont été directement inscrites sur la formule d'entretien. Nous les avons ensuite entrées dans un ordinateur PDP-11/23 et les avons enregistrées sur disquette grâce à un programme d'entrée expressément établi pour cela. Le programme présente à l'opérateur le texte des questions de l'entretien, une par une; lorsqu'on entre la question, il s'assure qu'elle ne sort pas du cadre des réponses valides à cette question. Nous espérons que grâce à ce programme, il serait possible de minimiser les problèmes inhérents au traitement d'un si grand nombre de variables différentes. (Ce programme peut être utilisé à d'autres fins, avec l'accord du ministre du Solliciteur général et de l'enquêteur principal. Il est écrit en Pascal, et devrait pouvoir être utilisé sur d'autres ordinateurs d'une vitesse équivalente à celle du PDP-11.)

Les questions ont été établies de manière à ce que la majorité d'entre elles permettent de fournir des réponses numériques, qui ont été entrées sur l'ordinateur sans changement. Dans certains cas, il a fallu qu'un adjoint classe les réponses par catégorie avant de les entrer; il soumettait les cas discutables à l'enquêteur principal afin que celui-ci décide de leur catégorie. La notation des questionnaires a été faite à la main, et les résultats ont été inclus dans les données entrées sur l'ordinateur.

Nous avons créé des fichiers informatiques distincts pour chaque sujet et pour chaque entretien. L'adjoint de recherche principal a commencé par coter les données extraites des dossiers d'établissement et les a ensuite entrées dans un fichier informatique distinct. Les fichiers concernant chaque sujet ont ensuite été transférés sur les deux gros IBM 4341 de l'université Queen's. Toutes les données ont été compilées et entrées dans un système informatique destiné à être utilisé avec le SPSS (Ensemble statistique pour les sciences sociales (Hull et Nie, 1981).

Cotes de la capacité d'adaptation

L'information obtenue sur les réactions d'adaptation était aussi complète que possible, mais n'était pas divisée en catégories au départ. Il a donc fallu que nous le fassions et que nous l'évaluions. Pour cela, nous avons utilisé une série d'échelles et d'instruments de notation conçus à cette fin. Comme c'est sur les scores obtenus que sont fondés les résultats de cette étude, nous décrivons les procédures de notation. Les cotes les plus importantes sont probablement celles de l'efficacité des réactions d'adaptation. Si, dans une situation stressante, une personne réagit de manière à réduire la tension, il faut déterminer la qualité des réactions en fonction de l'amélioration plus ou moins grande de la situation obtenue grâce à elles. Nous avons donc échafaudé deux échelles pour mesurer les divers aspects de l'efficacité. La première, celle des avantages comporte cinq catégories de cotation des effets bénéfiques qui découleront probablement d'une série de réactions. La seconde échelle (coûts ou risques) permet de coter les effets négatifs ou l'exacerbation de la situation qui risque de se produire, en utilisant une des quatre catégories. L'annexe D fournit des descriptions détaillées des échelles de cotation.

Sur chacune de ces échelles, des cotes ont été assignées à chaque situation à problème pour laquelle on a noté des réactions d'adaptation. Dans la plupart des cas, nous avons utilisé la moyenne sur l'ensemble des problèmes analysés à chaque entretien. Nous avons également trouvé qu'il était utile de combiner ces deux échelles afin de mesurer à la fois les bénéfices et les coûts des réactions. Nous avons ainsi multiplié les deux chiffres pour obtenir une cote d'ensemble (efficacité) et avons utilisé le produit moyen dans de nombreuses analyses. L'échelle d'efficacité d'ensemble va de 1 à 20, bien que, dans la pratique, les résultats se soient situés entre 4 et 18.

Nous avons utilisé les échelles ci-dessus pour coter les réactions d'un individu à certaines situations. Dans les deux cas, nous avons donné une seule cote à la série entière de ses comportements en réaction à un seul problème. Dans le but de fournir des renseignements sur l'efficacité plus ou moins grande des réactions des sujets en fonction des exigences de

problèmes différents, nous avons inclus une autre échelle à cinq catégories (variété). Cette échelle fournit une mesure unique de toutes les réactions d'un individu à un ensemble de situations. Encore une fois, le lecteur trouvera une copie des catégories de cotation à l'annexe.

Le dernier type de mesure d'adaptation a permis de classer les réactions en diverses catégories ou modes. A l'aide de nos données préliminaires, nous avons établi une série de 11 classes de réactions fonctionnelles différentes. La série toute entière de réactions pour chaque sujet, à chaque entretien, a été cotée en fonction de l'existence ou de l'absence de réactions dans chaque mode. A partir de ces données, nous avons calculé le nombre total de catégories utilisées (total des modes), et nous avons utilisé un index des modes qui permettait de pondérer les catégories en fonction des hypothèses adoptées concernant leur utilité relative pour faire face aux problèmes. L'annexe D présente des descriptions de la liste de catégories, ainsi que la dérivation de l'index des modes.

Liste des variables

Un grand nombre de variables ont été créées à cause du caractère très complet de la procédure d'entretien et de test. Certaines d'entre elles se sont avérées difficiles à utiliser, soit parce qu'elles ont suscité trop peu de réponses ou parce que dans la pratique il était impossible de les interpréter clairement. Cependant, le reste des variables représentait près de 1 000 rubriques distinctes, et il a donc été nécessaire de les combiner et de les organiser de manière à créer un nombre de variables utilisables pour des analyses statistiques.

Nous avons ainsi établi une liste de variables que nous avons utilisée dans la plupart des analyses et qui apparaît au Tableau 2.4. Comme on peut le voir, essentiellement pour des raisons théoriques, nous avons groupé les rubriques en une série de quatre types: antécédents, processus d'adaptation, appréciations, et résultats. La série des antécédents comprend des renseignements sur les facteurs socio-économiques et personnels dans le passé des sujets; le processus d'adaptation désigne les mesures des comportements d'adaptation, tant actuels que dans le passé,

et englobent les comportements particuliers utiles pour faire face aux problèmes; la section des appréciations comprend les mesures des évaluations cognitives et des attentes générales et spécifiques; finalement, les résultats sont les mesures du degré d'adaptation et du stress au pénitencier.

Les titres sont suffisants pour permettre d'interpréter la plupart des rubriques, mais quelques-uns ont besoin d'une explication. L'annexe E présente des descriptions des variables et de leur dérivation (lorsque cela se justifie).

RÉSULTATS

Analyses préliminaires

Avant d'examiner les résultats de cette étude, il importe de considérer certaines caractéristiques des mesures utilisées. Cette section est consacrée à la fiabilité de la mesure de l'efficacité de l'adaptation, afin d'en déterminer les possibilités d'utilisation statistique. Nous examinerons ensuite les corrélations existant entre les diverses échelles d'adaptation. Après cela, nous présenterons des données sur les corrélations tests-nouveaux tests de variables choisies afin de démontrer le degré de stabilité dans le temps des valeurs individuelles. Finalement, nous établirons les distorsions possibles des mesures des autorapports causées par les effets de la désirabilité sociale.

Fiabilité des mesures de l'adaptation

Comme nous l'avons décrit ci-dessus, nous avons fondé les mesures de l'efficacité d'adaptation sur les réactions indiquées par chaque sujet lorsque nous l'avons interrogé sur les problèmes auxquels il était exposé. La série complète des réactions à chaque problème a été reportée du formulaire d'entretien sur une grande fiche aux fins de cotation. La fiche n'était identifiée que par le code du sujet, le numéro d'entretien, et la description du problème fournie par le sujet. Comme, de propos délibéré, aucun autre renseignement sur l'identité ou les caractéristiques personnelles du sujet n'a été inclus, les résultats étaient aussi anonymes que possible. (Certes, les réactions ou les problèmes eux-mêmes fournissaient parfois des indices supplémentaires qui pouvaient être utilisés pour identifier le sujet; nous avons tenu le moins possible compte de ces indices dans le processus de cotation.)

Nous avons coté les réactions en fonction des avantages probables qui en découleraient (échelle des avantages) ainsi que des conséquences négatives auxquelles ils risquaient de donner lieu (échelle des coûts ou risques). Nous avons imaginé de nombreuses situations où les avantages et

les risques de certaines réactions s'équilibrent, et en règle générale, nous avons conceptualisé une interaction entre les avantages et les risques. Les totaux de l'efficacité d'adaptation ont donc été obtenus en multipliant les cotes des avantages et des risques pour chaque situation, et en en faisant la moyenne pour l'ensemble des situations, à chaque entretien, et pour chaque détenu.

Le degré de fiabilité de ces mêmes échelles de cotation utilisées dans des circonstances très semblables a déjà été calculé (Porporino, 1983). La principale différence tenait au fait que dans le cas précédent, les problèmes d'adaptation consistaient en une série de 13 situations courantes choisies d'avance par le chercheur, alors que dans cette étude, nous avons utilisé des séries individuelles de problèmes. Les personnes chargées des calculs étaient toutes deux des spécialistes de la psychologie clinique qui connaissaient bien le milieu carcéral et le comportement des détenus. Six des 13 situations ont été choisies au hasard pour le test de fiabilité, et cotées indépendamment par ces deux personnes. Les corrélations entre leurs cotes ont varié de .77 à .97 pour les six situations. Lorsqu'on a fait la moyenne des cotes d'efficacité pour ces mêmes situations, on a obtenu un taux de fiabilité comparé de .95. Quel que soit le critère utilisé, cette valeur est tout à fait satisfaisante. De plus, un examen des moyennes et des variances de chaque situation a révélé que l'accord entre les deux psychologues était presque parfait.

Dans cette étude, deux personnes ont coté chacune les avantages et les risques liés aux réactions d'adaptation aux problèmes en prison, obtenus au premier entretien. C'étaient tous deux des spécialistes de la psychologie clinique qui avaient une expérience approfondie du milieu carcéral. Nous avons calculé le degré de fiabilité comparé pour les cotes d'efficacité pour l'ensemble des sujets, aussi bien pour les problèmes individuels que pour la cote moyenne d'ensemble. La corrélation des deux séries de cotes a été de .89 pour le premier problème indiqué par les sujets, .86 pour le second, .86 pour le troisième. La corrélation entre les cotes moyennes d'efficacité pour l'ensemble des problèmes, établie par chaque évaluateur a été de .85. En outre, la moyenne et la variance des cotes d'efficacité des deux évaluateurs étaient très analogues ($X = 10.8$ et 11.2 , et $SD = 3.3$ et 3.8 respectivement pour les deux évaluateurs). Ces résultats montrent

Tableau 2.4
Principales variables

Ce tableau comprend toutes les variables fondamentales utilisées dans les analyses. Dans certains cas nous avons créé de nouvelles variables en combinant celles dont la liste figure ci-dessous. Les descriptions abrégées des variables sont à gauche, et à droite, apparaissent les "noms" dans le dossier du système SPSS. Il convient de noter que les noms de variables commençant par un "J" proviennent des renseignements fournis par les dossiers, alors que tous les autres proviennent des autres rapports ou des questionnaires.

I. Variables concernant les antécédents

Sociologiques

Emploi du père	A14C
Classe sociale (famille d'origine)	J10
Type de famille (de 6 à 11 ans)	J6
Nombre de frères et soeurs	K3
Aîné ou fils unique (oui/non)	D7
Âge au moment du premier entretien	A1
Durée de la scolarité	A12
Situation de famille	B1C
Formation professionnelle (niveau)	K6

Prison et criminalité

Âge au moment des premiers problèmes de comportement enregistrés	J12
Dossier d'adolescent (oui/non)	J14
Âge au moment de la première entrée dans le SPF	J15
Nombre de condamnations	J16
Durée totale des séjours antérieurs en prison	D5
Pourcentage de temps passé en prison antérieurement	D6
Frère ou soeur ayant déjà été emprisonné	A15D
Nombre d'amis ayant un casier judiciaire	B4B
Pourcentage des connaissances ayant un casier judiciaire	B4C
Tatouages visibles (oui/non)	J11
Centre d'accueil ou placement direct	J19
Type d'infraction	J3
Peine infligée au moment de E1	J1

Principales variables (suite)

	Extérieur	E1	E2	E3
	-----	-----	-----	-----
II. Variables concernant la capacité d'adaptation				

Cotes générales				

Total des modes d'adaptation	J34L	J35L	J36L	J37L
Index des modes d'adaptation	K100	K101	K102	K103
Diversité de l'adaptation	B31	C28	E31	G35
Efficacité de l'adaptation	COPAV	COPAV1	COPAV2	COPAV3
Adaptation - antécédents				

Problèmes psychologiques antérieurs (oui/non)		A8		
Index des suicides		K34		
Index du nombre de drogues		K32		
Index de fréquence d'utilisation de drogues		K35		
Index des abus d'alcool		D61		
Problèmes au cours de séjours antérieurs en prison (oui/non)		J18		
Durée d'occupation de la résidence actuelle (avant l'arrestation)		B1B		
Durée maximum des relations avec une femme		B1D		
Durée d'occupation de l'emploi (avant l'arrestation)		B7B		
Durée maximum d'occupation d'un emploi		K30		
Adaptation - comportements particuliers				

Tentatives pour contrôler ses pensées		C22H	E22I	G27I
Fréquences des rêves éveillés	B46	C41	E49	G50
Où le sujet obtient-il de l'aide pour ses problèmes	B27	C24	E27	G31
Plan général pour le séjour en prison		C9	E10	G14
Plan ou vie au jour le jour	B47A	C9B	E10B	G14B
Objectif à atteindre (oui/non)		C9D	E10DX	G14DX
Plans d'avenir	B48A	C45	E53	
Plans d'avenir - uniquement pour la prison				G54
Plans d'avenir - après la mise en liberté				G54A
Fréquence des pensées concernant:				
la situation actuelle	B47			
l'avenir en général	B48	C45A	E53A	
l'avenir en prison				G54B
l'avenir après la mise en liberté				G54C
le passé	B48C	C45B	E53B	G54D
Caractéristiques de socialisation		C6C	E7C	G11C
Nombre d'amis	K9	K10	K11	K12

Principales variables (suite)

	Extérieur	E1	E2	E3
	-----	----	----	----
Nombre de lettres		C7B	E8A	G12A
Nombre de visites		C8A	E9A	G13A
Catégories de Irwin		C9E		G15
Fréquence des nouvelles reçues (lues et écoutées)		K24	K25	K26
Temps passé à dormir		C1	E2	G6
Pourcentage du temps consacré aux visites/lettres		D38	F7	H7
Pourcentage du temps consacré aux échanges sociaux		D39	F8	H8
Pourcentage du temps consacré aux réunions de groupe		D40	F9	H9
Pourcentage du temps consacré à une activité passive		D41	F10	H10
Pourcentage du temps volontairement passé en cellule		C5	E6	G10

III. Variables concernant l'appréciation

Appréciation primaire

Fréquence des regrets à l'égard de personnes à l'extérieur		C20A	E21B	G26C
Total des problèmes mentionnés	D14	D48	F44	H44
Problème spécifique: regrette l'absence de sa famille/amis		K41	K61	K81
" " regrette sa liberté		K42	K62	K82
" " manque le programme		K43	K63	K83
" " regrette le passé		K44	K64	K84
" " ennui		K45	K65	K85
" " conflits avec des détenus		K46	K66	K86
" " préoccupations concernant l'avenir		K47	K67	K87
" " conditions régnant dans la cellule		K48	K68	K88
" " manque d'appui de la part du personnel		K49	K69	K89
" " services médicaux		K50	K70	K90
" " regrette l'absence de choses déterminées		K51	K71	K91
" " préoccupé au sujet de sa sécurité		K52	K72	K92
" " autres		K53	K73	K93
Echelle des problèmes carcéraux			E60	G64
Indice de privation d'activité		K33		
Echelle des événements de la vie (antérieurs)	C47A			
Echelle des événements de la vie carcérale				G65

Principales variables (suite)

	Extérieur	E1	E2	E3
	-----	----	----	----
<u>Appréciation secondaire - généralités</u>				
Désirabilité sociale	C49			G58
Dénigrement de soi	C49A			G58A
Estime de soi	C49B			G58B
Sentiment de désespoir	C49C	E61		G58C
Liste de contrôle pour 1 année plus tard: anxiété	C57A			G60A
" " " " " " " " sentiment de culpabilité	C57B			G60B
" " " " " " " " attitude amicale	C57C			G60C
" " " " " " " " bien-être	C57D			G60D
" " " " " " " " dépression	C57E			G60D
" " " " " " " " fatigue	C57F			G60F
" " " " " " " " confusion	G57G			G60G
" " " " " " " " colère	C57H			G60H
Echelle de la source de contrôle carcéral	E58			G61
Attitudes à l'égard de la justice criminelle	K121			K122
Echelle de la source de contrôle: total interne	C54E			G63E
" " " " " " " " total externe	C54F	G63F		
" " " " " " " " autres personnes exerçant un pouvoir	C54G			G63G
" " " " " " " " hasard	C54H			G63H

Appréciation secondaire - spécifique

Estimation des chances de succès de l'appel	K21			G1B
Fréquence des pensées concernant l'appel	K22			G1C
Reste-t-il beaucoup de temps (oui/non)	A4A			G3A
Temps restant plus facile que temps déjà passé (oui/non)				G3B
Estimation des chances de libération à ...	A5A			G4
Estimation des chances de libération jusqu'à ...	A5B			G4A
Ecart entre la peine et les attentes:effectif	D1			
Ecart entre le nombre de lettres reçues et désirées:effectif	D46			
Ecart entre les visites reçues et désirées:effectif	D47			
Evaluation de l'emploi	B7C	E4B		G8B
Nombre de choses positives en prison	C43	E51		G52
Nombre de fois où le personnel se montre serviable	C19B	E20B		G25B
Evaluation de la vie d'ensemble	C44	E52		G53
Risque de révocation du MS après mise en liberté				G55
Risque d'une nouvelle peine après mise en liberté				G55A

Principales variables (fin)

	Extérieur	E1	E2	E3
	-----	----	-----	-----
IV. Variables concernant les résultats				

Comportementales				

Indice des changements d'établissement			J19B	
Indice de discipline			K129	
Niveau de sécurité		AA3A	AA4A	AA5A
Etablissement		AA3B	AA4B	AA5B
Médicales				

Nombre de problèmes somatiques généraux			J29W	
Nombre de problèmes liés au stress			J30W	
Nombre de jours d'utilisation de médicaments contre le stress			J30BW	
Nombre de jours d'utilisation de médicaments psychotropiques			J30CW	
Nombre de visites médicales			J31W	
Total des blessures			J32	
Emotionnelles				

Problèmes d'insomnie (oui/non)	B5A	C2	E3	G7
Fréquence de la colère	B50A	C40W	E48W	G49W
" du sentiment de culpabilité	B50C	C40CW	E48CW	G49CW
" du sentiment de solitude			E48D	G49D
" de l'ennui		C15A	E16AX	G21
Echelle de dépression de Beck		C48	E55	G57
Liste de contrôle pour la semaine écoulée: anxiété		C51A	E56A	G59A
" " " " " " " culpabilité		C51B	E56B	G59B
" " " " " " " amabilité		C51C	E56C	G59C
" " " " " " " bien-être		C51D	E56D	G59D
" " " " " " " dépression		C51E	E56E	G59E
" " " " " " " fatigue		C51F	E56F	G59F
" " " " " " " confusion		C51G	E56G	G59G
" " " " " " " colère		C51H	E56H	G59H
Echelle d'anxiété de Spielberger		G53	E59	G62

qu'avec des évaluateurs indépendants des cotes de l'efficacité des réactions d'adaptation sont tout à fait uniformes.

Intercorrélations des mesures d'adaptation

Bien que nous considérions la mesure de l'efficacité comme l'indice le plus important de la qualité du comportement d'adaptation, nous avons établi un certain nombre d'autres cotes à partir des réactions, notamment la cote de variété, qui avait pour objet de mesurer la manière dont le comportement d'un sujet variait selon les problèmes soulevés par des situations différentes. Nous avons également classé les réactions en une série de modalités de comportement, pour voir comment certains types de réactions d'adaptation sont liés à d'autres facteurs. A partir de là, nous avons effectué d'autres mesures, notamment le total du nombre des modalités utilisées, et un index des modes d'adaptation fondé sur nos hypothèses concernant les valeurs de différents modes d'adaptation. L'annexe D fournit des détails sur ces diverses échelles.

Il est important d'établir le degré d'indépendance de ces mesures. Si elles sont très étroitement liées entre elles, ce serait faire double emploi que de les conserver toutes comme variables distinctes pour les analyses ultérieures. Nous avons donc calculé les intercorrélations pour plusieurs mesures; comme il y avait quatre évaluations indépendantes de l'adaptation, il y a quatre séries d'intercorrélations. Elles apparaissent au Tableau 3.1.

La première matrice est celle des évaluations de la capacité d'adaptation au monde extérieur, avant l'incarcération. Comme on peut le voir, les mesures semblent généralement reliées les unes aux autres, bien que le degré de corrélation soit extrêmement variable, allant du très marqué à l'imperceptible. Les cotes d'efficacité sont étroitement liées à l'échelle des avantages, et il semble que ces deux variables fassent pratiquement double emploi. On pourrait également s'attendre à ce que les deux mesures fondées sur la modalité d'adaptation soient intimement liées, encore que la corrélation obtenue n'ait été que de .63. D'autre part, les corrélations des deux variables de modalités avec tous les autres éléments de la série sont faibles, ce qui signifie qu'on peut les considérer comme

une paire de mesures apparentées qui sont relativement indépendantes des autres. Finalement, il y a une corrélation marquée entre la cote de variété et chacune des autres mesures, mais elle n'en fournit cependant pas moins un certain nombre de données indépendantes car les corrélations ne sont que moyennes.

On constate la même chose lorsqu'on examine les matrices des trois évaluations de l'adaptation au pénitencier, encore que dans ce cas, les intercorrélations soient en général plus élevées. Dans chacune des trois séries, il est manifeste que les échelles de l'efficacité et des avantages sont virtuellement identiques, avec des corrélations d'au moins .98. On constate des corrélations moyennes entre les deux variables de modalité et les autres éléments de la série, et les corrélations entre ces deux variables sont du même ordre. Enfin, l'indice de Variété semble faire partiellement double emploi avec les cotes d'efficacité, encore que pas complètement, et il existe une corrélation moyenne entre lui et les variables de modalité.

Nous inspirant de ces résultats, nous considérerons en général que les échelles des avantages et de l'efficacité sont identiques. Dans les analyses ultérieures nous n'utiliserons que l'échelle de l'efficacité car elle fournit plus de renseignements que l'échelle des avantages seuls, et nous ne nous servirons plus de celle-ci qu'à titre d'exemple. Nous utiliserons l'indice des modes d'adaptation et les modes totaux, étant donné que ni l'un ni l'autre n'a de lien très marqué avec les autres variables. Enfin, nous continuerons à nous servir parfois de l'indice de Variété, mais nous l'interpréterons en général comme une autre mesure de l'efficacité.

Corrélations entre les divers tests

Pour chaque mesure, nous avons également calculé les corrélations entre les quatre évaluations, c.-à-d., le comportement en dehors du pénitencier, et au pénitencier, à trois occasions distinctes. Il convient de noter que les codes d'adaptation ont été déterminés indépendamment les quatre fois, et que dans chaque cas, on n'a fourni aucun renseignement à l'examineur sur le comportement manifesté les autres fois, ou sur les

Tableau 3.1

Intercorrélations des mesures de l'adaptation

Contexte: Monde extérieur

	Avantages	Efficacité	Indice des modes	Variété
Modes totaux	.01	.11	.63***	.19*
Avantages	--	.88***	.18	.73***
Efficacité	--	--	.21*	.69***
Indice des modes	--	--	--	.23**

Contexte: Entretien 1

	Avantages	Efficacité	Indice des modes	Variété
Modes totaux	.02	.36**	.51***	.32***
Avantages	--	.99***	.55***	.87***
Efficacité	--	--	.53***	.86***
Indice des modes	--	--	--	.49***

Contexte: Entretien 2

	Avantages	Efficacité	Indice des modes	Variété
Modes totaux	.38***	.35***	.41***	.44***
Avantages	--	.98***	.53***	.80***
Efficacité	--	--	.53***	.81***
Indice des modes	--	--	--	.42***

Contexte: Entretien 3

	Avantages	Efficacité	Indice des modes	Variété
Modes totaux	.37***	.33***	.48***	.38***
Avantages	--	.98***	.59***	.83***
Efficacité	--	--	.56***	.82***
Indice des modes	--	--	--	.54***

* p .05
 ** p .01
 *** p .001

cotes obtenues. On peut donc utiliser les corrélations entre les diverses évaluations pour mesurer la stabilité des comportements des individus dans le temps, ainsi que pour servir de guide pratique pour le choix du nombre de mesures qu'il convient de conserver pour optimiser les prévisions.

Les valeurs des divers tests pour les quatre mesures d'adaptation dont nous venons de parler apparaissent au Tableau 3.2. Comme on peut le voir, elles varient en importance, encore qu'aucune d'entre elles ne dépasse la moyenne. Les plus importantes sont celles qui concernent la mesure de l'efficacité. Lorsqu'on examine les corrélations concernant l'adaptation au pénitencier, on constate un rapport visible entre la taille des corrélations et le temps qui s'est écoulé entre deux tests. C'est ainsi que la corrélation entre les valeurs, dans le cas des deux premiers entretiens qui n'ont été séparés que par quatre mois, est de .45; en revanche, la corrélation entre le premier et le dernier entretien que séparent environ 16 mois, tombe à .23.

Ces valeurs traduisent peut-être en partie le manque de fiabilité des échelles utilisées. Il a cependant été prouvé que les cotes sont assez fiables, du moins en ce qui concerne l'Efficacité, si bien que les caractéristiques obtenues mesurent aussi la stabilité du comportement dans le temps. Comme nous le verrons plus loin, les valeurs moyennes des mesures d'adaptation ne changent pas sensiblement dans les trois entretiens. Il apparaît donc qu'il y a eu un remaniement considérable du classement des individus dans le temps.

Compte tenu des corrélations entre l'Efficacité et la Variété, il n'est pas surprenant que les valeurs concernant cette dernière manifestent les mêmes caractéristiques. D'un test à l'autre, on constate cependant que les corrélations sont en général faibles entre les indices de la modalité d'adaptation. On ne peut cependant pas savoir clairement si cela est dû au manque de fiabilité des mesures ou si c'est la preuve effective de changements survenus chez les individus.

A titre de comparaison, nous avons également calculé les corrélations entre tests pour diverses autres mesures, notamment les mesures des questionnaires dont la fiabilité était connue, et d'autres variables déterminées à maintes reprises. Les corrélations obtenues dans les trois circonstances apparaissent au Tableau 3.2. Dans la plupart des cas, nous

Tableau 3.2

Corrélations entre les divers tests
pour certaines variables

Variable	E1-E2	E2-E3	E1-E3
Adaptation			
Efficacité de l'adaptation	.45***	.40***	.23***
Variété des formes d'adaptation	.35***	.30***	.16
Indice des modes d'adaptation	-.01	.21*	.03
Total des modes d'adaptation	.04	.40***	-.01
Questionnaires			
Beck Depression Inventory (Inventaire de dépression de Beck)	.25**	.57***	.13
Spielberger Trait Anxiety (Marques d'anxiété de Spielberger)	.66***	.59***	.45***
Désespoir	.36***	.61***	.33***
Échelle de désirabilité sociale			.20*
Dénigrement de soi			.11
Estime de soi			.18*
Source de contrôle en prison		.56***	
Échelle des problèmes au pénitencier		.60***	
Source de contrôle, interne			.13
Source de contrôle, externe			.60***
Comportements particuliers			
Durée moyenne du sommeil	.44***	.37***	.35***
Proportion du temps passé au travail	.23**	.28**	.11
Proportion du temps consacré aux contacts avec les autres	.22**	.42***	.38***
Proportion du temps consacré aux visites et aux lettres	.62***	.46***	.45***
Proportion du temps consacré à une activité passive	.10	.10	.16
Proportion du temps consacré aux sports-distractions	.29***	.20*	.26**
Pourcentage du temps volontairement passé en cellule	.20*	.32***	.14
Nombre d'amis	.40***	.53***	.42***
Nombre de lettres	.38***	.56***	.31***
Nombre de visites	.36***	.63***	.18***
Fréquence de réception de nouvelles	.53***	.48***	.46***
Fréquence des regrets de l'absence d'autres personnes	.36***	.46***	.27***
Fréquence des pensées concernant le passé	-.17*	.34***	-.26**
Évaluation de la vie actuelle	.30***	.34***	.27**

* p .05
** p .01
*** p .001

constatons que les valeurs telles que celles obtenues pour l'Efficacité sont en majorité moyennes et se situent entre .30 et .60. Les corrélations semblent également diminuer en général dans le temps, et les valeurs les plus faibles sont obtenues pour l'intervalle écoulé entre le premier et le dernier entretien.

Les cotes obtenues avec l'Inventaire de dépression de Beck (BDI) ont révélé que la corrélation entre le premier et le second entretien était beaucoup plus faible que dans les études précédentes, ce qui représente une anomalie. Comme ce test était une de nos mesures essentielles de l'état émotionnel, nous avons effectué d'autres analyses pour en trouver la raison. L'échantillon de sujets a été divisé en deux groupes, celui des peines de longue durée et celui des peines de courte ou de moyenne durée. Cette division joue un rôle important pour notre étude car elle sépare des autres les détenus qui pouvaient espérer être mis en liberté au cours de la période approximative couverte par les trois entrevues. Au sein de ces sous-groupes, les corrélations des divers tests pour l'Inventaire de Beck étaient beaucoup plus importantes. Pour le groupe des détenus purgeant une peine de courte et de moyenne durée, la corrélation entre le premier et le second entretien était de .57, de .55 entre le second et le troisième, et de .37 entre le premier et le troisième. Pour le groupe des peines de longue durée, les valeurs étaient respectivement de .70, .60, et .65.

L'anomalie disparaît donc lorsqu'on examine la question de plus près. Pour une raison quelconque, il y a une interaction entre la durée de la peine et les résultats obtenus avec le BDI. Nous avons ensuite procédé à des décompositions analogues de plusieurs des autres variables principales, mais nous n'avons pas constaté d'interactions importantes. Cette anomalie montre cependant qu'il est conseillé de séparer les sujets en fonction de la durée de leur peine, du moins dans certains cas.

En résumé, les caractéristiques des corrélations entre tests montrent que le classement des individus d'un test à l'autre n'était que modérément stable, et qu'un reclassement important a eu lieu au cours de l'étude. C'est pourquoi, la plupart des analyses ultérieures comprendront des variables provenant de chacun des entretiens, c.-à-d., lorsque des mesures se répètent d'un entretien à l'autre, toutes les valeurs obtenues seront incluses (plus ou moins) comme mesures indépendantes.

Effets de la désirabilité sociale

Un grand nombre des mesures utilisées dans cette étude ont été empruntées aux questionnaires remplis par les détenus. Il est donc possible que leurs réponses aient été influencées par leur désir de réagir de manière socialement désirable, ou de se présenter sous un jour favorable. En prévision de cela, nous avons utilisé l'Échelle de désirabilité sociale de Marlowe Crowne comme mesure de la tendance à vouloir fournir des réponses socialement acceptables.

Nous avons calculé les corrélations entre les cotes de Désirabilité sociale (DS) obtenues à l'entretien final et toutes les variables concernant les prévisions et les résultats, qui étaient fondées sur les auto-rapports. La liste des corrélations importantes qui en a résulté apparaît au Tableau 3.3.

Comme on peut le voir, il existait des corrélations significatives entre diverses mesures et les cotes de DS, mais la liste ne contient qu'un pourcentage relativement réduit des corrélations effectivement calculées. En outre, presque toutes les corrélations sont fort réduites, la majorité étant de l'ordre d'environ .20, et une seule permet de justifier un maximum d'écart de 10 % dans les mesures.

Il convient également de noter que la majorité des corrélations révèle des effets de DS statistiquement modérés, c.-à-d., qui tendent à réduire l'importance des résultats obtenus. C'est le cas de presque toutes les corrélations négatives du tableau. Il semble que la DS ait surtout servi à réduire la fréquence indiquée de certains éléments négatifs (surtout, les états dysphoriques), plutôt qu'à amener les sujets à exagérer le nombre des attributs ou des événements socialement désirables. Cette influence aurait pour effet de réduire la variance liée à certaines variables, réduisant ainsi du même coup leur utilité en tant qu'élément de prédiction. Il est donc peu probable que la DS puisse souvent mener à des conclusions erronées.

En résumé, le peu de fréquences, la taille, et l'orientation des corrélations obtenues confirment tous le fait que les effets de la DS sont négligeables. Il fallait s'y attendre, car il est difficile de définir ce que sont des réponses socialement acceptables à un grand nombre de nos

questions. Même si les détenus avaient eu tendance à biaiser leurs réponses en fonction de la DS, ils n'auraient pas pu deviner les réponses "correctes". En tout état de cause, on peut en général négliger les effets de la DS lorsqu'on traite les données.

Renseignements généraux d'ordre descriptif

Dans cette section, nous commenterons les sommaires des statistiques obtenues pour certaines des mesures prises par nous, afin de dresser un tableau général de la vie des sujets faisant l'objet de cette étude. Nous commencerons par les facteurs concernant les antécédents et le passé personnel des sujets pour aborder ensuite les données concernant leur mode de vie et leur comportement en dehors du pénitencier. A titre de comparaison, nous fournirons ensuite des renseignements sur leur comportement au pénitencier en insistant particulièrement sur les changements intervenus d'un entretien à l'autre.

En général, les statistiques de cette section seront descriptives et non déductives. Nous présenterons les valeurs moyennes arithmétiques sauf dans les cas où la répartition de la mesure était sérieusement biaisée.

Dans la plupart des cas, cette information est fondée sur les autorapports des détenus. Leur dossier nous permettait de corroborer leurs réactions à certaines questions, et nous le mentionnons à l'occasion ci-dessous.

Renseignements sur les antécédents

L'examen des indices des antécédents généraux révèle bien les caractéristiques auxquelles nous nous attendions. Chez nos sujets, les écarts ont été considérables pour la plupart des mesures, et les valeurs moyennes étaient analogues avec celles qui apparaissent dans des descriptions antérieures de groupes de détenus. Par exemple, l'âge moyen au moment du premier entretien était légèrement inférieur à 30 ans, et allait de 17 à 63 ans. Environ 10 % des sujets étaient âgés de moins de 21 ans, mais l'échelle des âges modale allait de 21 à 30 ans, cette catégorie représentant 50 % de l'échantillon.

L'échantillon était représentatif d'origines socio-économiques extrêmement diverses. Si nous prenons l'emploi du père comme indice de la classe sociale, nous constatons que 27 % des sujets appartenaient aux catégories inférieures (sans emploi ou manoeuvre), 45 % occupaient des emplois semi-spécialisés et 24 % seulement, des emplois spécialisés, des postes de direction ou avaient une profession libérale. Indépendamment de cela, les enquêteurs ont effectué une évaluation des origines sociales après avoir lu ceux qui avaient trait à leurs antécédents dans les dossiers d'établissement des détenus. Les valeurs d'ensemble ainsi obtenues ont été les suivantes: 33 % pour les classes inférieures, 39 % pour la classe ouvrière, et seulement 28 % pour la classe moyenne. Ces deux mesures montrent donc que les origines socio-économiques moyennes de notre échantillon étaient inférieures à celles de l'ensemble de la population, mais que toutes les classes étaient représentées.

Les mesures des origines raciales et nationales montrent que nos sujets sont assez représentatifs de la population générale de l'Ontario. Sur le plan racial, 88 % étaient des Européens de race blanche; pour le reste, seuls les Indiens autochtones semblaient être quelque peu sur-représentés, avec 6 % de l'échantillon. Quatre-vingt-sept pour cent étaient citoyens canadiens de naissance, 9 % étaient naturalisés, et les 4 % restants étaient des citoyens étrangers. Si l'on peut dire quelque chose, c'était que les immigrants étaient sous-représentés.

En résumé, ces mesures et les autres ne révèlent pas grand chose d'inhabituel sur le plan des facteurs sociaux, économiques ou politiques fondamentaux. L'examen des antécédents familiaux et personnels révèle cependant certains problèmes; en effet, si 62 % des sujets avaient vécu dans une famille nucléaire intacte entre 6 et 11 ans, 19 % avaient vécu dans des familles nucléaires désunies, 8 % avec des parents autres que leur père ou leur mère, et 10 % dans des foyers nourriciers ou des institutions. Ce dernier chiffre est certainement supérieur à celui que l'on trouve dans la population générale.

Certains indices révélaient également des problèmes familiaux pendant les premières années de scolarité des sujets, c.-à-d. de 6 à 11 ans. Bien que les dossiers ne tiennent pas normalement une évaluation de la situation familiale, nous avons pu obtenir des renseignements significatifs pour 35 %

Tableau 3.3

Corrélations significatives entre
les cotes de Désirabilité sociale
et les mesures des auto-rapports (E1 et E2)

Variable	E1	E2
Mesures de l'entretien:		
Pourcentage du temps consacré aux visites et aux lettres	.21**	.18*
Pourcentage du temps consacré aux réunions de groupe	.19*	.21**
Pourcentage du temps consacré à des activités passives	-.25**	
Nombre de visites	.19*	.18*
Tentatives pour contrôler ses pensées		-.30***
Plan général adopté pour le séjour au pénitencier	-.17*	
Fréquence des pensées concernant l'avenir		
Fréquence des pensées concernant le passé		
Fréquence des moments d'ennui		
Insomnies		
Mesures du questionnaire:		
Indice de fréquence de l'utilisation de drogues		
Indice du total des drogues utilisées		
Dénigrement de soi		
Estime de soi		
Désespoir		
Inventaire de dépression de Beck		
Problèmes carcéraux		
Liste de contrôle de la semaine écoulée- anxiété		
" " " " " " " sent. de		
" " " " " " " culpabilité		
" " " " " " " dépression		
" " " " " " " fatigue		
" " " " " " " confusion		
" " " " " " " colère		
Liste de contrôle une année plus tard - anxiété		
" " " " " " " sent. de		
" " " " " " " culpabilité		
" " " " " " " dépression		
" " " " " " " fatigue		
Source de contrôle, externe, hasard		

de nos sujets. Dans 70 % des cas, des problèmes d'ordre matrimonial, l'abus de l'alcool ou la violence étaient mentionnés. Il se peut que dans bien des cas l'absence de renseignements signifie qu'il n'y avait pas de problèmes. Cependant, ce n'est certainement pas toujours le cas, étant donné que le versement aux dossiers de données autres que celles qui concernent l'incarcération est tout à fait imprévisible. S'il apparaît clairement qu'il y a des problèmes familiaux dans 25 % des cas, qui à leur tour représentent 70 % des cas sur lesquels des renseignements sont disponibles, il est probable que le chiffre correct se situe quelque part entre les deux.

D'autres éléments donnent à penser que la criminalité des sujets est au moins en partie attribuable à leurs antécédents familiaux. Vingt-neuf pour cent d'entre eux, chiffre considérable, avaient des frères ou soeurs qui avaient été condamnés à une peine de prison; lorsque nous tenons compte de ceux qui étaient des fils uniques, ce chiffre passe à 32 %. Les carrières criminelles d'un grand nombre de nos sujets ont manifestement un rapport avec leurs familles.

Notre évaluation des antécédents révèle donc relativement peu de choses en ce qui concerne les facteurs démographiques de base, mais il est clair que certains d'entre eux ont vécu des problèmes familiaux. Lorsque nous passons aux variables des antécédents personnels, on constate encore plus de difficultés.

Le niveau moyen d'instruction correspond à 9.5 années de scolarité, ce qui est très proche des chiffres d'ensemble de la population carcérale. Cependant, il se situait entre une et treize années, et 16 % des sujets n'avaient pas dépassé la 8^e année, ce qui indique qu'une minorité appréciable de l'échantillon avait connu des problèmes dans ce domaine. Moins de 20 % avaient mené leurs études secondaires à leur terme, et 45 % n'avaient pas terminé la 10^e année, niveau habituellement utilisé pour déterminer la capacité à occuper un emploi.

Il semble cependant que le niveau de scolarité atteint ne soit pas un bon indicateur de problèmes de scolarité antérieur, car un grand nombre de nos sujets avaient amélioré leur niveau grâce aux programmes qui leur étaient offerts au pénitencier. Nous leur avons donc demandé à quel âge ils avaient quitté l'école, et là encore, les problèmes étaient évidents: 10 % avaient quitté l'école à 14 ans, et 30 %, à 16.

Ce manque d'instruction apparaissait également dans leur formation et leurs antécédents professionnels. Dix-huit pour cent seulement avaient reçu une formation d'ouvrier spécialisé ou plus. Au moment de leur arrestation, 23 % occupaient des emplois non spécialisés, 29 %, des emplois semi-spécialisés, et 14 % seulement occupaient des emplois spécialisés, des postes de gestion ou pratiquaient des professions libérales; le groupe le plus important, représentant 34 % des détenus, était sans emploi. Quatre-vingt-trois pour cent de ceux-ci ne travaillaient pas depuis au moins un an; la moitié n'avait jamais occupé un emploi pendant une année entière. Même chez ceux qui travaillaient, 44 % n'occupaient leur emploi actuel que depuis un maximum de six mois.

Les problèmes de formation d'emploi s'accompagnent d'une certaine instabilité dans les rapports personnels. Trente-cinq pour cent des sujets seulement étaient mariés (légalement ou de droit commun) au moment de leur inculpation, et si 26 % ont déclaré qu'ils avaient des "rapports avec une femme", 40 % ont déclaré ne pas en avoir du tout. Sur l'ensemble de l'échantillon, 20 % n'avaient jamais eu de rapports avec une femme dépassant six mois. L'homosexualité n'en était pas l'explication, car quand nous les avons interrogés sur cette absence de rapports avec des femmes, trois seulement de nos sujets ont déclaré qu'ils étaient homosexuels.

Les autres rapports sociaux étaient également souvent ténus. Lorsque nous leur avons demandé de préciser qui étaient les membres de leur famille, 33 % seulement ont déclaré appartenir à une famille nucléaire, c.-à-d., avec femme et enfants. Pourtant l'âge moyen auquel ils avaient quitté le domicile familial dépassait à peine 17 ans. En outre, 52 % ont déclaré avoir eu des enfants, mais 20 % d'entre eux seulement vivaient effectivement avec eux. Beaucoup semblaient aussi déménager fréquemment; par exemple, 29 % n'occupaient leur logement actuel que depuis six mois au maximum, et 47 % depuis un an.

Les antécédents personnels de nos sujets offrent donc de nombreux indices du caractère fragile et instable de la place occupée par eux dans la société. Il ne semble pas que les facteurs socio-économiques permettent de le prévoir car de nombreux sujets avaient en fait rétrogradé sur le plan social. Il semble plutôt que leurs problèmes soient plus étroitement liés

à leur style de vie. Nous en trouverons bien d'autres preuves lorsque nous examinerons plus loin les antécédents de comportements traduisant un défaut d'adaptation.

Problèmes antérieurs

Compte tenu de l'insuffisance de la formation professionnelle et de l'instruction, ainsi que des problèmes d'adaptation sociale décrits ci-dessus, on pourrait s'attendre à ce que beaucoup de nos sujets aient déjà eu des problèmes d'ajustement et d'adaptation. En fait, 19 % ont reconnu avoir déjà été traités pour des troubles psychiatriques ou émotionnels. Étant donné que nous avons déjà éliminé ceux qui avaient des problèmes psychiatriques au moment de notre étude, ce chiffre est probablement légèrement inférieur à ce qu'il est en réalité dans la population pénitentiaire. Trente pour cent ont déclaré qu'ils avaient sérieusement tenté de se suicider. Au vue de ces deux résultats, il n'y a rien de surprenant à ce que 28 % des sujets aient fréquenté des établissements autres que des pénitenciers, la plupart, des centres de traitements psychiatriques.

Nous avons également constaté l'omniprésence des problèmes de toxicomanie et d'abus de l'alcool. Ces problèmes étaient explicitement mentionnés dans les dossiers de 50 % des membres de l'échantillon, ce qui représente 73 % des sujets pour qui les données pertinentes étaient disponibles.

La véritable ampleur du problème causé par la drogue a été révélée par l'Inventaire d'utilisation administré après le premier entretien. Comme on pouvait s'y attendre, pratiquement tous les membres de l'échantillon (91 %) avaient consommé de l'alcool à un moment ou à un autre, habituellement sous plusieurs formes: 82 % étaient des buveurs de bière, 68 % consommaient de l'alcool et 32 % buvaient du vin.

Cependant, l'importance de l'abus de l'alcool signalé est impressionnante, et cela encore plus que les études précédentes nous l'auraient donné à penser. Pour l'ensemble de l'échantillon, c.-à-d., même en incluant les non-buveurs, la moyenne mensuelle des jours où de l'alcool était consommée était de 15.1. (Pour simplifier le calcul des fréquences,

nous avons décidé qu'un mois correspondait à quatre semaines ou 28 jours, si bien que le chiffre donné représente une consommation d'alcool plus d'un jour sur deux.) Vingt-cinq pour cent ont déclaré qu'ils buvaient tous les jours.

Pour mesurer la quantité d'alcool consommée, nous avons calculé l'indice d'abus de l'alcool, qui détermine le contenu en alcool de chaque boisson. Le nombre moyen d'unités consommées chaque fois était de 10.9 (ce qui correspond au même nombre d'onces d'alcool). Soixante-dix-sept pour cent des buveurs consommaient en moyenne six unités à chaque fois, niveau communément utilisé comme preuve d'une consommation excessive d'alcool.

Nous avons utilisé les données de fréquence et de quantité pour parvenir à une estimation d'ensemble de la consommation d'alcool et avons obtenu une valeur moyenne de huit boissons consommées quotidiennement par tous les sujets. Bien que ce chiffre soit gonflé à cause de l'apport des plus gros buveurs, il révèle un problème encore plus grave que celui qui avait été constaté jusque là.

Il n'y a rien de surprenant à ce que la consommation d'alcool ait également été liée aux infractions criminelles des sujets. Cinquante-huit pour cent d'entre eux ont déclaré qu'ils avaient bu le jour où ils ont commis leur infraction la plus grave, et 30 % se considéraient ivres au moment où ils l'ont commise. Ces chiffres doivent être acceptés avec certaines réserves, étant donné que certains détenus souhaitent peut-être diminuer leur part de responsabilité en attribuant leurs crimes à l'alcool. Pourtant, leurs déclarations concordent tout à fait avec les autres preuves de consommation d'alcool, et peuvent même être inférieures à la réalité, étant donné que certains d'entre eux ont refusé de parler des circonstances dans lesquelles ils avaient commis leur infraction.

Bien que l'alcool soit manifestement la drogue dont on abuse le plus, notre Inventaire a également révélé l'abus de toutes sortes d'autres substances. En seconde position vient le cannabis, comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de son usage fréquent dans la population générale. Quatre-vingt-un pour cent des sujets ont déclaré avoir utilisé le cannabis à un moment ou à un autre; 34 %, la moitié du temps ou plus, et 23 %, quotidiennement. Sur l'ensemble de l'échantillon, la fréquence moyenne de consommation était de 12.5 jours par mois. Ces chiffres sont inférieurs à

ceux de la consommation d'alcool, mais de peu. Là aussi, comme dans le cas de l'alcool, il semble qu'il y ait un lien avec les infractions, car 38 % des détenus ont déclaré avoir fumé du cannabis le jour où ils ont commis leur infraction, et 20 % ont dit qu'ils étaient "dans les vaps" au moment du délit.

Enfin, un pourcentage important de l'échantillon de détenus avaient utilisé diverses autres drogues. Le Tableau 3.4 présente un sommaire des données. Sur les huit types supplémentaires de drogues figurant à l'Inventaire, les détenus en utilisaient 2.7 en moyenne, certains n'en utilisant aucune et d'autres, les huit. Vingt-cinq pour cent des sujets de l'échantillon ont déclaré qu'ils avaient utilisé une de ces drogues le jour où ils avaient commis leur infraction.

Pour obtenir un indice d'ensemble d'utilisation de drogue, nous avons calculé l'Indice de fréquence d'usage de drogues qui est expliqué à l'annexe E. La valeur moyenne était de 28.4, ce qui montre que la majorité des sujets utilisaient l'une ou l'autre au moins quotidiennement.

L'importance de l'abus d'alcool et d'autres drogues par les sujets de cette étude était vraiment considérable. Bien que les données quantitatives fournies par l'inventaire d'utilisation de drogues soient difficiles à corroborer, elles correspondent aux autres données de l'étude, en particulier les descriptions de la manière d'affronter les problèmes, que nous examinerons ci-dessous. Manifestement, il s'agit d'un problème majeur. Ces abus sont symptomatiques de sérieux problèmes d'adaptation aux problèmes, sans compter qu'ils viennent bouleverser tous les autres aspects de la vie quotidienne.

Infractions criminelles

Les problèmes de l'existence ont tendance à susciter un comportement manifestant un défaut d'adaptation, qui, au moins dans certains cas, prend la forme d'actes anti-sociaux, violents et illégaux. Il est donc à prévoir que des problèmes tels que ceux que nous venons de voir conduisent à des condamnations pour actes criminels. Bon nombre de nos sujets avaient de lourds antécédents dans ce domaine.

Les données concernant les infractions criminelles et les peines de prison antérieures nous ont directement été fournies par les sujets ou par le contenu des dossiers d'établissement. Dans la plupart des cas, les deux coïncidaient. Nous avons cependant relevé des différences dans environ 5 % des cas, presque invariablement parce que les dossiers indiquaient des valeurs plus faibles, c.-à-d., mois d'activités criminelles dans le passé. Plusieurs détenus ont reconnu avoir eu des activités criminelles en dehors du Canada, ou sous d'autres noms; ces données ne figuraient pas dans les dossiers du SPF ou de l'établissement. Pour ces raisons, les valeurs indiquées pour la plupart des variables sont celles qui proviennent des autres rapports.

Vingt-huit pour cent seulement des membres de l'échantillon n'avaient jamais été incarcérés auparavant. Soixante-huit pour cent avaient purgé leur peine dans des maisons de correction ou des établissements équivalents, c.-à-d. qu'il s'agissait de peines inférieures à deux ans. Pour cela, le nombre moyen de détention était de 2.9, et le temps total moyen d'incarcération, de 25 mois. Sur l'ensemble de l'échantillon, 32 % avaient déjà fait des séjours dans des pénitenciers. La moyenne était de 1.7 séjour et la durée moyenne totale, de 41 mois. Lorsqu'on combine ces chiffres, on obtient une valeur d'environ 47 mois de détention antérieure en moyenne pour tous les détenus de l'étude. Le nombre moyen de leur condamnation était de 12.5 %, y compris les infractions pour lesquelles ils étaient actuellement détenus.

Non contents d'avoir un passé marqué par de nombreuses détentions, un grand nombre de sujets avaient souvent commencé très tôt comme délinquants. L'âge auquel leur premier problème de comportement avait été enregistré apparaissait parfois dans les dossiers: l'âge moyen était de 13.9 ans. Nous avons également établi pour tous les sujets, l'âge où leur nom apparaît pour la première fois dans le SPF, c.-à-d., celui où ils ont été inculpés comme adultes pour une infraction criminelle. La valeur moyenne de cette statistique était de 18 ans, chiffre fort bas si l'on considère que les infractions commises à moins de 16 ans ne figurent pas dans les dossiers.

Les chefs d'inculpations relatifs aux infractions actuelles étaient extrêmement variés. Deux tiers environ des sujets avaient été incarcérés

Tableau 3.4

Fréquence de l'usage de drogues
(à l'exception de l'alcool et du cannabis)

Droque	En avez-vous jamais utilisé? (%)	Fréquence (mois)*	Usage quotidien (%)
Speed, amphétamines	39	7.8	8
Narcotiques	20	10.7	6
Cocaïne	32	3.5	2
Hallucinogènes	35	3.7	2
PCP	21	1.4	2
Tranquillisants	35	10.9	10
Solvants	5	1.3	1
Autres	3	1.0	-

* Fréquences uniquement pour les usagers

pour actes de violence, et 25 % d'entre eux pour crimes ou homicides. Quarante-et-un pour cent étaient au pénitencier pour vol qualifié ou tentative de voies de fait, 13 % avaient été condamnés pour vol ou autre crime contre les biens; 11 % étaient là pour délits liés aux narcotiques, et les autres appartenaient à un certain nombre d'autres catégories. La répartition des peines selon leur longueur correspondait à la sélection initiale, à savoir, 45 sujets purgeaient des peines de deux à cinq ans, 47, de cinq à dix ans, et 41 de dix ans ou plus. Dans le groupe des peines de longue durée, 28 détenus avaient des condamnations à vie, pour lesquelles la date de mise en liberté escomptée est bien entendu indéterminée.

Style de vie et comportement en dehors du pénitencier

Dans l'entretien initial, une section avait été conçue de manière à fournir des renseignements sur la vie menée par les sujets en dehors du pénitencier. Dans cette section, nous avons demandé aux détenus d'évoquer ce qu'était leur vie au cours des six mois précédant leur arrestation. Quelques-uns d'entre eux avaient été mis en liberté moins de six mois avant leur dernière arrestation; dans leur cas, nous leur avons demandé d'utiliser des périodes pouvant ne pas dépasser un mois. Comme, en moyenne les sujets avaient été arrêtés environ cinq mois avant l'entretien, il est probable que l'exactitude de leur souvenir était loin d'être parfaite. Cependant, les résultats révèlent un certain nombre de concordances intéressantes.

Parmi les questions posées au cours de l'entretien initial, il y en avait une série qui invitait les sujets à préciser le temps consacré à divers types d'activités au sein de la collectivité. Les temps moyens ramenés à une base quotidienne pour toutes les catégories, apparaissent au Tableau 3.5. Le total du temps indiqué atteint près de 25 heures, en partie à cause des erreurs d'arrondissement, mais c'est un chiffre excellent, compte tenu du fait qu'on avait demandé aux sujets de préciser le temps passé dans chaque catégorie indépendamment des autres et sans tenir compte des totaux. Il est probable que ces chiffres résument très bien la manière dont nos sujets passaient leur temps.

On constate que la plus grande partie du temps de veille était passée avec des amis. C'est un total supérieur au temps moyen passé au travail, ce qui est compréhensible, étant donné le nombre de sujets sans emploi. (Si nous calculons les heures de travail hebdomadaires de ceux qui étaient employés, le total dépassait légèrement 40 heures.) Les sujets consacraient également beaucoup de temps à des activités où ils jouaient un rôle passif de spectateurs, mais les activités et les responsabilités familiales ne venaient qu'au quatrième rang. Le temps passé à dormir était légèrement inférieur à la moyenne, bien que 40 % des sujets aient déclaré qu'ils avaient l'habitude de dormir dans la journée.

En général, cela révèle une tendance moyenne à mener une vie mal organisée et sans beaucoup de discipline. Cela concorde bien avec notre impression de la manière dont les sujets parlaient de leur mode de vie: pour la majorité d'entre eux, il s'agissait de passer du temps plutôt que de l'utiliser, en compagnie d'autres personnes qui en faisaient autant. Ce tableau se trouve renforcé par d'autres éléments d'information recueillis pendant l'entretien.

La plupart des sujets avaient un réseau d'amis avec lesquels ils passaient une bonne partie de leur temps. Quinze pour cent seulement ont déclaré qu'ils vivaient seuls, et encore, quelques-uns d'entre eux vivaient-ils dans un cadre contrôlé tel que des foyers de transition. Nos sujets ont indiqué que le nombre moyen de leurs amis était de 5,0. Il semble donc qu'il y ait eu une petite minorité qui vivait seule, mais la majorité d'entre eux étaient loin d'être des solitaires.

Cette dépendance à l'égard des contacts sociaux créait des liens avec la sous-culture criminelle. La moitié des membres de notre échantillon avait des amis engagés dans des activités criminelles (naturellement, souvent en compagnie du sujet lui-même). Dans le cercle plus étendu de leurs relations, on pouvait estimer qu'en moyenne 50 % d'entre elles avaient un comportement criminel; 22 % des sujets ont déclaré qu'aucune de leurs connaissances n'étaient des criminels.

Leur vie faisait peu de place à la planification ou aux prévisions; c'était plutôt un mode de vie où seul comptait l'instant présent. Quatre-vingt-trois pour cent ont déclaré qu'ils vivaient au jour le jour et ne planifiaient pas leur temps. Nous leur avons demandé de chiffrer la

Tableau 3.5

Emploi du temps en dehors du pénitencier

Catégorie	Moyenne journalière, en heures
Sommeil	7.0
Travail, éducation ou formation	4.1
Contacts sociaux	4.3
Activité passive (télévision, radio, écouter de la musique)	3.8
Activités et tâches familiales	3.3
Sports et passe-temps	1.1
Autre	1.3
Total	24.9

fréquence avec laquelle ils pensaient au passé, au présent et au futur en utilisant une échelle de 1 à 5, où 1 représentait "tout le temps" et 5, "jamais". Nous avons obtenu les valeurs moyennes suivantes: 2.76 pour le présent, 3.09 pour l'avenir et 3.32 pour le passé. Même les rêveries n'étaient pas tellement répandues: 45 % ont déclaré qu'ils ne se laissaient jamais ou rarement aller à des rêveries, 30 %, qui le faisaient "quelquefois" et 24 % seulement ont déclaré qu'ils le faisaient la plupart du temps ou tout le temps.

S'ils vivaient dans le présent, leur attitude ne s'accompagnait pas d'insularité ou de manque d'intérêt pour ce qui les entourait. Soixante-et-onze pour cent ont déclaré qu'ils suivaient les nouvelles. En moyenne, les sujets écoutaient les nouvelles à la télévision ou à la radio 4.9 jours par semaine, et lisaient les journaux presque aussi souvent, 4.7 jours par semaine.

Bien que ce style de vie ne leur ait pas paru idéal, il semblait également les inciter fort peu à rechercher un changement. Quarante-sept pour cent s'estimaient satisfaits à la vie qu'ils menaient lorsqu'ils étaient en liberté; chez les autres, rares étaient ceux qui avaient vraiment fait un effort pour changer les choses.

Nous leur avons également demandé de nous dire quelle était la fréquence de diverses émotions éprouvées lorsqu'ils étaient en liberté. La fréquence moyenne des crises de dépression et de colère était de 2.6 épisodes par semaine, et de 3.4 pour l'anxiété. Bien que ces valeurs montrent que le sujet moyen était loin d'être placide, elles montrent également que la majorité d'entre eux n'étaient pas particulièrement perturbés.

L'impression générale qui se dégageait de tout ceci était donc que les sujets menaient une vie assez lâche et peu structurée, dans laquelle ils comptaient plus sur leurs amis que sur leur famille ou le travail, et n'avaient pas d'ambitions ni d'objectifs bien définis. Comme nous l'avons montré ci-dessus, cette façon de passer le temps s'accompagnait également d'une consommation élevée et constante d'alcool et de drogues. Bon nombre de nos sujets devaient passer des journées entières sans bien savoir où ils étaient, et il n'y a rien de surprenant à ce qu'ils aient fait peu d'efforts pour planifier leur vie et la changer. Compte tenu de cet

ensemble de comportements, et de ses caractéristiques de vie, on pouvait s'attendre à ce qu'un grand nombre de nos sujets aient de sérieux problèmes à faire face aux problèmes inévitables de la vie quotidienne.

Problèmes perçus à l'extérieur

Afin d'obtenir des renseignements sur la manière dont les sujets percevaient leur vie à l'extérieur, nous avons utilisé une série de questions destinées à passer en revue les situations qui leur paraissaient constituer un problème.

La série toute entière de questions spécifiques et non spécifiques permettait d'établir une série de problèmes possibles pour chaque sujet. Les détenus classaient ensuite leurs réponses en fonction de l'importance qu'ils attachaient aux problèmes, et établissaient une liste maximum de cinq rubriques. Il n'y avait pas de chiffre minimum. Nous avons utilisé cette procédure afin de nous assurer qu'il s'agissait dans chaque cas d'une situation qui, aux yeux du sujet constituait véritablement un problème, et aussi pour servir de base aux analyses du comportement d'adaptation effectuées par la suite.

Il était clair que les détenus étaient capables de préciser quels étaient leurs problèmes et de les classer de cette manière sans grande difficulté. Deux seulement, des 133 sujets, ont déclaré ne pas avoir eu de problèmes lorsqu'ils étaient en liberté; à l'autre extrême, un sur six seulement a indiqué en avoir six ou plus, ce qui montrait que notre maximum de cinq était un choix fortuit. Le nombre moyen des problèmes inclus dans la liste a été de 3.8.

Il est intéressant de noter que la grande majorité de ces problèmes étaient chroniques, et non épisodiques. Ceci est probablement dû à la manière dont nous avons organisé nos questions. Il pourrait être intéressant de comparer nos résultats avec ceux d'autres études (par ex., Kanner, Coyne, Schaefer et Lazarus, 1981) qui se sont surtout attachées aux réactions aux événements épisodiques.

Après avoir examiné ces listes, nous avons compilé une série de catégories de problèmes fréquemment mentionnés, puis nous avons compté le nombre de fois que chaque catégorie apparaissait. Dans les rares cas où

Tableau 3.6

Problèmes fréquemment rencontrés par les détenus
avant leur incarcération

Catégorie	Fréquence	Pourcentage
1. Pugilats ou querelles avec leur femme ou leur amie	78	59
2. Problèmes d'argent/difficultés financières	65	49
3. Conflits avec leurs amis	52	39
4. Mécontentement à l'égard de leur mode de vie actuel	45	34
5. Questions posées par la police ou les agents de libération conditionnelle ou restrictions imposées par eux	32	24
6. Sentiment de solitude ou de dépression	30	23
7. Problèmes au travail	27	20
8. Consommation d'alcool ou de drogue	18	14
9. Chômage ou manque d'un emploi convenable	16	12
10. Manque d'objectifs ou de perspectives d'avenir	11	8

les sujets avaient indiqué deux problèmes étroitement apparentés qui relevaient de la même catégorie, nous n'en avons compté qu'un seul. Le Tableau 3.6 présente une liste des dix problèmes les plus fréquemment mentionnés avec leurs fréquences.

Il est clair que les sujets avaient un certain nombre de problèmes communs. Soixante-quatorze pour cent de tous les problèmes indiqués se retrouvaient dans les dix catégories, 54 % dans les cinq premières.

Bien que nous ne disposions pas de données comparables pour d'autres populations de détenus, cette série de données nous montre que les problèmes perçus par les détenus lorsqu'ils étaient en liberté sont essentiellement ceux qu'éprouvent la plupart des gens. Certains de ces problèmes témoignent du style de vie décrit dans la section précédente, mais un seul (numéro 5) a des chances d'être propre à ceux qui ont un style de vie ou des antécédents criminels.

Il est intéressant de noter que deux des trois problèmes principaux ont trait aux rapports sociaux, alors que ceux qui concernent les objectifs sont beaucoup moins fréquemment mentionnés. Ceci montre encore une fois quelles sont les priorités de la plupart des détenus. Néanmoins, en général, les problèmes signalés ne diffèrent pas tellement par leur nature de ceux que les psychologues cliniques traitent couramment. Hors du pénitencier, les criminels doivent faire face au même type de problèmes que n'importe qui d'autre.

Confrontation des problèmes à l'extérieur

L'objet principal de cette étude était de procéder à une analyse de la manière dont les gens réagissent à des situations stressantes. Selon les théories actuelles, il n'est pas nécessaire qu'un milieu soit inhabituel ou particulièrement difficile pour qu'un individu ait du mal à s'adapter à lui. En fait, ce qui fait la différence entre un comportement révélant un défaut d'adaptation et une adaptation réussie et la manière dont les gens réagissent aux problèmes auxquels ils sont confrontés. La similarité qui existe entre les problèmes des détenus et ceux des autres ne sert donc qu'à mieux faire ressortir l'importance de l'étude de la qualité du comportement d'adaptation.

Pour effectuer cette analyse, nous avons choisi trois problèmes dans la liste établie par les détenus. En règle générale, nous avons retenu ceux qui étaient classés en tête, mais lorsque certains d'entre eux avaient beaucoup de points communs, par ex., les problèmes d'entente avec une épouse et aussi les querelles avec un beau-frère, nous avons omis un des deux et l'avons remplacé par un autre problème classé plus bas sur la liste.

Pour pouvoir effectuer l'analyse de la capacité d'adaptation, nous avons incorporé une série complète de questions à l'entretien, comme le montrent les protocoles d'entretien. Ces questions étaient fondées sur des notions déjà établies concernant les types probables de réactions d'adaptation. Elles portaient notamment sur les réactions émotionnelles directes aux situations, les palliatifs aux troubles émotionnels, les réactions de fuite, de dérobade et de substitution, et les tentatives directement axées sur le règlement du problème.

Il s'est cependant vite avéré que les sujets ne fournissaient pas à nos questions les réponses qui correspondaient aux catégories de ces questions. En effet, si nous les interrogeons sur leurs tentatives pour utiliser un palliatif, il leur arrivait de nous en parler, mais il leur arrivait aussi fréquemment de nous répondre en décrivant des comportements que nous classerions dans la catégorie des réactions d'esquive. En général, nous avons obtenu, à un moment ou à un autre, une réponse dans chaque catégorie à chacune des questions du protocole. Il est apparu que les sujets ne faisaient pas de distinction fonctionnelle entre les diverses catégories utilisées. Si les détenus ont effectivement leur propre organisation implicite des catégories de réaction, qui est applicable aux situations à problème, elle ne correspond pas à la classification fonctionnelle que nous avons utilisée pour établir notre série de questions.

Il nous a cependant paru utile de conserver la série originale de questions. Son objet n'était pas d'obtenir des catégories particulières de réponses, mais plutôt de faire ressortir la série complète de comportements de chaque sujet confrontés à un problème particulier. Étant donné que les détenus ne semblaient pas faire de différence entre les diverses catégories sur lesquelles notre série de questions était fondée, ils se sont en

général comportés comme si les différents types de questions étaient une répétition de la même question. Cette énumération a donc aidé à obtenir une série abondante et diverse de réactions à la situation. Nous avons donc en général posé la plupart des questions contenues dans le protocole, sauf dans les cas où une forme particulière de question paraissait stupide ou contradictoire, comme, par ex., demander à quelqu'un qui souffrirait d'un cancer incurable s'il avait essayé de trouver une solution au problème.

La série complète de réactions a été cotée d'après plusieurs échelles. En bref, nous avons coté les réactions à chaque problème en fonction des avantages (effets positifs) et des risques (effets négatifs). Nous les avons ensuite combinées et en avons dégagé une moyenne pour l'ensemble des problèmes rencontrés par chaque détenu, afin d'obtenir des cotes d'Efficacité d'ensemble. Nous avons examiné en bloc les séries de réactions d'un individu donné - trois, dans la majorité des cas - pour obtenir une cote de Variété et d'à-propos. Nous avons enfin aussi utilisé toute la série des réactions pour les diverses situations afin de déterminer les modes d'adaptation utilisés par un individu, à partir d'une liste de 11 catégories possibles. Ceci nous a permis d'obtenir le Nombre total de Modes utilisés par chaque sujet, et d'utiliser les résultats pour calculer un Indice des modes d'adaptation, qui permettait d'assigner des cotes en fonction des postulats adoptés sur la valeurs des diverses catégories de réactions. Les détails concernant les échelles de cotation sont fournis à l'annexe D.

Les résultats obtenus grâce à cette échelle sont extrêmement intéressants. En premier lieu, on est frappé par le faible niveau d'ensemble de la capacité d'adaptation aux problèmes de la vie à l'extérieur. Pour l'échelle des avantages, la cote moyenne de tous les sujets a été de 2.36. Comme cette échelle va de 1 à 5, cela révèle un degré d'efficacité qui se situe entre "inefficace" et "d'une utilité réduite", et en fait plus proche du premier.

Quelques exemples de réactions typiques permettront peut-être de mieux comprendre ces cotes. Pour ces détenus, la façon la plus courante de traiter des problèmes matrimoniaux était de quitter les lieux. Bien que cette méthode soit peut-être utile pour calmer une irritation momentanée,

elle était rarement suivie par d'autres mesures qui auraient permis d'améliorer la situation; nous lui avons habituellement accordé une cote de 2 ou de 3, en fonction des autres réactions dans la même situation. Dans l'ensemble, les réactions les plus courantes consistaient à prendre de l'alcool ou des drogues. Cela permet peut-être d'améliorer momentanément l'état d'esprit, mais ne sert pas à grand chose le lendemain matin, et présente même le risque supplémentaire d'exacerber les problèmes (voir ci-dessous); la cote probable serait de 1 ou 2.

Il n'existe pas de cote comparable pour la population générale, encore qu'une étude effectuée par Haley (1983) à l'aide des mêmes échelles ait obtenu des valeurs moyennes d'environ 4 pour un groupe d'étudiants d'université. Néanmoins, les chiffres que nous avons obtenus montrent que les détenus trahissent des lacunes graves dans leur capacité d'adaptation. En tant que groupe, leur capacité à adopter un comportement qui atténue le stress causé par les problèmes de la vie en liberté, est manifestement très faible.

Les résultats fournis par l'échelle de risque permettent de parvenir à la même conclusion. Lorsque les sujets ont obtenu des cotes autres que zéro, cela signifie qu'ils ont réagi de manière à accroître les effets nuisibles probables des problèmes. Pour l'ensemble de l'échantillon, 70 % de nos sujets ont obtenu des cotes autres que zéro pour au moins un des trois problèmes examinés. Si nous considérons uniquement le problème jugé le plus grave par le détenu, 54 % ont obtenu des cotes négatives.

Certaines des cotes négatives, dont le total est élevé, sont manifestement liées au fait que nous avons ici affaire à des personnes qui ont commis des actes criminels pour essayer de résoudre leurs problèmes. C'est ainsi que de nombreux sujets se sont rendus coupables de vols par effraction pour trouver une solution à leur besoin d'argent. Normalement, cela leur vaudrait une cote d'efficacité positive de 3 ou 4, étant donné que cela a permis de régler le problème au moins temporairement, mais une telle réaction entraîne également le risque d'une aggravation de la situation, à savoir, l'arrestation et l'incarcération, aussi lui assignerait-on une cote de risque supérieure à zéro.

Cependant, un grand nombre de comportements - probablement la majorité d'entre eux qui ont donné lieu à des cotes de risque différentes de zéro

n'avaient pas un caractère criminel bien déterminé. Un nombre inquiétant de nos sujets réagissaient à des situations ordinaires d'une manière qui trahissait manifestement un manque de capacité d'adaptation, par ex., ils essayaient de régler un désaccord en attaquant quelqu'un, réagissaient au harcèlement en essayant de "rendre la pareille", réglaient leurs problèmes d'argent en organisant une fête pour que cela les aide à les oublier, se droguaient lorsqu'ils avaient des préoccupations, et réagissaient à tous les problèmes en s'enivrant. Manifestement, nos sujets manifestaient un manque de prévoyance lorsqu'ils considéraient les conséquences de leurs actions, ainsi qu'une absence de capacité à trouver d'autres solutions et à en peser les mérites.

Pour obtenir un indice composite de la capacité d'adaptation, nous avons combiné les échelles d'avantages et de risques pour en faire une mesure de l'Efficacité. Dans cette échelle combinée, il était possible d'avoir des valeurs allant de 1 à 20, encore qu'il fut peu probable qu'on rencontre des valeurs inférieures à 4. La cote moyenne de 8 montre donc la faiblesse d'ensemble de la capacité d'adaptation des détenus.

Les résultats de l'échelle de Variété confirment cette constatation. La cote moyenne a été de 2.55, à mi-chemin entre "mauvais" et "médiocre". En général, les sujets semblaient adopter un type déterminé de comportement et s'y tenir, quelle que soit la situation. Beaucoup d'entre eux préféraient éviter les situations envisager par nous. D'autres essayaient de résoudre les problèmes mais faisaient appel pour cela à une gamme très limitée de réactions, par ex., quelle que soit celle-ci, ils essayaient de trouver une solution en en parlant à quelqu'un. Il était rare qu'on constate diverses réactions possibles parmi lesquelles il aurait été possible de choisir celle qui convenait à la situation. Encore une fois, de nombreux sujets ont réagi dans chaque cas de manière stéréotypée en s'enivrant ou en se droguant (13 % d'entre eux ont obtenu des cotes de variété qui le montrent).

Les dernières mesures de la capacité d'adaptation tiennent compte des types fonctionnels de réactions de chaque sujet. Tout d'abord, le Total moyen des Modes d'adaptation était de 3.6, pour une gamme de 1 à 7. Il est peu probable que ce total constitue une statistique particulièrement significative, étant donné qu'un chiffre élevé peut simplement signifier la présence de types analogues de réactions, par ex., fuite et esquivé.

Nous avons donc calculé les pourcentages de sujets qui ont utilisé chacun des modes d'adaptation, comme on peut le voir au Tableau 3.7. Chacun d'entre eux a utilisé, à un moment ou à un autre, la catégorie des Réactions axées sur le problème, sous la forme de tentatives concrètes ou désinvoltes de règlement des problèmes. En revanche, nous avons rarement rencontré un comportement délibéré et persistant de règlement de problème (anticipation axée sur le problème). D'autres stratégies de niveau plus élevé, telles que celles qui font appel à une réorientation ou une réévaluation cognitive étaient également rares.

Dans le but de fournir une statistique qui révèle les niveaux les plus élevés des réactions indiquées par chaque sujet, nous avons calculé un Indice des Modes d'adaptation, comportant des valeurs possibles de 0 à 4. La cote moyenne obtenue pour cette variable a été de 2.7, ce qui montre que même les meilleures réactions de la majorité des sujets étaient loin d'être optimales.

Toutes les statistiques de cette section nous amènent à conclure que la plupart de nos sujets avaient beaucoup de mal à s'adapter à la vie en dehors du pénitencier. Ils savaient très mal adopter des réactions comme étant d'atténuer leurs problèmes, ils accroissaient souvent leurs difficultés à cause des comportements choisis par eux, et un grand nombre d'entre eux réagissaient de manière prévisible ou même stéréotypée, quelle que soit la nature du problème. En général, ils disposaient d'un répertoire insuffisant de réactions d'adaptation possibles, en particulier celles qui faisaient appel à des stratégies de plus haut niveau. Avec de telles données, on aurait pu prédire qu'il était presque inévitable que de telles réactions entraînent des défauts graves d'adaptation pour la majorité d'entre eux: s'ils n'avaient pas été incarcérés, d'autres événements désastreux se seraient produits.

Pourtant, un certain nombre de sujets réussissaient à s'adapter assez bien. Par exemple, 11 % d'entre eux ont obtenu des cotes de 3 % ou plus à l'échelle des avantages, ce qui représente une capacité d'adaptation supérieure. Il sera donc possible de voir quels facteurs sont liés à une bonne ou mauvaise capacité d'adaptation, et de déterminer les différences de réactions devant les problèmes qu'entraînent des différences d'adaptation par la suite. Nous présenterons ces analyses dans d'autres sections de cette étude.

Mode de vie et comportement au pénitencier: Premier entretien

Dans la dernière partie du premier entretien, les questions concernant la vie au pénitencier reprenaient pratiquement celles qui concernaient le comportement et la capacité d'adaptation spécifiques à l'extérieur. Nous leur avons donc apporté des modifications afin de tenir compte des différences de situations, et de recueillir des renseignements sur les comportements propres à la vie au pénitencier.

Le Tableau 3.8 présente une liste du temps consacré à plusieurs catégories d'activités. En outre, le Tableau 3.9 indique les valeurs relatives à un certain nombre d'autres mesures descriptives. Les résultats sont particulièrement intéressants pour certains types de comportement. Bien que le temps moyen passé à dormir ait été pratiquement le même au pénitencier qu'à l'extérieur, nous avons noté une augmentation de la fréquence des problèmes d'insomnie signalés. Trente-deux pour cent avaient un problème au pénitencier, mais n'en avaient pas lorsqu'ils étaient en liberté, alors que dans le cas inverse, il n'y en avait que 8 %. Dans la grande majorité des cas il s'agissait de difficultés à s'endormir, généralement à cause de la présence de pensées stimulantes ou troublantes. Ceci prouve l'existence d'une augmentation au moins temporaire des difficultés d'ordre émotionnel.

Dans la catégorie du travail, le total de 31 heures hebdomadaires présente pratiquement un emploi à plein temps, puisque la semaine de travail dans les établissements est théoriquement de 32.5 heures et, dans la pratique, un peu moins. Quatre-vingt-seize pour cent des sujets étaient employés et le groupe le plus important d'entre eux, de l'ordre de 38 %, participait à des programmes éducatifs, alors que 34 % participaient à des programmes de formation pour des activités professionnelles.

En dehors du travail, les sujets consacrés à la majeure partie de leur temps ont cultivé les rapports avec d'autres détenus. Le temps moyen consacré à ce genre d'activité était presque aussi élevé que lorsqu'ils étaient en liberté. La majorité des sujets estimaient qu'ils avaient suffisamment d'amis, mais dans l'ensemble, le nombre moyen indiqué était seulement de 1.7 %, ce qui sensiblement plus bas qu'à l'extérieur. Cette différence peut s'expliquer au moins en partie par le chiffre de 46 % des

Tableau 3.7

Modes d'adaptation utilisés
(à chaque évaluation)

Catégorie	Pourcentage des sujets utilisant			
	En liberté	E1	E2	E3
Anticipation axée sur le problème	13	16	9	10
Réévaluation réinterprétative	7	23	35	35
Maîtrise de soi réinterprétative	10	32	19	31
Substitution	12	18	23	19
Esquive	46	50	51	47
Fuite	30	61	55	55
Palliatif	52	62	75	85
Appui social	32	21	25	27
Utilisation de drogues	64	3	15	8
Réaction axée sur le problème	100	96	96	98
Néant (renonciation)	2	8	4	4

Tableau 3.8

Emploi du temps au pénitencier
(moyenne des heures quotidiennes par catégorie)

Catégorie	E1	E2	E3
Sommeil	7.1	7.1	7.3
Travail, éducation ou formation	4.4	4.4	4.6
Activités sociales	3.7	4.2	3.3
Activité passive (télévision, radio, etc.)	2.9	4.3	4.1
Sports et passe-temps	1.7	1.5	1.8
Lettres et visites	0.8	0.6	0.6
Réunions de groupe	0.2	0.3	0.3
Autres	1.8	1.7	1.4
Total	22.6	24.1	23.4

Tableau 3.9
Sommaire des principales mesures descriptives

Description de la variable	E1	E2	E3
Amis			
Avez-vous des amis ici (% oui)	60	70	61
Nombre moyen d'amis (tous les sujets)	1.7	2.2	1.5
Pourcentage d'amis rencontrés au cours de ce séjour au pénitencier	46	43	63
Caractéristiques de socialisation			
Demeure seul (%)	43	38	57
Fréquente quelques amis (%)	32	35	29
Appartient à un groupe important, ou va de l'un à l'autre (%)	22	22	14
Emploi			
Avez-vous un emploi (% oui)	96	93	95
Occupe un emploi dans le but d'améliorer sa situation (%)	60	45	33
Evaluation de l'emploi (0-100)	--	71	76
Lettres et visites			
Lettres reçues (mois)	3.4	12.4	12.5
Lettres désirées (mois)	6.3	19.4	19.9
Nombre de correspondants	--	4.8	4.8
Visites reçues (mois)	1.0	1.9	1.3
Visites désirées (mois)	2.2	4.7	2.9
Nouvelles de l'extérieur			
Fréquence d'écoute des nouvelles (semaine)	4.9	4.4	5.4
Fréquence de lecture des nouvelles (semaine)	2.7	2.5	2.8
Plans			
A adopté un plan d'ensemble pour son séjour au pénitencier (%)	84	86	88
Vit au jour le jour (%)	79	76	80
A un objectif à atteindre (%)	80	68	62
Quand il parle de lui, dit: je fais de la tôle	40	--	56
Quand il parle de lui, dit: je "glâne"	52	--	31
Quand il parle de lui, dit: je purge une peine de prison	9	--	12
Pensées			
Fréquence des pensées concernant le passé (1-5)	3.1	--	--
Fréquence des pensées concernant le passé (mois)	--	12.0	10.4
Fréquence des pensées concernant l'avenir (1-5)	2.5	--	--
Fréquence des pensées concernant l'avenir (mois)	--	17.5	--
Fréquence des pensées concernant l'avenir au pénitencier	--	--	5.7
Fréquence des pensées concernant l'avenir à l'extérieur	--	--	15.7
Fréquence des rêveries (1-5)	3.0	2.9	2.8

Tableau 3.9 (suite)

Évaluations générales			
Évaluation de la vie actuelle (0-100)	35.4	38.5	37.2
N'indique rien de positif (%)	36	39	35
Émotions			
Fréquence de la dépression (semaine)	3.1	2.9	2.2
Fréquence de l'anxiété (semaine)	3.1	2.4	1.9
Fréquence de la colère (semaine)	2.2	2.3	2.3
Fréquence du sentiment de culpabilité	1.5	1.3	0.5
Fréquence du sentiment de solitude (semaine)	--	4.0	4.1
Fréquence de l'ennui (semaine)	--	3.5	3.5
Inventaire d'anxiété de Spielberger	46.0	43.3	41.6
Inventaire de dépression de Beck	13.0	10.1	10.4

membres de l'échantillon pour préciser qu'ils s'étaient fait ces amis pendant leur incarcération actuelle. Il est à prévoir qu'il faut du temps pour lier des amitiés et les sujets avaient justement disposé de peu de temps pour le faire dans l'établissement où ils se trouvaient actuellement.

Nous leur avons également demandé d'indiquer d'après une série d'alternatives quel était leur mode de socialisation habituel. Quarante-trois pour cent ont déclaré qu'ils restaient "seuls". Trente-deux pour cent ont choisi "avec quelques amis intimes", et 22 % seulement ont indiqué des groupes plus importants. Cela semble constituer une description exacte de leur comportement effectif.

Au moment où le premier entretien a eu lieu, les besoins sociaux n'étaient d'ailleurs pas très favorisés par les contacts avec l'extérieur, comme le montre le Tableau 3.9. Les lettres étaient peu fréquentes comme en témoigne le fait que 22 % seulement des détenus en recevaient au moins une par semaine. Cela correspondait à peu près à la moitié du nombre désiré, 37 % des sujets souhaitant en recevoir plus que ne leur en apportait le courrier, et 5 % seulement en voulant moins. Le nombre des visites était également faible, 39 % des détenus n'en recevant aucune et 25 % seulement en recevant plus d'une. Ici encore, le nombre désiré était à peu près le double de la réalité.

Nous avons également recueilli d'autres preuves d'un désir commun de contact avec le monde extérieur. La fréquence d'écoute des nouvelles à la télévision ou à la radio était identique à celle qu'elle était lorsqu'ils étaient en liberté, 27 % seulement des détenus ne les écoutant pas du tout. La fréquence de lecture des journaux était moindre de celle qu'elle était à l'extérieur, mais dans la plupart des établissements, il n'est pas facile de s'en procurer. Compte tenu du fait qu'on ne peut souvent le faire que deux fois par semaine, la valeur indiquée au tableau révèle un taux d'utilisation raisonnablement élevé.

Il apparaît qu'au début de leur peine, de nombreux détenus avaient peu de rapports sociaux. Pourtant ils passaient un temps appréciable à frayer avec les autres, en particulier avec de nouvelles connaissances. Pendant leurs heures de liberté ils étaient libres de choisir leur activité, il était rare qu'ils demeurent seuls dans leur cellule. Vingt pour cent des détenus seulement y passaient plus de la moitié de leur temps et la

majorité d'entre eux ont bien précisé que c'était à cause d'une activité précise, par ex., étudier ou lire. Environ la moitié d'entre eux ont déclaré ne pas passer plus de 10 % de leur temps dans leur cellule.

La plupart des sujets demeuraient fidèles aux activités sociales de l'extérieur. Si leurs contacts, dans ce domaine étaient limités au début de leur peine, on pouvait s'attendre à ce que l'abondance des contacts de hasard qu'ils faisaient les amènent bientôt à se faire de nouveaux amis et de nouvelles relations. En dépit des différences par rapport à la vie du dehors, le milieu carcéral permettait aux détenus de recréer dans l'établissement une bonne partie des caractéristiques de la vie qu'ils menaient auparavant.

Pourtant, l'examen des plans que les sujets s'étaient tracés pour leur séjour au pénitencier montre bien l'existence de certaines tentatives pour changer et s'améliorer. Quatre-vingt pour cent ont déclaré qu'ils s'étaient fixés un objectif pendant leur peine, 75 % d'entre eux précisant qu'il s'agissait d'éducation ou de formation professionnelle. Sur l'ensemble de l'échantillon, 58 % ont déclaré que le perfectionnement personnel constituait pour eux le principal avantage de leur programme de travail ou de formation. Lorsque nous leur avons demandé de se classer dans une des trois catégories de détenus décrites par Irwin (1970), 52 % se sont décrits comme des "glaneurs", c.-à-d., des personnes qui travaillaient pour s'améliorer pendant qu'ils en avaient la possibilité.

Tout ceci montre que les détenus attendent des résultats positifs de leur incarcération. Nos sujets avaient d'ailleurs le ferme espoir de recouvrer rapidement leur liberté. Lorsque nous les avons interrogés au cours du premier entretien, 42 % ont déclaré qu'ils interjetaient appel de leur inculpation ou de la peine qui leur avait été infligée. En dépit de la rareté du succès des appels dans la pratique, ceux qui avaient engagé cette procédure estimaient que leur chance de succès était d'environ 62 %, en moyenne. Pour beaucoup de sujets, la foi dans la magie d'un appel était un moyen important de faire face à leur situation. Pour d'autres, l'appel était une simple diversion et un des rares moyens de pouvoir exercer un contrôle sur leur propre vie.

En dehors des appels, les sujets se montraient également très optimistes à l'égard de leurs chances de mise en liberté précoce. L'estimation moyenne des chances de mise en liberté à la date la plus rapprochée possible (un tiers de la peine, ou le minimum statutaire pour ceux qui étaient condamnés à la détention à vie) était de 60 %. Le détenu médian s'attendait à ne passer que 37 % de la durée de sa peine au pénitencier.

Mais s'ils se montraient optimistes au sujet des avantages qu'ils retireraient de leur expérience et au sujet d'une mise en liberté précoce, les détenus de cette étude étaient mécontents des conditions de vie dans les établissements. Lorsque nous leur avons demandé de coter leur qualité de vie de 0 à 100, la cote moyenne a seulement été de 35.4. Vingt pour cent d'entre eux seulement ont choisi des cotes supérieures à 50, alors que 27 % ne dépassaient pas 10. Lorsque nous leur avons demandé de dresser la liste des éléments positifs de l'incarcération, 36 % n'ont rien pu trouver, et 21 % n'ont cité que les possibilités offertes sur le plan de l'éducation et de la formation.

Ceci s'explique peut-être par le fait que leurs peines étaient plus longues que prévu, comme c'était le cas de 63 % d'entre eux. Beaucoup d'entre eux ne s'attendaient pas du tout à être emprisonnés. Quoi qu'il en soit, ils étaient fort mécontents de leur situation actuelle, mais espéraient vaguement que l'expérience serait profitable.

Il semblait cependant peu probable que de réels changements interviennent pour beaucoup d'entre eux, car il ne suffit pas de bonnes intentions et de vagues attentes pour modifier profondément un comportement. Bien que 91 % des sujets aient déclaré qu'ils avaient des plans d'avenir, la grande majorité d'entre eux étaient vagues, imprécis ou manquaient de réalisme. En fait la plupart des sujets pensaient rarement à l'avenir, encore moins qu'ils ne le faisaient lorsqu'ils étaient en liberté. En dépit de leurs espoirs d'avenir, 79 % continuaient à vivre au jour le jour au lieu de dresser des plans. Comme dans le cas du comportement social décrit ci-dessus, leurs anciens comportements relatifs à la planification et à l'utilisation du temps semblaient bien enracinés, et on pouvait s'attendre à ce que leurs vagues espoirs d'avenir soient bientôt oubliés sans que leur comportement change de manière sensible. Quand on a pas les moyens de les réaliser, les espoirs n'ont pas beaucoup d'importance.

Les autres comportements manifestaient peu de changements par rapport à ce qu'ils étaient à l'extérieur. La fréquence des périodes de rêverie était à peu près la même, et les états émotionnels élémentaires sur lesquels nous disposons de données comparatives n'avaient guère évolué, encore qu'il soit intéressant de noter que la fréquence des sentiments de culpabilité ait été environ d'un tiers plus grande lorsqu'ils étaient en liberté. Les détenus éprouvent fréquemment de nombreuses émotions dysphoriques, mais il est rare que la détention crée chez eux un sentiment de culpabilité ou de remord.

Problèmes au pénitencier

Comme nous l'avions fait pour leur vie en liberté, nous avons obtenu de chaque détenu une liste de ses problèmes classés par ordre d'importance. Bien que les rubriques proprement dites du questionnaire aient été fort différentes, les procédures étaient comparables à celles que nous avons utilisées pour obtenir les premières listes.

En règle générale, les détenus n'ont pas eu de difficulté à préciser les problèmes de la vie carcérale; tous ont été capables d'en énumérer plusieurs et le total moyen de ces problèmes a été d'environ 20 % supérieur à celui des problèmes vécus à l'extérieur. On peut sans doute l'expliquer par le fait que les problèmes au pénitencier étaient plus courants et plus récents; ou cela est peut-être tout simplement dû au caractère plus stressant du milieu carcéral.

Comme nous l'avions fait pour les problèmes de l'extérieur, nous avons utilisé ces listes pour constituer une série de catégories comprenant les problèmes couramment énumérés. Comme le montre le Tableau 3.10, ils sont d'un type fort différent des problèmes de l'extérieur. Presque tous nos sujets souffraient du fait que des personnes de l'extérieur leur manquaient, et pour la majorité d'entre eux, c'était une de leurs préoccupations majeures; manifestement, cette catégorie dominait les choix, et sa fréquence était beaucoup plus élevée que n'importe quelle autre catégorie de problèmes de l'extérieur. La seconde catégorie par la fréquence, celle de la perte de liberté due à l'incarcération, a été mentionnée par près de la moitié des sujets.

Après ces deux problèmes, il y avait une chute marquée du degré de fréquence. Sur les dix autres problèmes les plus communément mentionnés, sept étaient particuliers aux conditions qui régnaient dans les établissements, et les trois autres concernaient des préoccupations de divers ordres. Les types de problèmes exprimés par notre échantillon de sujets sont tout à fait analogues à ceux qui ont été mentionnés par des détenus britanniques et américains dans d'autres études (Flanagan, 1980; Richards, 1978).

Les rubriques qui apparaissent au Tableau 3.10 constituent une source utile de rétroinformation pour le personnel pénitentiaire. Dans l'ensemble, les détenus semblaient trouver que tout ce qui concernait les premières nécessités était satisfaisant. La nourriture, par exemple, n'a provoqué que relativement peu de plaintes. D'autre part, beaucoup de problèmes relatifs aux conditions dans lesquelles vivaient les détenus étaient probablement inévitables compte tenu des aménagements ordinaires des pénitenciers. Cependant, certains autres services posaient plus de problèmes, en particulier, les services médicaux. La plupart du temps, il ne s'agissait pas de la qualité des traitements, mais de la lenteur des réactions aux demandes de soins et à la difficulté d'obtenir des services médicaux.

L'adaptation au sein du pénitencier

Les analyses de l'adaptation au pénitencier révèlent également de nettes différences par rapport aux résultats de l'extérieur. Comme auparavant, nous avons interrogé chaque sujet afin d'obtenir ses réactions à des problèmes placés en tête de liste, puis nous les avons cotées d'après les mêmes échelles.

A la différence des médiocres capacités d'adaptation manifestées à l'extérieur, les niveaux d'efficacité montrés à l'égard des problèmes au pénitencier étaient assez satisfaisants. La valeur moyenne sur l'échelle des avantages était de 2.92, très proche de "médiocre", et manifestement plus élevée que celle qui avait été obtenue pour la vie à l'extérieur. Nous avons stratifié les cotes afin de constituer trois groupes: les sujets qui s'adaptent mal sont ceux dont la cote moyenne est de 2.5 ou

Tableau 3.10

Problèmes fréquents au pénitencier
(Entretien 1)

Catégorie	Fréquence	Pourcentage
1. Regrette sa famille ou ses amis	107	82
2. Regrette sa liberté	57	44
3. Manque de programmes ou d'installations désirés	14	11
4. Regrets ou pensées troublantes à propos du passé	40	31
5. Ennui	33	25
6. Conflits avec d'autres détenus	41	32
7. Crainte de l'avenir, en particulier de la vie après la mise en liberté	40	31
8. Conditions régnant dans la cellule (manque d'intimité, bruit, etc.)	23	18
9. Manque d'aide ou de soutien de la part du personnel	18	14
10. Problèmes liés aux services médicaux	19	15
11. Regrette un objet ou une activité déterminée	45	35
12. Souci de sa sécurité personnelle	16	12

moins; ceux qui s'adaptent médiocrement ont des cotes allant de 2.5 à 3.5; et ceux qui s'adaptent bien, dépassent 3.5. D'après ces critères, 45 % des sujets de l'échantillon ont été classés dans la catégorie de ceux qui s'adaptaient mal lorsqu'il s'agissait de l'extérieur, mais il y en a seulement eu 17 % pour le pénitencier. Douze pour cent seulement se sont classés parmi ceux qui s'adaptaient bien, en ce qui concerne l'extérieur, mais les 38 % l'ont fait au pénitencier.

On peut constater un changement encore plus impressionnant des cotes de risque, c.-à-d., les résultats obtenus pour les réactions qui aggravent la situation. Alors que 70 % des détenus obtenaient des cotes autres que zéro pour au moins un problème marquant leur comportement à l'extérieur, il n'y en avait que 14 % pour les problèmes internes au pénitencier.

Étant donné que la cote d'Efficacité d'ensemble est le produit des deux échelles décrites ci-dessus, nous nous attendions à ce que les valeurs relatives au comportement au pénitencier soient beaucoup plus élevées qu'à l'extérieur. La valeur moyenne a été de 11.6, alors qu'elle était auparavant de 8. Cette différence est statistiquement significative ($t=11.50$, $p .001$).

Ces changements sont probablement dus à plusieurs différences existant entre la détention et la vie en liberté. Au pénitencier, la gamme des actions offertes à un individu est limitée par rapport à ce qu'elle est à l'extérieur. Comme ce qui précède le montre, la plupart des problèmes qui paraissent importants aux détenus au pénitencier sont le fruit des conditions propres à l'établissement ou des contraintes imposées par l'incarcération elle-même. De la même manière, les actions possibles pour les détenus sont soumises à des contraintes, et une grande partie des activités inefficaces distrayant, ou destructif, qu'ils pourraient avoir à l'extérieur, leur sont interdites.

Manifestement, ceci est particulièrement évident dans les cotes de risque. Lorsque l'on considère les comportements en cause, il est clair que la plupart des réactions nocives que l'on peut se permettre lorsqu'on est en liberté (par ex., boire jusqu'à oublier complètement un problème, essayer d'intimider les agents de libération conditionnelle et ne me donne pas immédiatement ce que je veux, frapper l'épouse qui n'est pas d'accord avec moi) sont soit très difficiles ou très dangereux, lorsqu'on est au pénitencier.

Cependant, la détention ne sert pas uniquement à empêcher des réactions d'adaptation improductives. Bien qu'un détenu puisse encore éviter un problème, ou réagir de manière inefficace, il est plus difficile d'éviter de le faire d'une manière ou d'une autre, à cause des limites et des contraintes imposées par le monde carcéral. Au pénitencier, les problèmes d'un détenu font inévitablement partie de sa vie quotidienne, et il est obligé d'y faire face régulièrement.

Certaines de ces contraintes se reflètent dans les classifications fonctionnelles des réactions d'adaptation présentées au Tableau 3.7. En dehors des réactions de faible niveau axées sur les problèmes, qui sont presque universelles, la réaction la plus fréquente des sujets lorsqu'ils étaient en liberté, était d'utiliser des drogues ou de l'alcool. A cause des restrictions imposées par la détention, il est plus difficile de le faire. Au lieu de cela, les sujets semblent se rabattre sur la fuite pour essayer de ne pas avoir à confronter des problèmes ou à y penser, et pour palier leurs effets émotionnels déplaisants. Bien que ce soit loin d'être le meilleur moyen de traiter des sources de tension, ces méthodes sont manifestement préférables à l'utilisation de drogues. En fait, dans le contexte des problèmes souvent insolubles rencontrés pendant l'incarcération, la fuite, l'esquive et les palliatifs sont souvent des moyens raisonnablement efficaces de traiter certaines situations. En outre, il y a eu une augmentation considérable du recours aux stratégies de réévaluation cognitive au pénitencier, et ce sont là des méthodes d'adaptation d'un niveau supérieur à celles qui étaient utilisées par les détenus lorsqu'ils étaient en liberté.

Paradoxalement, les contraintes imposées par la détention peuvent aider les détenus à affronter leurs problèmes de manière relativement plus efficace. Si c'est parce qu'ils ne sont pas libres de réagir aussi mal au pénitencier qu'ils le font à l'extérieur, c'est néanmoins ce qui se passe. Comme les cotes que nous avons données à l'efficacité d'adaptation étaient fondées sur l'utilité des réactions en fonction des circonstances particulières du problème, il est inévitable que les valeurs soient plus élevées dans le cadre plus contraignant de l'établissement. Cela ne signifie pas que les détenus donnent seulement l'impression de mieux réagir parce que leurs problèmes sont moins compliqués, ou que leurs comportements

ne paraissent plus satisfaisants que lorsqu'on les mesure en fonction de problèmes insolubles, mais que leurs réactions sont plus appropriées au pénitencier qu'à l'extérieur, et que la détention les empêche de prendre des mesures impropres ou préjudiciables.

Ainsi, les contraintes de l'incarcération garantissent que de nombreux détenus qui ont des difficultés d'adaptation à l'extérieur se comportent mieux au pénitencier, ce qui explique pourquoi le niveau moyen d'adaptation est supérieur. On pourrait cependant faire valoir que ces mêmes contraintes finissent par limiter la capacité d'adaptation, parce qu'elles rendent la tâche difficile aux détenus lorsqu'il s'agit d'acquiescer des réactions et des stratégies supérieures pour faire face aux problèmes. Dans de nombreux domaines, la détention affaiblit les contingences normales entre les actes et leurs conséquences. Par exemple, les pénitenciers veillent à ce que les besoins élémentaires soient satisfaits, quel que soit le comportement du sujet. Cette dissociation entre le comportement et ce qu'il entraîne élimine en grande partie les effets d'un manque d'adaptation et l'impulsion nécessaire pour changer. Dans la pratique, les détenus sont isolés entre les exigences de la vie ordinaire en matière de choix et décisions, et il n'est pas facile d'apprendre à faire face à des situations lorsqu'on ne les a pas vécues.

Bien que les effets de ces divers facteurs ne soient peut-être pas très évidents au pénitencier, c'est après leur mise en liberté qu'ils devraient se faire le plus sentir. Si nous voyons juste, on peut s'attendre à ce que la détention n'améliore pas la capacité de s'adapter à la vie à l'extérieur, et qu'elle soit peut-être même nuisible. Une prédiction vérifiable est que ceux qui ont passé le plus de temps au pénitencier seront les moins capables de s'adapter au monde extérieur. Nous examinerons plus loin quelques preuves de cette hypothèse.

Ajustement émotionnel lors de la première entrevue

Outre les mesures du comportement d'adaptation, il convient d'examiner certaines manifestations de l'état d'ajustement initial de nos sujets. Nous avons utilisé diverses mesures dans la première série de questionnaires, mais nous ne tiendrons ici compte que de deux d'entre elles.

Premièrement, nous avons constaté des manifestations évidentes d'un certain état de dépression. Les données pour l'ensemble de l'échantillon ont fourni un score moyen de 13.0 à l'Inventaire de dépression de Beck, chiffre proche du maximum de la catégorie "légèrement déprimé", et de la cote de 15, considérée comme le diagnostic d'une dépression clinique légère chez un individu.

Ce qui est plus inquiétant, c'est que 29 % des sujets s'étaient classés dans la gamme des "modérément déprimés", et 8 % avaient obtenu des cotes qui les classaient dans le groupe des "gravement déprimés". On considère habituellement que les personnes du premier groupe ont besoin d'un traitement et que celui-ci est impératif, dans le cas de celles du second qui sont fréquemment hospitalisées.

L'incidence des cas de dépression grave pour l'ensemble de l'échantillon était d'environ huit fois ce qu'elle est dans la population générale, et celle des dépressions modérées, d'environ cinq fois. Compte tenu du fait que ce niveau de dépression est détectable dès le début du séjour au pénitencier, et compte tenu de l'incidence élevée en prison de certaines des conséquences courantes de la dépression, par ex., maladie grave et suicide, nous estimons que l'on devrait automatiquement utiliser un indicateur tel que l'inventaire de Beck dès l'accueil des détenus afin de déterminer ceux qui courent des risques.

L'Indice de l'état d'anxiété de Spielberger est un autre indicateur de l'état émotionnel qui est fréquemment utilisé. Sur cette échelle, la cote moyenne obtenue par nos sujets a été de 46.8. La normalisation d'origine de ce test (Spielberger, et al., 1970) comportait les moyennes de plusieurs groupes, dont l'un était un groupe de détenus dont la moyenne était de 46.0. Notre chiffre est manifestement très proche de cette valeur de normalisation.

Cependant, il convient de noter que la cote moyenne du groupe de détenus indiquée par Spielberger et al., était beaucoup plus élevée que celle d'un groupe d'étudiants d'université (36.3), et voisine de celle d'un groupe de malades psychiatriques souffrant de réactions d'anxiété (49). Le chiffre que nous avons obtenu montre donc qu'un nombre appréciable de sujets avaient obtenu des cotes d'anxiété élevées; en fait, celles de 41 % d'entre eux dépassait le niveau moyen des malades anxieux. Ceci nous

permet de conclure qu'un problème d'anxiété clinique existait au départ chez les détenus de notre échantillon, ainsi que des manifestations analogues de dépression.

Mode de vie et comportement au pénitencier: Second entretien

De 14 à 16 semaines après le premier entretien, nous avons de nouveau posé la plupart des mêmes questions au sujet de la vie au pénitencier, au cours d'un second entretien. Nous avons modifié quelques questions afin d'obtenir de meilleurs renseignements, et en avons également ajouté quelques-unes.

En général, les détenus paraissaient s'être adaptés à un certain mode de vie au sein de l'établissement. Par rapport à la fois précédente, nous avons constaté peu de changements dans la plupart des indices, bien que les valeurs moyennes de certaines variables significatives aient évolué par rapport aux niveaux d'origine: dans la majorité des cas, il s'agissait de tendances prévisibles dès le premier entretien. Les valeurs moyennes de diverses mesures sont présentées au Tableau 3.9, qui permet également de faire des comparaisons avec les valeurs du premier entretien.

Si nous commençons par l'utilisation du temps, on peut constater d'après le Tableau 3.8 que la plupart des catégories ont peu changé par rapport au premier entretien. La seule différence appréciable a trait au temps consacré aux activités passives qui ont augmenté de près de 50 % par rapport au chiffre original; ce changement était statistiquement significatif ($t=2.74$, $p .01$). Il y avait également une augmentation (non significative) du temps consacré aux contacts sociaux. La majorité de ces augmentations n'était pas compensée par des diminutions dans d'autres catégories, bien que quelques-unes aient manifesté un léger fléchissement, mais plutôt par une augmentation du temps total indiqué.

La plupart des détenus (93 %) participaient maintenant à des programmes de travail ou de formation, bien que 43 % d'entre eux eussent changé de situation depuis le premier entretien. Le pourcentage des sujets qui occupaient un poste pour s'améliorer était tombé de 60 à 45, et un plus gros nombre de ceux-ci avaient été choisis pour les avantages qu'ils présentaient au sein du pénitencier qu'auparavant. Au cours de cet

entretien, nous avons demandé aux sujets de coter leur travail de 0 à 100. La cote moyenne a été de 71, ce qui montre que la plupart d'entre eux étaient satisfaits. En fait, beaucoup de sujets ont fait la remarque que leur travail était la partie la plus satisfaisante de leur vie, et un nombre important d'entre eux auraient préféré avoir plus de travail à faire.

Le pourcentage de temps libre passé dans leur cellule est demeuré inchangé, et 60 % des sujets ont déclaré que le peu de temps qu'ils y passaient était consacré à une activité quelconque, impossible à exercer ailleurs, par ex., écrire des lettres. Cependant, il est apparu qu'il existait là un lien manifeste avec les problèmes: 35 % ont dit qu'ils passaient plus de temps dans leur cellule lorsqu'ils avaient un problème. La retraite dans un espace personnel semble les avoir aidés à faire face à leurs difficultés, du moins dans le cas de certains détenus.

Si les caractéristiques générales de leur vie demeuraient inchangées, les contacts avec les autres détenus étaient en augmentation et pratiquement chaque indicateur était différent. Le nombre moyen d'amis a augmenté d'environ 30 %, différence qui était presque significative sur le plan statistique ($t=1.87$, $p .06$). De même, le pourcentage des sujets qui ont déclaré qu'ils avaient des amis intimes dans l'établissement est passé de 60 à 70. La proportion de détenus qui a précisé qu'ils vivaient surtout seuls est tombée de 43 % à 38 %. Il y a donc eu une nette amélioration de l'interaction sociale, et on a constaté une légère augmentation du temps consacré aux contacts sociaux. Ces changements étaient prévisibles, compte tenu du fait que la majorité des sujets étaient restés dans le même établissement depuis le premier entretien, et de leurs caractéristiques précédentes de dépendance à l'égard des activités sociales.

Les rubriques de mesure de la cognition de l'emploi du temps ont peu changé, encore que nous ayons modifié certaines questions afin d'obtenir plus de détails. Comme la première fois, la plupart des sujets (86 %) ont déclaré qu'ils avaient un plan général pour le temps qu'ils devaient passer au pénitencier. Trente-quatre pour cent d'entre eux ont précisé que ce plan était de "se tenir occupé", 17 essayaient de "ne pas s'attirer d'ennuis", et 18 voulaient réaliser quelque chose. Ainsi, les "plans" étaient essentiellement des stratégies destinées à faire face au problème général de la détention.

En dépit de la régularité apparente des activités, la plupart des détenus ont également reconnu qu'ils n'avaient pas vraiment planifier leur temps. Comme la première fois, la majorité d'entre eux ont déclaré qu'ils vivaient au jour le jour. Lorsque nous avons assisté, 62 % ont dit qu'ils ne planifiaient même pas leurs activités journalières, mais qu'ils se contentaient de "laisser faire". La plupart d'entre eux semblaient se laisser aller à la dérive pendant leur incarcération, en quoi ils n'avaient guère changé par rapport à ce qu'ils faisaient à l'extérieur.

Nous avons cependant constaté des changements considérables de l'importance des contacts avec des individus de l'extérieur. Le nombre des lettres et des visites a révélé des augmentations statistiquement significatives (pour les lettres, $t=8.56$, $p .001$; pour les visites, $t=3.45$, $p .001$). Les sujets correspondaient, en moyenne, avec 4.8 personnes de l'extérieur. Manifestement, il fallait du temps pour que l'on puisse faire suivre le courrier, pour que les listes de visiteurs soient approuvées, etc., mais ceci s'est produit en quelques mois seulement.

Quelques-uns des sujets continuaient pourtant à n'avoir peu ou pas de contacts avec les gens de l'extérieur. Huit pour cent ne recevaient pas du tout de courrier, et 46 %, pas de visites. Une minorité importante de détenus se trouvaient donc coupé de tout contact avec l'extérieur.

Chose intéressante, au fur et à mesure que l'importance des contacts effectifs augmentait, le désir d'en avoir plus suivait la même courbe, dans des proportions presque semblables: le nombre désiré de lettres avait triplé, et le nombre désiré de visites, doublé. De ce fait, il y a eu une augmentation des disparités absolues entre les désirs et la réalité.

La conclusion d'ensemble que l'on peut retirer de ces chiffres est que les détenus s'étaient trouvés, par diverses méthodes, un équilibre plus ou moins solide pour supporter leur détention. Beaucoup d'entre eux avaient fait des efforts pour rétablir des réseaux sociaux comparables à ceux qu'ils avaient à l'extérieur. En même temps, on constatait chez un grand nombre d'entre eux un retour progressif au désœuvrement de la vie qu'ils menaient auparavant. On le voit dans les descriptions de leurs "plans" d'utilisation du temps, et dans la rareté de toute planification réelle. On le voit également dans leurs réponses à la question où nous leur demandions s'ils avaient un objectif à atteindre durant leur peine, et où

le pourcentage de réponses affirmatives a connu une baisse significative ($t=3.16$, $p .01$).

Il est facile de voir comment cela peut se produire. Le choc, les bouleversements, et la nouveauté que représente le début d'une peine de prison font progressivement place au sentiment de familiarité et d'ennui créé par la routine. Si l'on n'établit pas de nouvelles caractéristiques de comportement, on crée un vide que les vieilles habitudes ont tôt fait de remplir. Ainsi, le désir de changement qui est visible au début de l'incarcération s'effrite sous la pression d'une routine et d'habitudes tâtilloises.

Les détenus ne semblent pas en souffrir; d'ailleurs, leur bien-être émotionnel s'était amélioré par rapport au premier entretien. La cote moyenne obtenue à l'Inventaire de l'état d'anxiété de Spielberger avait connu une baisse significative ($t=3.83$, $p .001$) ainsi que les résultats obtenus à l'Inventaire de dépression de Beck ($t=4.96$, $p .001$) et à celui de sentiment de désespoir ($t=5.59$, $p .001$). Tout ceci indique une amélioration des perturbations émotionnelles qui accompagnent le début de la détention. Seule, la fréquence des manifestations de colère a augmenté ($t=2.39$, $p .05$), ce qui est compréhensible, étant donné que la colère est une manifestation situationnelle. Bien qu'on puisse se réjouir de l'amélioration générale, il est décourageant de voir qu'on n'a pas utilisé le choc initial pour instituer de nouvelles caractéristiques de pensée et de comportement.

Les problèmes et l'adaptation lors du second entretien

Comme dans le premier entretien, chaque sujet nous a fourni une liste hiérarchisée des problèmes auxquels il était confronté. Nous n'avons pas tenu compte de la liste originale pour établir celle-ci, de manière à ce que les problèmes mentionnés la première fois n'influent pas sur la nouvelle liste. Lorsque celle-ci a été terminée, nous l'avons cependant comparée avec la première.

En général, les problèmes mentionnés cette fois étaient très proches de ceux du premier entretien. Comme auparavant, les problèmes ont été classifiés; la liste des problèmes les plus courants, avec leurs

fréquences, apparaît au Tableau 3.11. Le sentiment de manque à l'égard de la famille et des amis est demeuré, de loin, le problème le plus courant. Le souci de l'avenir était nettement plus fréquent, mais en dehors de cela, aucune des catégories ne révélait beaucoup de changements. Le genre de problèmes éprouvés par les détenus ont donc été relativement stables pendant les premiers mois de leur détention.

Nous avons également comparé les deux listes, dans certains cas, afin de déterminer le degré de stabilité. Nous l'avons fait au moment de l'entretien, et avons demandé au sujet de nous dire pourquoi certains éléments manquaient par rapport à la liste précédente. Lorsque l'équivalence entre les rubriques des deux listes était ambiguë, nous lui avons demandé de nous dire s'il s'agissait de déclarations différentes à l'égard d'un même problème, ou s'il fallait les considérer comme des problèmes distincts.

A partir de ces renseignements, nous avons calculé qu'environ 44 % de tous les problèmes mentionnés au cours du second entretien figuraient dans la première liste. Chose intéressante, la différence était systématique et monotone selon la place occupée sur la liste, c.-à-d. que plus le problème était important, plus il y avait de chances qu'il se trouva sur la première liste. C'est ainsi que 59 % des problèmes classés en tête figuraient déjà dans celle-ci, et 23 % seulement des problèmes classés en cinquième position.

Il a été aisé d'établir un classement des raisons de la plupart des changements. Dans 31 % des cas, le sujet a déclaré que le problème existait toujours, mais que son importance n'était plus suffisante pour l'inclure dans la liste. Dans environ la moitié des cas, le problème avait disparu: dans 29 %, la situation avait changé, et pour les autres 20 %, elle demeurait sans changement mais la réaction du détenu avait évolué au point qu'elle ne constituait plus un problème pour lui. Ce n'est que dans 2 % des cas que le sujet déclarait que si une rubrique avait été omise, c'était tout simplement parce qu'il l'avait oubliée.

Il y avait donc une cohérence bien établie entre les problèmes courants des détenus et la persistance de ceux qu'éprouvaient certains d'entre eux. En dépit des changements apportés par le temps, les problèmes les plus préoccupants demeurent. Trouver des moyens de les affronter a donc une grande importance.

Si nous considérons maintenant l'évaluation de l'adaptation faite au second entretien, nous constatons que les divers indices ont peu changé par rapport à la première fois. Par exemple, le niveau moyen de l'échelle d'Efficacité a été de 12, amélioration imperceptible par rapport au premier entretien; il en a été de même des autres mesures.

Si l'expérience apprenait aux détenus à s'adapter à la détention, nous pourrions nous attendre à constater une augmentation de la capacité d'adaptation. L'absence de changements mesurables indique peut-être que cela ne s'est pas produit, encore que l'intervalle entre les deux évaluations ait été assez bref dans ce cas. Il sera possible de mieux se prononcer lorsque nous examinerons les données fournies par l'entretien final.

Mode de vie et comportement au pénitencier: Troisième entretien

Les entretiens et les tests finaux ont eu lieu environ un an après le second. Bien que la population de sujets eut été la même pour les deux premiers entretiens, lorsque le troisième s'est déroulé, une certaine sélection s'était faite, et un grand nombre des détenus purgeant des peines de courte ou de moyenne durée avaient été remis en liberté. Les moyens d'ensemble fournis par cet entretien doivent donc être interprétés avec prudence. Dans la mesure du possible, nous procéderons à des comparaisons avec les entretiens précédents en comparant les résultats obtenus par les sujets qui étaient encore là, à l'aide de tests-t. Ceci permet d'éviter le biais qui pourrait être provoqué par la comparaison des résultats de populations différentes, mais limite généralement la valeur générale des résultats.

En dépit du problème d'extinction, les tendances générales des résultats relevés au cours du troisième entretien sont très analogues à celles que nous avons déjà décrites. Lorsqu'il y a eu des changements, ils constituaient dans la plupart des cas le prolongement de ceux que nous avions constatés entre le premier et le second entretien, comme le montrent les Tableau 3.8 et 3.9.

Pour commencer, la ventilation du temps consacré dans les diverses catégories d'activités est très semblable à celle de l'entretien précédent,

Tableau 3.11

Problèmes fréquents au pénitencier
(Entretien 2)

Catégorie	Fréquence	Pourcentage
1. Regrette sa famille ou ses amis		
2. Regrette sa liberté		
3. Manque de programmes ou d'installations désirés		
4. Regrets ou pensées troublantes à propos du passé		
5. Ennui		
6. Conflits avec d'autres détenus		
7. Crainte de l'avenir, en particulier de la vie après la mise en liberté		
8. Conditions régnant dans la cellule (manque d'intimité, bruit, etc.)		
9. Manque d'aide ou de soutien de la part du personnel		
10. Problèmes liés aux services médicaux		
11. Regrette un objet ou une activité déterminé		
12. Souci de sa sécurité personnelle		

à une seule exception près. L'augmentation de l'activité passive constatée entre le premier et le second entretien s'est poursuivie. Cependant, il y a eu une baisse du temps consacré aux contacts sociaux par rapport aux entretiens précédents. Les différences avec chacun d'entre eux étaient statistiquement significatives (pour la comparaison avec le premier entretien, $t=2.15$, et avec le second, $t=2.13$; pour chacun, $p .05$).

Ce changement se reflétait dans presque tous les autres indicateurs d'interaction sociale. Le pourcentage des détenus qui ont déclaré qu'ils avaient des amis intimes dans l'établissement est retombé du niveau atteint au second entretien à ce qu'il était au départ. Le chiffre moyen d'amis a accusé une baisse importante significative par rapport au second entretien ($=2.92$, $p .01$). A défaut de contacts sociaux, le temps doit être consacré à des types plus solitaires d'activité; c'est ainsi que la mesure du temps passé dans la cellule a augmenté de près d'un quart pour atteindre 38 % du temps disponible ($t=2.45$, $p .05$). De plus, le pourcentage des sujets qui ont précisé qu'ils préféreraient rester la plupart du temps seuls est passé de 38 % pour le second entretien à 57 % pour le troisième.

Apparemment, les contacts sociaux avaient culminé à un moment donné de la première année de détention, puis avaient baissé; les détenus qui étaient encore là au bout d'un an et demi environ avaient commencé à passer plus de temps seul. Pourtant, il semble bien que les détenus ne cherchaient pas à éviter les activités sociales, mais plutôt qu'ils avaient trouvé d'autres moyens plus fructueux de s'occuper. Par exemple, 60 % de ceux qui préféreraient rester dans leur cellule lorsqu'il leur était possible d'aller prendre l'air, ont déclaré que c'était pour se consacrer à une activité qui n'était possible que dans leur cellule.

En même temps, les changements des interactions sociales avec les autres détenus ne s'accompagnaient pas d'une diminution des contacts avec l'extérieur. Les valeurs moyennes des mesures de contacts extérieurs n'ont pas révélé de changements importants ou significatifs par rapport à celles du second entretien. Il n'y a que la moyenne du nombre de visites qui accuse un fléchissement. Cependant, ceci est manifestement le résultat de la sélection plutôt que de changements dans le temps, étant donné que les détenus qui étaient encore là pour le troisième entretien comprenaient un nombre disproportionné de sujets qui ne recevaient jamais de visites (48 %).

Dans les domaines autres que celui de la socialisation, le mode de vie était en général très proche de celui que nous avons déjà décrit. En fait, les sujets semblaient plus que jamais se laisser passivement aller au rythme de la vie carcérale. Bien que tous aient déclaré qu'ils avaient planifié la manière dont ils purgeraient leur peine, pour 35 % d'entre eux, ce plan consistait simplement à s'occuper, et pour 34 %, à se détendre et à ne pas s'attirer d'ennuis; 15 % seulement avaient un plan général qui consistait à atteindre un objectif quelconque pendant leur incarcération. Dix-neuf pour cent seulement avaient adopté une planification d'ensemble de leur temps, encore moins qu'auparavant, et 72 % des autres ont déclaré qu'ils "se contentaient de laisser faire les choses" plutôt que de planifier leur temps, ne serait-ce que pour une journée.

Au troisième entretien, le désir de perfectionnement et de changement constaté au départ avait presque disparu. Par exemple, le groupe de 60 % de sujets pour qui le perfectionnement personnel constituait le principal avantage de leurs emplois au premier entretien, était tombé à 45 % au second, et à 30 %, au troisième. Si l'on appliquait les catégories d'Irwin, le nombre de détenus qui se décrivaient comme des "glaneurs" était tombé de 52 % au premier entretien à 31 %, au troisième. Les autres indices manifestaient les mêmes caractéristiques.

Ainsi, après un certain temps passé au pénitencier, nos sujets étaient devenus les esclaves de la routine quotidienne. Cela ne signifie pas qu'ils ne pensaient pas à l'avenir, car la fréquence totale de pensées d'avenir était plus élevée qu'au second entretien. Cependant, nous avons pour la première fois fait une distinction entre les pensées concernant l'avenir au pénitencier et les pensées concernant l'avenir à l'extérieur, et près des trois quarts du total appartenaient à la seconde catégorie. Étant donné que la plupart des sujets étaient alors bien loin de leur mise en liberté, penser à l'avenir était essentiellement un mécanisme d'adaptation comparable aux rêveries ou aux fantasmes. En fait, lorsque nous avons interrogé les sujets sur leurs plans d'avenir, la plupart semblaient être des objectifs fantaisistes sans plan concret, par ex. , "Je vais me marier, trouver un bon emploi, me ranger, et je ne reviendrai jamais ici - mais je m'occuperai des détails une fois que je serai sorti." Ils n'avaient donc pas établi de plan précis autre que pour l'immédiat. La plupart se laissaient passivement emporter par la réalité concrète du présent.

Ce mode de vie présente pourtant certains avantages, car il réduit les perturbations émotionnelles provoquées par des pensées qui ne sont pas axées sur le présent. La dépression, l'anxiété et le sentiment de culpabilité avaient tous continué à diminuer après le second entretien; cette diminution était significative pour l'Échelle d'anxiété de Spielberger ($t=2.14$, $p .05$), et pour la fréquence des sentiments de culpabilité ($t=2.29$, $p .05$), et pas pour l'Échelle de dépression de Beck. Nous avons également constaté des améliorations significatives de l'estime de soi par rapport au premier entretien ($t=5.06$, $p .001$) et du dénigrement de soi ($t=6.49$, $p .001$) qui n'avait pas été mesurée au second entretien. Parmi les états émotionnels dysphoriques, l'état de colère demeurait sans changement, comme on pouvait s'y attendre, étant donné que c'était lui qui était le plus communément provoqué par les événements quotidiens de la vie carcérale. Et, bien sûr, les sentiments de solitude et d'ennui étaient aussi forts qu'auparavant, puisqu'ils sont déclenchés par l'absence inévitable de certaines personnes ou choses.

La baisse de l'état de détresse émotionnelle chronique ne s'accompagnait pas d'une plus grande satisfaction à l'égard des conditions de la vie carcérale. La cote moyenne de qualité de vie, ou le pourcentage des détenus qui voyaient des aspects positifs à leur incarcération, n'ont pas changé d'un entretien à l'autre. En fait, les sujets évaluaient leur vie de manière plus négative, et le nombre total des problèmes mentionnés était supérieur à celui du premier entretien ($t=2.94$, $p .01$). Manifestement, les sujets n'avaient pas le sentiment que les choses s'étaient améliorées dans le milieu où ils vivaient, mais ils avaient plutôt adopté des moyens d'atténuer la tension qu'ils éprouvaient. L'accent mis sur le présent concret était probablement un élément essentiel de cette tendance.

Dans certains cas, cette façon de traiter les événements est presque imposée par les incertitudes de la vie carcérale. Par exemple, la majorité des sujets qui faisaient appel de leur affaire devant les tribunaux n'avaient pas encore obtenu de décision à la fin du troisième entretien. Manifestement, il est difficile de faire des plans d'avenir lorsqu'on ne sait pas où on va se retrouver. D'ailleurs, 50 % des sujets avaient été transférés dans un nouvel établissement entre le second et le troisième

entretien; il est difficile de se donner à fond à un programme de formation lorsqu'on risque d'être obligé de l'interrompre à tout moment. En général, le système actuel ne fournit pas aux détenus les renseignements clairs et précis qui leur permettraient de planifier leur avenir, en tout cas, pas avant que leur mise en liberté ne soit éminente. Arrivées à ce point, les caractéristiques de comportement sont bien ancrées, et il est trop tard.

Cependant, bien que le système carcéral ne fasse pas grand chose pour modifier les caractéristiques observées de comportement, et qu'à certains égards, il les favorise, il est manifeste que la plupart des détenus n'avaient pas besoin de beaucoup d'encouragement pour adopter ce mode de vie. L'absence d'orientation et de planification était visible dans leur vie à l'extérieur, et il fallait s'attendre à ce que les mêmes tendances se retrouvent au pénitencier.

Compte tenu des prédispositions dues à leurs antécédents personnels et aux conditions de la vie carcérale, il est facile de comprendre que les détenus ne s'intéressent qu'à l'immédiat. Mais c'est une solution coûteuse. Si les détenus s'anesthésient contre les souffrances de la détention - ou de la vie, en rétrécissant ainsi leur vision, ils adoptent vraiment une approche à courte vue. En essayant de bien faire face au présent, ils se privent des possibilités d'amélioration future. Manifestement, il y a d'autres méthodes d'adaptation que l'on peut enseigner aux détenus.

Les problèmes et l'adaptation: Entretien final

Les fréquences des problèmes courant qui apparaissent dans les listes établies au troisième entretien sont présentées au Tableau 3.12. Leur ordre a peu changé par rapport aux entretiens précédents.

Lorsque nous avons comparé les rubriques des nouvelles listes à celles du second entretien, nous avons calculé qu'environ 40 % des problèmes indiqués au cours du troisième entretien figuraient déjà dans les listes antérieures. Encore une fois, il existait un lien entre le rang auquel était classé un problème et la probabilité qu'il ait déjà été indiqué: 48 % des rubriques qui occupaient le premier rang ont été répétées, au lieu de 22 % seulement des problèmes classés en cinquième position. Il existe

Tableau 3.12

Problèmes fréquents au pénitencier
(Entretien 3)

Catégorie	Fréquence	Pourcentage
1. Regrette sa famille ou ses amis		
2. Regrette sa liberté		
3. Manque de programmes ou d'installations désirés		
4. Regrets ou pensées troublantes à propos du passé		
5. Ennui		
6. Conflits avec d'autres détenus		
7. Crainte de l'avenir, en particulier de la vie après la mise en liberté		
8. Conditions régnant dans la cellule (manque d'intimité, bruit, etc.)		
9. Manque d'aide ou de soutien de la part du personnel		
10. Problèmes liés aux services médicaux		
11. Regrette un objet ou une activité déterminé		
12. Souci de sa sécurité personnelle		

donc une certaine stabilité de ce qui constitue pour les détenus des sources potentielles de tension, même sur une année, et plus une situation constitue un problème, plus il y a de chances qu'elle le demeure.

Si le choix de situations auxquelles il fallait faire face était relativement constant, il en allait de même de la qualité de l'adaptation. La cote d'Efficacité moyenne a été de 12.2, soit légèrement plus que celle obtenue au second entretien. Bien que les changements d'un entretien à l'autre aient été faibles, ils ont été uniformes, et l'Efficacité moyenne a donc été sensiblement plus élevée au cours du dernier entretien qu'au premier ($t=2.34$, $p .05$). Il y a donc eu une légère amélioration de la capacité d'adaptation au cours de la période couverte par cette étude.

Nous avons également noté quelques petites différences d'utilisation des divers modes d'adaptation, en particulier en ce qui concerne la persistance des tendances relevées au cours du second entretien. Le Tableau 3.7 montre que les détenus ont eu plus largement recours à des comportements palliatifs simples. Bien que de telles réactions ne permettent pas de trouver des solutions à long terme aux difficultés, elles aident à faire face aux problèmes pour lesquels il n'existe pas de solution toute faite. De plus, il semble que les sujets aient eu tendance à utiliser des stratégies cognitives, en particulier la réinterprétation des situations, surtout si nous la comparons avec leur fréquence d'utilisation à l'extérieur. A part cela, l'utilisation de la plupart des catégories est demeurée relativement stable d'une évaluation à l'autre, à l'exception fort compréhensible de l'utilisation de drogue.

Il semble qu'il y ait également eu une certaine augmentation du nombre total des catégories d'adaptation utilisées. D'une moyenne de 3.6 pour l'extérieur, les valeurs sont monotoniquement augmentées d'un entretien à l'autre pour atteindre 4.2 à l'évaluation finale. Bien que les différences entre les entretiens n'aient pas été significatives, la différence cumulative entre les valeurs obtenues pour l'extérieur et celles du dernier entretien se sont avérées statistiquement fiables ($t=2.59$, $p .05$). Il n'y a cependant pas eu de changement de l'Indice des modes d'adaptation, ou des cotes de Variété; dans les deux cas, les niveaux au troisième entretien étaient à peu près les mêmes que les résultats obtenus au pénitencier lors du premier entretien.

Tous ces résultats nous permettent de conclure qu'à de nombreux égards, le comportement des détenus s'était considérablement modifié entre le début de leur peine et le moment du troisième entretien. Au début d'une peine de prison, il se produit une perturbation considérable des comportements établis, ce qui s'accompagne d'une certaine détresse émotionnelle. Cependant, au fur et à mesure que les mois succèdent aux jours, les effets émotionnels s'amenuisent, et le comportement se stabilise sous l'emprise inexorable d'une routine invariable.

Beaucoup de nos sujets ont eu tendance à recréer au pénitencier certains des comportements qu'ils utilisaient à l'extérieur. Leurs problèmes chroniques n'en sont pas moins restés ce qu'ils étaient, et s'ils étaient capables de s'adapter à la situation au jour le jour, c'était essentiellement en renforçant les routines et en concentrant uniquement leur attention sur l'instant présent. Afin de faire face à celui-ci, ils évitaient l'avenir sauf pour les peuplées de leurs fantasmes, et ne conservaient du passé que le réconfort de certains de leurs souvenirs les plus heureux.

C'est peut-être pourquoi, à la longue, beaucoup d'entre eux commencent à adopter un mode de vie plus solitaire. Ceux qui purgent des peines de longue durée nous ont dit comme il leur arrivait souvent d'éviter d'avoir des rapports avec les autres détenus, parce que ceux-ci seraient inévitablement libérés ou transférés, ce qui les ferait encore plus souffrir de leur solitude. Leurs contacts sociaux devenaient donc restreints et souvent superficiels, pour éviter les complications, les obligations et les conflits qu'entraînent souvent des contacts sociaux au pénitencier (Cohen & Taylor, 1972). Certains se durcissaient, se refusant, même lorsqu'ils le pouvaient, à sortir d'eux-mêmes et de l'instant présent.

Si cette description dépasse les limites de nos données quantifiées, elle était suffisamment claire sur le plan clinique: la tendance se lisait souvent sur le visage et dans le comportement des hommes que nous avons interrogés, et les changements entre le premier et le dernier entretien étaient souvent fort marqués. A certains égards, le temps couvert par cette étude était insuffisant pour relever tous ces changements, et un nouvel entretien à un moment quelconque de l'avenir, serait souhaitable. Cependant, au cours des derniers entretiens, nous avons constaté les

premières manifestations de certains effets qui sont peut-être caractéristiques de l'incarcération à long terme. La froideur d'hommes coupés depuis longtemps du monde extérieur était évidente dans la baisse des activités de socialisation ainsi que dans leur refus d'aller au-delà de l'instant présent, si éphémère fut-il. Cela leur permettait de survivre psychologiquement et de réussir à s'adapter à la situation, mais c'était un lourd prix à payer.

Il est probable que les conséquences des changements qui se produisent à la longue sont les plus graves lorsqu'un détenu est remis en liberté et doit de nouveau confronter le monde extérieur. Un grand nombre des comportements trahissant un défaut d'adaptation que nous avons décrit plus tôt et qui sont le lot du détenu ordinaire, sont poussés à l'extrême chez les détenus qui purgent une peine de longue durée. Une personne qui a appris à vivre en s'entourant d'un fossé psychologique aura du mal à faire face aux exigences de la vie quotidienne. Il se peut donc que, sur le plan de la réadaptation, les changements provoqués par une détention de longue durée soient nocifs. En conclusion, cela signifie naturellement que les peines de longue durée ne sont peut-être pas le meilleur moyen de réduire le crime.

Comparaisons entre les principales variables

Dans les sections précédentes, nous avons traité nos sujets en bloc afin d'obtenir une série de généralisations descriptives. Il devrait cependant être évident qu'une telle procédure ne tient pas compte des nombreuses différences réelles qui peuvent exister dans les données: ce sont des individus que nous avons interrogés, et non pas un ensemble. Bien que les sommaires permettent de faire ressortir les éléments communs des données, ils ne tiennent pas compte d'autres facteurs, en particulier des différences existant entre les sous-groupes de sujets ou les effets de variables particulières. A la différence des autres, cette section a pour objet de présenter les résultats d'une série de comparaisons explicites entre les classifications de sous-groupes en ce qui concerne plusieurs variables importantes.

Nous nous intéressons particulièrement aux effets des durées plus ou moins longues de peines, et les changements dans le temps révélés par des statistiques résumées avaient donné à penser qu'ils pourraient jouer un rôle important dans les données; c'est pourquoi nous commencerons par présenter les comparaisons qui font usage de cette variable. Les différences entre les détenus en fonction du temps déjà passé au pénitencier semblent également un élément important à examiner, et nous les étudierons donc en second lieu. Pour finir, nous évaluerons les différences entre les établissements car celles-ci présentent un intérêt à la fois théorique et pratique.

Durée de la peine

On pourrait s'attendre à ce que la durée de la peine en cours soit un facteur important de détermination de la manière dont les détenus s'adaptent à la détention. Nous avons donc groupé les sujets en fonction de la durée de leur peine et avons recherché les différences entre sous-groupes. Afin de minimiser le nombre des comparaisons, et donc d'accroître leur valeur statistique, nous n'avons réparti les sujets qu'en deux groupes.

Les détenus de notre groupe original purgeant des peines de longue durée (peines de 10 ans ou plus) se distinguaient des autres par le fait qu'ils ne pouvaient pas réalistement s'attendre à être libérés avant la fin de cette étude, en tout cas pas par des moyens ordinaires et légaux. Le plus tôt qu'un sujet de ce groupe aurait pu être libéré sur parole, aurait été plusieurs mois après le dernier entretien, et pour la majorité d'entre eux, au moins plusieurs années plus tard. En revanche, les sujets des groupes dont les peines étaient de courte durée ou de moyenne durée auraient tous pu être libérés aux alentours de la date de l'entretien final, et de fait, beaucoup d'entre eux l'ont été avant cela. Cette différence entre les possibilités de mise en liberté semble critique, car elle devrait influencer sur de nombreux aspects de la planification, du mode de vie et de l'évaluation cognitive des événements. D'autre part, il était manifeste que de nombreux détenus purgeant une peine de longue durée, en particulier ceux qui sont condamnés à vie, sont traités de manière tout à fait différente par le système pénitentiaire; c'est un point sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

Nous avons donc combiné les sujets des deux autres groupes pour les comparer avec ceux dont l'incarcération était de longue durée. Selon que leur peine était inférieure ou supérieure à 10 ans, nous les avons classés dans un groupe ou un autre, encore qu'environ deux tiers du groupe de ceux qui purgeaient une peine de longue durée avaient été condamnés à vie, et purgeaient des peines minimum de 7 à 25 ans.

Nous avons comparé toutes les variables de notre liste principale. Compte tenu de la ventilation des sujets en fonction des possibilités de mise en liberté que nous venons de décrire, la variable relative à la durée de la peine va probablement à l'encontre des hypothèses sur lesquelles sont fondés les tests paramétriques. D'autre part, certaines des variables avec lesquelles elle a été comparée n'étaient que nominalement échelonnées. Nous avons donc utilisé la statistique du chi carré comme test fondamental des différences significatives. Dans la plupart des cas, nous avons recodé en deux ou trois séries les cotes obtenues pour chaque variable et avons choisi les points de division afin d'égaliser les nombres dans chaque série. Nous avons ensuite constitué des tableaux d'imprévus en subdivisant les cotes obtenues pour chaque variable d'après les deux

groupes, et avons calculé les statistiques chi carré pour chaque tableau. Nous avons donc vérifié s'il y avait des différences statistiquement fiables entre les détenus purgeant une peine de longue durée et les autres grâce à des mesures très diverses.

Dans les commentaires qui suivent, nous ne tiendrons compte que des mesures qui ont révélé des différences statistiquement significatives. Eu égard au nombre de variables vérifiées, les résultats révèlent relativement peu de différences significatives. Cependant, certaines de celles qui sont apparues, sont fort intéressantes.

Deux, seulement, des mesures des antécédents ont fait apparaître des différences significatives. Quarante-neuf pour cent des sujets dont la peine était de longue durée étaient des aînés ou des fils uniques, contre 29 % pour les autres ($p .05$). D'autre part, le niveau professionnel moyen des pères de ces détenus semble avoir été plus bas ($p .01$) et un plus grand nombre de ceux-ci occupaient les échelons inférieurs des catégories d'emploi. Ces différences posent une énigme et nous ne savons pas exactement comment les interpréter. Il convient également de noter que les dossiers du SPF pour les infracteurs purgeant des peines de longue durée révélaient en général un nombre plus réduit de condamnations, encore que la différence ne fut pas tout à fait suffisante pour être significative sur le plan statistique ($p .06$).

Cependant, certaines différences révèlent des caractéristiques ordonnées et permettent une interprétation cohérente. La première série de celles-ci montre comment les détenus qui purgent une longue peine de prison sont traités différemment au sein du système pénitencier. Par exemple, ils sont plus étroitement gardés, aussi bien au début de leur peine que plus tard. Au premier entretien, 85 % d'entre eux étaient soumis à des consignes de sécurité maximales, au lieu de 6 % pour les autres ($p .001$). Seize mois plus tard, les chiffres sont analogues: 74 % des détenus dont la peine est de longue durée sont soumis à des conditions de sécurité maximale au lieu de 16 % seulement pour les autres ($p .001$).

Cela signifie bien sûr que les premiers étaient regroupés dans quelques établissements seulement. La plupart d'entre eux se trouvaient au pénitencier de Millhaven, à savoir, 71 % au premier entretien, et 56 %, au troisième. Pour ceux qui ne se trouvaient pas dans cet établissement, le

plus grand nombre était soumis à un isolement protecteur au pénitencier de Kingston, à savoir, 15 % au premier entretien et 18 % au dernier. En fait, les sujets purgeant de longues peines de détention avaient plus de chance d'être soumis à un isolement protecteur que les autres ($p = .05$).

La concentration de détenus purgeant des peines de longue durée dans certains établissements n'a rien de surprenant étant donné qu'elle est le résultat de politiques d'affectation actuellement en vigueur. Que ce soit juste ou pas, ces détenus sont considérés comme présentant de plus grands risques par les responsables des affectations et des transferts dans les établissements. De ce fait, les possibilités et les choix qui s'offrent à eux sont beaucoup plus réduits que pour les autres détenus; c'est ainsi qu'ils n'ont accès qu'à une gamme réduite de programmes de formation professionnelle.

Non seulement ces détenus étaient-ils affectés à l'origine à un nombre réduit d'établissements à sécurité plus élevée, mais ils avaient également moins de chances de changer d'établissement pendant la durée de l'étude ($p = .01$). Bien que la majorité des sujets dont les peines étaient plus courtes aient été transférés au moins une fois, 20 % seulement de ceux dont les peines étaient les plus longues ont été réaffectés. Ceux-ci avaient donc peu de chances de connaître une amélioration rapide de leur situation, quel que soit leur comportement. Il semble encore une fois qu'il s'agisse là d'une politique délibérée, et de nombreux sujets nous ont informés qu'on leur avait dit que ceux qui purgeaient une longue peine de prison devaient fournir la preuve qu'ils étaient capables d'avoir une bonne conduite pendant plusieurs années dans un établissement à sécurité maximale avant qu'on puisse recommander leur transfert.

Nos résultats permettent d'évaluer la nécessité du thème politique. Ils ont en général montré que s'il y en avait qui s'adaptaient mieux à la détention, c'étaient les sujets du groupe de ceux dont les peines étaient les plus longues. Ils avaient certainement montré des capacités supérieures d'adaptation à l'extérieur, car l'Indice des modes d'adaptation montrait que c'étaient eux qui obtenaient les cotes les plus élevées et utilisaient les stratégies de plus haut niveau ($p = .01$). Ceux-ci reflétaient probablement la différence du contenu de leur casier judiciaire mentionné ci-dessous. Nous avons également constaté que ces sujets

s'adaptèrent mieux à la vie carcérale: ils avaient obtenu de meilleurs résultats à la mesure d'Efficacité combinée pour les trois entretiens ($p = .05$); il en allait de même en ce qui concernait la variété, lors du second entretien ($p = .01$). Bien qu'il ne s'agisse là que de quelques résultats significatifs, ils montrent bien que les détenus purgeant une peine de longue durée étaient certainement tout aussi capables de s'adapter que les autres détenus.

Compte tenu de la perspective d'un long séjour au pénitencier, d'une durée souvent incertaine, et compte tenu qu'on leur imposait les privations d'une détention à sécurité maximale sans espoir que les choses s'améliorent promptement, on pourrait s'attendre à ce que ces détenus manifestent des niveaux de tension beaucoup plus élevés. Au premier entretien, cette tension était apparente. Quarante-huit pour cent d'entre eux avaient alors déclaré qu'ils dormaient moins bien que lorsqu'ils étaient en liberté, alors que 24 % des autres éprouvaient le même problème ($p = .05$); en conséquence, la durée du sommeil était inférieure chez eux que chez les autres sujets ($p = .05$). C'étaient également eux qui avaient le plus de chance d'accroître la fréquence des rêveries éveillées ($p = .05$).

Au cours du premier entretien, certaines mesures ont révélé de faibles indices de différences dans les problèmes émotionnels. Les détenus condamnés aux peines les plus longues avaient obtenu des cotes plus élevées à l'échelle de Désespoir ($p = .01$), et plus faibles, à l'échelle de l'estime de soi ($p = .05$). Ils étaient également moins optimistes que les autres à l'égard de leur avenir, s'attendaient à être plus déprimés ($p = .01$) et à éprouver un moindre sentiment de bien-être ($p = .05$) d'ici un an.

Ces résultats nous permettent de conclure que les détenus, qui purgent des peines de longue durée montraient au départ des signes plus marqués de tension que les autres détenus, mais que dans l'ensemble, les effets étaient relativement mineurs. Nous nous attendions à ce que cela soit le cas, étant donné que les effets de peines prolongées pouvaient prendre un certain temps à se faire sentir. Au cours du premier entretien, les détenus de cette catégorie nous ont constamment répété qu'ils n'avaient pas encore commencé à s'habituer à l'idée de la peine qui leur avait été infligée.

Ceci s'expliquait notamment par la possibilité de faire casser une condamnation grâce à un appel. La probabilité d'interjeter appel était bien sûr plus élevée pour les individus frappés d'une peine de longue durée ($p < .001$). Cependant, ceux-ci pensaient également plus souvent à leurs appels que les autres ($p < .001$), et ils avaient plus d'espoir de les voir aboutir ($p < .001$).

C'est pourquoi un grand nombre de nos sujets semblaient exister dans une sorte de vide psychologique à notre premier entretien. Comme l'un d'entre eux le déclarait, "J'ai deux peines à purger: la première, de maintenant jusqu'au règlement de ma procédure d'appel, et la seconde, le reste des 25 années, si mon appel est rejeté." En tant que groupe, les sujets frappés de peines de longue durée déclaraient penser moins fréquemment à l'avenir ($p < .05$). En même temps, ils s'attardaient plus souvent aux souvenirs du passé que les autres détenus ($p < .01$).

Ainsi, au premier entretien, les différences entre les mesures du comportement ou de l'état émotionnel en fonction de la durée de la peine n'étaient pas très marquées. Beaucoup de celles qui existaient s'expliquaient manifestement par des différences réelles de situations. On aurait cependant pu s'attendre à ce que les effets nocifs des peines de longue durée apparaissent plus tard, et que les entretiens de suivi les révéleraient pleinement.

Ce n'est cependant pas ce qui semble être arrivé. Contrairement à ce à quoi nous nous attendions, au cours des entretiens suivants, les faibles manifestations de problèmes émotionnels plus graves chez ces détenus ont disparu, et les rares différences entre groupes étaient faibles, manquaient d'uniformité et étaient parfois assez négligeables. Par exemple, les détenus purgeant une peine de longue durée ont déclaré éprouver plus de sentiment de culpabilité ($p < .05$), mais on peut considérer que c'est normal, compte tenu de la gravité plus grande de leurs infractions. De même, la fréquence moyenne du sentiment de solitude signalé lors du dernier entretien était plus élevée pour ces sujets ($p < .05$), mais cela était entièrement dû à un pourcentage plus réduit de ceux qui disaient ne jamais se sentir seuls au pénitencier; si l'on tient compte de la réalité, une absence de sentiment de solitude est inappropriée, si bien qu'on pourrait dire que la différence obtenue favorise le groupe de ceux qui purgent une

peine de longue durée. Enfin, nous avons relevé une différence dans les questionnaires concernant une mesure d'anxiété, lors du second entretien, mais cela s'expliquait par les différences de répartition des deux groupes, et la différence était nulle aux niveaux moyens.

En dehors de cela, nous n'avons pas relevé de différences significatives des mesures du comportement ou de l'état émotionnel après le premier entretien, à cette exception près que les détenus qui purgeaient une longue peine de prison ont déclaré qu'ils recevaient plus de lettres ($p .05$) et consacraient plus de temps à des activités passives ($p .01$), dans les deux cas, lors de l'entretien final. En outre, nous n'avons pas constaté d'effet visible de la durée de la peine sur les mesures des résultats ou les autres mesures d'adaptation.

Ces données nous permettent de conclure que les détenus purgeant une peine de longue durée ne s'adaptent pas plus mal que les autres dans le système pénitentiaire canadien. Cela ne signifie pas qu'ils ne souffrent d'absolument aucun problème psychologique, car nos données révèlent certainement l'existence de problèmes pour tous les sujets de cette étude, mais cela signifie qu'ils ne sont pas plus mal lotis que les autres dans le système.

Le seul indice de problèmes plus graves que nous ayons relevé chez ces détenus était faible et limité au début de la détention. Ceci peut s'expliquer par le choc plus grand produit au départ par une peine de longue durée. En fait, l'écart entre la peine effective et celle à laquelle les sujets s'attendaient avant leur procès était beaucoup plus grand pour les détenus frappés d'une peine de longue durée que pour ceux dont les peines étaient plus courtes ($p .001$). Nous ne disposons donc pratiquement d'aucune preuve de l'existence de problèmes plus graves chez les premiers.

Cette conclusion appelle cependant une mise en garde: il se peut que la période couverte par cette étude ait été trop courte pour mesurer les différences qui pourraient éventuellement se manifester plus tard. Même au moment du troisième entretien, la majorité des appels n'avaient pas encore été réglés, et nos données révèlent que les sujets dont la peine était de longue durée continuaient à se montrer plus optimiste à l'égard de l'issue de la procédure que les autres ($p .05$). Lorsque les procédures d'appel

sont épuisées et que la peine est maintenue, comme cela arrive inévitablement dans la plupart des cas, il est possible que les détenus se soient chassés de ce "vide psychologique" dont nous venons de parler.

Bien qu'il faudrait une autre étude pour le prouver, nous ne pensons pas que ces changements soient très probables. L'entretien final a eu lieu bien après que les détenus aient commencé à s'adapter à la routine de l'établissement. Les habitudes et les types d'adaptation aux événements demeurent probablement stables une fois qu'ils ont été établis, en particulier dans un milieu déterminé. Les stratégies d'existence décrites aux sections précédentes ne seraient pas faciles à modifier au bout de quelques années. Bien que certains individus puissent souffrir de nouveaux problèmes au bout d'un certain temps, il est peu probable que leur comportement change par la suite d'une manière suffisante pour différencier des autres les détenus purgeant des peines de longue durée.

D'après ceci, nous ne pensons pas que l'incarcération de longue durée ne produit pas d'effets nocifs, car certains des résultats de la section précédente ont montré qu'à la longue, les changements se produisent chez tous les détenus. Nous avons fait valoir que ces changements sont en général nocifs, en particulier sur le plan des possibilités d'adaptation à la vie à l'extérieur après la mise en liberté. Cependant, ces changements se sont produits au bout d'un certain temps passé au pénitencier, et ils n'étaient pas différents dans le cas des détenus dont les peines étaient les plus longues. La variable opérante est donc le temps de déjà passé au pénitencier, plutôt que la durée de la peine elle-même. Certes, les détenus qui purgent des peines de longue durée resteront longtemps au pénitencier, et changeront à cause de cela, mais l'absence de différences liées à la durée de la peine elle-même montre qu'il n'est pas nécessaire de les traiter différemment des autres détenus pendant les premiers temps de leur séjour au pénitencier.

Bien que ces conclusions puissent apaiser les craintes au sujet des préjudices particuliers possibles causés aux individus dont les peines sont particulièrement longues, elles montrent en même temps qu'il est indispensable d'apporter des changements profonds au traitement de ce genre d'infracteur. Les données recueillies par nous montrent que ceux-ci ne présentent pas plus de problèmes que les autres, que ce soit sur le plan de

l'ajustement psychologique ou des mesures de comportement au sein de l'établissement où ils se trouvent, par exemple, infractions de caractère disciplinaire. La politique actuelle qui consiste à placer pratiquement tous les détenus purgeant une peine de longue durée dans des établissements à sécurité maximale, avaient peu de chances que la situation s'améliore pendant plusieurs années, quel que soit leur comportement, n'est pas justifiée. En dépit de la gravité des infractions pour lesquelles ils ont été incarcérés, ces détenus ne posent pas plus de problèmes au sein du pénitencier que les autres. Le traitement carcéral qui leur est réservé devrait donc dépendre de leur comportement, et non de quelque règle arbitraire discriminatoire à leur égard.

Séjours antérieurs au pénitencier

La seconde variable importante sur laquelle nous avons fait des tests pour déceler des différences avait trait au temps total antérieurement passé au pénitencier. Pour la mesure de base, nous avons combiné les rapports des détenus sur le temps qu'ils avaient déjà passé en maison de correction et au pénitencier. (Presque invariablement, nous avons ainsi obtenu des totaux supérieurs à ce qu'indiquaient les dossiers dans la minorité de cas où il y avait une différence entre les deux, ce qui signifie probablement que ces rapports contenaient des renseignements absents des dossiers; nous les avons donc jugés préférables.)

La mesure de l'expérience de la vie au pénitencier se divise en deux parties très nettes, étant donné qu'il y a une grande différence entre une valeur de 0 et toute autre cote; c'est pourquoi nous avons encore utilisé des statistiques non-paramétriques. Pour constituer les tableaux de contingence, nous avons constitué trois groupes composés d'un nombre à peu près égal de sujets, en fonction de cette expérience antérieure: pas d'expérience du tout, une certaine expérience (de un à 24 mois) et beaucoup d'expérience (plus de 24 mois). Bien sûr, nous n'avons pas tenu compte de l'expérience de la détention en cours. Nous avons ensuite testé la répartition des sujets entre ces trois groupes en utilisant la plupart des variables de la liste de base.

Nous avons relevé des différences significatives dans plus de cas que lors des analyses précédentes, différences considérables pour les mesures effectuées dans presque chaque catégorie. En premier lieu, nous avons noté des différences pour un certain nombre de variables concernant les antécédents.

Compte tenu des liens entre la détention et la criminalité subséquente, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu des rapports entre la détention antérieure et les indices d'affiliation criminelles. Par exemple, le pourcentage des connaissances des sujets qui avaient des activités criminelles augmentait systématiquement avec l'expérience de la détention ($p < .01$), et la probabilité de porter un tatouage visible jouait également ($p < .001$). Chose intéressante, il y avait également un lien avec les origines sociales, à savoir, plus celle-ci est élevée, moindre était l'expérience antérieure de la détention ($p < .01$). En dépit du fait qu'on pouvait s'attendre qu'un lien peu marqué de ce type soit visible dans la population générale, le fait qu'il soit très marqué dans un échantillon pénitentiaire est intrigant.

Un certain nombre de variables mesurant les antécédents criminels présentaient également des différences significatives; par exemple, le nombre des condamnations antérieures ($p < .001$) ou l'âge à laquelle le sujet avait commis sa première infraction criminelle ($p < .001$). Ce sont là des associations qui sont, bien sûr, tautologiques, et dont nous ne tiendrons pas compte par la suite.

Cependant, d'autres mesures des antécédents révèlent des différences qui sont peut-être plus significatives. Ceux qui n'ont pas d'expérience antérieure de la détention étaient en général ceux qui avaient le plus d'années de scolarité ($p < .05$) ainsi qu'une formation professionnelle plus poussée ou de meilleure qualité que les autres ($p < .05$). Ceci pourrait simplement s'expliquer par le fait que certains détenus avaient passé plus de temps au pénitencier qu'à l'école ou dans des programmes de formation. Cette explication ne tient cependant pas compte du fait que l'instruction ou la formation acquise au pénitencier compte également dans ces mesures. De plus, il existait un rapport entre l'expérience de la détention et la probabilité d'avoir occupé un emploi avant d'être arrêté ($p < .05$). Tous ces résultats impliquent des différences possibles des capacités d'adaptation en dehors du pénitencier.

D'autres résultats montrent plus directement que le degré d'adaptation au monde extérieur variait en fonction de l'expérience de la détention. Il y avait, entre autres, la situation de famille, qui montre que 51 % de ceux qui n'avaient jamais été incarcérés auparavant étaient mariés, au lieu de 37 % pour ceux qui avaient une certaine expérience de la détention, et 21 % de ceux qui avaient déjà été incarcérés plus de 24 mois ($p < .01$). De même, les trois quarts du groupe sans expérience antérieure de la détention, occupaient la même résidence depuis plus de cinq ans, alors que c'était le cas de moins d'un tiers des autres ($p < .001$). La majorité de ceux qui étaient incarcérés pour la première fois appartenaient à une famille nucléaire (femme et enfants), alors que moins d'un tiers des autres étaient dans la même situation ($p < .05$). On pouvait donc constater d'importantes différences d'ajustement et de stabilité sur le plan social.

Les différences relatives aux indices d'abus des drogues et de l'alcool sont encore plus révélatrices. Il y avait seulement une minorité du groupe sans expérience antérieure de la détention qui buvait excessivement au moins une fois par semaine, mais les chiffres passent à 87 % pour le groupe qui avait le plus d'expérience ($p < .001$). Il y avait également des différences systématiques pour l'indice de mesure du nombre de drogues ($p < .05$) et l'indice de fréquence d'usage de la drogue ($p < .01$).

Ces différences montrent qu'il ne s'agit pas simplement de différences sur le plan des antécédents ou d'identification des sous-cultures criminelles, ce à quoi on aurait pu s'attendre. Elles montrent plutôt l'existence d'un rapport entre la détention antérieure et la capacité d'adaptation à l'extérieur. Cette déduction est en fait confirmée par un test direct des cotes d'Efficacité d'adaptation pour la vie en dehors du pénitencier ($p < .01$). Cinquante-six pour cent du groupe sans expérience de la détention s'étaient classés dans le tiers supérieur, mais seulement 35 % de ceux qui en avaient une certaine expérience, et 19 % du dernier groupe. La mesure de Variété étroitement apparentée révélait également des différences significatives ($p < .05$).

On constate donc des différences significatives du mode de vie qui sont liées à la durée de la détention antérieure. De plus, il y avait des différences de capacité d'adaptation. On pourrait généraliser en disant qu'il est difficile de faire la différence entre ceux qui n'ont jamais été

incarcérés auparavant et la population générale; par contre, les individus qui ont déjà connu la détention semblent avoir plus de mal à s'adapter que la plupart des gens, et pour la plupart des mesures, les problèmes augmentent en proportion de temps de détention antérieure.

Pourtant, ces résultats pourraient s'expliquer par les différences d'expérience de la vie en liberté. Plus une personne passe de temps au pénitencier, moins elle en passe en liberté, et moins grandes sont ses chances d'apprendre à bien s'adapter aux tragédies et aux tribulations de la vie quotidienne normale.

Cette explication part du principe que la capacité d'adaptation vient avec l'expérience. Elle permettrait donc de prédire que l'expérience de la vie carcérale devrait faciliter l'adaptation à ce milieu. Dans la pratique, nos mesures de la capacité d'adaptation au pénitencier ont également révélé un rapport inverse avec l'expérience antérieure de la détention. La mesure d'Efficacité combinée pour l'ensemble des entretiens a en effet placé 60 % du groupe sans expérience de la détention dans le tiers supérieur, alors qu'elle ne l'a fait que pour 45 % du groupe ayant une certaine expérience et 28 % de celui qui en avait beaucoup. Même au cours du dernier entretien, plus d'un an après le début de la détention, les différences d'efficacité étaient encore visibles, bien que n'étant pas tout à fait significatives ($p = .06$). Il apparaît donc que ceux qui avaient l'expérience la plus réduite de la vie carcérale étaient ceux qui s'y adaptaient le mieux. Si ce résultat est paradoxal, il montre que les comportements que nous associons à une bonne capacité d'adaptation ne s'acquièrent pas au pénitencier.

Un des postulats de cette étude est que la qualité de la capacité d'adaptation détermine le succès de cette adaptation à un milieu donné. Nous pouvons donc nous attendre à ce que les différences d'adaptation liées à l'expérience antérieure soient suivies par des mesures de résultats différentes. Plusieurs mesures du comportement ont en fait révélé l'existence de ces différences.

La plus importante d'entre elles est notre Indice de discipline qui a montré que plus un détenu avait déjà passé de temps en détention, plus il présentait un problème de discipline ($p = .05$). De même, 21 % des membres du groupe ayant le plus d'expérience de la détention ont été transférés à un établissement à sécurité plus élevée au cours de l'étude, alors que 3 %

seulement des détenus qui en étaient à leur première expérience ont subi le même sort ($p = .01$); ces transferts sont presque toujours dus à des problèmes de comportement. Nous avons même constaté des différences sur l'échelle des événements de la vie carcérale, qui permettent d'estimer le nombre d'événements négatifs vécus par un détenu: les cotes de ceux qui n'avaient pas d'expérience antérieure étaient plus faibles ($p = .05$). Manifestement, une expérience antérieure de la détention ne permet pas de prédire une existence plus tranquille au pénitencier ou une meilleure capacité d'éviter les problèmes, mais en fait, le contraire.

Nous avons également noté des effets sur les mesures de problèmes médicaux, y compris le nombre de plaintes somatiques (non accidentelles) ($p = .05$) et le nombre total des demandes ($p = .05$). L'expérience de la détention était également systématiquement liée à l'existence de problèmes d'insomnie, lors de l'entretien final ($p = .05$).

Il est intéressant de noter que la plupart de nos mesures émotionnelles de la capacité d'adaptation n'ont pas révélé de différences significatives, encore qu'elles aient été effectuées dans les directions prédites. La seule différence significative avait trait à la fréquence des sentiments de colère signalés par les sujets lors du second entretien, qui avait une corrélation positive avec l'expérience de la détention ($p = .001$). Il semble que les formes d'adaptation qui diffèrent sur l'ensemble des expériences de la détention sont celles qui influent sur le comportement plutôt que sur les troubles émotionnels chroniques.

Finalement, l'importance de l'expérience antérieure était également liée à certaines mesures et les évaluations faites par les détenus du degré de tribulations auxquelles ils étaient exposés. Ceux qui n'avaient pas d'expérience antérieure de la détention étaient plus disposés à voir ce que leur incarcération offrait de positif ($p = .05$). Il y avait également beaucoup plus de chances qu'au dernier entretien ils estiment que le reste de leur séjour au pénitencier serait relativement plus facile que ce qu'ils avaient vécu jusque là ($p = .01$). La familiarité n'allège pas les difficultés de l'incarcération mais les augmente plutôt.

Il convient de noter que beaucoup des différences signalées ici auraient pu être obtenues artificiellement si un pourcentage élevé des détenus qui en étaient à leur premier séjour au pénitencier avaient été

affectés à des établissements à sécurité moins élevée, ou ils auraient pu connaître une vie plus facile (mais voyez la section suivante).

Heureusement pour les résultats de notre étude, il n'y avait pas de rapport entre l'expérience et les niveaux de sécurité, 30 à 35 % des sujets de chacun de nos groupes d'expérience appartenant à chacun des niveaux de sécurité.

Ainsi, le temps antérieurement passé au pénitencier a un rapport significatif avec la capacité de faire front aux difficultés et avec la capacité d'adaptation, tant à l'extérieur que dans l'établissement. Ces effets peuvent donner lieu à diverses interprétations, mais il est probable qu'elles ne permettent pas de soutenir que les pénitenciers produisent des individus qui éprouvent des difficultés d'adaptation. Les sujets ayant connu la détention dans le passé ne sont pas vraiment représentatifs de ceux qui ont recouvré leur liberté mais appartiennent plutôt à un sous-groupe particulier, celui des récidivistes. Il se peut que parmi les détenus libérés ceux qui sont les plus capables de faire face aux difficultés réussissent à s'adapter alors que ceux qui en sont incapables commettent de nouvelles infractions criminelles. Et il s'ensuivrait également que pires sont les réactions d'adaptation, plus il est probable que d'autres délits soient commis, quel que soit le temps passé au pénitencier.

Si c'est le cas, cela constitue une nouvelle preuve que la qualité de l'adaptation est un facteur important dans les conditions qui conduisent aux actes criminels. Ces données ont donc une incidence importante pour les politiques concernant le traitement des infracteurs. Tout effort sérieux de prévention du récidivisme doit faire une place aux programmes destinés à améliorer les capacités d'adaptation. Autrement, ceux qui arrivent au pénitencier parce qu'ils n'ont pas su faire face à leurs problèmes en sortiront, toujours aussi peu capables de s'adapter, et y reviendront probablement.

Différences entre établissements

La série finale de comparaisons dont nous voudrions rendre compte vise les différences entre les divers établissements.

Nous étions partis du principe que le milieu effectif est (dans des limites normales) un déterminant relativement faible des résultats sur le plan de l'adaptation. Pourtant, la présence d'un nombre élevé de différences appréciables entre les divers établissements montrerait que cette hypothèse est incorrecte et qu'il nous faut faire une place plus importante au milieu dans notre théorie. D'un autre côté, des différences minimales confirmeraient le fait que les processus individuels d'appréciation et d'adaptation sont plus importants que le milieu, c.-à-d., que les perceptions des problèmes sont en général plus importantes que les détails des situations elles-mêmes.

L'analyse des différences d'un établissement à l'autre peut également jouer un rôle utile sur un autre plan. A l'heure actuelle, ce sont les agents de libération conditionnelle qui décident de l'affectation des détenus. Bien que ces affectations soient théoriquement conformes à une série de lignes directrices, nous avons noté certains écarts dans les affectations de détenus ayant connu des infractions apparemment analogues. Il est donc utile d'analyser les affectations initiales en fonction de leurs rapports avec divers facteurs touchant aux antécédents, pour voir quels sont les déterminants importants. Ceci présente un certain intérêt sur le plan empirique, et pourrait également s'avérer fort utile plus tard lorsque nous analyserons les facteurs liés à l'adaptation et au comportement effectif dans les pénitenciers.

Nous avons donc procédé à une série de comparaisons entre divers types d'établissements. Les analyses antérieures de ce type (Porporino, 1983) n'avaient pas révélé de différence significatives lorsqu'on considère individuellement de tels établissements, mais un nombre élevé de catégories risquent d'affaiblir la valeur des tests statistiques destinés à établir une distinction entre diverses alternatives. Donc, dans le cas présent, nous avons groupé en quatre groupes les établissements en fonction du niveau de sécurité: maximale (Millhaven); moyenne (Collins Bay, Joyceville, Warkworth); minimale (Bath, Pittsburgh, Frontenac, Beaver Creek); et isolement protecteur (Kingston).

Nous avons effectué deux séries d'analyses. La première était une comparaison de tous les facteurs relatifs aux antécédents figurant dans notre liste des mesures principales avec l'établissement auquel les détenus

étaient affectés au départ. Ces analyses étaient destinées à révéler les facteurs qui avaient exercé le plus d'influence sur cette affectation. En revanche, la seconde série d'analyses était conçue pour faire ressortir les différences de comportement et d'adaptation entre les établissements. Elle servait donc à comparer toutes les mesures de la capacité d'affronter les problèmes, leur évaluation et la capacité d'adaptation, lors du dernier entretien, dans les divers établissements dans lesquels vivaient les détenus. Comme auparavant nous avons utilisé la statistique chi carré à cause du fait que la variable d'intérêt primaire ne comporte que des valeurs catégoriques.

Les résultats de la première série d'analyses ont montré que la plupart de nos mesures des antécédents n'avaient pas de lien significatif avec l'établissement d'affectation de départ. Il est certain que l'ensemble du casier judiciaire n'avait pas été pris en considération au moment des affectations, car si une tendance se dégagait, c'était que les sujets affectés aux établissements à sécurité maximale étaient ceux qui avaient le moins de condamnations: par exemple, 14 % de ceux qui se trouvaient dans ces établissements avaient 20 condamnations ou plus à leur dossier SPF, alors qu'il y en avait 39 % dans les établissements à sécurité moyenne. D'autre part, comme nous l'avons déjà indiqué, il n'y avait aucun lien entre la classification de sécurité et la durée de la détention antérieure.

Trois variables seulement avaient un rapport significatif avec l'affectation originale. Tout d'abord, il y avait la classification de l'ordre de naissance, un pourcentage plus élevé d'aînés ou de fils uniques étant affectés dans des établissements à sécurité maximale et placés en isolement protecteur que dans les autres catégories d'établissements ($p < .01$).

Les autres variables qui avaient un lien significatif avec l'affectation étaient plus révélatrices, à savoir, la durée de la peine et la catégorie de l'infraction actuelle. Ces deux variables étaient extrêmement significatives ($p < .001$), dans les directions escomptées. C'est-à-dire que les peines les plus longues étaient étroitement liées à l'affectation des établissements à sécurité maximale, comme l'étaient les infractions impliquant des actes de violence, en particulier le crime.

Il apparaît donc que l'infraction et la peine infligée ont joué un grand rôle dans le choix de l'affectation initiale, et que les autres facteurs, y compris les antécédents criminels et les preuves de problèmes antérieurs de comportement ou d'ajustement, ont été la plupart du temps ignorés. Dans les sections précédentes, nous avons montré que la durée de la peine avait peu de rapport avec le comportement ou l'adaptation des détenus au pénitencier, mais qu'il y avait un lien plus étroit avec la durée de détention antérieure. Nous ne nous appesantirons pas sur les incidences que cela représente pour les politiques d'affectation. Dans la suite de cette étude, nous présenterons d'autres analyses de facteurs qui permettent de prédire le comportement au pénitencier.

Notre seconde série d'analyses nous permet de décider dans quelle mesure les divers types d'établissements contrôlent l'adaptation des détenus. Encore une fois, il n'y a que quelques rapports significatifs qui sont visibles. Parmi les variables d'adaptation, tant générales que spécifiques, la seule différence significative a été relevée sur l'échelle de Variété. Pour cette variable, 78 % des détenus en isolement protecteur avaient obtenu des résultats élevés, contre 15 % pour ceux des établissements à sécurité minimale, 17 % des établissements à sécurité maximale, et 26 % de ceux des établissements à sécurité moyenne ($p < .05$). Compte tenu du fait que des différences ne sont pas reliées linéairement aux niveaux de sécurité, ce résultat n'est pas très significatif.

Nos mesures des résultats, tant en ce qui concerne le comportement que sur le plan émotionnel, n'ont pas non plus révélé de différences significatives, encore que les détenus de Millhaven aient donné que signe d'une dépression plus profonde ($p < .10$). Cependant, plusieurs mesures de l'appréciation ont révélé des différences qui variaient en fonction du niveau de sécurité. Ces mesures portent sur le nombre total de problèmes mentionnés, la liste des points positifs de l'établissement, l'appréciation de la vie carcérale, et l'échelle de Désespoir ($p < .05$ pour chaque). Dans les quatre cas, les évaluations ont varié en proportion inverse du niveau de sécurité, c.-à-d. que plus celui-ci était élevé, moins elles étaient favorables.

Les détenus percevaient donc manifestement des différences de qualité de vie dans les divers établissements. Ces perceptions ne s'accompagnaient

cependant pas de différences de comportement ou d'adaptation. Si l'on considère les différences très importantes entre les divers établissements sur le plan des contraintes et des restrictions, l'absence de différences d'adaptation ou de comportement est impressionnante. Les quelques différences significatives constatées montrent simplement que le fait qu'il n'y ait pas eu de différences pour les autres mesures n'était pas dû au manque de sensibilité des tests statistiques que nous avons utilisés. Bien que les caractéristiques du milieu influent sur les évaluations primaires, elles n'ont généralement pas beaucoup d'effet sur les évaluations secondaires ou sur le processus d'adaptation. Le choix de l'établissement a donc peu d'effet sur la qualité de l'adaptation des détenus.

Corrélations avec l'efficacité d'adaptation

Les sections précédentes ont montré qu'il est possible de mesurer de manière fiable la qualité de l'adaptation, et que les mesures varient en fonction d'un certain nombre de facteurs importants, par exemple, la vie à l'extérieur par rapport à la vie au pénitencier, ou la durée de la détention antérieure. Cette section traite des corrélations entre l'Efficacité d'adaptation et d'autres variables. Nous commencerons par examiner la série de facteurs relatifs aux antécédents personnels et sociaux qui ont trait à l'efficacité d'adaptation en dehors du pénitencier. Nous étudierons ensuite les corrélations entre l'Efficacité au pénitencier et toutes les autres mesures. Pour terminer, nous présenterons un modèle de régression qui nous permet de prédire l'adaptation lors de l'entretien final à partir des mesures prises auparavant.

Un premier examen des résultats nous a montré qu'il y avaient peut-être des différences entre les caractéristiques des corrélations des sujets purgeant une peine de longue durée et celles des autres. Bien que nous ayons déjà montré que la durée de la peine n'est pas une variable très importante lorsqu'il s'agit de déterminer les moyennes d'ensemble pour la plupart des mesures, il demeure possible que les facteurs liés à l'adaptation soient différents selon la durée de la peine. De plus, une question pratique se posait, celle de savoir si les détenus purgeant une peine de longue durée manifestent des caractéristiques particulières, ce qui nous a conduits à décider d'évaluer les différences aussi complètement que possible.

Les analyses suivantes sont donc effectuées séparément, pour deux groupes de détenus. D'un côté, nous avons mis ceux dont la peine était de longue durée, et de l'autre nous avons combiné le groupe des peines de courte durée et celui des peines de durée moyenne. Outre les raisons pratiques invoquées ci-dessus pour répartir ainsi les sujets, cette distinction coïncidait avec les différences probables entre les espoirs d'une mise en liberté possible nourris par les détenus au cours de la période couverte par notre étude (que nous avons examiné en détail dans une section précédente).

A la différence des variables des trois séries d'analyses précédentes, pour lesquelles les hypothèses de tests statistiques paramétriques n'étaient pas justifiées, les cotes d'efficacité ont été réparties de façon continue et normale. Les analyses de cette section utilisent donc les coefficients de corrélation de Pearson. Certaines des variables pour lesquelles nous avons calculé des corrélations n'ont pas de distribution continue, en particulier celles qui sont binômes, mais le résultat est de restreindre la taille des corrélations obtenues. Étant donné que ces violations des hypothèses ont peu d'effet, il nous a paru raisonnable de les conserver, afin d'inclure une gamme de mesures aussi étendues que possible.

L'adaptation à la vie à l'extérieur

Une question soulevée par certaines des analyses antérieures est celle du choix des déterminants de la capacité d'adaptation à la vie normale. Pour y répondre, nous avons calculé les corrélations entre l'Efficacité à l'extérieur et toutes les variables relatives aux antécédents personnels et sociaux figurant dans notre liste de base. Nous avons également inclus la mesure de certaines manifestations de cette adaptation, par ex., l'usage des drogues, la situation de famille, etc. pour accroître l'information disponible.

Les résultats concernant le groupe des peines de courte et moyenne durée et celui des peines de longue durée apparaissent au Tableau 3.13. En général, il y a une corrélation entre un plus grand nombre de facteurs touchant aux antécédents et l'Efficacité, encore que l'importance des corrélations ne semble pas être très différente. Il est également manifeste que les corrélations les plus marquées, en ce qui concerne le second groupe, sont celles qui existent avec les mesures de l'usage de drogues et d'alcool, alors que les corrélations correspondantes pour le groupe des détenus purgeant une peine de courte ou de moyenne durée sont beaucoup plus faibles.

Pour les deux groupes, les mesures de criminalité et de détention antérieures sont bien représentées au tableau. Il n'y a cependant pas de liens étroits entre les facteurs socio-économiques généraux et la capacité

Tableau 3.13

Corrélations avec
la capacité d'adaptation hors du pénitencier

Variable	C-M	Longue
Antécédents		
Classe sociale		.31*
Nombre de frères et soeurs	-.28**	
Existence de tatouages	-.30**	-.40**
Dossier d'adolescent	-.33*	
Âge à la première inscription au SPF	.31**	.44**
Nombre de condamnations	-.38***	-.35*
Pourcentage de la vie passée en détention	-.27**	-.31*
Antécédents concernant la capacité d'adaptation		
Indice du nombre de drogues		-.52***
Indice de la fréquence d'utilisation de drogues		-.58***
Indice d'abus de l'alcool	-.25*	-.49***
Situation de famille	.46***	
Durée d'occupation de la résidence actuelle	.28**	

* $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .001$

d'adaptation. Ceci concorde avec le point de vue que l'occurrence d'un comportement criminel est le résultat d'une mauvaise capacité d'adaptation, alors que les variables de privation n'agissent qu'indirectement sur celle-ci et n'ont donc qu'un faible effet sur les comportements criminels. Certes, ce genre de corrélation ne constitue pas une preuve très solide. Elle mérite cependant d'être ajoutée aux autres éléments fournis par cette étude sur la même question.

Adaptation au sein du pénitencier

Si les analyses qui précèdent fournissent un certain nombre de renseignements sur les corrélations historiques de l'Efficacité d'adaptation, elles nous disent peu de choses sur ces liens avec le comportement actuel ou futur. Nous avons donc inclus la seconde série d'analyses. Dans ce cas, nous avons combiné les mesures d'Efficacité pour les trois entretiens afin de fournir une estimation sommaire unique de la capacité d'adaptation. Nous avons calculé les corrélations avec toutes les variables des échelles de la liste de base (à l'exception des autres échelles générales concernant la capacité d'adaptation).

Un bon nombre des corrélations ont fourni des résultats significatifs, comme on peut le voir au Tableau 3.14. Nous avons obtenu des résultats allant de valeurs essentiellement triviales, inférieures à .20, jusqu'à des valeurs très respectables, de l'ordre de .50, ou supérieures.

En général, il était plus fréquent que les mesures des antécédents et de l'adaptation avant l'incarcération représentent une corrélation significative pour les groupes des détenus purgeant une peine de courte ou de moyenne durée que pour l'autre groupe. Pour la plupart des détenus, l'adaptation au pénitencier était déterminée dans une large mesure par leur passé, mais pour ceux qui purgeaient une peine de longue durée, les liens semblaient plus faibles. Ceci s'explique peut-être par le fait que l'attente et l'expérience d'une peine de longue durée sont totalement différentes de tout ce que peuvent connaître la plupart des gens, même ceux qui appartiennent à la population d'un pénitencier.

Certains comportements liés à l'adaptation et aux caractéristiques d'activité révèlent un certain nombre de corrélations significatives pour

les deux groupes, représentant essentiellement le mode de vie décrit aux sections précédentes. Ceux qui s'adaptaient le mieux avaient tendance à moins fréquenter les autres et à travailler plus ou à rester plus souvent dans leur cellule; il y avait également plus de chances qu'ils planifient leur temps dans l'immédiat, mais ils évitaient de s'apesantir sur le passé et conservaient des contacts avec le monde extérieur. Bien qu'on constate quelques différences dans les variables spécifiques liées à la capacité d'adaptation des deux groupes, il ne semble pas qu'il y ait de différences de nature: ou bien il y a corrélation entre les mesures de comportements analogues, ou la même mesure est prise à différents moments.

Les échelles de sentiment de désespoir et de source de contrôle font partie des mesures d'appréciation pour lesquelles il existe une corrélation dans les deux groupes. Ceux qui s'adaptaient bien étaient plus optimistes à l'égard de l'avenir et avaient également le sentiment de mieux maîtriser leur environnement. Il y a également un certain nombre de corrélations avec des attentes spécifiques, qui montrent que ceux qui savaient s'adapter comptaient plus sur une mise en liberté précoce et pensaient qu'ils risquaient moins de se retrouver au pénitencier après leur libération. D'après nos attentes (théoriques), ces espoirs étaient probablement justifiés. Chose intéressante, ceux qui savent s'adapter souffraient également plus que les autres de l'absence de personnes de l'extérieur.

Enfin, on peut voir qu'il y a une corrélation entre l'Efficacité d'adaptation et un grand nombre des variables qui mesurent l'adaptation ou son défaut, sur le plan émotionnel et celui du comportement. Il s'agit des antécédents disciplinaires, de l'usage médical, et de diverses mesures des états émotionnels, pour les deux groupes. Manifestement, la capacité à faire face à la vie carcérale n'est pas liée à ce qui arrive aux détenus ni à la manière dont ils s'adaptent.

Prédiction de l'efficacité d'adaptation

Les corrélations que nous venons d'examiner montrent que l'efficacité est liée à toutes les classes de variables, depuis les antécédents familiaux jusqu'à l'état émotionnel, lors de notre dernier entretien. A ce

Tableau 3.14

Corrélations avec la capacité d'adaptation
au pénitencier

Variable	C-M	Longue
Antécédents		
Classe sociale	.27**	
Nombre de frères et de soeurs	-.30**	-.31*
Niveau d'instruction		.35*
Dossier d'adolescent	-.38*	
Nombre de condamnations	-.33***	-.29*
Temps antérieurement passé en détention	-.34***	
Pourcentage de connaissances qui sont des criminels	-.22*	
Processus d'adaptation		
Durée d'occupation de la résidence actuelle	.25*	
Situation de famille	.26**	
Indice de suicide	-.20*	
Indice de fréquence d'utilisation de drogues	-.27**	
Indice d'abus de l'alcool	-.40***	-.30*
% du temps passé à travailler E2	.25**	
% du temps passé à avoir des contacts sociaux E1	-.20*	
% du temps passé à avoir des contacts sociaux E2		-.31*
% du temps passé à des réunions de groupe E3	.29*	
% du temps consacré aux sports/passe-temps E2	.25*	
% du temps volontairement passé en cellule E1		.57***
Nombre d'amis E2		-.35*
Nombre de lettres E2	.18*	
Nombre de visites E3		.33*
Fréquence des nouvelles reçues E3	.30*	
A un plan général E2	.31**	
A un plan général E3	.28*	
Planifie ou vit au jour le jour E1	-.28*	-.28*
Planifie ou vit au jour le jour E2	-.23*	-.28*
Planifie ou vit au jour le jour E3	-.21*	-.31*
Pense à l'avenir - fréquence E2	-.28**	
Pense au passé - fréquence E1		-.43**
Pense au passé - fréquence E2	-.21*	
Appréciations		
Dénigrement de soi E1		-.26*
Sentiment de désespoir E1	-.33**	-.30*
Sentiment de désespoir E2	-.39***	-.37**
Sentiment de désespoir E3	-.24*	-.40**

(suite à la page suivante)

Tableau 3.14 (suite)

Variable	C-M	Longue
Source de contrôle en fusion E2	.38***	.30*
" " " " " E3	.42***	.47***
Source de contrôle - total interne E1		.37**
" " " - puissance autres E1		.57***
" " " - total interne E3	.28*	
" " " - puissance autres E3		.46**
" " " - hasard E3		.42**
Attitude à l'égard de la justice pénale E1	.19*	.44*
Attitude à l'égard de la justice pénale E3		.48**
Évaluation du nbre de choses positives E2	.29**	
Évaluation du nbre de choses positives E3	.44***	
Appréciation de la qualité de vie E2	.21*	
Estimation des chances de libération conditionnelle E1	.38***	.52*
Estimation des chances de libération conditionnelle E3	.39***	.45*
Estime qu'il n'y aura pas de libération jusqu'à la date de la libération sous surveillance obligatoire E1	-.25*	
Estime qu'il n'y aura pas de libération jusqu'à la date de la libération sous surveillance obligatoire E3	-.37**	
Estimation des chances de mise en liberté conditionnelle (révocation de ..)	-.30*	-.43**
Estimation des chances d'une nouvelle condamnation à la détention	-.35**	-.33*
Évaluation de l'emploi E1	.35**	
Regrets de l'absence de personnes - fréquence E2	.22*	.33*
Regrets de l'absence de personnes - fréquence E3	.31**	
Total des problèmes mentionnés E3	-.48**	
Résultats		
Indice des transferts	.25**	
Indice de discipline	-.38**	-.32*
Nombre des plaintes somatiques	-.22*	
Indice de tension médicale	-.24*	
Fréquence des périodes d'ennui	-.20*	-.31*
Inventaire de dépression de Beck E1	-.20*	-.41**
Inventaire de dépression de Beck E2	-.24*	
Inventaire de dépression de Beck E3		-.29*
Inv. d'anxiété de Spielberger E1		-.31*
Inv. d'anxiété de Spielberger E3		-.30*
Fréquence des mouvements de colère E1	-.22*	-.34*
Fréquence des mouvements de colère E2	-.22*	-.36*
Fréquence des mouvements de colère E3		-.33*
Fréquence des moments d'anxiété E2	-.22*	
Fréquence des moments d'anxiété E3		-.32*

* p .05

** p .01

titre, ces constatations confirment notre théorie: l'Efficacité d'adaptation montre dans quelle mesure l'individu est capable de faire face à ses problèmes dans le présent, et constitue donc une médiation entre son passé et le succès de son adaptation à l'avenir.

Il serait cependant aussi utile de montrer dans quelle mesure il est possible de prédire l'Efficacité d'après d'autres facteurs. Nous pouvons le faire jusqu'à un certain point grâce au tableau précédent, mais il est difficile de choisir les déterminants les plus importants dans la liste des corrélations, et il est probable que de nombreuses variables de cette liste fassent double emploi.

Pour fournir la meilleure liste possible des prédicteurs de l'Efficacité d'adaptation, nous avons procédé à des analyses de régression. Pour que celles-ci soient vraiment prédictives, nous avons utilisé la mesure de l'Efficacité au dernier entretien comme mesure dépendante. La série des éléments possibles de prédictions comprenait toutes les variables des deux premiers entretiens révélant des corrélations simples significatives avec la mesure cible, à l'exception des variables de résultat. La méthode d'analyse étape par étape permettait à toutes les variables d'entrer dans l'équation de régression (voir la section consacrée aux résultats pour plus de détails sur les méthodes de régression.) Comme auparavant, nous avons effectué des analyses distinctes pour les deux groupes.

Le Tableau 3.15 illustre les résultats du groupe des détenus purgeant une peine de longue durée, et le Tableau 3.16 celui des peines de courte ou moyenne durée. Comme on peut le voir, l'équation de régression explique l'essentiel de la variance du niveau final d'adaptation des sujets purgeant une peine de longue durée, mais seulement la moitié pour les autres. Bien que les corrélations simples ci-dessus aient donné lieu à plus d'entrées pour le groupe purgeant une peine de courte ou moyenne durée, l'Efficacité d'adaptation était beaucoup mieux prédite pour ceux qui faisaient un long séjour en prison.

Pour ce dernier groupe, les facteurs relatifs aux antécédents dans l'équation montrent qu'une mauvaise capacité d'adaptation au pénitencier était liée à un passé de problèmes de comportement et de difficultés scolaires. Au pénitencier, il était possible de prédire une adaptation

Tableau 3.15

Sommaire de l'analyse de régression
de l'Efficacité d'adaptation à l'entretien 3
(prédictions - E2 et variables E2)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.899
R carré	.808
R carré ajusté	.744

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Âge au moment des premiers problèmes de comportement	-.21*
Années de scolarité	.18*
Processus d'adaptation	
Pourcentage du temps volontairement passé en cellule	.31**
Différence de fréquence des pensées concernant l'avenir, E1 au pénitencier, par rapport à l'extérieur	-.29**
Objectif à atteindre E2	-.27**
Caractéristiques de socialisation E1	-.21*
Fréquence des rêveries E2	.19*
Appréciation-cognitive	
Appréciation: combien de fois le personnel s'est-il montré serviable, E2	.15
Sentiment de désespoir E1	-.21*
Problème spécifique: manque de programmes E2	.27**

Tableau 3.16

Sommaire de l'analyse de régression
de l'Efficacité d'adaptation à l'entretien 3
(prédictions - E2 et variables E2)
Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.656
R carré	.430
R carré ajusté	.375

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Emploi du père	-.24**
Nombre d'amis criminels	-.15
Processus d'adaptation	
Caractéristiques de socialisation E1	-.22*
Planification de la vie au jour le jour (à l'extérieur)	.16
Appréciation-cognitive	
Appréciation: combien de fois le personnel s'est-il montré serviable, E2	.26**
Regret de l'absence de certaines personnes - fréquence E2	.20*
Problème spécifique: crainte au sujet de sa propre sécurité E2	.22*
Liste de contrôle E2: anxiété prédite dans un an	-.22*

supérieure dans le cas des détenus qui avaient des contacts sociaux individuels ou avec de petits groupes, et qui passaient une partie relativement importante de leur temps dans leur cellule; ceux qui sauraient bien s'adapter réduisaient également la fréquence de leurs pensées d'avenir par rapport à ce qu'elles étaient à l'extérieur, mais avaient tendance à avoir des objectifs éducatifs au pénitencier et s'abandonnaient plus volontiers aux rêveries que les autres détenus. Ceux chez qui le désespoir était très fort avaient du mal à s'adapter par la suite, alors que ceux que préoccupait l'absence de programmes de formation appropriés s'avéraient en fait ensuite les plus capables de s'adapter.

Dans le groupe des sujets purgeant une peine de courte ou de moyenne durée, les facteurs relatifs aux antécédents dans l'équation montrent qu'un passé marqué laissant à désirer sur le plan social et des contacts criminels antérieurs permettaient de prédire une mauvaise capacité d'adaptation au pénitencier. Pendant leur incarcération, ceux qui s'y adaptaient le mieux tendaient encore à être ceux dont les contacts sociaux se réduisaient essentiellement à eux-mêmes et qui avaient déjà planifié leur vie. Ceux à qui les gens de l'extérieur manquaient, qui craignaient pour leur sécurité personnelle au pénitencier, et qui bénéficiaient d'une bonne coopération de la part du personnel pénitentiaire étaient ceux qui seraient les mieux adaptés un an plus tard.

On constate certaines similarités dans ces deux tendances. Toutes deux montrent l'influence de facteurs précoces dans leurs antécédents sur la détermination du degré d'adaptation au pénitencier, en dépit du fait que ces facteurs ne représentent pas une partie importante de la variance totale. Au pénitencier, les individus qui évitaient la tendance typique consistant à se laisser aller au jour le jour sans objectifs précis, ce sont ensuite avérés être les mieux adaptés. Les sujets bien adaptés semblaient également se tenir à l'écart de la sous-culture carcérale, car ils n'avaient pas autant de contacts avec eux et leurs rapports avec le personnel pénitentiaire étaient bons.

Dans l'ensemble, les analyses de cette section montrent que l'Efficacité d'adaptation subit l'influence des antécédents personnels, ce qui, à son tour, influe sur la qualité de l'adaptation ultérieure. La capacité d'adaptation chez les détenus coexiste également avec un certain

nombre de comportements mesurés indépendamment. En général, la tendance qui se dégage révèle que les membres de la population carcérale qui s'adaptent le mieux ont un comportement assez différent de celui des autres détenus. Leurs rapports sociaux sont différents, leurs plans le sont aussi, et ils ont tendance à penser à des choses différentes.

Il est donc possible de définir une bonne capacité d'adaptation, soit grâce à des mesures directes ou en fonction d'une série de comportements spécifiques. Lorsqu'on connaît les réactions spécifiques, il est possible de prédire le niveau général d'Efficacité, et nous estimons que la prédiction du spécifique après le général est également possible. Dans la section suivante, nous examinerons plus en détail la manière dont le comportement à l'égard des problèmes et d'autres facteurs permettent de prédire l'adaptation.

Prédiction des mesures des résultats

Critères de résultats

Un des principaux objectifs de cette étude était de déterminer jusqu'à quel point les mesures de la capacité d'adaptation et d'appréciation permettaient de prédire le comportement et l'insertion ultérieurs dans le milieu carcéral. Cette section examine certains des arguments présentés.

Pour les analyses dont nous rendons compte, nous avons choisi une série de cinq mesures des résultats, chacune constituant un critère d'un aspect particulier de l'adaptation.

La première mesure a été l'Indice de discipline, représentant les antécédents des sujets sur le plan des infractions disciplinaires pendant la durée de l'étude. Nous l'avons établi en commençant par déterminer le nombre de jours de privilèges perdus, le nombre de jours d'isolement disciplinaire imposé, et le nombre de jours de remise de peine perdus. Dans le cas où un détenu avait été absent du système pénitentiaire pendant plus de deux semaines, nous avons corrigé les totaux afin d'obtenir un chiffre estimatif pour l'ensemble de la période. Nous avons normalisé les valeurs pour chacune des trois sanctions disciplinaires, et avons fait le total des écarts normaux pour obtenir l'indice composite. Ainsi, l'ID est une mesure des sanctions disciplinaires imposées.

Nous avons choisi une seconde mesure des résultats de manière à faire ressortir les problèmes médicaux éprouvés pendant le séjour au pénitencier, en particulier ceux qui étaient liés au stress ou en découlaient. Il était clair qu'une mesure de tous les traitements médicaux comprendrait que de nombreux problèmes étaient antérieurs à la peine actuelle, ainsi qu'un certain nombre qui ne devraient pas être très influencés par le stress, par ex., les blessures accidentelles. Nous avons donc choisi comme Indice médical le nombre de jours d'utilisation de médicaments liés au stress. Nous avons choisi, dans la liste de toutes les plaintes de caractère médical, celles qui étaient liées au stress. (Se reporter à l'annexe E pour une description plus détaillée du processus.) Nous avons ensuite calculé le nombre total de jours pendant lesquels un sujet avait pris un médicament ordonné pour un problème lié au stress. Comme nous l'avons fait pour l'ID, nous avons corrigé l'IM pour tenir compte des périodes d'absence prolongée hors du système pénitentiaire.

Les trois critères de résultats finaux étaient des mesures de l'état émotionnel. La dépression et l'anxiété sont les résultats les plus courants d'incapacité de faire face à des événements stressants. Comme mesure de dépression, nous avons choisi l'Indice de dépression de Beck, étant donné que son usage dans les interprétations cliniques est fréquent et abondamment relié. Nous avons administré cette échelle à chaque entretien, mais n'avons utilisé que la cote obtenue la dernière fois, étant donné que ce qui nous intéressait au premier chef était la prédiction des niveaux finale. Nous avons utilisé l'Indice d'état d'anxiété de Spielberger obtenu lors du dernier test comme critère d'anxiété, pour les mêmes raisons que l'Indice de Beck.

Nous voulions également mesurer la colère car c'est un autre résultat probable des problèmes d'adaptation, sans compter que nous nous attendions à ce que ce soit un problème particulièrement fréquent chez les détenus. Malheureusement, il n'existait pas de mesure valable de la colère qui ait déjà été validée et soit communément acceptée. Nous avons donc utilisé la mesure disponible la plus simple, à savoir, l'estimation faite par le sujet, lors du dernier entretien, de la fréquence moyenne de ses sentiments de colère. C'est ce que nous appellerons l'Indice de colère. (Se reporter à l'annexe E pour une description des codes utilisés pour cet indice.)

Description des analyses

Nous avons effectué plusieurs analyses. En premier lieu, nous avons calculé les corrélations entre toutes les mesures des antécédents du processus d'adaptation et d'appréciation cognitive, et chacun des cinq critères de résultat. Pour les raisons évoquées dans la section précédente, nous avons réparti les sujets en deux groupes (peine de longue durée et peine de courte et moyenne durée (C-M)). Nous avons calculé séparément pour chaque groupe toute la série de corrélations.

Par la suite, nous avons calculé pour chaque critère une série d'analyses de régression multiples, en utilisant chaque fois la série d'un prédicteur révélant des corrélations significatives avec le critère respectif de la première analyse. Trois différents types d'analyses de régression figurent ici.

La première régression comprend toutes les variables révélant une corrélation significative avec un critère donné. Nous avons utilisé une procédure de régression par degrés, dans laquelle tous les prédicteurs disponibles sont examinés à chaque étape, en vue de leur entrée ou de leur élimination (Hull et Nie, 1981). Les critères d'entrée et d'élimination ont été fixés de manière assez libérale, avec une probabilité de F inférieure à .10 pour l'entrée et supérieure à .15 pour l'élimination. La seule contrainte était que nous avons permis aux variables relatives aux antécédents d'entrer les premières, suivies par les variables relatives au processus d'adaptation, puis à la série de variables d'appréciation. La première partie de cet ordre était déterminée par le souci de donner toutes leurs chances aux facteurs relatifs aux antécédents dans l'évaluation de leur valeur prédictive. Nous avons décidé de permettre aux variables relatives à l'adaptation de précéder les appréciations parce que, sur le plan théorique, nous nous attendions à ce que le comportement d'adaptation serve d'élément médiateur entre les antécédents et les cognitions.

Cette procédure a permis d'obtenir ce que l'on peut considérer comme une sous-série optimale de prédicteurs pour chaque critère. La série de corrélations simples est extrêmement redondante, car elle comprend de nombreux exemples de corrélations avec le critère de chacun des éléments d'une série de mesures étroitement reliées. Dans la régression par degrés,

cette redondance est beaucoup plus réduite, et cette analyse était donc destinée à réduire les séries importantes de corrélations simples à un chiffre plus maniable.

Cependant, cette étude avait un objectif plus important, celui de prédire les critères de résultat. Nous avons donc calculé d'autres régressions où ne figuraient pas les mesures de l'entretien et des tests finales, c.-à-d., que seules les mesures des deux premiers entretiens et tests pouvaient être incluses dans la série de prédicteurs. Comme nous avons effectué les mesures des résultats au troisième entretien, où nous les avons ultérieurement évaluées d'après les dossiers, ces analyses servaient à mesurer jusqu'à quel point nous pouvions faire des prédictions à partir de mesures faites au moins un an plus tôt.

Nous avons utilisé deux séries de régressions prédictives. Pour commencer, nous avons effectué une série d'analyses en utilisant encore une fois la méthode de régression par degrés. Ces analyses ne différaient des premières que par les points que nous venons de mentionner, si bien qu'il est possible d'interpréter les résultats comme des prédictions des critères de résultat. Comme auparavant, la procédure de régression par degré facilite l'obtention de la série optimale de prédicteurs pour un critère particulier.

La série finale d'analyses utilisait une méthode d'entrée hiérarchique. Dans cette méthode de régression, les mesures contenues dans chaque série de prédicteurs sont toutes entrées concurremment. La différence avec la méthode de régression par degré est que toutes les variables figurant sur la liste doivent entrer dans l'équation de régression, et les variables ne peuvent pas être éliminées. Bien que cette méthode permette une certaine redondance, elle est utile lorsqu'il s'agit de comparer l'utilité prédictive des différents types de variables. Comme auparavant, nous avons commencé par entrer les mesures relatives aux antécédents, puis les mesures du processus d'adaptation, et finalement les variables de cognition-appréciation.

Toutes les analyses de régression ont été effectuées grâce au sous-programme de "Régression nouvelle" du document 9 de l'ensemble statistique pour les sciences sociales (Hull et Nie, 1981). Pour chaque analyse, les valeurs R^2 ajustées sont indiquées en plus des valeurs R^2

de l'échantillon. Ces valeurs ajustées permettent d'estimer la variance que la même série de variables justifierait probablement dans un nouvel échantillon, et constitue donc une prédiction de la possibilité de généralisation des équations de régression.

Résultats des analyses de corrélation simple

Les corrélations de Pearson entre les séries de variables prédictrices et chacune des mesures-critères apparaissent respectivement aux Tableaux 3.17 et 3.18, pour les deux groupes de détenus en fonction de la durée de leur peine.

Compte tenu du nombre même des variables, il est impossible d'examiner les corrélations individuelles dans ces séries. Un examen des tableaux permet cependant de faire quelques généralisations.

En premier lieu, il est manifeste qu'il y avait une corrélation entre les ID et toute la gamme de variables prédictrices dans toutes les catégories. Bien que peu de ces corrélations fussent très importantes, beaucoup d'entre elles étaient significatives, beaucoup plus que le nombre de n'importe quelle autre variable et critère. Ceci est particulièrement vrai du groupe P-M, alors qu'on le constate également dans l'autre groupe. Apparemment, les infractions disciplinaires sont liées à toutes sortes d'aspects de la vie carcérale.

Aucun des autres critères n'avait autant de corrélatifs significatifs, bien que chacun d'entre eux ait révélé divers facteurs associés dans presque toutes les catégories. Le groupe des détenus purgeant une peine de longue durée avait plus de corrélatifs que le groupe P-M pour les trois mesures de l'état émotionnel, mais les différences n'étaient pas importantes. C'était le IM qui avait le plus petit nombre de corrélatifs significatifs pour les deux groupes.

La tendance qui se dégage des tableaux est donc celle d'une multitude de corrélations éparpillées, dont la plupart sont d'une importance réduite à modérée. Certains des critères semblent mieux prédits que d'autres, et il existe des différences entre les groupes, mais chaque série de corrélations contient des variables diverses.

Tableau 3.17

Corrélations avec des critères de résultats
Groupe: détention de longue durée

Variable	ID	IM	COLÈRE	STAI	BDI
Antécédents					
Classe sociale				-.37*	-.50***
Type de famille 6-11 ans	.40**				
Nombre de frères et soeurs				.35*	
Formation professionnelle		-.29*			
Âge de la première entrée au SPF			-.31*		
Total des condamnations	.35*		.36*		
Nombre d'amis criminels					.31*
Tatouages	.28*				
Durée de la peine			-.31*		
Niveau d'isolement E2	.27				.31*
Niveau d'isolement E3	.52***				.32*
Adaptation					
Efficacité à l'extérieur		-.28*	-.33*		-.32*
" E1		-.33*		-.34*	-.30*
" E2	-.37**	-.27*		-.31*	
" E3	-.33*		-.41**		
" E1-E3	-.38**	-.29*		-.30*	-.29*
Ind. des modes à l'extérieur	-.36*				
" " " E1		-.49***		-.29*	-.34*
" " " E2	-.36*				
Variété à l'extérieur		-.30*			
" E1				-.29*	
" E2	-.28*			-.35*	
Contrôle des pensées E1				.35*	
" " " E3			-.55***		
Planification ou vie au jour le jour E2	.28*				
Pense fréquemment à l'avenir E1					-.40**
Pense fréquemment à l'avenir au pénitencier E3		-.34*		-.30*	
Pense fréquemment au passé E1		.37**	-.28*		
" " " E3	-.34*				-.35*
Carac. de social. E1			.46**	-.27*	
" " " E2	.27*				
" " " E3				-.37*	
Nombre d'amis E1			.35*		
" " " E2				-.45**	-.34*
" " " E3					-.27*

Tableau 3.17 (suite)

Variable	ID	IM	COLÈRE	STAI	BDI
Adaptation (suite)					
Nbre de visites E2	-.28*				
Fréquence de réception de nouvelles E2	-.28*				
Fréquence de réception de nouvelles E3	-.40**				
Durée du sommeil E3			-.34*		
Temps consacré aux visites/ lettres E1			-.30*		
Temps consacré aux visites/ lettres E2				-.33*	
Temps consacré aux visites/ lettres E3	-.39**				-.38**
Temps consacré aux contacts sociaux E2	.37**				
Temps consacré aux contacts sociaux E3	.36*				
Temps consacré aux réunions de groupe E2	-.28*				
Temps volontairement passé dans sa cellule E1					-.38**
Temps volontairement passé dans sa cellule E3	-.33*				
Indice de suicide	.30*	.38**		.35*	
Indice du nbre de drogues				-.29*	
Indice de la fréquence de consommation de drogues	.29*		.32*		
Indice d'abus de l'alcool	.56***				.40**
Durée d'occupation de la dernière résidence					-.30*
Appréciation					
Dénigrement de soi E1			-.28*		
" " " " " E3		.34*		.41**	.59***
Estime de soi E3	-.30*	-.37*		-.39**	-.63***
Désespoir E3				.35*	.55***
Source de cont. en prison E2				-.28*	-.32*
" " " " " E3			-.29*	-.45**	-.43**
Source de contrôle interne E1				-.41**	
" " " " externe E1				-.34*	-.46***
" " " " autres E1				-.39**	-.33*
" " " " hasard E1					-.43**
" " " " interne E3	-.27*			-.35*	-.45**
" " " " externe E3				-.48***	-.63***
" " " " autres E3	-.27*			-.50***	-.54***
" " " " hasard E3				-.35*	-.57***
Chances de succès de l'appel E3				.41*	

Tableau 3.17 (suite)

Variable	ID	IM	COLÈRE	STAI	BDI
Appréciations (suite)					
Fréquence des pensées à propos de l'appel E1				-.52***	
Fréquence des pensées à propos de l'appel E3	.46*				
Temps de dét. restant long? E3				.29*	.49**
Chance pas lib. avant lib. sous surv.					.34*
Écart pour les lettres E1	.56***	.49***			
Écart pour les visites E1				-.28*	
Éval. de l'emploi à l'ext.	-.45**				-.49**
" " E2	-.43**				-.35*
" " E3	-.34*				
Fréq. moments ou personnes manque au détenu E1	-.30*				
Fréq. moments ou personnes manque au détenu E2			-.35*		
Fréq. moments ou personnes manque au détenu E3			-.46**		
Éléments positifs ici E1				-.37*	
" " " E2	-.30*				
Éval. de la vie carc. E2					-.27*
" " " E3					-.34*
Temps qui reste à faire plus facile? E3	-.38*				
Total des problèmes E1	.36**		.31*	.35*	.39**
" " " E2	.60*	.67*			.37*
Prob. concernant l'avenir E1					.37*
" " la cellule E1			.35*		
" " questions méd. E1				-.42**	
" " sécurité E1			-.27*	.44**	.32*
" " autres E1		.33*			
" " passé E2				.24*	
" " sécurité E2				.42**	
" à cause des personnes qui manquent au détenu E3			-.30*		
" " le programme E3			-.33*		
" " le passé E3					.36*
" " cellule E3			-.30*		
" " personnel pénit. E3			.40**		
" " sécurité E3	.27*			.36*	.43**
" " autres E3				-.31*	-.31*
Échelle des problèmes au pénitencier E2	.33*			.35*	.35*
Échelle des problèmes au pénitencier E3	.44**	.33*		.48***	.60***
Indice de privation d'activ.	.32*				
Échelle des évén. de la vie		.31*			
Évén. de la vie carcérale	.40**				

* p .05

** p .01

*** p .001

Tableau 3.18

Corrélations avec les critères de résultats
Groupe: détention courte-moyenne

Variable	ID	IM	COLÈRE	STAI	BDI
Antécédents					
Emploi du père	.26*				
Classe sociale	-.27**	-.24*			
Type de famille 6-11 ans	.26**				
Âge	-.34***		-.26*		
Scolarité				-.26*	-.24*
Situation de famille			-.27*		
Dossier d'adolescent	.34*				
Âge de la 1 ^{re} entrée au SPF	-.20*		-.28*		
Total des condamnations	.19*				
Prop. vie au pénitencier	.35**				
Nbre d'amis criminels	.22*				
% de connaissances crimin.	.19*				
Durée de la peine	.36***	.15*		.23*	
Niveau d'isolement E1	.19*				
" " E3	-.18*				
Adaptation					
Efficacité à l'extérieur	-.24*			-.30*	-.24*
" E1		-.19*			.30*
" E2	-.28**				
" E3	-.38**				
" E1-E3	-.32***	-.24*			
Variété E1					.28*
" E3	-.34**		-.25*		
Contrôle des pensées E1	-.26*	-.22*			
" " E2	-.20*	-.19*			
" " E3	-.27*		-.33**		
Fréquence des rêveries E1	.19*			.28*	
" " E3	.30*				
Plan général E3	.22*				
Planif. ou au jour le jour E1	.23*				
" " E2	.18*				
" " E3	.35**				
Pense fréquemment à l'avenir E1		-.24*			
Pense fréquemment à l'avenir E2		.20*		-.46***	-.23*
Pense fréquemment à l'avenir au pénitencier E3				-.33**	
Pense fréquemment au passé E1				.29*	
" " E2			.27*	-.39**	-.32**
Carac. de social. E1	.18*				
" " E2					-.25*
" " E3	.39***				
Nombre d'amis E2				-.23*	
" " E3	.32**				

Tableau 3.18 (suite)

Variable	ID	IM	COLÈRE	STAI	BDI
Adaptation (suite)					
Fréquence de réception de nouvelles E1				.31*	.35**
Temps consacré aux visites/ lettres E2	-.39***	-.25**		-.39**	-.27*
Temps consacré aux visites/ lettres E3			.32**		
Temps consacré aux contacts sociaux E2	.26**				
Temps consacré aux contacts sociaux E3	.51***				
Activités passives E1				.33**	
Temps volontairement passé dans sa cellule E1			-.23*		
Temps volontairement passé dans sa cellule E2			-.32**		
Temps volontairement passé dans sa cellule E3	-.36**			.28*	
Indice de suicide		.32***			
Indice du nbre de drogues	.38***				
Indice de la fréquence de consommation de drogues	.46***	.26*			
Indice d'abus de l'alcool	.36***	.28**			
Durée d'occupation de la dernière résidence	-.26*				.28*
Relation la plus durable avec une femme	-.24*				
Durée maximum d'occupation du même emploi			-.23*		
Appréciations					
Désirabilité sociale E3				-.37**	
Dénigrement de soi E3		.25*		.43***	.66***
Estime de soi E3				-.59***	-.71***
Désespoir E1	.25**				
" E2	.30**				.27*
" E3			.26*	.27*	.52***
Source contrôle en prison E2	-.21*	-.24*		-.28*	
" " E3	-.36**			-.46***	-.33**
Source de contrôle interne E1			.25*		
" " externe E1					-.28*
" " chance E1	-.19*			-.25*	-.40***
" " externe E3				-.26*	-.51***
" " autres E3				-.26*	-.38**
" " chance E3					-.55***

Tableau 3.18 (suite)

Variable	ID	IM	COLÈRE	STAI	BDI
Chan. de succ. de l'appel E1	.18*			.29*	
Fréq. des pen. au sujet de l'appel E1	.19*				
Temps restant long? E1			-.28*		
" " " E3				.29*	
Chance pas lib. av. date lib. sous surv. oblig. E1			.31*		
" " " E3	.39**		.24*		
Éval. de l'emp. à l'ext.		-.36**			
Éléments positifs E2				-.35**	-.42***
" " " E3	-.30*			-.34**	
Éval. de la vie E1				-.30*	
Éval. de la vie E2				-.29*	
Chances nouv. condam. E3			.31*		
Chan. reg. des absences E2			-.28*	.24*	
Total des prob. E2				.50**	.56***
" " " E3	.29*			.34*	
Prob.: regrette abs. E1			-.22*		
" regrette lib. E1	-.20*		-.23*		
" serv. méd. E1		.28**			
" reg. abs. cert. ch. E1	.19*				
" reg. lib. E2	-.23*				
" ennui E2		.29**		.34**	
" avenir E2	.19*				.23*
" pers. pénit. E2	-.21*				
" reg. abs. cert. ch. E2			.24*		
" autres E2		.21*			
" liberté E3				.36**	
" manque de prog. E3				-.23*	-.27*
" ennui E3				.32**	.25*
" avenir E3	.38**			.29*	
" pers. pénit. E3			-.23*		
" serv. méd.		.23*			
" autre E3			.26*		
Éch. des prob. carc. E2	.32**			.65***	.59***
" " " " E3	.31*			.69***	.61***
Ind. de priv. d'act.				.29*	
Évén. de la vie				.40**	.37**
Évén. de la vie act.	.38**	.26*		.27*	.40**

* p .05
 ** p .01
 *** p .001

De même, l'examen de sous-séries particulières de variables permet de se livrer à quelques généralisations. Par exemple, les facteurs relatifs aux antécédents étaient étroitement liés au ID du groupe P-M, mais l'étaient beaucoup moins avec les autres séries de corrélations.

Cependant, compte tenu du nombre de variables concernées, l'examen des valeurs individuelles exigerait une discussion extrêmement prolongée, et une telle abondance de détails apporterait probablement plus de confusion que d'exercicements. La réduction de l'information fournie par les analyses de régression est particulièrement utile. Ces analyses sont présentées aux sections suivantes.

Analyses de régression concomitantes

Cette section traitera des premières analyses de régression examinées ci-dessus, c.-à-d., celles qui ont été faites en entrant les séries entières de variables prédictrices coreliées de manière significative pour chacun des critères de résultats. Les résultats seront présentés en série pour les cinq critères.

Indice de discipline. La liste des variables qui entraient dans l'équation de régression figure avec leurs coefficients Beta finals au Tableau 3.19 pour le groupe des détenus purgeant une peine de longue durée, et au Tableau 3.20 pour le groupe P-M. Les tableaux fournissent également des statistiques de base pour l'équation globale.

On peut voir dans chaque cas que les valeurs R^2 ajustées étaient très importantes, puisqu'elles étaient de .80 pour le premier groupe et de .65 pour le groupe P-M. Ces valeurs sont étonnamment élevées, compte tenu du fait qu'elles indiquent la proportion de variances des critères pris en considération. Bien qu'elles fussent dérivées d'une importante série originale de variables, le nombre des variables dans les équations finales n'est que de 12 pour le groupe des sujets purgeant une peine de longue durée et de 17 pour le groupe P-M. L'inclusion de tous les facteurs dans cette étude nous permet donc de justifier après coup l'essentiel des variances dans les infractions d'ordre disciplinaire.

L'examen des listes fait ressortir un certain nombre de différences intéressantes ainsi que certains points communs. Comme de nombreuses mesures ont été prises à maintes reprises au cours des trois entretiens, elles apparaissent comme des variables différentes; cependant, nous avons pris pour hypothèse que ces mesures répétées sont étroitement reliées et nous les traiterons donc comme étant essentiellement les mêmes dans la suite de nos commentaires.

La comparaison entre les deux listes fait apparaître un nombre plus élevé de facteurs relatifs aux antécédents, dans le cas du groupe P-M. Ces variables en comprennent plusieurs qui sont des mesures de participation à des sous-cultures criminelles, ce qui donne à penser que les détenus de ce groupe qui avaient de sérieux antécédents criminels créaient des problèmes disciplinaires plus graves que les autres détenus. Pour l'autre groupe, la seule variable incluse qui ait un lien avec les antécédents criminels est le nombre total des condamnations.

Pour les deux groupes, le niveau de sécurité est inclus dans l'équation, et montre, comme prévu, que les détenus soumis à un régime de sécurité plus élevé avaient plus de problèmes de discipline. Les deux groupes montrent également l'influence du type familial car les sujets qui sont issus des familles les plus stables ont moins de problèmes disciplinaires.

Nous avons également fourni, pour chaque groupe, diverses variables dans la catégorie de l'adaptation. Dans chaque cas, les tendances liées à de sérieux problèmes disciplinaires sont analogues à celles que nous avons déjà décrites à propos des sujets qui ont des difficultés d'adaptation. Les valeurs ID élevées obtenues pour les sujets purgeant une peine de longue durée étaient liées à des facteurs indiquant une faible capacité d'adaptation à l'extérieur, et des contacts sociaux très actifs avec les autres détenus, au pénitencier. Les sujets du groupe P-M ont manifesté les mêmes caractéristiques, auxquelles venaient s'ajouter des variables faisant ressortir leur façon de vivre au jour le jour au pénitencier.

En fin de compte, les rapports entre les variables d'appréciation et la discipline étaient très semblables dans les deux groupes. Dans l'un comme dans l'autre, les variables d'appréciations secondaires n'intervenaient pas du tout dans l'équation, mais les appréciations

Tableau 3.19

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de discipline
(concomitant - toutes les variables)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.929
R carré	.864
R carré ajusté	.805

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Type de famille à 6-11 ans	.34***
Nombre total de condamnations (SPF)	.28**
Niveau de sécurité, E2	.11
Processus d'adaptation	
Pourcentage du temps total passé à avoir des contacts sociaux, E3	.30**
Indice des modes d'adaptation, à l'extérieur du pénitencier	-.31***
Indice de suicide	.06
Caractéristiques de socialisation, E2	.15
Fréquence de réception des nouvelles, E3	-.20*
Appréciation-cognition	
Écart entre lettres désirées/reçues	.29**
Total des problèmes mentionnés, E2	.24**
Échelle des problèmes carcéraux, E3	.27*
Échelle des problèmes carcéraux, E2	-.17

Tableau 3.20

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de discipline
(concomitant - toutes les variables)
Groupe: détention courte-moyenne

Statistiques d'ensemble

R multiple	.845
R carré	.715
R carré ajusté	.649

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Présence de tatouages	.18
Âge au moment de E1	-.17
Niveau de sécurité, E1	.18**
Type de famille à 6-11 ans	.29***
Emploi du père	.20**
Nombre d'amis criminels	.08
Âge de la première entrée dans le SPF	.14
Existence d'un dossier d'adolescent	.01
Processus d'adaptation	
Pourcentage du temps total consacré aux contacts sociaux, E3	.32***
Indice de fréquence d'usage de drogues	.20*
Fréquence des rêveries, E3	.11
Efficacité d'adaptation, E1-E3 combinés	-.11
Caractéristiques de socialisation, E3	.16*
Nombre de visites, E2	-.13
Planifie ses journées ou vit au jour le jour, E1	.08
Appréciation-cognition	
Échelle de problèmes carcéraux, E3	.21*
Nombre total de problèmes mentionnés, E3	.20**

Tableau 3.21

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de stress médical
(concomitant - toutes les variables)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.884
R carré	.781
R carré ajusté	.718

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Niveau de formation professionnelle	-.20*
Processus d'adaptation	
Indice des modes d'adaptation, E1	-.31**
Indice de suicide	.21*
Fréquence des pensées concernant le passé, E1	.29**
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E3	-.10
Appréciation-cognition	
Nombre total de problèmes mentionnés, E2	.31**
Écart entre les lettres désirées/reçues, E1	.30**
Problème spécifique: conditions dans les cellules, E1	.30**
Échelle de problèmes carcéraux, E2	-.21

primaires étaient importantes. En particulier, les détenus qui avaient le sentiment d'avoir beaucoup de problèmes étaient ceux qui risquaient le plus de commettre des infractions disciplinaires.

En résumé, nous pouvons dire que les détenus dont les antécédents révélèrent des difficultés d'adaptation et un mode de vie dans lequel les contacts sociaux jouaient un grand rôle au pénitencier étaient ceux qui avaient le plus de problèmes de discipline, en particulier lorsque leurs problèmes au sein de l'établissement créaient un stress chez eux. Les antécédents criminels jouaient également un rôle, en particulier dans le cas des sujets du groupe P-M.

Indice de stress médical. Nous avons constaté des différences entre les deux groupes lors de la mesure des médications liées au stress. Comme le montrent les Tableau 3.21 et 3.22, l'équation de régression a permis de justifier environ 72 % de la variance (R ajusté) pour le groupe de détenus purgeant une peine de longue durée, mais la moitié de cela seulement pour le groupe P-M. Manifestement, nous ne saisissons pas là un certain nombre de facteurs significatifs qui ont influé sur les symptômes médicaux de stress de ce groupe, en dépit du fait que nous sommes capables de justifier assez bien l'écart chez les sujets du premier groupe.

Cette conclusion semble particulièrement justifiée lorsque nous examinons les variables incluses dans chacune des équations de régression. La comparaison nous fournit des listes qui, en général, sont très proches l'une de l'autre. Dans les deux cas, elles contiennent un total de neuf rubriques, dont une extraite de la série des antécédents et quatre pour chacune des autres séries. Même les sous-séries de variables d'adaptation qui y sont incluses semblent presque les mêmes.

Tableau 3.22

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de stress médical
(concomitant - toutes les variables)
Groupe: détention de courte-moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.651
R carré	.424
R carré ajusté	.361

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Classe sociale	-.02
Processus d'adaptation	
Indice de suicide	.30***
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E1	-.24**
Nombre de lettres reçues	.17
Indice d'abus de l'alcool	.04
Appréciation-cognition	
Problème spécifique: services médicaux, E1	.31***
Problème spécifique: services médicaux, E3	.21*
Problème spécifique: ennui, E2	.23*
Problème spécifique: non catégorisé, E2	.23*

primaires étaient importantes. En particulier, les détenus qui avaient le sentiment d'avoir beaucoup de problèmes étaient ceux qui risquaient le plus de commettre des infractions disciplinaires.

En résumé, nous pouvons dire que les détenus dont les antécédents révélèrent des difficultés d'adaptation et un mode de vie dans lequel les contacts sociaux jouaient un grand rôle au pénitencier étaient ceux qui avaient le plus de problèmes de discipline, en particulier lorsque leurs problèmes au sein de l'établissement créaient un stress chez eux. Les antécédents criminels jouaient également un rôle, en particulier dans le cas des sujets du groupe P-M.

Indice de stress médical. Nous avons constaté des différences entre les deux groupes lors de la mesure des médications liées au stress. Comme le montrent les Tableaux 3.21 et 3.22, l'équation de régression a permis de justifier environ 72 % de la variance (R ajusté) pour le groupe de détenus purgeant une peine de longue durée, mais la moitié de cela seulement pour le groupe P-M. Manifestement, nous ne saisissons pas là un certain nombre de facteurs significatifs qui ont influé sur les symptômes médicaux de stress de ce groupe, en dépit du fait que nous sommes capables de justifier assez bien l'écart chez les sujets du premier groupe.

Cette conclusion semble particulièrement justifiée lorsque nous examinons les variables incluses dans chacune des équations de régression. La comparaison nous fournit des listes qui, en général, sont très proches l'une de l'autre. Dans les deux cas, elles contiennent un total de neuf rubriques, dont une extraite de la série des antécédents et quatre pour chacune des autres séries. Même les sous-séries de variables d'adaptation qui y sont incluses semblent presque les mêmes. Ils montrent que les détenus qui ont obtenu des valeurs élevées au IM avaient des chances d'être ceux dont les antécédents trahissaient des difficultés d'adaptation, peut-être même des tentatives de suicide, et qui, plutôt que de penser à l'avenir, s'appesantissaient sur le passé.

Les seules différences visibles entre les deux séries sont les rubriques de la série de variables d'appréciation. Dans le groupe des détenus purgeant une peine de longue durée, ces différences montrent que les sujets qui avaient eu le plus de problèmes avaient plus de chances de

manifester les effets du stress. Pour le groupe P-M, ce lien n'est pas apparent, et la liste ne contient qu'une série de problèmes particuliers, dont les difficultés dues aux services médicaux, qui, dans les circonstances, sont triviales.

Compte tenu de la similarité d'ensemble des facteurs des deux équations de régression, il est assez surprenant qu'elles diffèrent tellement par l'importance des variances qu'elles peuvent justifier. Il semble peu probable qu'une différence aussi importante soit due au manque de rapports dus au niveau d'ensemble des problèmes du groupe P-M. Il est plus vraisemblable qu'un facteur supplémentaire significatif, non inclus dans cette étude, ait un effet majeur sur les scores IM des sujets P-M.

Dépression. Les régressions pour le IDB révèlent de très bons pourcentages de la variance d'ensemble établie pour les deux groupes. Dans le groupe P-M, 70 % de la variance sont inclus dans l'équation finale, et pour l'autre groupe, ce chiffre est proche de 85 %. Les Tableaux 3.23 et 3.24 présentent un résumé de ces résultats.

Les deux séries manifestent quelques différences par rapport aux deux mesures précédentes. En premier lieu, on peut voir que les facteurs relatifs aux antécédents ne jouent qu'un rôle minimal dans les régressions concernant la dépression. En même temps, ces équations montrent le rôle accru des variables d'appréciation, qui constituent la moitié du total des entrées de l'équation P-M et la majorité, dans le cas du groupe des détenus purgeant une peine de longue durée.

L'examen des variables particulières dans les équations fournit un certain nombre de résultats intéressants. Le détenu condamné à une longue peine de prison, qui était relativement déprimé, avait un passé marqué par des difficultés d'adaptation à l'extérieur du pénitencier, recevait peu d'aide de ses contacts sociaux au sein de l'établissement et se montrait peu optimiste à l'égard de l'avenir. Ses sentiments de dépression s'accompagnaient de l'impression qu'il devrait être capable de trouver tout seul une solution, mais il entretenait en même temps des craintes à l'égard de l'avenir; c'est peut-être pourquoi, il avait une piètre opinion de lui-même. Dans le groupe P-M, l'individu déprimé demeurait en contact avec le monde extérieur mais avait peu de contacts sociaux au pénitencier; lui

Tableau 3.23

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire de dépression
(concomitant - toutes variables)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.945
R carré	.894
R carré ajusté	.848

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Classe sociale	.07
Processus d'adaptation	
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E1	-.25***
Pourcentage du temps volontairement passé en cellule	-.00
Durée d'occupation du dernier logement	-.19**
Nombre d'amis en prison, E1	.05
Appréciation-cognition	
Échelle de source de contrôle, total externe, E3	-.25
Problème spécifique: crainte de l'avenir, E1	.25**
Échelle des manifestations de dénigrement de soi	.33***
Appréciation de l'emploi au pénitencier, E2	-.34***
Échelle de problèmes carcéraux	.17*
Échelle des sources de contrôle, hasard, E3	-.31*
Échelle des sources de contrôle en prison, E2	.15

Tableau 3.24

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire de dépression
(concomitant - toutes variables)
Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.854
R carré	.730
R carré ajusté	.696

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Néant	
Processus d'adaptation	
Fréquence des nouvelles reçues, E1	.22*
Caractéristiques de socialisation, E2	-.15*
Variété des méthodes d'adaptation, E1	.14*
Fréquence des pensées concernant le passé, E2	-.03
Efficacité d'adaptation à l'extérieur	.02
Appréciation-cognition	
Échelle d'estime de soi, E3	-.36***
Échelle des événements de la vie carcérale	.17*
Échelle des problèmes carcéraux, E2	.19**
Échelle des manifestations de dénigrement de soi, hasard, E3	.19*
Échelle des manifestations de dénigrement de soi, hasard, E3	-.13

Tableau 3.25

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire d'anxiété
(concomitant - toutes variables)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.935
R carré	.875
R carré ajusté	.827

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Nombre de frères et soeurs	-.02
Classe sociale	-.19*
Processus d'adaptation	
Caractéristiques de socialisation	.03
Fréquence des pensées concernant l'avenir au pénitencier, E3	-.43***
Indice de fréquence d'usage de drogues	-.05
Appréciation-cognition	
Échelle de source de contrôle, autres individus puissants, E3	-.43***
Fréquence des pensées concernant l'appel, E1	-.29**
Appréciation des chances de succès de la peine, E3	.49***
Échelle des problèmes carcéraux, E2	.21**
Problème spécifique: non catégorisé, E3	-.26**
Appréciation: le temps restant est-il long? E3	.17*

aussi se sentait accablé par le poids de ses problèmes, se jugeait responsable de la situation, et avait une piètre opinion de lui-même.

En elles-mêmes, ces descriptions sont intéressantes par le fait qu'elles coïncident à ce que l'on attendrait de l'expérience clinique. Cependant, le plus important n'est pas le choix des éléments, mais l'orientation des effets de certaines variables. Par exemple, les individus qui étaient relativement sociaux au pénitencier avaient des taux d'infractions disciplinaires plus faibles, pourtant, ils étaient plus enclins à la dépression. D'autres variables, telle que la fréquence des pensées concernant le passé, ou la fréquence des nouvelles reçues de l'extérieur, révèlent également des effets dont l'orientation est différente selon les critères. Ceci semble indiquer que certains comportements ne sont peut-être pas universellement efficaces pour réduire le stress au minimum, car un type de comportement qui peut aider un sujet à faire face à ses difficultés peut, du point de vue d'un autre, lui être préjudiciable. Ceci a des incidences profondes sur notre conceptualisation de l'adaptation.

Anxiété. A bien des égards, les résultats de la seconde mesure de l'état émotionnel sont les mêmes que ceux qui concernent la dépression. Les deux équations de régression, résumées aux Tableaux 3.25 et 3.26, justifient chacune légèrement plus de 80 % de la variance totale au STAI. Encore une fois, le nombre le plus élevé de variables dans ces équations sont les mesures des cognitions des appréciations; d'autre part, les coefficients Beta des variables d'appréciation ont tendance à être assez élevés, ce qui montre leur importance dans les équations.

Dans le groupe P-M, les sujets extrêmement anxieux passaient beaucoup de temps seuls. Ils se sentaient accablés par leurs problèmes, notamment par l'ennui et regrettaient leur liberté; ils évitaient de penser à l'avenir, car celui-ci leur ouvrait des perspectives déplaisantes; ils avaient énormément besoin de contacts sociaux, mais tendaient à rester seuls, peut-être parce qu'ils ne se sentaient pas à la hauteur.

Pour les détenus frappés d'une peine de longue durée, il est plus difficile de se faire un tableau cohérent en utilisant la variable de l'équation de régression. Les plus anxieux d'entre eux tendaient à avoir

Tableau 3.26

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire d'anxiété
(concomitant - toutes variables)
Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.919
R carré	.844
R carré ajusté	.814

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Années de scolarité	-.06
Processus d'adaptation	
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E2	-.07
Pourcentage du temps volontairement passé en cellule, E3	.23***
Fréquence des pensées concernant le passé, E2	-.06
Efficacité d'adaptation à l'extérieur	-.08
Fréquence des pensées concernant l'avenir au pénitencier, E3	-.11*
Appréciation-cognitive	
Échelle des problèmes carcéraux, E3	.28***
Échelle de désirabilité sociale, E3	-.23***
Échelle de source de contrôle en prison, E3	-.28***
Problème spécifique: crainte de l'avenir, E3	.27***
Problème spécifique: regret de la liberté, E3	.25***
Problème spécifique: ennui, E3	.14*
Échelle d'estime de soi, E3	-.17*
Appréciation des éléments positifs au pénitencier, E3	.12*
Évaluation de la qualité de vie	-.08

des origines sociales plus humbles. Ils évitaient en général les pensées concernant leur avenir au pénitencier qui leur paraissait (fort justement) bien long, encore que le fait de penser à leurs procédures d'appel réduisait parfois leur anxiété. Pour eux, le milieu dans lequel ils se trouvaient présentait énormément de problèmes. D'autre part, il existait un rapport négatif anormal entre leur anxiété et l'importance de leur consommation antérieure de drogues.

Quoi qu'il en soit, les résultats du STAI présentent des liens étroits avec d'autres variables de cette étude. Dans plusieurs cas, nous constatons une nouvelle fois que des comportements qui paraissaient manifester une capacité d'adaptation lorsqu'on utilisait une mesure de comportement, trahissaient, en fait, peut-être, un défaut d'adaptation lorsqu'on utilisait un critère émotionnel.

Colère. Lorsqu'on utilise le dernier critère de mesure, on constate encore une fois une disparité entre les deux groupes, car celui des détenus purgeant une peine de longue durée permet de faire de bien meilleures prédictions que le groupe P-M. Dans le premier, le R^2 ajusté a une valeur supérieure à .75, alors que celle-ci n'est que de .40 dans le second. Les raisons de cette différence ne s'expliquent pas plus que dans le cas précédent, et nous pourrions encore une fois conclure que nous avons pu omettre un facteur qui joue un rôle important dans la détermination des réactions émotionnelles des sujets du groupe P-M. Les sommaires des analyses sont présentés au Tableau 3.27 et 3.28.

A certains égards, les caractéristiques des variables des équations ressemblent plus à celles du ID et du IM que celles des autres mesures émotionnelles. Dans le groupe des détentions de longue durée, les contacts sociaux au sein de groupes élargis et le nombre des amis étaient tous deux positivement liés à la fréquence des sentiments de colère. La variable de critère était également liée à un défaut d'adaptation à l'extérieur et à de fréquentes pensées concernant le passé. En ce qui concerne les mesures des antécédents, seul le nombre des condamnations antérieures intervient dans l'équation, et les variables d'appréciation ne sont pas aussi importantes que pour les autres critères émotionnels. Chez les détenus du groupe P-M, les plus coléreux consacraient plus de temps au travail, mais en dehors de

Tableau 3.27

Sommaire de l'analyse de régression
pour la mesure de la colère
(concomitant - toutes variables)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.904
R carré	.817
R carré ajusté	.756

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Nombre de condamnations (SPF)	.11
Processus d'adaptation	
Tentative pour contrôler ses pensées, E3	-.10
Caractéristiques de socialisation, E1	.23*
Heures de sommeil, E3	-.47***
Nombre d'amis au pénitencier, E1	.24*
Fréquence des pensées concernant le passé, E1	-.31**
Efficacité de l'adaptation à l'extérieur	-.23*
Appréciation-cognitive	
Problème spécifique: crainte concernant la sécurité	-.29**
Total des problèmes mentionnés, E1	.23*
Fréquence des regrets de l'absence de certaines personnes, E3	-.18

Tableau 3.28

Sommaire de l'analyse de régression
pour la mesure de la colère
(concomitant - toutes variables)
Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.676
R carré	.457
R carré ajusté	.397

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Situation de famille	-.08
Âge à la première entrée dans le SPF	-.10
Processus d'adaptation	
Pourcentage du temps total consacré au travail	.38***
Pourcentage du temps volontairement passé en cellule	-.18*
Tentatives pour contrôler ses pensées	-.20*
Appréciation-cognitive	
Problème spécifique: non catégorisé, E3	.21*
Appréciation des risques de commettre de nouvelles infractions	.22*
Problème spécifique: regret de la liberté, E1	-.15
Problème spécifique: regret de la famille, E2	-.15

cela, ne restaient pas dans leur cellule pour probablement entretenir des contacts sociaux.

Une seule variable, d'ailleurs assez intéressante, se retrouve dans les deux listes: c'est celle qui concerne la question de savoir si le sujet fait consciemment un effort pour contrôler ses pensées. Manifestement, à la différence des autres indices émotionnels, la colère peut se contrôler de propos délibéré.

Sommaire. Les analyses qui précèdent montrent clairement que nous pouvons justifier, dans la plupart des cas, une part très importante de la variance des critères. Il est donc possible de prédire le degré d'adaptation à partir de mesures des antécédents, de la capacité d'adaptation et des appréciations cognitives.

Ces données nous permettent de nous livrer à quelques autres généralisations. Premièrement, il nous est possible de mieux justifier la variance chez les détenus frappés d'une peine de longue durée que chez ceux dont les peines sont plus courtes. Les pourcentages de variances incluent dans les équations de régression étaient plus élevés chez les premiers, pour les cinq mesures, et dans deux cas, cette différence était importante. La raison n'en est pas immédiatement apparente.

Il semble également que les facteurs relatifs aux antécédents ne jouent pas un rôle particulièrement important dans la détermination de nos critères, à l'exception du ID. Manifestement, le processus d'adaptation et les variables d'appréciation contrôlent une part plus importante de la variance des critères. Chose intéressante, les variables du processus d'adaptation semblent prédominer dans le cas des critères touchant plus au comportement, c.-à-d., pour le ID et le MI, alors que les appréciations et les mesures cognitives sont particulièrement importantes dans le cas de la dépression et de l'anxiété. La colère a paru plus proche des mesures de comportement que les autres émotions.

Finalement, les facteurs qui sont intervenus dans les équations de régression étaient différents dans chaque cas. Ce qui est particulièrement significatif, c'est que les mêmes facteurs ont parfois joué un rôle opposé selon les critères. Les actes qui, en un sens, atténuent les effets du stress, peuvent également les accroître dans un autre.

Analyses de régression prédictives

Les analyses de la section précédente sont très utiles lorsqu'il s'agit de résumer les corrélatifs des critères de résultats, et de dresser un tableau des types de facteurs qui leur sont liés de manière concomitante. Cependant, les théories sur lesquelles repose cette enquête ne stipulent pas simplement que la capacité de faire face à des problèmes est liée à l'adaptation. Elle va en fait beaucoup plus loin, car elle considère que c'est cette capacité qui détermine dans une large mesure la qualité d'adaptation future. Pour valider un tel argument, il est indispensable de montrer que nous pouvons utiliser des mesures de cette capacité afin de prédire l'adaptation ultérieure.

Les analyses contenues dans cette section reprennent la procédure utilisée pour construire des modèles de régression multiple par degré pour chacun des critères de résultats. Les variables prédictives sont cependant limitées à celles du premier et du second entretien. Comme c'est au cours du troisième, que nous avons pris les mesures des résultats sur le plan émotionnel, la prédiction tirée des variables indépendantes a au moins un an d'avance. Dans le cas du IM et du ID, qui mesuraient le comportement sur une période tendue, trois quart de la période couverte était postérieur au second entretien, si bien que l'élément prédictif est important.

Nous pourrions nous attendre à ce que les pourcentages de variance des résultats que ces analyses font ressortir soient inférieurs à ceux de la série précédente d'analyses. Cependant, la question importante est maintenant de décider si des mesures prédictives permettent de déterminer une part importante de cette variance.

Indice de discipline. Les résultats des deux analyses du critère de discipline sont analysés aux Tableaux 3.29 et 3.30. Comme on peut le voir, tous deux montrent qu'il est possible de prédire une part appréciable de la variance des résultats, le R^2 ajusté étant légèrement supérieur à .74 pour le groupe des détenus purgeant une peine de longue durée et d'environ .54 pour le groupe P-M. Ces valeurs sont inférieures à celles des analyses précédentes, mais d'assez peu.

Tableau 3.29

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de discipline
(prédictif - variables E2 et E2)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.903
R carré	.815
R carré ajusté	.745

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Type de famille, entre 6 et 11 ans	.24*
Nombre total des condamnations (SPF)	.18
Niveau de sécurité, E1	.13
Processus d'adaptation	
Caractéristiques de socialisation, E2	.15
Indice d'usage de l'alcool	.25*
Pourcentage du temps total consacré aux réunions de groupe, E2	-.10
Indice des modes d'adaptation, E2	-.13
Appréciation-cognitive	
Écart entre le nombre de lettres désirées/reçues	.24*
Évaluation de l'emploi, à l'extérieur	-.23*
Total des problèmes mentionnés, E2	.30**
Fréquence des regrets dus à l'absence de personnes	-.25*

Tableau 3.30

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de discipline
(prédictif - variables E2 et E2)
Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.785
R carré	.617
R carré ajusté	.541

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Présence de tatouages	.19*
Âge à E1	-.25*
Niveau de sécurité, E1	.17*
Type de famille, entre 6 et 11 ans	.21**
Emploi du père	.29***
Nombre d'amis criminels	.13
Âge à la première entrée au SPF	.21
Existence d'un dossier d'adolescent	.00
Processus d'adaptation	
Indice de fréquence d'usage de drogues	.24**
Planifie ses journées ou vit au jour le jour, E1	.20**
Nombre de visites, E2	-.15*
Pourcentage du temps total consacré aux contacts sociaux	.17*
Efficacité d'adaptation, E2	-.17*
Appréciation-cognitive	
Appréciation des chances de succès d'un appel, E1	.20**
Problème spécifique: craintes de l'avenir, E2	.19*

La liste des variables qui entrent dans les équations de régression sont, dans les deux cas, légèrement plus courtes que dans la série précédente, comme on pouvait s'y attendre, mais la sélection est fort semblable. Pour les détenus de longue durée, la série de facteurs relatifs aux antécédents incluse est la même qu'auparavant. L'abus de l'alcool dans le passé, une efficacité d'adaptation actuelle médiocre, et des contacts sociaux entretenus au sein de groupes importants sont autant de facteurs qui permettent de prédire des taux élevés de sanctions disciplinaires. Paradoxalement, il est possible de prédire que le détenu a eu des problèmes de discipline dans le passé lorsqu'il déclare que les gens de l'extérieur lui manquent relativement rarement, mais aussi lorsqu'il ressent plus que les autres le besoin de recevoir un nombre accru de lettres.

Chez les sujets du groupe P-M, les prédicteurs retenus comportent des mesures des antécédents familiaux et des antécédents criminels. Là aussi, il y a des variables qui indiquent un usage élevé de drogues, une mauvaise capacité d'adaptation et des contacts sociaux fréquents, ainsi qu'une tendance à vivre au jour le jour.

En général, ces analyses montrent une congruence considérable entre les caractéristiques des variables choisies pour les deux groupes, ainsi que des résultats très semblables aux analyses précédentes qui utilisaient la série plus importante de variables indépendantes..

Indice médical. Là encore, les résultats des analyses prédictives ressemblent beaucoup à ceux qui comprenaient les mesures concomitantes; ils s'accompagnent d'un chevauchement considérable des variables dans les équations et de pourcentages similaires des variances des résultats. En fait, pour le groupe des détenus purgeant une peine de longue durée, la valeur R^2 ajustée est supérieure dans cette analyse à ce qu'elle était pour le type précédent. Les analyses sont présentées aux Tableaux 3.31 et 3.32.

Pour ces détenus, il nous était possible de prédire des cotes élevées au IM d'après les difficultés d'adaptation antérieures, comprenant peut-être des tentatives de suicide, une faible capacité d'adaptation au pénitencier, et des pensées fréquentes concernant le passé. Ceux qui ont obtenu des cotes élevées pensent également qu'ils auraient de nombreux problèmes au cours de leur détention, et se sentaient peut-être isolés car ils recevaient peu de lettres de l'extérieur.

Pour les sujets du groupe P-M, le modèle de régression ne prédit qu'environ la moitié de la variance établie pour l'autre groupe. Cependant, il y a un certain chevauchement entre les variables des deux équations, notamment en ce qui concerne les mesures d'une faible capacité d'adaptation et des tentatives de suicide dans le passé. Des craintes fréquentes concernant l'avenir, et la mention de l'ennui comme problème permettaient également de prédire des scores élevés.

La transition de l'analyse concomitante à la prédiction a donc fourni des résultats presque identiques dans les cas du IM, avec la même curieuse différence de variance entre les deux groupes.

Dépression. L'Inventaire de dépression est le premier à révéler une perte appréciable de variance expliquée en comparaison des analyses précédentes. Cependant, comme les valeurs précédentes étaient particulièrement élevées, la variance expliquée demeure bonne. Comme le montrent les Tableaux 3.33 et 3.34, il a encore été possible de prédire deux tiers de la variance pour le groupe des détenus de longue durée, et la moitié, pour le groupe P-M.

Comme auparavant, les facteurs relatifs aux antécédents jouent un rôle minime dans ces équations. Dans l'équation concernant les détenus de longue durée, les évaluations de la capacité d'adaptation n'interviennent pas explicitement, mais les comportements d'adaptation spécifique sont fort importants. Il apparaît que ceux qui souffriraient de dépression entretenaient des craintes à l'égard de l'avenir, et essayaient d'éviter d'y penser. Il était également possible de prédire des cotes relativement élevées pour ceux qui évitaient de s'isoler dans leur cellule. Comme prévu, la dépression dépendait encore une fois de l'attribution de la responsabilité des événements à ses propres actes.

Dans le groupe P-M, les évaluations de la capacité d'adaptation interviennent explicitement mais elles le font de manière paradoxale. Comme nous pouvions nous y attendre, l'Efficacité d'adaptation à l'extérieur était négativement prédictive de la dépression, mais la mesure de Variété de l'adaptation était positivement pondérée, ce qui montrait que plus la cote était élevée, plus la dépression était profonde. Nous ne savons pas exactement si cela est dû à un caprice de l'échelle de cotation,

Tableau 3.31

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de stress médical
(prédictif - variables E2 et E2)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.879
R carré	.773
R carré ajusté	.716

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Formation professionnelle	-.19*
Processus d'adaptation	
Indice des modes d'adaptation, E1	-.30**
Indice de suicide	.22*
Fréquence des pensées concernant le passé, E1	.31**
Appréciation-cognitive	
Total des problèmes mentionnés, E2	.35**
Écart entre le nombre de lettres désirées/reçues	.32**
Problème spécifique: conditions dans les cellules, E1	.28**

Tableau 3.32

Sommaire de l'analyse de régression
 pour l'Indice de stress médical
 (prédictif - variables E2 et E2)
 Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.620
R carré	.384
R carré ajusté	.324

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Classe sociale	-.05
Processus d'adaptation	
Indice de suicide	.30***
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E1	-.25**
Nombre de lettres reçues, E1	.14
Indice d'usage de l'alcool	.03
Appréciation-cognitive	
Problème spécifique: services médicaux, E1	.31***
Problème spécifique: ennui, E2	.22*

Tableau 3.33

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire de dépression
(prédictif - variables E2 et E2)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.864
R carré	.746
R carré ajusté	.672

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Classe sociale	-.05
Processus d'adaptation	
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E1	-.27**
Pourcentage de temps volontairement passé en cellule, E1	-.23*
Durée d'occupation du dernier logement à l'extérieur	-.35***
Nombre d'amis au pénitencier, E2	-.19
Appréciation-cognitive	
Échelle des sources de contrôle, total externe, E1	-.25*
Problème spécifique: craintes au sujet de l'avenir, E1	.29**

Tableau 3.34

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire de dépression
(prédictive - variables E2 et E2)
Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.729
R carré	.531
R carré ajusté	.486

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Néant	
Processus d'adaptation	
Fréquence de réception des nouvelles, E1	.32***
Caractéristiques de socialisation, E2	-.11
Variété de l'adaptation, E2	.23**
Fréquence des pensées concernant le passé, E2	-.14
Efficacité d'adaptation à l'extérieur	-.02
Appréciation-cognitive	
Échelle des problèmes carcéraux	.33***
Échelle des sources de contrôle, hasard, E1	-.27**
Total des problèmes mentionnés, E2	.21*

ou s'il s'agit d'une manifestation importante du comportement. Cependant, compte tenu de l'apparence de l'échelle des sources de contrôle sur la liste, il se peut que la dépression se manifestait chez ceux qui étaient capables de s'adapter et qui s'attendaient donc à pouvoir apporter un remède à leurs problèmes; lorsqu'ils n'y parvenaient pas, leur dépression était plus grande. L'analyse nous permet également de dire que ceux qui avaient le plus de contacts avec les nouvelles de l'extérieur étaient ceux qui devenaient les plus déprimés. Comme auparavant, la perception d'un nombre relativement élevé de problèmes au pénitencier était un déterminant important et, encore une fois, ces sujets attribuaient la responsabilité des événements, non pas au hasard, mais à leurs propres actions.

Anxiété. Les résultats d'ensemble des analyses pour le STAI sont très proches de ceux de la mesure de dépression, la moitié environ de la variance de résultats étant prédite pour le groupe P-M, et les deux tiers, pour l'autre. Ceci représente encore une fois une certaine baisse par rapport aux chiffres très élevés des analyses précédentes, mais le niveau de prédiction demeure fort satisfaisant. Les Tableaux 3.35 et 3.36 présentent des sommaires des analyses.

Dans le groupe P-M, les caractéristiques des variables de l'équation sont très proches de ce qu'elles étaient auparavant. En particulier, le fait de penser rarement à autre chose que le présent permettait de prédire un état d'anxiété pour la suite. Et le fait de se considérer confronté à un nombre élevé de problèmes et de privations était une appréciation particulièrement importante.

Pour les détenus purgeant une peine de longue durée, une série différente de facteurs semble intervenir. L'anxiété était prévisible lorsque la capacité d'adaptation était mauvaise, et par un isolement social qui se manifestait par un nombre relativement faible d'amis au pénitencier et un nombre de visites nettement inférieur à celui qui était désiré. D'autres variables de la liste révèlent les effets des problèmes spécifiques, en particulier les craintes au sujet de la sécurité personnelle au pénitencier.

Chose intéressante, les mesures d'appréciation générales impliquées dans le présent type d'analyse, à savoir, la source de contrôle, la

Tableau 3.35

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire d'anxiété
(prédictive - variables E2 et E2)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.861
R carré	.741
R carré ajusté	.666

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Nombre de frères et soeurs	.15
Classe sociale	-.15
Processus d'adaptation	
Nombre d'amis au pénitencier, E2	-.27*
Efficacité de l'adaptation, E2	-.29*
Appréciation-cognitive	
Problème spécifique: services médicaux, E1	-.24*
Problème spécifique: craintes au sujet de sa sécurité, E2	.32**
Problème spécifique: craintes au sujet de sa sécurité, E2	.22*
Écart entre le nombre des visites souhaitées, effectives	-.27**
Problème spécifique: regrets concernant le passé, E2	.27*

Tableau 3.36

Sommaire de l'analyse de régression
 pour l'Indice de discipline
 (prédictif - variables E2 et E2)
 Groupe: détention de courte ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.729
R carré	.532
R carré ajusté	.486

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Années de scolarité	-.13
Processus d'adaptation	
Fréquence des pensées concernant l'avenir, E1	-.29***
Pourcentage du temps total consacré à des activités passives, E1	.09
Fréquence des pensées concernant le passé, E2	-.16
Efficacité de l'adaptation à l'extérieur	-.16*
Appréciation-cognitive	
Echelle des problèmes carcéraux, E2	.41***
Indice de privation d'activité	.20**
Appréciation des chances de succès d'un appel, E1	.13

désirabilité sociale et l'estime de soi, n'ont pas fait leur réapparition. Il semblerait qu'elles mesuraient les différences qui accompagnaient l'anxiété, et non pas qu'elles la prédisaient.

Colère. La fréquence des sentiments de colère indiquée par les sujets avait été la plus mal expliquée de toutes les mesures de résultats des analyses précédentes. De plus, le décretement des concomitants aux analyses prédictives était de loin le plus important dans ce cas. En effet, dans ces analyses, nous n'avons obtenu de justification que pour 13 % de la variance dans le groupe P-M, et 32 %, dans l'autre groupe. Les sommaires des résultats sont présentés aux Tableaux 3.37 et 3.38.

Dans le groupe P-M, deux des quatre variables qui interviennent dans l'équation ont trait aux antécédents, et indiquent que la colère était plus fréquente chez ceux qui étaient célibataires lorsqu'ils étaient en liberté, et qu'ils avaient eu leur première condamnation pour une infraction criminelle lorsqu'ils étaient relativement jeunes. En dehors de cela, les seules variables de la liste prédisaient des accès de colère plus fréquents pour ceux qui passaient peu de temps dans leur cellule et qui ne souffraient pas de l'absence de personnes de l'extérieur.

Dans le groupe des détenus purgeant une longue peine de prison, trois variables seulement entrent dans l'équation. Il est clair que la colère était plus fréquente chez les sujets qui avaient un plus grand nombre de condamnations antérieures, qui fréquentaient des groupes plus importants d'autres détenus au lieu de rester seuls, et qui regrettaient rarement des personnes de l'extérieur. Ces caractéristiques ressemblent aux stéréotypes de "l'infracteur habituel", chez qui la colère est certainement un problème très courant.

La liste des facteurs qui prédisent la colère est donc très semblable pour les deux groupes. Malheureusement, la série toute entière n'a pas beaucoup de valeur, dans un cas comme dans l'autre, en dépit du fait que le pourcentage de variance justifié demeure respectable pour le groupe des détenus de longue durée.

L'examen des listes de variables de la série précédente d'analyses montre que si la nouvelle série est beaucoup plus faible, c'est parce que la plupart des variables des analyses concomitantes provenaient du

troisième entretien, ce qui n'était généralement pas le cas des autres critères de résultats. Cependant, même lorsque les variables du troisième entretien avaient été utilisées pour les autres mesures, elles ont été remplacées dans les équations de régression par des mesures équivalentes provenant du premier et du second entretien, sans beaucoup perdre de leur utilité statistique.

Les variables du troisième entretien perdues pour les analyses de régression prédictive de la colère n'ont pas été remplacées, ce qui montre que cette mesure peut être concomitante à la capacité d'adaptation et à l'appréciation, mais qu'elle n'est pas facile à prédire par les mêmes facteurs. Nous pouvons donc conclure que la mesure de la colère utilisée ici est insuffisante, ou que la colère est mal déterminée par les caractéristiques de la capacité d'adaptation et de l'appréciation cognitive. Ces deux suppositions paraissent raisonnables et probables; il est vraisemblable que chacune explique une partie du problème.

Généralisations. La série précédente d'analyses de régression justifie un certain nombre de conclusions. La première, et la plus importante, est qu'il est manifeste que certaines mesures d'adaptation importantes peuvent être prédites longtemps à l'avance grâce à une analyse de la capacité d'adaptation. Bien que l'inclusion de mesures concomitantes ait en général permis d'expliquer une variance plus importante, le pourcentage de variance de résultats inclus dans les analyses prédictives était satisfaisant. D'après les normes des enquêtes antérieures, les chiffres actuels sont très impressionnants: les proportions de variance prédites sont en moyenne de deux à trois fois les niveaux indiqués dans les études déjà publiées.

En même temps, on constate de nettes différences dans notre capacité de prédire les résultats d'ensemble. Il n'est pas surprenant que le résultat le plus objectif sur le plan du comportement, qui est l'Indice de Discipline, soit le mieux prédit, et que la mesure ad hoc de Colère l'ait été relativement mal.

Outre les différences concernant les possibilités de prédiction, il y en avait également d'autres pour les diverses mesures de résultats en ce qui concerne les facteurs qui entraient dans les équations prédictives. En

Tableau 3.37

Sommaire de l'analyse de régression
pour la mesure de la colère
(prédictif - variables E2 et E2)
Groupe: détention de longue durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.612
R carré	.375
R carré ajusté	.324

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Nombre total de condamnations (SPF)	.30*
Processus d'adaptation	
Caractéristiques de socialisation, E1	.43**
Appréciation-cognitive	
Fréquence des regrets de l'absence de certaines personnes, E2	-.27*

Tableau 3.38

Sommaire de l'analyse de régression
 pour la mesure de la Colère
 (prédictif - variables E2 et E2)
 Groupe: détention de court ou moyenne durée

Statistiques d'ensemble

R multiple	.415
R carré	.173
R carré ajusté	.134

Variables dans l'équation

Description	Coefficient Beta
Antécédents	
Situation de famille	.16
Age à la première entrée dans le SPF	-.13
Processus d'adaptation	
Pourcentage de temps volontairement passé en cellule, E2	-.23*
Appréciation-cognitive	
Problème spécifique: regret de l'absence de sa famille, E2	-.19

gros, nous pouvons dire que les mesures de la capacité d'adaptation ainsi que quelques facteurs relatifs aux antécédents ont été les principaux déterminants des mesures de comportement, ID et IM. Pour le BDI et le STAI, les appréciations cognitives ont été assez importantes, ainsi d'ailleurs que certaines mesures de comportement d'adaptation spécifiques, alors que les facteurs relatifs aux antécédents étaient pratiquement inexistantes. Enfin, la Colère ne ressemblait pas beaucoup aux résultats touchant au comportement ou aux autres mesures émotionnelles.

Donc, si nous laissons de côté la mesure de la Colère, qui était normale, il semble qu'il y ait deux paires de mesures de résultats. Cette conclusion est étayée par l'examen des caractéristiques exactes de comportement qui semblent jouer pour chaque critère.

Il est intéressant de noter que le ID et le IM soient si ressemblants par leurs déterminants. C'est comme si nous mesurions les déterminants d'une expression générale du stress dans le comportement, et que seules des différences mineures font que les problèmes se manifestent de manière interne, par des symptômes médicaux, ou au contraire, externes, par des actes de rébellion ou d'hostilité.

De même, il semble qu'il existe beaucoup de points communs entre les déterminants de l'anxiété et de la dépression. Il semble que les deux états soient engendrés par des conditions très similaires et que ce soient seulement des facteurs relativement mineurs qui déterminent celui qui prédominera. Cette conclusion concorde avec l'existence de liens étroits entre l'anxiété et la dépression au plan clinique. Il apparaît souvent que ce soient là deux aspects de la même incapacité de faire face aux problèmes de la vie et que l'élément prédominant varie de temps en temps.

En tout cas, il est indéniable que le modèle théorique utilisé dans cette étude nous permet de fort bien prédire empiriquement quatre critères fondamentaux de résultats. Quelques observations supplémentaires s'imposent ici. La première est que nous sommes mieux en mesure de prédire le comportement des détenus purgeant une peine de longue durée que celui des sujets dont la peine est plus courte. Ceci tient peut-être au fait qu'il existe également des différences entre ces derniers et ceux dont la peine est de moyenne durée. Si le groupe P-M avait été subdivisé en deux groupes comme au début, les résultats auraient peut-être été plus proches

de ceux du groupe des détenus de longue durée. Nous ne l'avons cependant pas fait ici parce que les proportions qui s'étaient dégagées ou avaient été transférées avant le dernier entretien étaient plus élevées que prévu, et que les nombres restants étaient insuffisants pour effectuer des analyses distinctes exhaustives.

Il est également intéressant de noter certaines des opérations fonctionnelles des variables dans les diverses équations de régression, par exemple, les variables représentant les pensées concernant l'avenir et celles concernant le passé, paraissaient être fonctionnellement équivalentes et être interchangeables d'une analyse à l'autre. Le contraste important est en fait celui qui existe entre la tendance à ne s'attacher qu'à l'instant présent, et la tendance à aller au-delà de l'immédiat. De même, les variables représentant les divers aspects des activités sociales paraissaient, la plupart du temps, interchangeables. Des contacts sociaux au sein de groupes importants, le fait d'avoir de nombreux amis, de consacrer une bonne part de son temps à ses contacts, et d'éviter de rester seul dans sa cellule, sont autant d'indices différents d'une série de comportements étroitement reliés. Une analyse des facteurs des variables prédictrices utilisées ici permettrait peut-être de le montrer plus clairement.

Compte tenu de ces équivalences, certaines des différences entre les séries de variables dans les équations de régression concernant plusieurs résultats, sont frappantes. Dans plusieurs cas, une variable donnée entre dans les équations relatives à des résultats différents avec des coefficients Beta de signes opposés, ce qui montre que des effets s'exercent dans des directions opposées. Lorsqu'on examine les opérations des variables dans les séries équivalentes décrites ici, de nombreux autres exemples du même phénomène apparaissent. Ainsi, les variables de socialisation révèlent des pondérations Beta négatives pour la dépression et l'anxiété, mais positives pour la discipline et les résultats médicaux. Les pensées autres que celles concernant le présent témoignent d'une interaction analogue.

Il semble bien qu'il n'y ait pas de caractéristiques optimales de confrontation des situations que l'on rencontre au pénitencier. Étant donné que des situations stressantes s'y produisent, on peut toujours

réagir de manière à orienter les dommages, mais il peut être parfois difficile d'éviter des conséquences préjudiciables. Bien sûr, les formes d'adaptation qui ont le plus de succès aboutissent à des solutions à long terme qui font disparaître les problèmes, et dans de tels cas il peut ne pas y avoir de conséquences négatives. Cependant, un grand nombre des problèmes auxquels sont confrontés les détenus sont les résultats presque inévitables de l'incarcération, par exemple, le fait de souffrir de l'absence d'êtres aimés. Ils sont donc pratiquement insolubles, en particulier pour ceux qui purgent des peines de longue durée. Dans de tels cas, il y a manifestement un compromis: certains comportements peuvent aider d'un côté, et nuire de l'autre.

Ceci signifie indéniablement que nous devons nous montrer prudents lorsque nous définissons ce que nous entendons par une adaptation réussie à l'incarcération. Il est bien trop facile de ne considérer qu'un seul critère de comportement manifestant un défaut d'adaptation, dans l'espoir que les autres mesures concorderont. Les résultats que nous avons obtenus montrent la fatuité de telles suppositions.

Sur le plan pratique, les compromis entre les divers critères de résultats montrent l'inutilité de tentatives superficielles pour changer les détenus en manipulant le climat carcéral. Il serait, par exemple, possible de faire fonctionner un établissement de manière à réduire au minimum les contacts sociaux entre détenus et à affaiblir leur réseau social. Les analyses qui précèdent pourraient nous permettre de prédire que cela se traduirait par une diminution des problèmes de discipline. Cependant, cela provoquerait également une augmentation des troubles émotionnels, qui pourraient même être encore plus graves, à long terme. A notre avis, les seuls moyens de réduire le niveau général de comportement témoignant d'un défaut d'adaptation consistent à apprendre aux détenus à acquérir des capacités d'adaptation élevées, et, bien sûr, de réduire le stress environnemental réel auquel ils sont confrontés.

Sur le plan théorique, ces résultats remettent complètement en question la notion d'une structure unitaire du stress. Si le même comportement peut avoir des effets opposés sur les mesures différentes, il est inévitable que plus d'un système se trouve affecté. Nous pourrions également dire qu'une structure unitaire crée une impression complètement

fausse, et adopter à la place une démarche qui établit le lien entre des types particuliers d'adaptation et des caractéristiques spécifiques de comportement. En définitive, cela permettrait de constituer un tableau complet de la situation, comme les esquisses comportementales que nous avons tentées ici, mais plus complet et peut-être plus décisif.

Analyses de régression hiérarchiques

Les analyses qui précèdent montrent qu'il est possible de prédire les critères de résultats d'après les diverses mesures incluses dans cette étude. Indirectement, elles montrent également que les mesures d'appréciation et de capacité d'adaptation jouent un rôle appréciable dans ces prédictions, puisqu'elles prédominent dans la plupart d'entre elles. Cependant, un point aussi important mérite d'être directement illustré.

Dans cette section, nous présentons une série finale d'analyses de régression, qui sont conçues pour comparer l'utilité prédictive de nos divers types de mesures. Les variables indépendantes qui intervenaient dans les équations étaient les mêmes que pour les analyses précédentes. Cependant, dans le cas présent, nous avons laissé toutes les variables entrer dans l'équation de régression, simultanément pour les éléments de chacune des trois séries, et consécutivement pour les séries elles-mêmes. Nous pouvons donc comparer les accroissements de la variance explicable qui sont attribuables à chaque série. Comme auparavant, nous avons donné la priorité aux variables concernant les antécédents, c'est-à-dire que nous leur avons permis d'être les premières à entrer dans l'équation, suivies, dans l'ordre, par les mesures du processus d'adaptation et celles d'appréciation.

Les Tableaux 3.39 à 3.43 présentent la série toute entière des analyses hiérarchiques. Il est manifeste que les proportions ajustées de la variance des résultats révélés par ces analyses sont en général plus faibles que dans les analyses de régression par degrés de la section précédente. Ceci s'explique par la présence de nombreuses variables redondantes qui avaient été éliminées de ces dernières analyses. La procédure hiérarchique n'aboutit pas à une série optimale de prédicteurs parce que toutes les variables de la liste sont entrées dans l'équation, quel que soit leur degré d'utilité, ce qui réduit en particulier les valeurs R^2 ajustées.

Tableau 3.39

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de discipline
(hiérarchique)

Analyse pour le groupe des détentions de longue durée						
Série de prédicteurs	R	R2	Accroissement de R2	F pour accroissement	P	R2 Ajusté
Antécédents	.590	.349	.349	4.81	<.01	.276
Processus d'adaptation	.834	.695	.347	2.01		.470
Appréciation/cognitive	.929	.864	.169	1.93		.611
Analyse pour le groupe des courtes ou moyennes détentions						
Série de prédicteurs	R	R2	Accroissement de R2	F pour accroissement	P	R2 Ajusté
Antécédents	.635	.404	.404	4.36	<.001	.313
Processus d'adaptation	.773	.597	.193	1.89		.418
Appréciation/cognitive	.837	.701	.103	1.84		.487

Tableau 3.40

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Indice de stress médical
(hiérarchique)

Analyse pour le groupe des détentions de longue durée						
Série de prédicteurs	R	R2	Accroissement de R2	F pour accroissement	P	R2 Ajusté
Antécédents	.278	.077	.077	3.26		.053
Processus d'adaptation	.721	.520	.442	4.21	<.01	.400
Appréciation/ cognitive	.894	.801	.281	6.12	<.001	.694
Analyse pour le groupe des courtes ou moyennes détentions						
Série de prédicteurs	R	R2	Accroissement de R2	F pour accroissement	P	R2 Ajusté
Antécédents	.244	.059	.059	2.82		.038
Processus d'adaptation	.532	.283	.223	2.21	<.05	.163
Appréciation/ cognitive	.672	.452	.169	3.70	<.01	.307

Tableau 3.41

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire de dépression
(hiérarchique)

Analyse pour le groupe des détentions de longue durée						
Série de prédicteurs	R	R ²	Accroissement de R ²	F pour accroissement	P	R ² Ajusté
Antécédents	.537	.288	.288	4.99	<.01	.230
Processus d'adaptation	.785	.617	.329	3.11	<.05	.471
Appréciation/cognitive	.894	.798	.182	1.71		.576
Analyse pour le groupe des courtes ou moyennes détentions						
Série de prédicteurs	R	R ²	Accroissement de R ²	F pour accroissement	P	R ² Ajusté
Antécédents	.172	.030	.030	2.76		.019
Processus d'adaptation	.546	.298	.268	3.92	<.001	.221
Appréciation/cognitive	.752	.565	.267	5.68	<.001	.465

Tableau 3.42

Sommaire de l'analyse de régression
pour l'Inventaire d'anxiété
(hiérarchique)

Analyse pour le groupe des détentions de longue durée						
Série de prédicteurs	R	R2	Accroissement de R2	F pour accroissement	P	R2 Ajusté
Antécédents	.417	.174	.174	4.00	.05	.131
Processus d'adaptation	.784	.615	.441	3.20	.01	.450
Appréciation/ cognitive	.921	.848	.233	1.77		.594

Analyse pour le groupe des courtes ou moyennes détentions						
Série de prédicteurs	R	R2	Accroissement de R2	F pour accroissement	P	R2 Ajusté
Antécédents	.237	.056	.056	2.66		.035
Processus d'adaptation	.578	.334	.278	4.22	.001	.252
Appréciation/ cognitive	.777	.603	.269	3.90	.001	.477

Tableau 3.43

Sommaire de l'analyse de régression
pour la Mesure de colère
(hiérarchique)

Analyse pour le groupe des détentions de longue durée						
Série de prédicteurs	R	R ²	Accroissement de R ²	F pour accroissement	P	R ² Ajusté
Antécédents	.410	.169	.169	2.50		.101
Processus d'adaptation	.691	.477	.309	2.14		.279
Appréciation/ cognitive	.830	.688	.211	4.23	<.01	.501

Analyse pour le groupe des courtes ou moyennes détentions						
Série de prédicteurs	R	R ²	Accroissement de R ²	F pour accroissement	P	R ² Ajusté
Antécédents	.292	.085	.085	2.73	<.05	.054
Processus d'adaptation	.441	.194	.109	2.25		.117
Appréciation/ cognitive	.546	.298	.104	1.39		.149

Les chiffres montrant l'augmentation de R^2 attribuables à chaque groupe de mesures sont particulièrement importants dans ces tableaux. D'après cette métrique, la série concernant l'adaptation est la plus forte pour chaque mesure à l'exception du ID. Dans la plupart des cas, l'augmentation de la variance fournie par les variables du processus d'adaptation était statistiquement significative; parce qu'elle ne l'était pas, il n'y a eu qu'un seul cas où elle n'était pas tout près de l'être $p < .06$).

L'apport des mesures relatives aux antécédents a été inégal. Ce sont elles qui ont été le plus puissant déterminant du ID, mais à part cela, elles ont en général amené le changement le plus réduit de la variance explicable des trois séries. En dépit de cela, pour le groupe des détentions de longue durée, cette série représentait encore un pourcentage raisonnable de variance pour toutes les mesures à l'exception du IM (d'environ 15 % à près de 30 %). Cependant, pour le groupe P-M, l'apport des facteurs relatifs aux antécédents était plus ou moins négligeable (d'environ 8 % à ~~13~~ %) pour les résultats autres que le ID. C'est peut-être pourquoi les pourcentages d'ensemble des variances expliquées dans les analyses précédentes étaient inférieurs dans le cas de ce second groupe.

Les mesures de l'appréciation et de la cognition semblaient être uniformément utiles dans chaque cas, sans jamais constituer la série la plus puissante. Leur apport représentait légèrement plus de 10 % après le 30 % de la variance totale des résultats, et le changement de la variance explicable était statistiquement significatif dans la moitié des analyses.

Compte tenu de la priorité qui lui avait été donnée, il appert que la série relative aux antécédents n'est pas un déterminant très puissant de la plupart des résultats. En revanche, les mesures de l'adaptation étaient en général responsables d'un pourcentage plus élevé de variance des résultats, en dépit du fait qu'elles avaient été entrées après la série des antécédents. Bien que les chiffres concernant la série relative à l'adaptation sont meilleurs que pour les appréciations, il est difficile de comparer équitablement les deux, étant donné que ce sont les séries concernant la capacité d'adaptation qui ont été entrées les premières dans les équations.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les séries concernant l'adaptation et l'appréciation jouent un rôle important dans la prédiction de la variance des résultats qui dépassent ce que les facteurs relatifs aux antécédents permettent seuls d'expliquer. Un des principaux objectifs de cette étude était de montrer l'utilité d'une analyse empirique du comportement d'adaptation. Les analyses de régression hiérarchique montrent que cette théorie de la capacité d'adaptation nous permet de faire des progrès considérables sur le plan des prédictions et de dépasser de loin le niveau que les modèles antérieurs permettaient d'atteindre.

COMMENTAIRES

Compte tenu de la taille et de la complexité de cette étude, il serait téméraire d'essayer de traiter en bloc tous les résultats et les incidences. C'est pourquoi, dans les sections précédentes, nous avons accompagné la présentation des résultats de sommaires et de commentaires fréquents.

Il est cependant possible de tirer un certain nombre de conclusions générales, et c'est ce que ce chapitre se propose de faire brièvement. Comme l'étude est valable pour plusieurs domaines différents, nous les passerons successivement en revue.

En premier lieu, nous examinerons les incidences de cette étude sur la théorie de la capacité d'adaptation. Nous établirons ensuite un lien entre les résultats et nos connaissances des causes du comportement criminel et des effets de l'incarcération. Pour terminer, nous présenterons certaines des implications pour le traitement des criminels ainsi que nos recommandations en faveur de changements possibles.

Théorie de la capacité d'adaptation

Il est indéniable que nos résultats viennent fortement étayer la théorie des interactions et, en particulier, celle de l'adaptation. Nous avons établi qu'il est possible de hiérarchiser et de mesurer fiablement la qualité de l'adaptation. En outre, les cotes obtenues révèlent la cohérence des caractéristiques des rapports avec d'autres variables, en particulier celles qui permettent de mesurer des comportements spécifiques.

Chose encore plus importante, les mesures de la capacité d'adaptation se combinent avec certaines des mesures spécifiques du comportement et avec des appréciations, et permettent ainsi de prédire les résultats ultérieurs pour divers critères d'adaptation. Le niveau de prédiction était excellent, en particulier lorsque l'on considère que les mesures de résultats n'étaient pas totalement fiables. Le degré de fiabilité du STAI et du IDB a été mesuré antérieurement, et bien qu'il soit élevé, il est loin d'être parfait. Il se peut que notre mesure de Colère ait été beaucoup moins fiable, et il est certain que les variations étaient trop

réduites pour qu'il puisse constituer une bonne mesure des résultats. Comme nous l'avons dit auparavant, nous l'avons choisi parce que nous ne disposions pas de meilleures mesures.

Nos indices de résultats "comportementaux" sont, eux aussi, loin d'être parfaits, car les données qu'ils résument contiennent de nombreux éléments d'incertitude et d'incohérence. Cela est inévitable, mais signifie que des mesures fondées sur l'examen de dossiers ne pourront jamais constituer un reflet totalement exact du comportement effectif d'un détenu.

Ainsi, le degré de prédiction obtenu grâce à nos mesures des résultats était remarquablement bon. Nous pourrions en fait dire que nos équations de régression nous ont permis de prédire la presque totalité de la variance fiable pour plusieurs mesures, du moins, dans le cas de notre groupe de détenus de longue durée. Même si nous ne pouvons pas complètement prouver une telle conclusion, il est indéniable qu'il nous a été possible de prédire un pourcentage très élevé de la variance des résultats dans presque chaque cas.

Il est également clair que le modèle d'adaptation permet de faire des prédictions beaucoup plus valables que les modèles utilisés dans les études antérieures. Cela ressort à la fois sur le plan externe, lorsque nous comparons nos résultats avec ceux des études précédentes, et sur le plan interne, dans nos comparaisons entre les facteurs relatifs aux antécédents et les mesures de l'adaptation et de l'appréciation.

Nous disposons donc d'arguments valables en faveur de l'orientation générale donnée au modèle d'adaptation. D'autre part, les détails de nos conclusions concordent à plusieurs égards avec ceux de la théorie.

En premier lieu, il convient de noter qu'il arrivait parfois que nos résultats ne concordent pas avec les détails du modèle de Lazarus. Lorsque nous les avons confrontés aux descriptions des réactions d'adaptation effectives, nous avons constaté qu'il était impossible d'utiliser le schéma de classification décrit par lui. Ceci est probablement dû au fait qu'il avait organisé ses catégories en fonction de l'objet des réactions, ce qui était impossible de vérifier de manière fiable dans la pratique. Les sujets se souviennent de leurs actes dans une situation donnée, mais ils ne conservent pas ces comportements en mémoire selon leurs fonctions projetées.

Il est probable que plus que le type de la rédaction, c'est la qualité qui est importante. On peut mal utiliser des stratégies de haut niveau, ou camoufler adroitement les faiblesses de réactions d'adaptation de faible niveau. En outre, l'efficacité d'une réaction est probablement le facteur le plus important de détermination des liens ultérieurs dans la chaîne des événements, des actes, des résultats, et d'actes ultérieurs. C'est pourquoi nos mesures de l'Efficacité ont joué un rôle relativement important dans la conception comme dans les résultats de cette étude. Bien que les études antérieures de la capacité d'adaptation n'aient pas donné un rôle prioritaire à l'efficacité des réactions d'adaptation, cette étude montre combien elle est importante pour toute analyse empirique exhaustive.

Les résultats que nous avons obtenus font ressortir deux autres caractéristiques qui présentent un certain intérêt sur le plan théorique. Il s'agit d'abord du rapport entre les mesures de comportement spécifique et les indices d'ensemble de la capacité d'adaptation. Les analyses corelationnelles ont fait ressortir une série cohérente de comportements qui étaient liés à la qualité de cette adaptation. Ainsi, une bonne capacité sur ce plan se caractérisait, chez les détenus, par la planification, l'établissement d'objectifs, et de faibles taux d'interaction sociale avec les autres détenus. Les analyses de régression qui ont suivi ont montré qu'il existait une certaine équivalence entre les mesures de comportement spécifique et les indices d'ensemble; on avait parfois l'impression qu'ils étaient interchangeables dans les équations. Une bonne capacité d'adaptation peut donc se définir soit par une mesure d'ensemble de l'efficacité, ou en fonction de certains comportements spécifiques qui l'accompagnent. Cela ne signifie pas que ce soit la même chose, mais simplement que ces deux éléments sont parfois statistiquement équivalents.

Dans une certaine mesure, cela ne fait que refléter les critères utilisés pour définir une bonne capacité d'adaptation dans nos cotes d'Efficacité, par exemple, dans ces cotes, la preuve d'une planification concertée était considérée comme un élément important d'une bonne capacité d'adaptation. Il n'avait pas du tout été tenu compte de certains des comportements définissant une telle capacité, notamment les caractéristiques ou taux de socialisation. Nous pouvons donc prendre pour

hypothèse qu'une bonne adaptation donne lieu à l'acquisition de certaines caractéristiques de comportements, probablement parce que ceux-ci facilitent l'adaptation.

La comparaison des diverses mesures de résultats présente également un certain intérêt. Nous avons constaté que les mêmes comportements ne permettaient pas de prédire une bonne adaptation pour toutes les mesures. C'étaient des types légèrement de variables qui permettaient de prédire chaque critère de résultats. En général, les variables d'adaptation étaient les plus importantes lorsqu'il s'agissait de prédire les valeurs des critères de comportement, mais c'étaient les appréciations qui primaient dans le cas des résultats sur le plan émotionnel. Cela n'a rien d'inattendu, puisque des activités spécifiques devraient jouer un rôle important dans la détermination des mesures du comportement extérieur, alors que les émotions sont essentiellement contrôlées par le comportement voilé, à savoir, les pensées et l'appréciation des événements.

De nombreuses théories récentes sont fondées sur l'hypothèse que les cognitions servent d'éléments médiateurs aux réactions émotionnelles. Par exemple, en 1976, Beck a lié la dépression à des antécédents cognitifs spécifiques. Bien qu'il ait déjà été parfois montré qu'il existait des différences de cognition entre les individus déprimés et non déprimés (par ex., Shaw, 1982), il n'y a guère eu de démonstration recourant à la méthode prédictive. Notre étude apporte ces preuves, car elle montre qu'il est possible de prédire la dépression d'après les attentes, les attributions et les appréciations.

Ainsi donc, le genre de facteurs qui jouaient un rôle important dans la prédiction des résultats respectifs, variait, et leur choix peut être significatif. Cependant, nos données ont révélé qu'il y avait non seulement des différences entre les diverses séries de facteurs prédisant chaque résultat, mais parfois même, des différences dans l'orientation de l'influence d'une variable particulière, par exemple, une socialisation intensive peut contribuer à éviter la dépression et l'anxiété, mais elle accroît les risques d'infractions disciplinaires. Plusieurs autres cas manifestent des contrastes similaires.

A un certain niveau, cela signifie qu'il y a un compromis entre les comportements. Il faut choisir son objectif pour pouvoir déterminer le

meilleur moyen de l'atteindre, et il peut y avoir conflit entre objectifs. Nos données montrent donc que sur le plan des comportements, on est parfois obligé de suivre une voie étroite, constamment menacée par le Charybde et Scylla des conséquences d'un défaut d'adaptation.

Si nous nous permettons une généralisation, nous pouvons dire que c'est là une situation qui reflète les limites de l'adaptation à la vie quotidienne. Chaque avantage a son prix, et lorsque nous choisissons une voie, nous choisissons également les nids de poule dans lesquels nous tombons. La survivance psychologique se paie au prix de quelques difficultés inévitables. Bien sûr, mieux on est capable de faire face à des difficultés, plus facile sera notre cheminement, mais il n'existe pas de stratégie qui ne présente, quelque part, d'inconvénients. Pourtant, si le bonheur existe, c'est en surmontant des problèmes qu'on l'atteint, et non pas en en rencontrant jamais. Sur le plan clinique, cela indique que la meilleure stratégie pour enseigner aux individus à mieux s'adapter consisterait pour eux à adopter des démarches souples et variées permettant de minimiser la gravité moyenne des problèmes auxquels on peut s'attendre, plutôt que d'essayer de trouver la solution parfaite à un seul type de problème.

Sur un plan théorique plus élevé, nous sommes amenés à remettre en question les notions unitaires du stress et de l'adaptation. En définitive, il se peut qu'on ne puisse définir l'adaptation qu'en fonction des rapports existants entre des comportements spécifiques et des critères particuliers. Autrement, un comportement donné pourrait paraître à la fois être une manifestation d'une bonne capacité d'adaptation et d'un défaut d'adaptation, selon le choix des critères. Cela ne signifie naturellement pas qu'il n'est pas possible de maximiser ou d'améliorer l'efficacité de l'adaptation, mais les conflits qui se produisent parfois entre les résultats montrent sans doute qu'une adaptation parfaite n'est pas réalisable.

Ainsi, la conclusion à retirer de ces résultats est qu'il existe une limite pratique à l'utilité de l'adaptation, mais il ne s'agit pas là d'une contrainte très sérieuse. Cependant, sur le plan théorique, les notions fondamentales ont besoin d'être repensées. En dernière analyse, il faut que les théories deviennent plus spécifiques qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent.

Causes du comportement criminel

Nos données ont également des incidences importantes sur les théories des causes des comportements criminels.

Pour commencer, notre étude reposait sur le postulat que le comportement est le résultat d'une interaction entre des facteurs environnementaux et personnels, et c'est ce que confirment les données. On comprend donc mieux pourquoi les études précédentes n'ont montré que de faibles effets pour chaque forme d'influence, prise individuellement: l'essentiel de la variance intéressante se trouve dans l'interaction.

Donc, les controverses qui ont eu lieu dans le passé entre les théories de l'environnement et celles de la personnalité, ou celles de la privation et de l'importation, paraissent être sans grande pertinence. Comme c'est habituellement le cas des théories fondées sur des slogans plutôt que des données, chacune de ces théories qui sont aux antipodes les unes des autres, sont manifestement incorrectes, encore que chacune contienne un élément de vérité.

Ce qui est encore plus important, c'est que les résultats de cette enquête apportent un peu de lumière sur les détails du fonctionnement du processus. Bien que quelques données essentielles nous manquent encore, il est possible d'esquisser un grand nombre des éléments d'une explication du comportement criminel fondée sur le processus d'adaptation.

Nous avons déjà montré que les sujets qui ont du mal à faire face aux difficultés de la vie carcérale s'y adaptent par la suite relativement mal. Par exemple, ceux qui étaient dans ce cas avaient tendance à enfreindre les règlements de l'établissement et à subir des sanctions disciplinaires relativement élevées. Cela ne s'explique pas par l'inexpérience ou l'ignorance des procédures, car il est clair que nos sujets connaissaient les règles, ce qui ne les empêchait pas de les violer. Les sanctions dont ils faisaient l'objet leur paraissaient presque toujours être des événements véritablement négatifs. Ainsi, quelle que soit la manière dont ils rationalisaient ou comprenaient leur comportement, ils s'arrangeaient pour se comporter d'une manière qui rendait leur vie plus agréable. Que l'on soit d'accord ou pas avec l'usage de punition comme méthode officielle primaire de contrôle des comportements, il faut

reconnaître qu'un grand nombre pour ne pas dire tous les événements négatifs vécus par ces sujets était le résultat de leurs propres actes.

Des rapports analogues prévalent avec des indices d'adaptation autres que la longueur des dossiers disciplinaires, mais ce critère particulier est particulièrement valable pour les hypothèses concernant les causes du comportement criminel. Si la capacité et les stratégies d'adaptation au pénitencier permettent de prédire que le sujet enfreindra les règlements, on pourrait également prédire qu'une adaptation médiocre au monde extérieur serait également liée à la perpétration d'actes considérés comme des infractions criminelles. Nous appellerons cette prédiction l'hypothèse adaptation-criminalité.

La vie quotidienne est parfois pénible, et la plupart d'entre nous sommes de temps à autre confrontés à des situations qui sont difficiles à régler. Certains individus ne sont pas suffisamment capables de faire face aux problèmes qu'ils rencontrent, et nous pouvons donc prédire qu'ils manifesteront probablement un comportement révélateur d'un défaut d'adaptation, sous une forme ou sous une autre. Les résultats apparaissent sous des formes diverses, pas toujours indésirables: certains sujets révèlent qu'ils souffrent de problèmes émotionnels, certains peuvent céder au stress et devenir psychotiques ou manifester d'autres formes d'asthénie, mais d'autres peuvent trouver une oeuvre efficace ou simplement tomber dans l'excentricité. Si certains de ceux qui ne réussissent pas à s'adapter deviennent anti-sociaux et violents, d'autres se contentent de se replier sur eux-mêmes et trouvent la solitude clandestine, ou se résignent à mener une vie de désespoir silencieux.

Certains éléments de nos résultats peuvent contenir des indices sur les facteurs qui créent un lien entre le défaut d'adaptation et le crime. Les données que nous avons déjà présentées montrent non seulement que les détenus ont du mal à s'adapter, mais qu'ils ont aussi une série caractéristique de comportements spécifiques à l'extérieur. La plupart des éléments de la description ne sont pas nouveaux ni propres à cette étude. Nous pouvons cependant prendre pour hypothèse que les individus qui éprouvent des difficultés d'adaptation, et qui manifestent également les comportements caractéristiques décrits ici, seront ceux qui auront tendance à commettre des actes criminels. Ainsi, un mode de vie anarchique et

impulsif, la dépendance à l'égard de contacts sociaux fréquents et superficiels, l'absence de planification de l'avenir, et d'autres comportements analogues que nous avons vus contribueraient tous à faire d'une capacité insuffisante d'adaptation le moteur d'actes violents et anti-sociaux.

Nous ne prétendons pas que cette théorie permet de prédire toutes les formes de comportements criminels, car certaines classes d'actes en dépassent le cadre. Bien qu'ils ne constituent pas un pourcentage élevé de la population carcérale, il y a inévitablement un certain nombre de criminels qui sont bien dans leur peau et qui agissent uniquement par esprit de lucre; il y en a également qui ne résistent pas à des tentations exceptionnelles, et d'autres qui agissent sous l'emprise d'idéologies politiques ou religieuses fanatiques. Nous ferons également une exception pour ceux qui commettent des infractions auxquelles certains sous-groupes de la population trouvent en général des excuses, comme c'est le cas de l'usage de cannabis, ou des gens dont la "criminalité" a une signification politique. Malgré tout, la majorité de ces cas sont atypiques, du moins dans le contexte canadien: nous n'avons pas trouvé de prisonniers politiques ni de fanatiques religieux parmi nos sujets, et tout au plus, un très petit nombre de détenus qu'on pouvait considérer comme des criminels "professionnels". L'hypothèse d'adaptation-criminalité dont nous venons de faire état est donc destinée à être appliquée à la plupart des exemples d'infracteurs violents ou habituels rencontrés dans des populations telles que celles que nous avons examinées.

Un certain nombre d'arguments en faveur de cette hypothèse nous sont fournis par des études antérieures consacrées aux caractéristiques des infractions commises par des récidivistes. On constate régulièrement que ceux-ci font preuve de beaucoup d'éclectisme en ce qui concerne les crimes pour lesquels ils sont condamnés, et la plupart de ceux qui ont un casier judiciaire chargé sont condamnés pour des délits extrêmement divers (Chaiken & Chaiken, 1982). Les partisans de la théorie de prédispositions persistantes à sombrer dans la criminalité ont utilisé cette constatation comme argument (hypothèse de la "mauvaise graine"), mais c'est également une constatation qui correspond parfaitement aux attentes de l'explication fondée sur la capacité d'adaptation. L'hypothèse adaptation-criminalité

prédit qu'une infraction pourrait être commise, mais précise que les détails du crime dépendront dans une large mesure de l'occasion et du facteur qui le déclenche sur le plan local, et cela comprend le type de délit.

Bien sûr, à plusieurs égards, notre hypothèse va au-delà des données actuelles, et ces prédictions s'avéreront peut-être inexactes en ce qui concerne le comportement en dehors du pénitencier. Nous avons simplement montré que la capacité de faire face à la vie carcérale est liée à l'adaptation ultérieure à ce milieu. A partir de là, il est logique de prendre pour théorie que la capacité d'adaptation à l'extérieur est également liée à l'occurrence d'infractions criminelles, mais c'est là une prédiction qui doit être étayée par d'autres recherches. Notre étude apporte certaines lumières sur la question, car la majorité des criminels condamnés de notre échantillon semblent avoir manifesté un défaut d'adaptation à l'égard de la vie à l'extérieur. Cependant, ce sont là des preuves qui sont loin d'être définitives, en particulier à cause de leur caractère rétrospectif. S'il avait été possible d'évaluer la capacité d'adaptation de nos sujets pendant qu'ils étaient encore en liberté, cette capacité aurait probablement paru aussi médiocre qu'elle nous a semblé par la suite, mais ce n'est pas certain. La mémoire est parfois infidèle, et elle l'est même quelquefois de manière systématique.

Ce qui est plus important c'est le risque de formuler une conclusion rétrospective fondée sur les caractéristiques d'une population spécialement choisie. Si les criminels ont du mal à s'adapter au pénitencier, cela ne signifie pas nécessairement que ce défaut d'adaptation conduit au crime. Même si nous incluons notre stipulation concernant certains comportements connexes, il se peut que ce défaut d'adaptation soit la norme pour une grande partie de la population, ou que les comportements criminels devancent la manifestation d'un défaut d'adaptation. Les conclusions erronées empruntées aux enquêtes faites sur un groupe clinique ne sont que trop communes dans l'histoire de la psychologie, et force est de reconnaître que nos données peuvent être interprétées de plusieurs manières.

(Nous en voyons un exemple dans le cas d'autres aspects de nos données. Quelques enquêteurs ont déjà observé chez des détenus certaines

des caractéristiques de comportements relevées par eux, en particulier la dépendance à l'égard des contacts sociaux et l'étroitesse de leurs perspectives temporelles. Comme ces observations ont été faites dans des pénitenciers, on en a conclu qu'elles reflétaient les effets de la détention. Post hoc ergo propter hoc. Nos données indiquent cependant que les comportements observés étaient également visibles chez les sujets avant leur incarcération. Voilà donc un cas où rétrospectivement, on est parvenu par déduction à des conclusions qui sont probablement fausses.)

Il faut fournir des preuves supplémentaires pour étayer l'interprétation causale du lien entre le défaut d'adaptation et la criminalité. La preuve la plus directe nous en serait fournie par une étude longitudinale à grande échelle d'un échantillon aléatoire d'individus. L'hypothèse causale prédirait que ceux qui ont manifesté certains comportements déterminés et avaient également du mal à s'adapter seraient des candidats à des actes criminels à l'avenir. Cependant, une telle étude serait manifestement peu pratique, et les résultats pourraient, de toute façon, n'avoir aucune signification, par exemple, de nombreux criminels sont des délinquants très jeunes, si bien qu'il faudrait utiliser des enfants pour de telles mesures; pourtant, il est indéniable que la capacité d'adaptation et les autres comportements évoluent considérablement pendant et après l'adolescence, si bien que des mesures précoces seraient prématurées et ne pourraient être généralisées et appliquées à des sujets plus âgés.

Pourtant, la théorie que nous venons d'esquisser n'est pas dépourvue de prédictions vérifiables. Nos données montrent que le fait d'avoir déjà été incarcéré est lié à une faible capacité d'adaptation; il se pourrait donc que l'incarcération soit responsable de ces défauts d'adaptation, plutôt que le contraire. Pour vérifier ceci, on pourrait effectuer une étude analogue à la nôtre, en utilisant que des sujets dont c'est la première infraction, par exemple, des jeunes qui n'ont pas de casier judiciaire. D'après l'hypothèse causale, les individus appréhendés pour la première fois devraient manifester des difficultés d'adaptation. Il serait important d'inclure un groupe apparié d'individus n'ayant pas manifesté de comportement criminel, afin de fixer un niveau normal de capacité d'adaptation. Si les individus appréhendés se comportent aussi bien que

ceux du groupe de comparaison, l'hypothèse causale sera prouvée fausse.

L'hypothèse adaptation-criminalité joue également dans d'autres domaines. Sous sa forme la plus simple, elle assume qu'il existe très peu de différences entre le premier comportement criminel d'une personne et ses infractions ultérieures, et que dans chaque cas, les déterminants sont essentiellement les mêmes. Nous pouvons donc également appliquer l'hypothèse à la récurrence d'infractions criminelles, c'est-à-dire à la prédiction du récidivisme.

Si, au départ, une mauvaise capacité d'adaptation conduit à des actes criminels, cela devrait être encore plus vrai des individus qui retrouvent la liberté après un séjour au pénitencier. Nous pouvons prédire que la probabilité d'une nouvelle infraction variera en fonction des mesures de l'Efficacité d'adaptation pour la vie hors du pénitencier. Un test efficace de cette prédiction pourrait prendre la forme d'une étude semblable à celle-ci, dans laquelle des mesures générales et spécifiques de la capacité d'adaptation à l'extérieur seraient recueillies avant la mise en liberté, et le récidivisme ultérieur serait déterminé.

Une telle étude serait également analogue à celles qui ont tenté de prédire le récidivisme, et sa conception générale suivrait les leurs. Cependant, avec l'ajout de mesures du processus d'adaptation, nous devrions nous attendre à pouvoir prédire le récidivisme de manière beaucoup plus précise qu'auparavant. Si on pouvait y parvenir, cela aurait une utilité pratique considérable, par ex., en ce qui concerne les libérations conditionnelles. Compte tenu du temps en cause, l'étude serait réservée aux infracteurs purgeant des peines de courte durée, et la mesure de leur capacité d'adaptation à l'extérieur serait prise au début de leur incarcération.

Sans sortir des limites de notre enquête, il est possible de réaliser un analogue à petite échelle d'une étude de récidivisme. Au moment où nous avons rédigé ce rapport, la majorité de nos sujets dont la détention était de courte durée avaient déjà été remis en liberté, et, d'ici un an, il devait en être de même du reste du groupe. Étant donné que nous disposons déjà des données relatives à la capacité d'adaptation de ces sujets, il est très facile d'effectuer les analyses nécessaires si on dispose des données concernant le récidivisme. Nous aimerions beaucoup voir les résultats de

ce prolongement très simple de notre étude, au moins en tant qu'évaluation préliminaire de l'utilité de l'étude de récidivisme plus ambitieuse envisagée ci-dessus.

En résumé, les résultats que nous avons obtenus constituent une bonne base de preuve de l'utilité prédictive d'une analyse de la capacité d'adaptation. Si nous étendons le champ des prédictions, nous pouvons utiliser ces résultats pour réaliser un modèle assez complet de certains des principaux facteurs qui interviennent dans la causation de comportement criminel. Ce modèle correspond, bien entendu, aux données fournies par notre enquête, mais il permet également de faire un certain nombre de prédictions fiables justifiant des travaux plus poussés. Il serait stupide de s'attendre à ce qu'un modèle, quel qu'il soit, puisse jamais définir tous les facteurs causatifs de la genèse du comportement criminel, et déterminé par des éléments aussi complexes et multiples que le sont tous les actes humains. Malgré tout, le recours à une démarche fondée sur l'interaction conduit à ce qui est peut-être un progrès appréciable de notre compréhension du processus.

Effets de l'incarcération

L'essentiel des commentaires qui précèdent portait sur l'extrapolation de considérations théoriques générales à partir de notre étude. Cependant, nos données fournissent également beaucoup de renseignements empiriques sur les effets de l'incarcération. Jusqu'à présent, il n'existait pas de données comparables concernant les changements de comportement au cours de la première année de détention.

Bien qu'on ait très fréquemment fait valoir les effets nocifs supposés de la détention, il est difficile d'en trouver des preuves solides. On peut répartir ces changements hypothétiques en trois catégories générales : intellectuels, émotionnels et comportementaux. Les données de notre étude sont valables pour les deux dernières de ces catégories.

Nous pouvons faire deux généralisations à partir de nos constatations relatives aux états émotionnels dysphoriques mesurés. Tout d'abord, au début de leur séjour au pénitencier, de nombreux sujets manifestaient des signes de troubles émotionnels considérables. Par exemple, un pourcentage

alarmant d'entre eux manifestaient des états dépressifs d'une ampleur clinique. L'effet initial d'une peine de prison constitue donc un bouleversement émotionnel pour de nombreux infracteurs.

Cependant, la seconde caractéristique de nos résultats est que pour la plupart des sujets le traumatisme initial de l'incarcération s'est beaucoup atténué à la longue, et à la fin de notre étude, il n'y en avait plus que quelques-uns qui montraient des traces de troubles émotionnels graves. Bien que, rétrospectivement, cette tendance semble presque intuitivement évidente, elle n'a encore jamais été très clairement étayée par des documents; si notre conclusion au sujet de l'acclimatation émotionnelle à l'incarcération a été exprimée auparavant (par ex., Sapsford, 1983) il fallait pour cela déployer un effort d'induction qui représentait un bon énorme par-dessus une foule de données fragmentaires.

Les résultats actuels devraient contribuer à apporter une solution à la masse d'arguments contradictoires concernant les effets émotionnels de l'incarcération. On a souvent dit qu'à la longue, les détenus subissent des effets émotionnels désastreux et peut-être permanents, mais c'est manifestement faux, du moins pour le détenu moyen.

Il convient cependant de noter que même à la fin de l'étude, les niveaux moyens de plusieurs indices émotionnels demeuraient probablement élevés, même s'ils étaient tombés à un niveau qui les plaçait dans la gamme normale. Il est probable que beaucoup de sujets n'étaient pas encore totalement acclimatés, et qu'une étude de suivi démontrerait que la dysphorie continuait à baisser par la suite. Sapsford (1978) a relevé des différences dans le sentiment de Désespoir - une des échelles que nous avons également utilisées, entre un groupe de détenus incarcérés depuis 15 mois, et un autre, depuis six ans. Compte tenu du fait que son premier groupe avait été mesuré à un stade correspondant à la fin de notre étude, cela indique que le processus d'ajustement émotionnel constaté ici se poursuit sur plusieurs années, bien qu'à un rythme de plus en plus lent.

Il se peut également que de nombreux sujets obtiennent des cotes qui demeurent en permanence supérieures aux niveaux normaux. En soit, cela ne constitue pas nécessairement la preuve des effets émotionnels nocifs de l'incarcération, car il y a tout lieu de croire que beaucoup de sujets avaient déjà des problèmes émotionnels sérieux à leur arrivée au

pénitencier. Par exemple, les données relatives à l'alcoolisme à l'extérieur indiquent certainement la présence probable de crise de dépression antérieure chez beaucoup des sujets, sans compter qu'un nombre important d'entre eux avaient également déclaré qu'ils avaient déjà suivi des traitements pour leurs problèmes émotionnels. Même sans ces preuves, l'hypothèse adaptation-criminalité exigerait presque qu'au moins quelques-uns des infracteurs aient manifesté des troubles émotionnels avant leur incarcération. Idéalement, il serait souhaitable de pouvoir mesurer l'état émotionnel des sujets avant leur arrestation, de comparer les résultats avec les cotes obtenues au pénitencier, mais c'est bien entendu impossible dans la pratique.

En résumé, les données que nous avons recueillies sur les états émotionnels montrent qu'il existe des problèmes graves qui sont visibles dès le début de la détention. Heureusement, ces troubles sont évanescents, et semblent disparaître à la longue. Bien que cela indique qu'en général, la détention ne produit pas de dommages émotionnels importants à long terme, cela révèle également un bouleversement émotionnel au début, qu'il ne faut pas minimiser: on ne peut pas prendre à la légère ce genre de trouble pour la simple raison qu'il ne dure qu'environ un an. Ces résultats ont donc des incidences sur le traitement psychologique des infracteurs et sur la politique correctionnelle, ce que nous allons examiner ci-dessous.

Outre les mesures émotionnelles, nos données fournissent également la preuve de changements qui se produisent au cours de la détention dans le cas de plusieurs catégories de comportements spécifiques. En général, nous avons constaté que les caractéristiques de comportement des détenus à l'extérieur se trouvaient bouleversées au départ par l'incarcération, mais qu'à la longue, elles s'imposaient à nouveau, presque sans changement. Par exemple, le manque de planification et d'objectifs qui caractérisaient le mode de vie des sujets à l'extérieur sont momentanément interrompus au début de l'incarcération, car le détenu fait quelques efforts pour planifier son existence et s'améliorer, mais un an et demi plus tard, ses bonnes intentions ont pratiquement disparu et il retombe dans ses habitudes de vie au jour le jour. Comme dans le cas des émotions, nous en concluons que l'incarcération n'a eu qu'un effet transitoire sur la plupart des caractéristiques de comportement de nos sujets.

En même temps, nous n'avons pas constaté de changements monotoniques pour toutes les mesures de comportement. C'est ainsi que dans certains cas, les différences dans le temps semblaient avoir une forme en U. L'importance des contacts sociaux entre les détenus, notamment, augmentait pendant un certain temps, probablement sous l'effet de l'établissement de nouvelles connaissances et amitiés; mais au moment de notre dernier entretien, l'importance de ces contacts avait nettement baissé. Nous interprétons ceci comme le début d'un isolement psychologique accru, caractéristique d'hommes incarcérés pendant longtemps. Dans de tels cas, il est probable que le processus n'en était qu'à ses débuts au moment de notre entretien final, et il faudrait manifestement procéder à une autre mesure, plus tard, afin de se faire une idée plus précise des effets à long terme.

Ainsi, les données dont nous disposons nous permettent de dire que des aspects différents du comportement changent à des rythmes différents et selon des caractéristiques différentes. Il aurait été difficile de calculer d'avance les formes générales des fonctions de chaque mesure. Le schéma que nous obtenons de rapports assez complexes vient étayer les arguments présentés dans l'introduction en faveur du recours à une conception longitudinale, car une conception globale (croisée) nous aurait presque certainement conduits à des conclusions erronées.

En résumé, la plupart des mesures du comportement montrent encore une fois que les effets de l'incarcération semblent être minimes et essentiellement limitées au début de la peine, et que les vieilles habitudes s'imposent au bout d'un certain temps au fur et à mesure que les détenus s'habituent à leur nouveau milieu et aux conditions de vie. Lorsqu'il y a des exceptions, elles indiquent l'existence d'un syndrome à long terme qui se développe tardivement et lentement. Nous voyons donc que les craintes souvent exprimées au sujet des effets immédiats et universels de l'incarcération n'ont pas de fondement réel, mais qu'une détention de longue durée peut entraîner certaines adaptations comportementales qui semblent manifestement peu souhaitables.

Notre généralisation fondée sur la constatation que les effets visibles de l'incarcération sont en général minimes, concorde avec d'autres études récentes, notamment une revue des publications spécialisées que vient de faire Walker (1983). Lorsque nous les comparons avec les

résultats des études Durham (Bolton et al., 1976) qui révèlent l'absence de changement des capacités intellectuelles, nos données concernant les mesures émotionnelles et comportementales ne font que renforcer les arguments de ceux qui considèrent qu'en soi, la détention ne provoque, en moyenne, aucun changement systématique majeur de la façon de fonctionner des détenus.

Il convient de noter que les commentaires qui précèdent s'appliquent aux mesures moyennes de l'ensemble de notre échantillon. Nous pouvons en plus examiner les différences dues à des facteurs concomitants particuliers. Les résultats de ces comparaisons peuvent être une source importante d'information dont on peut déduire d'autres effets de la détention en plus de ceux que nous venons d'examiner.

A propos de telles comparaisons, il importe de se rappeler tout d'abord qu'en eux-mêmes, les effets de la durée de la peine sont assez insignifiants. En dehors de quelques différences dans des domaines tels que l'appréciation de l'avenir, les condamnés à de très longues peines de prison ne différaient guère des autres détenus sur le plan de l'adaptation ou des caractéristiques de comportement de base au pénitencier. Ces résultats nous amènent à conclure que les effets des peines de longue durée se font sentir dans leur déroulement même, et non dans l'attente de celui-ci. Les incidences sur la politique des établissements devraient être évidentes, mais nous y reviendrons de toute façon.

Contrairement à ce qui était le cas pour la durée de la peine, les différences étaient plus visibles en ce qui concernait la durée des séjours antérieurs au pénitencier. Ceux qui n'avaient jamais été incarcérés auparavant avaient révélé les caractéristiques prévues d'une meilleure adaptation à la vie à l'extérieur, mais étaient également plus capables de faire face aux situations au pénitencier. En outre, ils montraient des indices de meilleur ajustement émotionnel en prison et semblaient même créer moins de problèmes au personnel pénitencier. Dans la plupart des cas où il y avait des différences, celles-ci étaient systématiquement liées à la durée antérieure d'incarcération, si bien que plus un individu avait passé de temps au pénitencier, pire était son comportement.

Il y a plusieurs explications possibles à de tels effets. La première est que l'expérience de la vie carcérale apprend aux gens à mal s'adapter,

ou leur fait acquérir de mauvaises habitudes et à traiter les situations d'une manière qui fait apparaître un défaut d'adaptation. Nos résultats n'ont cependant rien révélé de semblable. Le temps qui s'est écoulé entre les entretiens de cette étude était comparable à la durée moyenne d'incarcération antérieure des sujets, c.-à-d. le temps de détention qui aurait pu avoir provoqué des différences constatées au début de leur peine. Si donc, l'incarcération entraîne une certaine dégradation, nous aurions dû constater, d'un entretien à l'autre, une diminution de la capacité d'adaptation mesurée; or, le seul changement visible a été une légère amélioration des mesures de l'Efficacité d'adaptation. On peut donc rejeter cette explication.

L'observation des différences entre les conditions de vie au pénitencier et à l'extérieur permet d'offrir une explication plus plausible. Comme nous l'avons déjà fait valoir, les choix d'un détenu sont limités et son comportement est soumis à certaines contraintes. D'une part, cela permet à de nombreux détenus de s'adapter relativement bien au pénitencier, étant donné qu'il est plus facile de décider de la manière d'agir et que la vie y est plus structurée. Mais cela signifie également que le détenu aura des difficultés à appliquer au monde extérieur ce qu'il aura appris au pénitencier, car dans la vie normale, c'est à lui qu'il appartient d'organiser sa propre existence, les conditions sont plus variées, il y a des choix à faire et la gamme des comportements possibles est beaucoup plus large.

Ainsi, les restrictions spéciales de la vie carcérale ont pour effet de priver les détenus de l'expérience des conditions auxquelles ils sont confrontés à l'extérieur. De ce fait, ils ne peuvent pas apprendre à s'adapter à ces conditions. Nous partons du principe que les individus apprennent normalement à faire face aux difficultés de la vie grâce à l'interaction de l'expérience et de leur propre développement, fort probablement d'une manière parallèle aux autres aspects du développement où l'adolescence et le début de la vie d'adulte sont marqués par des changements importants.

Les arguments qui précèdent nous montrent que la détention prive les gens de l'expérience habituelle nécessaire à l'élaboration de mécanismes d'adaptation, et bloquent donc le développement de l'individu au point où

il en est à son entrée au pénitencier. Nous pouvons donc comprendre pourquoi le comportement des infracteurs habituels ressemble à de nombreux égards à celui d'adolescents, par ex., sur le plan de la dépendance à l'égard de leurs pairs, de l'accent mis sur la domination physique, et d'un style de comportement en général impulsif. Il s'ensuit donc que l'incarcération d'un sujet jeune aura plus d'effet sur son comportement ultérieur que s'il se produisait plus tard, étant donné que c'est alors que le développement le plus important se produit normalement. Nous pouvons enfin prédire que ceux qui ont passé le plus de temps au pénitencier seront ceux qui auront le plus de mal à s'adapter à la vie extérieure.

Notre raisonnement est lourd de conséquences, car il signifie que la détention empêche les individus d'apprendre à bien s'adapter. Si les pénitenciers ne gênent pas activement les mécanismes d'adaptation, ils n'en permettent pas non plus le développement. Lorsque nous considérons en plus l'hypothèse adaptation-criminalité examinée ci-dessus, selon laquelle les détenus arrivent au pénitencier avec une capacité insuffisante d'adaptation, nous sommes amenés à une appréciation très pessimiste des possibilités du système actuel. Si nous avons raison, nos établissements actuels laissent entiers les problèmes mêmes qui ont provoqué le comportement indésirable des infracteurs.

Ce n'est que si nous faisons en sorte que les pénitenciers simulent mieux les conditions de la vie ordinaire qu'ils pourront contribuer à remédier aux problèmes de comportement et de cognition qui conduisent au crime. A notre avis, la réforme du détenu équivaut à réapprendre de vieilles habitudes de pensée et d'action, et pour être efficace, un tel apprentissage exige des contingences précises, la liberté de choisir entre divers comportements pour apprendre à parvenir aux meilleures options, et se pratique dans un milieu réaliste comparable à celui dans lequel les détenus devront fonctionner par la suite.

Essentiellement, cette explication signifie que les pénitenciers n'agissent pas du tout sur les capacités d'adaptation, en particulier celles qui sont requises pour faire face à des situations qui ne se produisent qu'à l'extérieur. On peut donc se représenter un cycle de récidives: les individus qui ont des difficultés d'adaptation auront plus de chance de commettre des infractions qui leur valent une peine de prison,

mais cela garantira qu'ils continueront à être incapables de faire face aux difficultés de la vie extérieure jusqu'à leur mise en liberté, ou ils connaîtront de nouveau les mêmes difficultés d'adaptation et auront donc plus de chances de...et ainsi de suite. Le criminel condamné peut donc se trouver pris dans un piège qui l'entraînera dans un cycle de récidives jusqu'à ce qu'il devienne trop vieux pour lutter, trop affaibli pour être dangereux, ou que quelques événements prévus ne se produisent. Jusque là, il demeurera prisonnier du cycle, et plus son casier judiciaire est lourd plus le piège se resserrera sur lui.

Il n'est pas possible d'établir complètement le bien-fondé de ces arguments avec les preuves dont nous disposons actuellement. Il semble bien qu'une étude de détenus dont c'est la première infraction soit nécessaire, mais elle serait fort difficile car il faudrait suivre longitudinalement les sujets pendant plusieurs années. Cependant, les incidences des données recueillies par nous entraînent une telle remise en question de l'ensemble du système pénitentiaire que des recherches plus poussées sont manifestement nécessaires. Les résultats que nous avons obtenus concernant les peines de prison antérieures expliquent peut-être en grande partie pourquoi les établissements ne réussissent pas à modifier le comportement de criminels condamnés, et ils constituent également une sérieuse mise en garde contre le recours à l'incarcération comme technique de contrôle du crime.

Pour conclure nos remarques sur les données recueillies par nous, nous tenons à répéter qu'il n'y avait que des différences très minimes entre les établissements. Les rares effets statistiquement significatifs étaient éparpillés, n'étaient pas systématiquement liés au niveau de sécurité, et étaient en général insignifiants. Bien que nos analyses aient en partie confondu le niveau de sécurité avec les établissements afin d'accroître les chances de relever des différences significatives, elles confirment l'absence de différences notées par Porporino (1983) dans ses comparaisons entre établissements à sécurité moyenne.

Ce résultat est parfaitement conforme à notre théorie selon laquelle le milieu joue un rôle relativement peu important dans la détermination des réactions d'une personne. Les études antérieures ont souvent exclusivement porté sur les divers aspects du milieu carcéral pour expliquer le

comportement (cf., publications sur les causes environnementales de la violence carcérale). Manifestement, elles font fausse route: nos données montrent ce que sont les faits, et notre théorie explique pourquoi.

Enfin, le rapport entre les caractéristiques de comportement vu ici et des structures plus anciennes telles que la "prisonnérification" et "l'institutionnalisation" est un domaine intéressant de discussion. Bien qu'il existe certaines ressemblances, nous concluons que dans la majorité des cas, nos résultats sont seulement tangentiels aux concepts précédents (et vice versa). Comme on peut le constater, nous préférons une description assez moléculaire du comportement. Tout système global échafaudé en l'absence d'une telle analyse ne peut que déformer certains éléments des caractéristiques effectives de comportement. C'est ainsi, par exemple, que les descriptions de la prisonnérification ressemblent à certains des changements des activités de socialisation mesurées au cours du second entretien, mais ne correspondent pas aux changements dans l'autre direction, constatés plus tard.

Bien qu'elles aient peut-être été fondées, au départ, sur un certain nombre d'observations valables, il est inévitable que les théories d'ensemble basées sur des généralisations globales déforment certains aspects de la réalité du comportement. En outre, les systèmes pénitentiaires ont réellement changé depuis des recherches comme celle de Clemmer (1940) et les conditions contemporaines sont fort différentes de celles qui étaient décrites dans les études plus anciennes.

De plus, les résultats de plusieurs études, dans celles-ci, montrent clairement qu'un grand nombre des caractéristiques principales de la description d'ensemble de l'institutionnalisation faite par Goffman (1961), qui portait sur une population de patients dans des établissements psychiatriques ne s'étend pas aisément à une population d'infracteurs criminels. Si les détenus font beaucoup de choses qui trahissent un défaut d'adaptation, il est rare qu'ils cessent de lutter, et peu d'entre eux se soumettent passivement aux exigences de leurs établissements. S'ils le faisaient, un grand nombre des problèmes institutionnels que nous avons relevés dans cette étude ne se seraient pas produits. En règle générale, nous considérons donc que les méthodes globales d'hier sont de très peu d'utilité lorsqu'on traite la réalité du comportement dans les pénitenciers d'aujourd'hui.

Recommandations

A de nombreux égards, les résultats de cette étude sont directement applicables aux politiques et aux pratiques actuelles en vigueur dans le système de justice pénale canadien. Dans cette section, nous montrerons ce que sont certaines des incidences, tant sur le plan global que dans le détail.

Dans les commentaires qui précèdent, nous avons examiné des arguments selon lesquels les contraintes imposées au pénitencier limitent le développement de la capacité d'adaptation chez les détenus. De ce fait, il arrive que lorsque les détenus sont mis en liberté, ils ne sont pas meilleurs qu'à leur arrivée. Quelles que soient les bonnes intentions du personnel et des détenus eux-mêmes, cette limitation nous amène à prédire que le récidivisme sera inévitablement élevé. Si c'est bien le cas, cela explique une grande partie des échecs des programmes de réadaptation antérieure, car, à notre avis, ils ne sont pas allés au fond du problème.

Jusqu'à présent, les tentatives de réadaptation étaient fondées sur les hypothèses des modèles de privation. Ce qu'on voit surtout aujourd'hui, c'est une foule de programmes d'éducation et de formation professionnelle. Il est certain que le chômage était très élevé chez nos sujets avant leur incarcération; ce n'était cependant pas en général par manque de formation professionnelle. En fait, la plupart d'entre eux avaient occupé un emploi à un moment ou à un autre, mais étaient incapables de faire face aux exigences d'un emploi régulier, c.-à-d., des heures de travail régulières et un minimum de talent pour les contacts interpersonnels. Nos sujets nous ont maintes fois répété qu'ils avaient quitté leur emploi tout simplement parce qu'ils ne pouvaient pas faire face aux exigences de leurs superviseurs ou de leurs collègues de travail, ou qu'ils avaient été renvoyés à cause d'absences, de retards ou d'ivresse répétées.

Nous n'avons donc qu'une confiance réduite dans les effets ultimes des programmes actuels sur le récidivisme. Cela ne veut pas dire que la possibilité de s'instruire et de suivre des cours de formation n'est pas nécessaire ou utile en elle-même, mais qu'elle est fondée sur un modèle erroné des causes du comportement criminel. Par eux-mêmes, ces cours ont

peu d'effet sur la persistance de ce comportement. Il se peut que la capacité d'adaptation soit plus importante que les compétences professionnelles.

Quels seraient les changements qui amèneraient l'amélioration de l'efficacité des pénitenciers; logiquement, en fonction de ce qui précède, nous pourrions nous attendre à ce que presque tout ce qui réduit les différences entre le pénitencier et le monde extérieur soit profitable. A l'heure actuelle, les détenus vivent dans un milieu extrêmement artificiel, totalement dissociés de ce qu'ils trouveront lorsqu'ils seront mis en liberté. Pourtant, les exigences réelles de la détention n'ont pas besoin d'avoir un caractère artificiel aussi marqué. Plus les conditions de l'incarcération peuvent se rapprocher de celles de la vie extérieure normale, plus les meilleurs des détenus apprendront à survivre sans avoir recours à un comportement criminel.

D'après les commentaires qui précèdent, on peut voir que plusieurs sortes de changements s'imposent pour que les pénitenciers réussissent à remodeler le comportement des détenus. Notre première série de recommandations a pour objet d'améliorer les contingences entre le comportement d'un détenu et les résultats qu'il amène. Par exemple, à l'heure actuelle, le fait d'occuper un emploi dans un pénitencier, apporte aux détenus des compensations très limitées. Dans la plupart des établissements, les emplois les mieux rémunérés ne permettent guère plus que de s'offrir quelques petits suppléments, en plus de la satisfaction simple des besoins élémentaires, besoins qui seront satisfaits, qu'ils travaillent pas ou à peu près. Il faut des mois de travail régulier pour qu'un détenu accumule suffisamment d'argent sur son compte et qu'il puisse s'offrir le luxe de matériel de bricolage ou d'un poste de télévision pour son usage personnel; pourtant s'il en fait très peu ou rien du tout, il en aura presque autant. Les rapports entre le comportement et les résultats devraient être renforcés aux deux extrémités du continuum, avec des récompenses plus importantes pour un travail bien fait, et des avantages réduits pour les profiteurs.

En outre, au pénitencier, beaucoup d'emplois ne sont guère exigeants et donne peu de satisfaction, car ils sont conçus comme bouche-trous ou pour pour fournir des services institutionnels élémentaires. Les heures de

travail obéissent également à des emplois du temps rigides qui offrent peu de possibilités d'heures supplémentaires ou d'horaires flexibles. La plupart des détenus mettent énormément d'eux-mêmes, psychologiquement, dans leur travail, comme le montrent nos données, car celui-ci représente le meilleur moyen de s'améliorer pour les "glaneurs" et aussi le meilleur moyen de tuer le temps, pour tous. Si on donnait aux détenus des tâches plus utiles, plus réalistes et plus souples, cela contribuerait à réduire le caractère artificiel du milieu carcéral, objectif que nous préconisons.

Des changements analogues sont également possibles dans d'autres domaines. Par exemple, on devrait s'assurer que les privilèges accordés sont au moins tributaires du comportement qui est approprié dans la vie normale, plutôt que d'être simplement liés à l'absence d'infractions institutionnelles comme c'est le cas actuellement. On pourrait utiliser des évaluations du travail: un dossier supérieur à la moyenne, ou des efforts supplémentaires pourraient valoir des privilèges supplémentaires aux détenus. On pourrait utiliser de la même manière une foule d'autres comportements désirables.

Il est paradoxal que les pénitenciers aient habituellement des règles assez détaillées et explicites qui précisent les comportements prohibés et leurs conséquences, mais n'offrent aucune description ou liste des comportements prosociaux à encourager. Si l'on veut prendre au sérieux l'objectif qui consiste à modifier le comportement de l'infracteur, le système correctionnel doit commencer par spécifier le genre de comportement qu'il attend des détenus. Par exemple, on devrait leur apprendre à planifier leur temps et à prévoir l'avenir. Il faudrait établir des emplois du temps utiles et détaillés et les détenus devraient être régulièrement récompensés pour les plans qu'ils établissent et pour les objectifs qu'ils atteignent.

Pour être efficaces, les éventualités doivent être claires, c.-à-d. que cela ne sert à rien de formuler des règles si elles ne sont pas connues. Les règles utilisées pour dispenser les récompenses et les sanctions dans les établissements pénitentiaires devraient donc être clairement formulées, être publiées et être mises à la disposition de tous les détenus. Elles devraient préciser ce qu'un détenu doit faire pour obtenir diverses récompenses telles que des avantages particuliers, une

mutation, ou sa mise en liberté, et fournir également des détails sur les procédures de décision. Lorsqu'on refuse à un détenu un privilège demandé par lui, il faut lui dire ce qu'il doit faire pour l'obtenir.

En résumé, nous recommandons que les procédures pénitentiaires soient modifiées de façon à permettre aux détenus d'exercer un plus grand contrôle sur leurs conditions de vie dans l'établissement. Il faut que les éventualités soient précisées, que les changements de comportements désirables soient identifiés et encouragés, et le recours aux récompenses pour bonne tenue, intensifié. Si, sur le plan de l'administration des punitions, le système actuel est prudent et suffisamment équitable, il ne fait pratiquement appel à aucune procédure efficace d'utilisation de récompenses et, en général, de formation des détenus à de nouveaux comportements.

Une seconde série de recommandations découle de nos commentaires sur les différences entre les pénitenciers et le monde extérieur. Si nous soutenons que le régime actuel des pénitenciers crée un lieu plus artificiel que ne l'exige le respect des conditions de la détention, nous reconnaissons qu'il est inévitable que certaines différences existent entre l'univers carcéral et le monde extérieur. De par sa nature, la détention impose aux détenus de vivre séparés de leur famille, de vivre en groupes qui n'existeraient pas autrement, et sont soumis à certaines restrictions. Il faut concevoir des procédures qui permettent aux détenus d'adapter leur comportement de manière à pouvoir bien s'adapter à la vie qui les attend après leur mise en liberté.

Si tous les pénitenciers constituent, dans une certaine mesure, un milieu artificiel, certains le sont manifestement plus que d'autres. En particulier, les conditions qui règnent dans les établissements à sécurité élevée sont manifestement plus différentes que ceux du monde extérieur que celles qui existent dans les établissements à sécurité minimum. Nous recommandons donc l'examen des critères de placement afin de faire plus largement usage de ces derniers. Les transferts dans des établissements à sécurité réduite devraient figurer dans la liste des récompenses pour bonne tenue que nous venons d'examiner, et les comportements exigés pour les obtenir devraient être bien précisés. Il faudrait éviter dans toute la mesure du possible de remettre directement en liberté des détenus d'établissements à sécurité maximale.

En outre, il est possible de minimiser d'autres manières les difficultés de transition avec le monde extérieur. Les foyers de transition et les programmes de libération graduelle sont probablement le meilleur moyen de permettre à un détenu d'apprendre à survivre à l'extérieur dans le respect de la loi. Il faudrait les utiliser dans la plupart des cas. A l'heure actuelle, ces types de programmes sont uniquement réservés aux détenus qui ont la meilleure tenue pendant leur séjour au pénitencier, c.-à-d., ceux qui s'y sont le mieux adaptés. C'est exactement le contraire qu'il faudrait faire, car les détenus qui ont le plus de difficulté à s'adapter sont ceux qui ont le plus besoin d'aide. Des systèmes de libération progressive devraient donc être offerts à tous les détenus, plutôt qu'à une petite minorité, comme c'est le cas aujourd'hui. En cas de besoin, des programmes distincts devraient être mis à la disposition de ceux qui ne se sont pas constitués un bon dossier pendant leur incarcération, et une aide supplémentaire devrait leur être apportée.

Il convient de noter que les changements envisagés dans les deux séries de recommandations qui précèdent n'exigeront pas de ressources nouvelles. En fait, ils permettront probablement de réduire les coûts, étant donné que les établissements à sécurité maximale exigent beaucoup plus de dépenses que les établissements à sécurité minimale. De plus, ces recommandations contribueront peut-être à réduire l'encombrement qui est un problème croissant des premiers.

Une fois en liberté, les détenus ont besoin qu'on les aide et qu'on les conseille pour pouvoir s'adapter aux conditions auxquelles ils sont confrontés. Nous recommandons d'étroffer les services de libération conditionnelle et d'orienter ceux-ci vers des tâches de formation et de conseils aux anciens détenus plutôt que de contrôle et de supervision de ceux-ci, comme c'est le cas actuellement. Même si on donne une formation aux détenus destinée à développer leurs capacités d'adaptation pendant leur séjour en prison, ils auront besoin qu'on continue à les conseiller après leur mise en liberté. Encore que ce changement n'exige pas de ressources supplémentaires, les agents de libération conditionnelle, les superviseurs de foyers de transition, etc., auront, eux, besoin d'une formation supplémentaire.

La modification du système pénitentiaire dans l'optique que nous venons d'indiquer devrait permettre à celui-ci de modifier plus efficacement le comportement des infracteurs. D'une façon générale, nous envisageons un "milieu correctionnel rationalisé" analogue à de nombreux égards à ce que Toch appelle un "milieu correctionnel humanisé". Certes, nous demanderons là des changements fondamentaux aux politiques de base. Ces changements ne devraient cependant pas compromettre les exigences en matière de sécurité et de contrôle au sein du pénitencier, et les avantages escomptés justifient les efforts. En fait, nous nous attendons à ce que les détenus d'un système rationalisé présentent moins de problèmes qu'ils ne le font aujourd'hui, sur le plan de la discipline et de la gestion. Des expériences telles que le Programme pilote de l'établissement de Joyceville montrent qu'il est possible de recréer au pénitencier des conditions plus proches de la vie normale, et qu'ils permettent de réduire les problèmes de gestion, et probablement aussi, le récidivisme.

Il nous paraît anormal que notre étude soit étayée par des données supplémentaires avant que des changements généraux ne soient apportés au système. Cependant, dès maintenant, des expériences à petite échelle paraissent justifiées, et nous n'hésitons pas à recommander qu'on les entreprenne. Pour commencer, il faudrait qu'un établissement soit le cadre d'un projet-pilote qui permettrait d'appliquer les codes de conduite élargis, les procédures de mise en liberté modifiées, et les programmes de formation étoffés que nous avons décrits. Des niveaux de sécurité différents pourraient être affectés à des gammes différentes afin de faire d'un même établissement le modèle d'un système plus important. Le fonctionnement de l'ensemble serait continuellement soumis à des procédures d'évaluation serrées, complétées par un contrôle extérieur afin de s'assurer que celles-ci fonctionnent conformément à leurs objectifs.

Ces recommandations ont un caractère général et exigent surtout que des modifications soient apportées à l'ensemble du système pénitentiaire, de manière à ce qu'il commence à contribuer effectivement à la modification du comportement des infracteurs. Nous présenterons également d'autres recommandations qui découlent de certains aspects de nos constatations, et qui concernent des éléments plus localisés du système.

La première recommandation est qu'il faudrait instituer des programmes de formation destinés à accroître les capacités d'adaptation des détenus. Ces programmes seraient accessibles à tous les détenus; ils seraient même peut-être obligatoires pour beaucoup d'entre eux et inclus dans leur plan d'activité pour leur séjour au pénitencier. Il importe de souligner le fait que ces programmes seraient différents de ceux qui existent actuellement, par exemple, préparation à la vie active. Il s'agirait de formation à l'analyse des situations causant des problèmes, de la formulation de stratégies efficaces de modification de ces problèmes, et d'évaluation des réactions possibles. Les détenus seraient donc formés à des techniques telles que la restructuration de la cognition, le règlement des problèmes, les réactions cachées, l'utilisation de l'anticipation, etc. Un programme expérimental devrait être lancé dès que possible.

Nous avons de plus démontré qu'il existe un besoin très pressant de programmes de traitement pour les détenus qui ont des problèmes liés à l'alcool et aux drogues. Pour la majorité d'entre eux, ces problèmes sont graves et exigent un traitement; malgré cela, les difficultés actuelles sont réduites au minimum ou non existantes. Sur le plan théorique, nous soulignons le rôle majeur des réactions révélatrices d'un défaut d'adaptation chez les criminels condamnés. Nous recommandons la mise en oeuvre, aussitôt que possible, de programmes de traitement de l'alcoolisme. Les meilleurs sont probablement ceux qui ont recours à diverses techniques comportementales dont l'objet est de produire l'abstinence, mais en cas de besoin, on pourrait en essayer plusieurs afin de voir celui qui donne les meilleurs résultats dans un milieu carcéral.

Les programmes de développement des capacités d'adaptation et de lutte contre l'alcoolisme seraient vraisemblablement administrés par des psychologues des établissements. Cependant, compte tenu de leur nombre insuffisant dans la plupart des pénitenciers, il faudra probablement en recruter de nouveaux. En dépit du coût, ce serait là une mesure qui serait presque certainement très rentable, étant donné qu'elle a pour objet la prévention du récidivisme. De plus, ces nouveaux programmes exigeront peut-être que le personnel actuel reçoive une formation supplémentaire.

Plusieurs autres changements recommandés concernent le traitement des détenus purgeant une peine de longue durée. Les résultats que nous avons

obtenus montrent que la durée de la peine ne permet pas de prédire un degré important d'adaptation au pénitencier, d'après des antécédents disciplinaires à la dépression. Il n'est donc pas nécessaire que ces détenus soient toujours affectés à des établissements à sécurité maximale. Si l'on désire réduire au minimum les risques présentés par les détenus susceptibles de créer des problèmes, les antécédents concernant les séjours en prison et les activités criminelles, ainsi que le comportement d'adaptation, permettent des prédictions fiables. Si l'on ne dispose pas automatiquement de renseignements précis sur le comportement d'adaptation des individus qui entrent dans le système, ceux-ci n'en ont pas moins des casiers judiciaires qu'il serait bon de consulter pour décider de leur affectation initiale.

De même, les transferts à des établissements à sécurité moins élevée et l'accès à des programmes de formation professionnelle devraient être facilement accessibles aux détenus purgeant une peine de longue durée que pour les autres. Même si leur séjour au pénitencier doit être long, rien ne justifie la politique actuelle qui exige qu'ils "fassent leurs preuves" avant de se voir offrir les mêmes possibilités que les autres détenus. Si on leur donne la possibilité d'améliorer plus aisément leur condition, il sera peut-être possible de contrer la tendance à l'isolement psychologique que nous avons constatée lors de notre entretien final.

Il y a plusieurs années que l'on sait que les dures condamnations à vie créées pour compenser l'abolition de la peine de mort entraîneraient une accumulation considérable de détenus à vie. Il est certain que le système pénitentiaire a eu une attitude très conservatrice à l'égard de ces détenus et qu'il a surtout utilisé des politiques déjà anciennes, élaborées à l'époque où le nombre de cette catégorie de prisonniers était réduit et où le temps effectif qu'ils passaient au pénitencier était nettement inférieur à 25 ans. Il conviendrait de rechercher d'autres formules, comme par exemple d'installer les détenus à vie dans des locaux spéciaux où ils pourraient être gardés dans des conditions relativement avantageuses au sein d'un établissement sûr.

Les données de notre étude nous conduisent à présenter également plusieurs autres recommandations spécifiques. La première concerne le choix du moment où les programmes de traitement sont administrés. A

l'heure actuelle, il n'existe pas vraiment de politique qui détermine le moment où un traitement sera tenté, sauf dans des cas isolés tel que celui du traitement des infracteurs sexuels. En fait, les psychologues et les autres membres du personnel chargés de ces traitements ont souvent tendance à "attendre que le détenu se range". Nous avons pourtant constaté que chez beaucoup d'entre eux, il y a un désir réel de changer, au début de leur peine, mais que ce désir se dissipe au bout de quelques mois.

Nous recommandons que, dans la mesure du possible, on entreprenne immédiatement des programmes de traitement actifs, au lieu d'attendre que les caractéristiques de comportement du détenu se soient stabilisées. Il ne faudrait pas laisser passer l'occasion et ne pas exploiter ce créneau dont l'existence est confirmée par notre étude. La réalisation de ce changement ne devrait pas avoir d'effet sur l'importance des ressources requises pour les traitements, simplement sur le calendrier de ceux-ci; à notre avis, cela devrait amener une amélioration de l'efficacité des traitements.

Nous présentons également deux recommandations simples qui sont fondées sur certains éléments des données recueillies par nous. La première est que les détenus devraient automatiquement passer des tests pour déterminer les niveaux cliniques de leurs problèmes émotionnels, au tout début de leur peine. Ces tests devraient comprendre l'Inventaire de dépression de Beck, et l'Indice de l'état de dépression de Spielberger, ou d'autres instruments équivalents destinés à mesurer les symptômes spécifiques d'un stress aigu. Comme le montrent les résultats, de nombreux détenus avaient des problèmes émotionnels particuliers au cours des premiers mois d'incarcération, et des tests automatiques permettraient de repérer ceux qui courent des risques et de leur faire subir un traitement direct en cas de besoin. Ces tests sont simples, et peuvent être administrés par un commis en moins de dix minutes; ils peuvent être utilisés en plus des procédures de tests actuellement employées, ou peuvent remplacer certains des tests de personnalité utilisés actuellement et dont l'utilité est, de toute façon, douteuse.

Notre avant dernière recommandation est inspirée par notre évaluation des problèmes que connaissent les détenus. Il était manifeste que beaucoup de ceux à qui nous avons parlé étaient sensibles à la qualité des soins médicaux reçus par eux. En dépit des progrès réalisés au cours de ces

dernières années, nous avons entendu des plaintes sur l'accessibilité et la continuité de ces soins. Il nous semble important de déterminer de manière plus précise pourquoi ces impressions prédominent.

Nous terminerons par la recommandation qui accompagne inévitablement toute recherche, à savoir, la nécessité de pousser plus loin les recherches. Dans le cas présent, nous estimons que le succès de l'enquête dont nous avons rendu compte, et les possibilités qu'elle offre d'apporter des changements utiles au système de justice pénale, le justifient. Plus précisément, il conviendrait d'entreprendre plusieurs autres études, dont certaines ont déjà été décrites ci-dessus, notamment: 1) un suivi à notre étude, destiné à examiner les autres changements qui se produiront chez ceux de nos sujets qui purgeaient une peine de longue durée; 2) une étude du comportement d'adaptation des détenus sur le point d'être mis en liberté, faisant toute particulière à la prédiction du récidivisme; 3) une étude de la capacité d'adaptation et des comportements connexes des sujets mis en libération conditionnelle après leur mise en liberté, avec peut-être, un programme de traitement pilote; et 4) une étude des jeunes, pour voir comment ils font face aux problèmes, avec encore une fois peut-être, un programme de traitement. Une fois connus les résultats de ces diverses études, il sera possible d'effectuer une évaluation exhaustive de l'utilité de la démarche suivie par nous.

REFERENCES

- Abbott, J.H. In the belly of the beast. New York: Random House, 1981.
- Abramson, L.Y., Seligman, M.E. & Teasdale, J.S. Learned helplessness in humans: Critique and reformulation. Journal of Abnormal Psychology. 1978, 87, 49-74.
- Akers, R., Hayner, N.S. & Gruninger, W. Prisonization in five countries: Type of prison and inmate characteristics. Criminology. 1977, 4, 527-554.
- Alper, B.S. Prison inside-out. Cambridge (Mass.): Ballinger Publishing Company, 1974.
- Alpert, G.P. Patterns of change in prisonization: A longitudinal analysis. Criminal Justice and Behaviour. 1979, 6, 159-174.
- Anderson, C.R. Locus of Control, Coping behaviors, and performance in a stress setting: A longitudinal study. Journal of Applied Psychology. 1977, 62, 446-451.
- Andrews, D.A., & Wormith, J.S. Criminal sentiments, criminological theory, and criminal behaviour: A construct validation. Manuscript non publié. Ottawa: Université Carleton, 1983.
- Andrews, D.A., Wormith, J.S., Kennedy, D.I., & Daigle-Zinn, W. The attitudinal effects of structured discussions versus recreation association between young criminal offenders and undergraduate volunteers. Journal of Community Psychology. 1977, 5, 63-71.
- Atchley, R.C. & McCabe, M.P. Socialization in correctional communities: A replication. American Sociological Review, 1968, 33, 774-785.
- Aumack, L. Effects of imprisonment upon authoritarian attitudes. Psychological Reports. 1956, 2, 39-42.
- Austin, W.T. & Unkovic, C.M. Prison suicide. Criminal Justice Review, 1977, 2, 103-106.
- Averill, J.R. Personality control over aversive stimuli and its relation to stress. Psychological Bulletin. 1973, 80, 286-303.
- Bailey, W.C. Correctional outcome: An evaluation of 100 reports. Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science, 1966, 57, 53-160.
- Bandura, A. Social learning theory. Englewood Cliffs (N.J.): Prentice-Hall, 1977.

- Bandura, A. & Adams, N.E. Analysis of self-efficacy theory of behavioral change. Cognitive Therapy and Research. 1977, 1, 287-310.
- Bandura, A., Adams, N.E. & Beyer, J. Cognitive processes mediating behavior change. Journal of Personality and Social Psychology. 1977, 35, 125-139.
- Banister, P.A., Smith, F.V., Heskin, F.J. & Bolton, N. Psychological correlates of long-term imprisonment: I Cognitive variables. British Journal of Criminology. 1973, 3, 312-323.
- Beck, A.T. Depression: Clinical, experimental and theoretical aspects. New York: Hoeber, 1967.
- Beck, A.T., Weismann, A., Lester, D. & Trexler, L. The measurement of pessimism: The hopelessness scale. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1974, 42, 861-865.
- Bennett, L.A. The application of self-esteem measures in a correctional Setting: II. Changes in self-esteem during incarceration. Journal of Research in Crime and Delinquency. 1974, 1, 9-15.
- Berk, R. Organizational goals and inmates organization. American Journal of Sociology. 1966, 71, 522-534.
- Blanchard, E.B., Bassett, J.E., & Koshland, E. Psychopathy and delay of gratification. Criminal Justice and Behaviour. 1977, 4, 265-271.
- Blumberry, W., Oliver, J.M. & McClure, J.N. Validation of the Beck Depression Inventory in a university population using psychiatric estimate as the criterion. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1978, 46, 150-155.
- Bolton, N., Smith, F.V., Heskin, K.J., & Banister, P.A. Psychological correlates of long-term imprisonment. British Journal of Criminology. 1976, 6, 38-47.
- Bourne, P.G. Altered adrenal function in two combat situations in Viet Nam. In Eleftheson, B.E. and Scott, J.P. (Eds.) The Physiology of Aggression and Defeat. New York: Plenum Press, 1971.
- Bowers, K.S. Situationism in Psychology: An analysis and critique. Psychological Review. 1973, 80, 307-336.
- Bowker, L.H. Prison victimization. New York: Elsevier, 1980.
- Bowker, L.H. Prison subcultures. Lexington (Ma.): Lexington Books, 1977.

- Brown, B.S. The impact of imprisonment on selected attitudes of recidivists and first offenders. Journal of Clinical Psychology. 1970, 26, 435-436.
- Bukstel, L.H. & Kilmann, P.R. Psychological effects of imprisonment on confined individuals. Psychological Bulletin, 1980, 88, 469-493.
- Burtch, B. & Ericson, R. The silent system: An inquiry into prisoners who suicide. Toronto: Centre of Criminology, Université de Toronto, 1979.
- Caron, R. Go boy: Memories of a life behind bars. Toronto: McGraw-Hill, 1978.
- Chaiken, J.M. & Chaiken, M.R. Varieties of criminal behaviour: Summary, and policy implications. Rand Corporation; Santa Monica (California), 1982.
- Chandler, J.J. Egocentrism and antisocial behavior: The assessment and training of social perspective-taking skills. Development Psychology. 1973, 9, 326-332.
- Clayton, T. Men in Prison. London: Hamish Hamilton, 1970.
- Clemmer, D. The Prison Community. Boston: Cristopher, 1940.
- Clemmer, D. Observations on imprisonment as a source of criminality. Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science. 1950, 41, 311-319.
- Cline, H. The determinants of normative patterns in correctional institutions. In Christie (Ed.) Scandanavian Studies in Criminology II. Oslo: Universit  d'Oslo, 1968.
- Cohen, F. & Lazarus, R.S. Active coping processes, coping dispositions, and recovery from surgery. Psychosomatic Medicine. 1973, 35 (5), 375-389.
- Cohen, S. & Taylor, L. Psychological survival: The experience of long-term imprisonment. Harmondsworth, England: Penguin, 1972.
- Collins, B.E., Four separate components of the Rotter I-E scale: Belief in a difficult world, a just world, a predictable world, and a politically responsive world. Journal of Personality and Social Psychology. 1974, 29, 381-391.
- Coopersmith, S. The Antecedents of Self-Esteem. San Francisco: W.H. Freeman, 1967.

- Crawford, D.A., The HDHQ results of long-term prisoners: Relationships with criminal and institutional behavior. British Journal of Social and Clinical Psychology. 1977, 6, 391-394.
- Crowne, D.P., & Marlowe, D.A. New scale of social desirability independent of psychopathology. Journal of Consulting Psychology, 1960, 24, 349-354.
- Culbertson, R.G. The effect of institutionalization on the delinquent inmate's self-concept. Journal of Criminal Law and Criminology. 1975, 66, 83-93.
- Dahrenwend, B.S. & Dahrenwend, B.P. Stressful Life Events: Their Nature and Effects. New York: John Wiley, 1973.
- D'Atri, D.A. Measuring stress in prison. in D.A. Ward & K.F. Schoen (Eds.) Confinement in maximum custody. Toronto: D.C. Heath & Company, 1981.
- Ministère de la Justice. The criminal law in Canadian Society. Ottawa: Gouvernement du Canada, 1982.
- Ellis, A. Reason and emotion in psychotherapy. New York: Lyle Stuart, 1962.
- Faine, J.R. A self-consistency approach to prisonization. Sociological Quarterly. 1973, 4. 576-588.
- Farber, M.L. Suffering and time perspective of the prisoner. University of Iowa Studies in Child Welfare. 1944, 20, 153-227.
- Fitchler, H., Zimmermann, R.R., & Moore, R.T. Comparison of self-esteem of prison and non-prison groups. Perceptual and Motor Skills. 1973, 36, 39-44.
- Flanagan, T.J. The pains of long-term imprisonment. British Journal of Criminology. 1980, 20, 148-156.
- Folkman, S., Schaefer, C., & Lazarus, R.S. Cognitive processes as mediators of stress on coping. In V. Hamilton & D.M. Warburton (Eds.) Human stress and cognition: An information-processing approach. Londres: Wiley, 1979.
- Garabedian, P.C. Social roles in a correctional community. Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science. 1964, 55, 235-347.
- Garber, J., Miller, W.R., & Seaman, S.F. Learned helplessness, stress, and depressive disorders. In R.A. Depue (Ed.) The psychobiology of the depressive disorders. New York: Academic Press, 1979.

- Gearing, M.L. The MMPI as a primary differentiator and predictor of behavior in prison: A methodological critique and review of the recent literature. Psychological Bulletin. 1979, 86, 929-963.
- Gendreau, P., Gibson, M., Surridge, C.T., & Jug, J.J. Self-esteem changes associated with six months' imprisonment. Proceedings of the Canadian Congress of Criminology and Corrections. 1973, 81-89.
- Gendreau, P., & Gibson, M. The development of attitudinal, behavioral, and social-historical measures for prediction, classification and treatment. Project 22, Ministry of Correctional Services, 1970.
- Gendreau, P., Grant, B.A., & Leipziger, M. Self-Esteem, incarceration, and recidivism. Criminal Justice and Behavior, 1979, 6, 67-75.
- Gibbs, J.J. Disruption and distress: Going from the street to jail. In N. Parizi (Ed.) Coping with imprisonment. Beverly Hills: Sage Publications, 1982.
- Glaser, D. The effectiveness of a prison and parole system. Indianapolis: Bobbs-Merrill, 1964.
- Glass, D.C. Behavior patterns, stress, and coronary disease. New York: Lawrence Erlbaum Associates, 1977.
- Glass, D.C. & Singer, J.E. Urban Stress. New York: Academic Press, 1972.
- Gleuck, S. & Gleuck, I. Unravelling juvenile delinquency. New York: Commonwealth Fund, 1950.
- Gunderson, E.K.E., & Rahe, R.H. (Eds.) Life Stress and Illness. Springfield (Ill.): Charles C. Thomas, 1974.
- Haley, K.R. Problems and Coping Behaviour in Fourth-Year University Undergraduates, Honours B.A. Thesis, Department of Psychology, University of Queen's, Kingston, 1983.
- Haney, C., Banks, C. & Zimbardo, P. Interpersonal dynamics in simulated prison. International Journal of Criminology and Penology. 1973, 1, 69-97.
- Hackett, T.P. & Cassem, H. Psychological management of the myocardial infraction patient. Journal of Human Stress. 1975, 1, 25-38.
- Heather, N. Personal Illness in "Lifers" and the effects of long-term indeterminate sentences. British Journal of Criminology, 1977, 17, 378-386.

- Hepburn, J.R., & Stratton, J.R. Total institutions and inmate self-esteem. British Journal of Criminology. 1977, 7, 237-250.
- Heskin, K.J., Smith, F.V., Banister, P.A., Bolton, N. Psychological correlates of long-term imprisonment: II. Personality variables. British Journal of Criminology. 1973, 3, 323-330.
- Heskin, K.J., Bolton, N., Smith, F.V., & Banister, P.A. Psychological correlates of long-term imprisonment: Criminology. 1974, 4, 150-157.
- Hokanson, J.E., Megargee, E.I., O'Hagan, S.E., & Perry, A.M., Behavioral, emotional, and autonomic reactions to stress among incarcerated, youthful offenders. Criminal Justice and Behavior. 1976, 3, 203-234.
- Holmes, T.H., & Rahe, R.H. The social readjustment rating scale. Journal of Psychosomatic Research. 1967, 1, 213-218.
- Hull, C.H. & Nie, N.H. Statistical Package for the Social Sciences: New procedures and facilities for releases 7-9. New York: McGraw-Hill, 1981.
- Hunzeker, D. (Ed.) Corrections compendium. 1983, Vol. 7, no. 8.
- Irwin, J. The felon. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall, 1970.
- Irwin, J. Prisons in Turmoil. Toronto: Little, Brown & Company, 1980.
- Irwin, J. & Cressey, D. Thieves, convicts and the inmate culture. Social problems. 1962, 0, 142-155.
- Jacobs, J. Stratification and conflict among prison inmates. Journal of Criminal Law and Criminology. 1976, 66, 476-482.
- Jackson, D.N. The Basic Personality Inventory. Université de Western Ontario, 1974.
- Jenson, G.F. & Jones, D. Perspectives in inmate culture: A study of women in prison. Social Forces. 1976, 54, 590-603.
- Jones, D.A. The health risks of imprisonment. Lexington (Mass.): Lexington Books, 1976.
- Jurkovic, G.J. & Prentic, N.M. Relation of moral and cognitive development to dimensions of juvenile delinquency. Journal of Abnormal Psychology. 1977, 86, 414-420.
- Katz, J.L., Weiner, H., Gallagher, T.G., & Hellman, L. Stress, distress, and ego defenses. Archives of General Psychiatry. 1970, 23, 131-142.
- Kanner, A.D., Coyne, J.C., Schaefer, C. & Lazarus, R.S. Comparison of two modes of stress measurement: Daily hassles and uplifts versus major life events. Journal of Behavioural Medicine, 1981, 4, 1-39.

- Kendall, P.C. Anxiety: States traits, situations? Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1978, 46, 280-287.
- Kendall, P.C., Finch, A.J., Jr., Averbach, S.M., Hooke, J.F., & Miklka, P.J. The state-trait anxiety inventory: A systematic evaluation. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1976, 44, 406-412.
- Kipper, D.A. Identifying habitual criminals by means of the kalm Test of Symbol Arrangement. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1971, 37, 151-154.
- Kiehlbauch, J.B. Selected changes over time in internalexternal expectancies in a reformatory population (Thèse de doctorat, Kansas State University (1968). Dissertation Abstracts International. 1968, 29, 371B (University Microfilms No. 68-9, 912.
- Klinger, E. Meaning and void. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1977.
- Landau, S.F. Delinquency, institutionalization, and time orientation. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1976, 44, 745-759.
- Landau, S.F. Thought content of delinquent and nondelinquent young adults: The effect of institutionalization. Criminal Justice and Behaviour. 1978, 5, 195-210.
- Lazarus, R.S. Psychological Stress and the Coping Process: McGraw Hill Series in Psychology. New York McGraw Hill, 1966.
- Lazarus, R.S. The self-regulation of emotions. In Levi, L. (Ed). Parameters of Emotion. New York: Raven Press, 1975.
- Lazarus, R.S. The stress and coping paradigm. In C. Eisdorfer, D. Cohen, A. Kleinman, & P. Maxim (Eds.), Theoretical bases for psychopathology. New York: Spectrum, 1980.
- Lazarus, R.S., Averill, J.R., & Opton, E.M. Toward a cognitive theory of emotion. In M.B. Arnold (ed.), Feelings and Emotions. New York: Academic Press, 1970.
- Lazarus, R.S., Launier, R. Stress-related transactions between person and environment. In L.A. Pervin & M. Lewis (Eds.), Internal and external determinants of behavior. New York: Plenum, 1978.
- LeBlanc, R.F., & Tolor, A. Alienation, distancing, externalizing and sensation seeking in prison inmates. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1972, 39, 514.

- Lefcourt, H.M. Locus of control: Current trends in theory and research. New York: Halstead Press, 1976.
- Lefcourt, H.M. The functions of the illusions of freedom and control. American Psychologist. 1973, 28, 417-425.
- Levenson, H. Multidimensional locus of control in prison inmates. Journal of Applied Social Psychology. 1975, 5, 342-347.
- Lightfoot-Barbaree, L. & Barbaree, H. Drug Use Inventory. Université Queen's, 1979.
- Lipton, D., Martinson, R.M., & Wilks, J. The effectiveness of correctional treatment. New York: Praeger, 1975.
- Little, V.L. & Kendall, P.C. Cognitive-behavioral interventions with delinquents: Problem solving, role-taking, and self-control. In P.C. Kendall & S.D. Hollon (Eds.), Cognitive-behavioral interventions: Theory, research and procedures. New York: Academic Press, 1979.
- Magnussen, D. & Endler, N.S. (Eds.) Personality at the Crossroads: Current issues in interactional psychology. Hillsdale (N.J.): Erlbaum, 1977.
- Manocchio, A.J., & Dunn, J. The Time Game: Two Views of Prison. Beverly Hills: Sage, 1970.
- McKay, H.B., Jayewardene, C.H.S., & Readie, P.B. Report on the effects of long-term incarceration and a proposed strategy for future research. Criminology Ottawa, 1977, p. 43.
- McNair, D.M., Lorr, M., & Droppleman, L.F. Manual: Profile of Mood States. San Diego (Calif.): Educational & Industrial Testing Service, 1971.
- Miller, S.M. Controllability and human stress: Method, evidence and theory. Behaviour Research and Therapy. 1979, 17, 287-304.
- Minkoff, K., Bergman, E., Beck, A.T. & Beck, R. Hopelessness, depression, and attempted suicide. American Journal of Psychiatry. 1973, 130, 445-459.
- Mischel, W. Toward a cognitive social-learning reconceptualization of personality. Psychological Review. 1973, 80, 252-283.
- Moos, R. Evaluating correctional and community settings. New York: John Wiley, 1975.
- Moos, R.H. (Ed.) Human Adaptation: Coping with Life Crises. Lexington, (MA): D.C. Heath & Co., 1976.

- Morris, T. & Morris, P. Petonville: A sociological study of an English prison. London: Routledge and Kegan Paul, 1963.
- Mullen, J., Carlson, K., & Smith, B. American prisons and jails, Volume II: Population trends and projections. Washington (D.C.): U.S. Department of Justice, National Institute of Justice, 1980.
- Mylonas, A.D., & Reckless, W.C. Prisoners' attitudes toward law and legal institutions. Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science. 1963, 54, 479-484.
- Peizer, S.B. Effect of incarceration on the direction of aggressive behavior. Journal of Correctional Psychology. 1956, 1, 26-31.
- Pell, E. (Ed.), Maximum security: Letters from prison. New York: E.P. Dutton & Company, 1972.
- Phares, E.J. Locus of control in personality. Morristown (New Jersey): General Learning Press, 1976.
- Poole, E.D., Regoli, R.M. & Thomas, C.W. The measurement of inmate social role types: An assessment. The Journal of Criminal Law and Criminology. 1980, 71, 317-324.
- Porporino, F.J. Coping Behaviour in Prison Inmates: Description and Correlates. Ph.D. Thesis, Université Queen's, 1983.
- Rasch, W. The development of the mental and physical state of persons sentenced to life imprisonment. In S. Rizkalla, R., Levy, & R. Zauberman (Eds.), Long Term Impairment: An International Seminar. Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, 1977.
- Reckless, W.C., & Dinitz, S. Pioneering with self-concept as a vulnerability-factor in delinquency. In Harwin Voss (Ed.) Sociology, Delinquency and Delinquent Behavior. Boston: Little Brown, 1970.
- Richards, B. The experience of long-term imprisonment. British Journal of Criminology. 1978, 18, 162-169.
- Rosenfield, J. & Linn, M.W. Perceptions of penal environment and attitude change. Journal of Clinical Psychology. 1976, 32, 548-553.
- Ross, R.R., & McKay, H.B. Self-mutiliation. Lexington (Mass.) Lexington Books, 1979.
- Rotter, J. Generalized expectancies of internal versus external control of reinforcement. Psychological Monographs. 1966, 80 (While No. 609).

- Rotter, J. Social learning and clinical psychology. Englewood Cliffs, (N.J.): Prentice-Hall, 1954.
- Sandhu, H.S. The impact of short-term institutionalization on prison inmates. British Journal of Criminology. 1964, 4, 461-474.
- Sapsford, R.J. Life-sentence prisoners: Psychological changes during sentence. British Journal of Criminology. 1978, 18, 128-145(a).
- Sapsford, R.J. Effects of imprisonment of lifers. Paper presented to the British Psychological Society, Londres, mai 1978 (b).
- Sarason, I.G. A cognitive social learning approach to juvenile delinquency. In R.D. Hare & D. Schalling (Eds.), Psychopathic behavior: Approaches to research. New York: John Wiley & Sons, 1978.
- Sarason, I.G., Johnson, J., & Seigel, J. Assessing the impact of life changes: Development of the life experiences survey. Journal of Consulting and Clinical Psychology. 1978, 46, 932-947.
- Schrag, C. Social role type in the prison community. Thèse de maîtrise non publiée, University of Washington, 1944.
- Schrag, C. Some foundations for a theory of corrections. In D. Cressey (Ed.), The Prison: Studies in Institutional Organization and Change. New York: Holt, Rinehart & Winston, 1961.
- Sechrest, L., White, S.O., & Brown, E.D. The rehabilitation of criminal offenders: Problems and prospects. Washington (D.C.): National Academy of Sciences, 1979.
- Seligman, M. Helplessness: On Depression, Development, and Death. San Francisco: W.H. Freeman, 1975.
- Smith, R.C. & Lay, C.D. State and trait anxiety: An annotated bibliography. Psychological Reports. 1974, 34, 519-594.
- Speer, A. Spandau: The Secret Diaries. New York: Macmillan, 1977.
- Spielberger, C.D., Gorsuch, R.L. & Lushene, R.E. STAI manual for the State-Trait Anxiety Inventory ("Self-Evaluation Ouestionnaire"). Palo Alto (Calif.): Consulting Psychologists Press, 1970.
- Spivack, J.M., Platt, J.J., & Shure, M.B. Thhe problemsolving approach to adjustment: A guide to research and intervention. San Francisco: Jossey-Bass, 1976.
- Strahan, R., & Gerbasi, K.C. Short, homogeneous version of the Marlowe-Crowne social desirability scale. Journal of Clinical Psychology. 1972.

- Street, D.A., The Inmate group in custodial and treatment settings. American Sociological Review. 1965, 30, 40-55.
- Sykes, G. The Society of Captives. New York: Atheneum, 1966.
- Sykes, G. The Society of Captives. Princeton (N.J.): Princeton University Press, 1958.
- Sykes, G.M., & Messinger, S.L. The inmate social system. In R. Cloward et al. (Eds.), Theoretical studies in social organization of the prison. New York: Social Science Research Council, 1960.
- Sylvester, S., Reed, J., & Nelson, D. Prison homicide. New York: Spectrum, 1977.
- Thomas, C.W. Theoretical perspectives on prisonization: A comparison of the importation and deprivation models. Journal of Criminal Law & Criminology. 1977, 68, 135-145.
- Thomas, C.W., & Petersen, D.M. Prison organization and inmate subcultures. Indianapolis: Bobbs-Merrill, 1977.
- Thomas, C.W., Petersen, D.M. & Zingraff, R.M. Structural and social psychological correlates of prisonization. Criminology. 1978, 16, 383-393.
- Thomas, C.W., & Poole, E.D. The consequences of incompatible goal structures in correctional settings. International Journal of Criminology and Penology. 1975, 3, 27-42.
- Thomas, C.W., & Zingraff, M.T. Organizational structures as a determinant of prisonization. Pacific Sociological Review. 1976, 19, 98-116.
- Tittle, C.R., Institutional living and self-esteem. Social Problems. 1972, 20, 65-77.
- Tittle, C.R., & Tittle, D.P. Social organization of prisoners: An empirical test. Social Forces. 1964, 43, 216-221.
- Toch, H. Violent men: An inquiry into the psychology of violence. Chicago: Aldine, 1969.
- Toch, H. Men in crisis: Human breakdowns in prison. Chicago: Aldine, 1975.
- Toch, H. Living in prison: The ecology of survival. New York: Macmillan, 1977.
- Toch, H. Psychology of imprisonment. In Toch H. (Ed.), Psychology of crime and criminal justice. New York: Holt, Rinehart & Winston, 1979.

- Topp, D. Suicide in prison. British Journal of Psychiatry. 1979, 134, 24-27.
- Troyer, J.C., & Frease, D.E. Attitude change in a western Canadian Penitentiary. Canadian Journal of Criminology and Correction. 1975, 7, 250-262.
- Wellford, C. Factors associated with adoption of the inmate code: A study of normative socialization. Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science. 1967, 58, 197-203.
- Wheeler, S. Socialization in correctional communities. American Sociological Review. 1961, 26, 697-712.
- Wolff, C.T., Friedman, S.B., Hoffer, M.A., & Mason, J.W. Relationships between psychological defenses and mean urinary 17-hydroxycorticosteroid excretion rates: A predictive study of parents of fatally ill children. Psychosomatic Medicine. 1964, 26, 576-591.
- Workman, D.G., & Cunningham, D.G. Effect of psychotropic drugs on aggression in a prison setting. Canadian Family Physician. Novembre 1975, 63-66.
- Wormith, J.S. Training correctional volunteers for group discussions. Criminal Justice and Behaviour. 1980, 7, 341-356.
- Wortman, C.G. & Brehm, J.W. Responses to uncontrollable outcomes: An integration of reactance theory and the learned helplessness model. In L. Berkowitz (Ed.), Advances in experimental social psychology. New York: Academic Press, 1975.
- Yochelson, S., & Samenow, S.E. The criminal personality. Volumes I & II. New York: Jason Aranson, 1976.
- Zingraff, M.T. Prisonization as an inhibitor of effective resocialization. Criminology. 1975, 13, 336-388.
- Zingraff, M.T. Inmate assimilation: A comparison of male and female delinquents. Criminal Justice and Behaviour. 1980, 7, 275-292.
- Zuckerman, M., & Lubin, B. Manual for the Multiple Affect Adjective Check List. San Diego (California): Educational and Industrial Testing Services, 1965.

Analyse du comportement d'adaptation
chez les détenus

Volume 2: Annexes

Rapport final réalisé sous contrat
à l'intention de la Section de recherche
Ministère du Solliciteur général du Canada

M. Edward Zamble
Université Queen's à Kingston
Enquêteur principal

TABLE DES MATIÈRES

Annexe A: Protocoles d'entretien

Changements aux entretiens de suivi

Travaux préliminaires: fiabilité des entretiens

Annexe B: Questionnaires utilisés pendant l'étude

Annexe C: Formulaires de renseignements et d'acceptation et lettres aux sujets

Formulaire d'information

Formulaire de consentement

Lettre de rappel

Formulaire d'information sur la libération conditionnelle ou le transfert

Lettre finale

Annexe D: Echelles de cotation

Echelles de cotation de la capacité d'adaptation

Modes d'adaptation

Annexe E: Mesures et variables dérivées

ANNEXE A

Protocoles d'entretien

CAPACITÉ D'ADAPTATION - ENTRETIEN I

PROCÉDURE

"On convoque le détenu. On lui explique l'objet de l'étude et on lui donne les formulaires de consentement à lire et à signer. S'il accepte de participer, l'entretien se poursuit. On lui offre du café et des cigarettes."

INTRODUCTION

Laissez-moi vous expliquer ce que sont les domaines sur lesquels je vais vous interroger. Pour commencer, nous voudrions avoir des renseignements sur vos antécédents. Nous voudrions ensuite que vous nous parliez de votre vie à l'extérieur: nous voulons savoir comment vous viviez, quels étaient vos problèmes et, en particulier, comment vous les régliez. Pour terminer, nous voulons savoir les mêmes choses de votre vie au pénitencier, c'est-à-dire, quels sont vos problèmes et comment vous les régler.

PARTIE A. RENSEIGNEMENTS SUR LES ANTÉCÉDENTS

Pour commencer, laissez-moi vous poser quelques questions sur vos antécédents. Je pourrais en trouver une partie dans votre dossier, mais c'est probablement plus facile que vous me les fournissiez directement.

"SE REPORTER À LA FEUILLE DE DONNÉES EXTRAITES DU DOSSIER POUR LES QUESTIONS EXIGEANT UNE INFORMATION PRÉALABLE"

001. Quel âge avez-vous?

002. a. Quelle est la longueur de votre peine? (___ années, ___ mois)
b. Pour quelle raison? _____ (infraction)
c. Combien de temps avez-vous déjà passé au pénitencier depuis que vous avez été arrêté à la suite de cette inculpation? (___ mois)
d. Avant votre passage au tribunal, à quelle peine vous ATTENDIEZ-vous? (___ mois)

003. Avez-vous des APPELS en cours? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE

- a. Interjetez-vous appel de la CONDAMNATION ou de la PEINE?
SI C'EST LA CONDAMNATION
b. Quelles sont les chances de succès de votre appel? (___%)
c. PENSEZ-vous souvent à la peine? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
SI C'EST LA PEINE
d. Quelles sont les chances de succès de votre appel? (___%)
e. Si vous obtenez gain de cause, de combien vous attendez-vous à ce que votre peine soit réduite? (___ années, ___ mois)
f. Pensez-vous souvent à l'appel? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

004. Si votre peine actuelle demeure INCHANGÉE, combien de temps vous ATTENDEZ-VOUS À PASSER effectivement AU PÉNITENCIER? (____ mois)

a. Cela vous paraît-il LONG? (Oui, non)

005. a. A votre avis, quelles sont les CHANCES que vous avez d'être mis en liberté une fois qu'un tiers de votre peine se sera écoulé, c'est-à-dire, au moment le plus TOT possible? (____%) (N.B. POUR LES CONDAMNATIONS À VIE, NE PAS MENTIONNER LE TIERS DE LA PEINE.)

b. A votre avis, quelles sont vos CHANCES d'être mis en liberté avant d'avoir purgé le deux tiers de votre peine, c'est-à-dire, de l'être à la date de mise en liberté OBLIGATOIRE? (____%) (N.B. POUR LES CONDAMNATIONS À VIE, REMPLACER PAR "DE NE JAMAIS ÊTRE MIS EN LIBERTÉ")

006. Avez-vous jamais été dans un pénitencier AUPARAVANT? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUEL ÂGE aviez-vous lorsque vous y êtes allé pour la première fois? (____ ans)

b. COMBIEN de peines avez-vous purgées? (____ séjours)

c. COMBIEN avez-vous passé au pénitencier à chaque fois? (fournissez la liste des peines, et leur durée en mois pour chacune d'entre elles ____, ____, ____, ____)

d. Avez-vous jamais été dans une MAISON DE CORRECTION ou une école professionnelle? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

e. QUEL ÂGE aviez-vous lorsque vous y êtes allé pour la première fois? (____/années)

f. Combien de PEINES avez-vous purgées? (____ peines)

g. Combien de TEMPS y avez-vous passé chaque fois? (dressez la liste des peines, et la durée de chacune en mois, ____, ____, ____, ____)

007. Avez-vous jamais été dans D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS, par exemple un hôpital? (Minimum d'un mois) (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. Quel GENRE d'établissement? (____ type)

b. COMBIEN DE TEMPS y avez-vous passé? (____ séjours; ____ nombre total de mois)

008. Avez-vous jamais été traité pour des problèmes PSYCHIATRIQUES ou émotionnels? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. PAR QUI? (type de professionnel ____)

b. Pour QUOI? (Diagnostic ou symptômes ____)

c. Pendant COMBIEN DE TEMPS? (____ mois)

009. Avez-vous jamais sérieusement pensé au SUICIDE? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. COMBIEN DE FOIS? (____ fois l'an dernier)

b. Vous êtes-vous jamais demandé COMMENT vous feriez si vous essayiez? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. Avez-vous jamais effectivement TENTÉ de vous suicider?
(Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

d. COMBIEN de fois? ()

010. Avez-vous jamais eu de sérieux problèmes physiques ou de SANTÉ?
(Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Type)

b. En souffrez-vous ENCORE AUJOURD'HUI? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS souffrez-vous de ce(ces)
problème(s)? () mois)

d. Est-il TRAITÉ? (Oui, non)

011. Prenez-vous des MÉDICAMENTS? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Nom et type)

b. Pour quelle RAISON? (Type)

012. Jusqu'où êtes-vous allé à l'ÉCOLE? (Année)

SI VOUS N'ÊTES PAS ALLÉ JUSQU'EN ONZIÈME ANNÉE,

a. QUEL ÂGE aviez-vous lorsque vous avez arrêté vos études?
() ans)

013. Avez-vous une FAMILLE? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUELS en sont les membres? (Liste)

014. Vos PARENTS sont-ils vivants? (Oui, non)

DANS LA NÉGATIVE,

a. LEQUEL des deux est vivant? (Mère, père, ni l'un ni l'autre)

b. QUEL ÂGE aviez-vous lorsque votre (parent décédé) est mort?
() ans)

c. Quelle est (était) la profession de votre père? (Précisez)
SI L'UN OU L'AUTRE EST VIVANT,

a. Jusqu'à quel âge AVEZ-VOUS VÉCU CHEZ vos parents?
() ans)

015. Avez-vous des FRÈRES ou des SOEURS? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. Combien de FRÈRES? ()

b. Combien de SOEURS? ()

c. Établissez-en la liste par ORDRE de naissance.

d. L'un d'entre eux a-t-il (elle) jamais été en PRISON? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

e. COMBIEN? ()

PARTIE B. HORS DU PÉNITENCIER

J'aimerais maintenant que vous me décriviez votre vie à l'extérieur au cours des six mois qui ont précédé votre arrestation pour la peine que vous purgez actuellement. (Si le sujet était incarcéré pendant cette période, utilisez la période d'un mois continu la plus récente qu'il a passée, en liberté.)

AU COURS DES SIX MOIS OUI ONT PRÉCÉDÉ VOTRE ARRESTATION:

001. Viviez-vous SEUL ou viviez-vous avec d'autres personnes?
SI VOUS VIVIEZ AVEC D'AUTRES PERSONNES,
a. AVEC QUI? (____ de personnes; M ou F; types de lien)
b. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS viviez-vous avec cette (ces) personne(s)? (____ mois)
SI VOUS VIVIEZ AVEC UNE FEMME,
c. Étiez-vous MARIÉ avec elle? (Oui, non; N.B. Union consensuelle=mariage)
d. Depuis combien de temps?
e. Avez-vous jamais été marié avec QUELQU'UN D'AUTRE (oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
f. JUSQU'À QUAND avez-vous vécu avec votre femme précédente? (Date ____)
SI VOUS NE VIVIEZ PAS AVEC UNE FEMME,
g. Avez-vous JAMAIS été marié? (Oui, non)
h. Avez-vous eu des LIAISONS durables avec des femmes au cours de la période précédant immédiatement votre arrestation?
DANS L'AFFIRMATIVE,
i. COMBIEN? (____)
j. COMBIEN DE TEMPS l'(les) avez vous fréquentée(s)? (____ mois)
DANS LA NÉGATIVE,
k. Avez-vous JAMAIS eu une liaison durable avec une femme?
DANS L'AFFIRMATIVE,
l. Quand votre DERNIÈRE liaison a-t-elle pris fin? (il y a ____ mois)
DANS LA NÉGATIVE,
m. POURQUOI PAS? (Raison ____)
002. Avez-vous des ENFANTS? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
a. COMBIEN? (____)
b. VIVAIENT-ils tous AVEC vous? (Oui, non)
DANS LA NÉGATIVE,
c. COMBIEN vivait avec vous? (____)
003. VIVIEZ-VOUS DANS une maison ou un appartement? Quelle était sa taille? (____ nombre de chambres)

004. Aviez-vous des AMIS intimes? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
a. COMBIEN? (____)
b. Combien de ces amis intimes avaient-ils des ACTIVITÉS CRIMINELLES? (____)
c. Et les autres personnes que vous connaissiez mais qui n'étaient pas des amis intimes. Quel pourcentage de ceux-ci avaient des activités criminelles? (____%)

J'aimerais maintenant que vous me parliez de la manière dont vous occupiez votre temps. AU COURS DES SIX MOIS OUI ONT PRÉCÉDÉ VOTRE ARRESTATION OU AU COURS DE LA PLUS RÉCENTE PÉRIODE PASSÉE EN LIBERTÉ:

005. Combien de temps DORMIEZ-vous habituellement? (____ heures)
a. Aviez-vous des DIFFICULTÉS À DORMIR? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
b. LESQUELLES? (Décrivez les symptômes et les raisons, dans la mesure du possible; faites bien la distinction entre le fait de s'endormir et de se réveiller très tôt.)
c. Utilisiez-vous des DROGUES pour vous aider à dormir? (Oui, non)
d. Dormiez-vous jamais pendant la JOURNÉE? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
e. S'agissait-il, selon vous, d'un PETIT SOMME, ou de périodes de sommeil plus prolongées? (somme, période prolongée (espace d'heures en moyenne ____/jour))
006. Sur le plan du travail, aviez-vous REÇU UNE FORMATION pour faire un type de travail particulier? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
a. Quel GENRE de travail? (Précisez)
007. Travailliez-vous? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
a. De quel GENRE d'emploi s'agissait-il? (Précisez)
b. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS occupiez-vous cet emploi? (____ mois)
c. Que PENSIEZ-vous de cet emploi? Cotez-le d'après une échelle de 1 à 100, où 0 signifie que "vous ne pouviez pas le supporter" et 100, que c'était "le meilleur emploi possible" (cote: ____)
SI VOUS NE TRAVAILLIEZ PAS,
d. Comment SUBVENIEZ-vous à vos besoins? (Précisez)
e. Quand avez-vous travailler pour la DERNIÈRE FOIS? (temps écoulé ____ mois)
f. Quelle a été la PÉRIODE LA PLUS LONGUE au cours de laquelle vous avez occupé un emploi? (____ mois)
g. QUE faisiez-vous? (Précisez)

J'aimerais me faire une idée générale de la manière dont vous répartissiez votre TEMPS. Voici un certain nombre de catégories, et j'aimerais savoir combien de temps vous consacriez à chacune. Je vais commencer par vous lire la liste en entier, puis je les reprendrai une après l'autre.

008. A part dormir, combien de TEMPS consacriez-vous à chacune des activités suivantes (nous aimerions que vous nous indiquiez le nombre d'heures hebdomadaires, en moyenne)

- a. TRAVAIL ou école (____ heures/semaine)
- b. FAMILLE, c'est-à-dire, les personnes dont vous avez déjà fourni la liste. (____ heures/semaine)
- c. Avec des AMIS, ou à des activités sociales (____ heures/semaine)
- d. Regarder la TÉLÉVISION, à écouter la radio ou la musique (____ heures/semaine)
- e. SPORTS et passe-temps (____ heures/semaine)
- f. AUTRES activités (y compris les activités criminelles) (____ heures/semaine)

"Si vous consacrez plus de trois heures par semaine aux catégories e ou f, précisez. Il se peut que le nombre total d'heures dépasse celui qu'offre une semaine; c'est acceptable mais il convient de vérifier d'**abord** le total auprès du **répondant**."

009. Quelles étaient vos activités FAVORITES lorsque vous étiez en liberté? (Précisez, cotez le degré de satisfaction que vous en retiriez sur une échelle de 100 points, sur laquelle 0 correspond à "je m'en moque éperdument" et 100 à "ce qu'il pouvait y avoir de mieux".)

Rubrique.....Cote.....

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

SI LE RÉPONDANT INDIQUE MOINS DE TROIS RUBRIQUES, REPOSEZ LA QUESTION:

(Inscrivez les réponses au tableau ci-dessous; indiquez les rubriques correspondant à la répétition de la question.)

a. **Qu'est-ce qui vous donnait LE PLUS DE PLAISIR, que vous aimiez le plus faire?** (Précisez; cotez d'après la même échelle)

010. Vous TENIEZ-VOUS AU COURANT de l'actualité lorsque vous étiez en liberté? (Oui, non)

- a. Combien de fois ÉCOUTIEZ-VOUS LES NOUVELLES à la radio ou à la télévision? (____/semaine)
- b. Combien de fois LISIEZ-vous le journaux ou les revues d'actualité? (____/semaine)

J'aimerais maintenant voir quels PROBLÈMES vous aviez lorsque vous étiez en liberté et ce que vous faisiez lorsqu'ils survenaient.

011. Y a-t-il des PROBLÈMES qui ressortent particulièrement dans vos souvenirs de votre vie à l'extérieur? (Précisez)

DANS L'AFFIRMATIVE,

"Les problèmes mentionnés ci-dessus peuvent être omis de la liste ci-dessus; peuvent être omis de la liste suivante."

A l'extérieur, des gars comme vous ont bien souvent les mêmes problèmes. J'aimerais vous interroger à propos de certains d'entre eux; nous les avons regroupés dans deux domaines généraux, ET J'AIMERAIS LES PASSER SUCCESSIVEMENT EN REVUE; VOTRE RÉPONSE DEVRA CONCERNER LA PÉRIODE DONT ON PARLAIT, C'EST-À-DIRE LES SIX MOIS QUI ONT PRÉCÉDÉ VOTRE ARRESTATION.

I. Le milieu extérieur

La première catégorie de problèmes concerne les situations et les éléments généraux du milieu dans lequel vous étiez. Commençons par votre travail.

012. Quel genre de PROBLÈMES aviez-vous au TRAVAIL (lorsque vous travailliez)? (Précisez)

"Attendez les questions ci-dessous (18-20) avant de parler des problèmes de personnes. Si le répondant en parle ici, dites-lui "nous y reviendrons tout à l'heure; ce que je veux savoir maintenant, ce sont les problèmes de caractère général que vous aviez au travail.""

SI VOUS N'AVIEZ PAS D'EMPLOI À L'ÉPOQUE,

a. Le fait DE NE PAS AVOIR UN EMPLOI constituait-il un problème pour vous? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

b. POURQUOI? (Précisez)

013. L'ARGENT posait-il un problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. De quelle manière?

014. En ce qui concerne précisément la manière dont vous étiez logé, vous sentiez-vous ENVAHI ou aviez-vous l'impression que vous n'aviez pas suffisamment d'INTIMITÉ? (Oui, non)

015. Aviez-vous l'impression qu'il y avait trop de BRUIT ou qu'il vous était impossible d'avoir la paix et la tranquillité? (Oui, non)

016. Souffriez-vous d'AUTRES problèmes dans le milieu où vous viviez? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. LEQUEL (LESQUELS)? (Précisez)

II. RELATIONS INTERPERSONNELLES

Ce domaine général concerne les problèmes de PERSONNES.

S'IL AVAIT UN EMPLOI,

017. Commençons par votre travail. Quel genre de problèmes aviez-vous avec votre PATRON ou votre superviseur? (Précisez)

018. Et les AUTRES PERSONNES avec qui vous avez travaillé: comment vous entendiez-vous avec elles? (Précisez les problèmes)

019. Y avait-il une AUTRE personne ou situation au travail qui vous posait des problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUEL était le problème? (Précisez)

S'IL VIVAIT AVEC UNE FEMME (OU ÉTAIT MARIÉ) POSEZ LA QUESTION SUIVANTE:

020. Et les gens CHEZ VOUS? Quels problèmes aviez-vous avec votre FEMME (ou compagne)? (Précisez)

S'IL VIVAIT AVEC SES ENFANTS, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE:

021. Quels problèmes aviez-vous avec les ENFANTS? (Précisez)

S'IL VIVAIT AVEC D'AUTRES PERSONNES, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE:

022. Comment vous attendiez-vous avec _____? (Précisez)

023. Y avait-il quelqu'un d'AUTRE avec qui vous aviez des problèmes, par exemple un voisin ou quelqu'un d'autre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUEL était le problème? (Précisez)

024. Aviez-vous des problèmes avec vos AMIS? (Précisez)

a. Aviez-vous ASSEZ d'amis? (Oui, non)

b. La SOLITUDE était-elle un problème? (Oui, non)

c. Aviez-vous quelqu'un dont vous vous sentiez PROCHE avec qui parler? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

d. QUI? (Précisez)

III. PROBLÈMES INTERNES

Il y a un autre domaine dans lequel les gens ont des problèmes, ce sont leurs pensées. Ils sont parfois très spécifiques, et parfois, très généraux. Le fait, par exemple de penser que vous n'avez pas suffisamment poussé en math à l'école peut vous troubler--voilà un problème spécifique; ou vous pouvez penser que votre vie est insupportable--voilà un problème général.

025. Au cours de la période dont nous avons parlé, quelles étaient vos PENSÉES à propos de la vie et de vous-même? (Précisez)

EN CAS DE BESOIN, DONNEZ DES EXEMPLES:

a. Eh bien, vous AVEZ PEUT-ÊTRE PENSÉ que tout marchait bien pour vous, ou que vous étiez vraiment maître de votre propre vie; vous avez, au contraire, peut-être pensé que vous aviez plus que votre part de malchance et que vous étiez une victime, ou que c'était de votre faute et que vous étiez un raté. Cela vous est-il jamais venu à l'esprit ou avez-vous eu des pensées du même genre?

DANS L'AFFIRMATIVE,

b. QUOI? (Précisez)

SI VOUS N'OBTENEZ PAS DE RÉPONSE PRÉCISE, REPRENEZ:

c. Supposez que quelqu'un vous ait demandé de VOUS DÉCRIRE en deux ou trois mots à l'époque. Ou'auriez-vous dit? "La réponse doit se tenir à des considérations générales d'appréciation et d'efficacité, et non pas être une description physique ou socio-économique."

026. Nous avons donc maintenant une série de problèmes. Certains d'entre eux vous ont peut-être paru importants à l'époque, alors que d'autres ne comptaient peut-être pas beaucoup. Pouvez-vous me dire ceux qui étaient les PLUS IMPORTANTS? Pour commencer, je vais vous lire la liste de problèmes que j'ai notés. Je vous demanderais ensuite de les classer par ordre d'importance. (Jusqu'à n=5)

Rang.....Problème.....

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

SI LE SUJET EST INCAPABLE DE FAIRE UN CLASSEMENT, UTILISEZ DES COMPARAISONS PAR PAIRE AFIN DE HIERARCHISER LES PROBLÈMES

027. Quand vous aviez un problème, à l'AIDE de qui aviez-vous tendance à faire appel? (Soi-même, épouse, famille, ami, professionnel (précisez))

SI LA RÉPONSE "CELA DÉPEND" "prendre comme exemple le problème classé numéro un"

ANALYSE DE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION

"Choisir, si possible trois des problèmes de la liste ci-dessus; il en faut absolument deux, au minimum. Les problèmes choisis doivent appartenir à des domaines différents, qui devraient déclencher des réactions émotionnelles différentes. Choisissez les problèmes classés en tête qui répondent à ces exigences. Les questions qui suivent sont répétées trois fois, une fois pour chaque problème. Il faut plutôt les considérer comme une amorce de réponse que comme quelque chose de rigide et précis car beaucoup d'entre elles ne conviennent pas à certains problèmes, et certains des renseignements demandés ne sont peut-être pas accessibles au répondant."

J'aimerais maintenant savoir ce que vous faisiez lorsque ces problèmes survenaient. Examinons-les, un par un.

028. Quand "le premier problème" est survenu, quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

S'IL N'Y A PAS DE RÉPONSE CLAIRE,

- a. Étiez-vous EN COLÈRE? (Oui, non)
- b. Vous êtes-vous senti DÉPRIMÉ ou abattu? (Oui, non)
- c. Vous êtes-vous senti ANXIEUX ou tendu? (Oui, non)
- d. Vous êtes-vous senti COUPABLE ou honteux? (Oui, non)

S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE,

- e. Qu'avez-vous SURTOUT éprouvé? (Précisez)

029. (ACTION DIRECTE) Lorsque cela s'est produit, et que vous avez éprouvé ce sentiment, QU'AVEZ-VOUS FAIT à ce moment? (Précisez)

- a. Qu'est-il arrivé APRÈS? (Précisez)

OMETTRE, DANS LA SÉRIE DE QUESTIONS QUI SUIVENT, CELLES AUXQUELLES IL A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDU DANS LA QUESTION CI-DESSUS

- b. (COMPORTEMENT PALLIATIF) Avez-vous fait quelque chose en RÉACTION à vos sentiments de (voir ci-dessus)?

DANS L'AFFIRMATIVE,

- c. QUOI? (Précisez)

- d. COMBIEN DE FOIS l'avez-vous fait? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- e. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

SI VOUS N'AVEZ RIEN ÉPROUVÉ,

- f. Vous êtes-vous contenté d'ATTENDRE que les choses se passent, OU avez-vous FAIT QUELQUE CHOSE pour régler la question? (Attendre, faire quelque chose)

SI "VOUS AVEZ FAIT QUELQUE CHOSE",

- g. QUOI? (Précisez)

- h. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- i. Comment vous êtes-vous ALORS senti? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST AUTRE QUE "ATTENDRE QUE LES CHOSSES SE PASSENT"

- j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour vous remettre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- k. Quoi? (Précisez)

- l. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- m. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

030. (COMPORTEMENT DE SUBSTITUTION) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour EVITER (un problème) ou pour vous donner QUELQUE CHOSE D'AUTRE À FAIRE, de manière à ce que cela ne se reproduise pas? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

d. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

e. QUEL était le changement? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE, REPRENDRE:

f. Avez-vous jamais essayé de VOUS TENIR OCCUPÉ, ou d'aller ailleurs, pour essayer d'éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. QUOI? (Précisez)

h. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

j. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUEL était le changement? (Précisez)

SI L'ON OBTIENT UNE RÉPONSE QUELCONQUE AUX QUESTIONS CI-DESSUS,

l. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

m. QUOI? (Précisez)

n. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

o. Quand vous l'avait fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

p. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

q. QUEL était le changement? (Précisez)

031. (COMPORTEMENT AXÉ SUR LA RÉOLUTION DU PROBLÈME) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour essayer de RÉSOUDRE ou d'AMÉLIORER la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- a. QUOI? (Précisez)
- b. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- c. Quel a été le RESULTAT? (Précisez)
- d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NON, REPRENDRE:

- e. Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour CHANGER les choses ou vous changer vous-même de manière à atténuer le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- f. QUOI? (Précisez)
- g. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- h. Quel a été le RESULTAT? (Précisez)
- i. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

EN CAS DE RÉPONSE À L'UNE DES QUESTIONS CI-DESSUS,

- j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour essayer de résoudre le problème ou de changer la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- k. QUOI? (Précisez)
- l. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- m. Quel a été le RESULTAT? (Précisez)
- n. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

032. Y a-t-il eu AUTRE CHOSE que vous avez fait lorsque le problème est survenu, quelque chose que vous n'avez pas encore mentionné?

(Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE?

- a. QUOI? (Précisez)
- b. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- c. Quel a été le RESULTAT? (Précisez)
- d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

033. Quand vous repensez au problème maintenant, quel aurait été, à votre avis, le meilleur moyen de le régler? (Précisez)

Et bien, nous avons à peu près fait le tour de ce problème. Passons maintenant à un autre et voyons ce que vous avez fait lorsqu'IL est survenu.

034. Quand _____ "le second problème" est survenu, qu'avez-vous
RESSENTI? (Précisez)

LORSQU'ON N'OBTIENT PAS DE RÉPONSE CLAIRE,

- a. Avez-vous éprouvé de la COLÈRE? (Oui, non)
 - b. Vous êtes-vous senti DÉPRIMÉ ou abattu? (Oui, non)
 - c. Vous êtes-vous senti ANXIEUX ou tendu? (Oui, non)
 - d. Vous êtes-vous senti COUPABLE ou honteux? (Oui, non)
- S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE,
- e. Quel est le sentiment que vous avez LE PLUS FORTEMENT éprouvé? (Précisez)

035. (ACTION DIRECTE) Lorsque cela s'est produit, et que vous avez éprouvé ce sentiment, QU'AVEZ-VOUS FAIT à ce moment? (Précisez)

a. Qu'est-il arrivé APRES? (Précisez)

OMETTRE, DANS LA SÉRIE DE QUESTIONS OUI SUIVENT, CELLES
AUXQUELLES IL A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDU DANS LA QUESTION CI-DESSUS

b. (COMPOTEMENT PALLIATIF) Avez-vous fait quelque chose en
RÉACTION à vos sentiments de (voir ci-dessus)?

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. QUOI? (Précisez)

d. COMBIEN DE FOIS l'avez-vous fait? (Tout le temps, la
plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

e. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

SI VOUS N'AVEZ RIEN ÉPROUVÉ,

f. Vous êtes-vous contenté d'ATTENDRE que les choses se
passent, OU avez-vous FAIT QUELQUE CHOSE pour régler la
question? (Attendre, faire quelque chose)

SI "VOUS AVEZ FAIT QUELQUE CHOSE",

g. QUOI? (Précisez)

h. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart
du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Comment vous êtes-vous ALORS senti? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST AUTRE QUE "ATTENDRE QUE LES CHOSSES SE
PASSENT"

j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour
vous remettre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. Quoi? (Précisez)

- l. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- m. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

036. (COMPORTEMENT DE SUBSTITUTION) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour ÉVITER (un problème) ou pour vous donner QUELQUE CHOSE D'AUTRE À FAIRE, de manière à ce que cela ne se reproduise pas? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- a. QUOI? (Précisez)

- b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- c. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

- d. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- e. QUEL était le changement? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE, REPRENDRE:

- f. Avez-vous jamais essayé de VOUS TENIR OCCUPÉ, ou d'aller ailleurs, pour essayer d'éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- g. QUOI? (Précisez)

- h. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- i. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

- j. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- k. QUEL était le changement? (Précisez)

SI L'ON OBTIENT UNE RÉPONSE QUELCONQUE AUX QUESTIONS CI-DESSUS,

- l. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- m. QUOI? (Précisez)

- n. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- o. Quand vous l'avait fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

- p. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

q. QUEL était le changement? (Précisez)

037. (COMPORTEMENT AXÉ SUR LA RÉSOLUTION DU PROBLÈME) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour essayer de RÉSOUDRE ou d'AMÉLIORER la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NON, REPRENDRE:

e. Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour CHANGER les choses ou vous changer vous-même de manière à atténuer le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

f. QUOI? (Précisez)

g. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

h. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

i. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

EN CAS DE RÉPONSE À L'UNE DES QUESTION CI-DESSUS,

j. Avez-vous jamais fait OUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour essayer de résoudre le problème ou de changer la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUOI? (Précisez)

l. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

m. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

n. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

038. Y a-t-il eu AUTRE CHOSE que vous avez fait lorsque le problème est survenu, quelque chose que vous n'avez pas encore mentionné? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE?

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

039. Quand vous repensez au problème maintenant, quel aurait été, à votre avis, le meilleur moyen de le régler? (Précisez)

Parlons maintenant d'encore un autre problème.

040. Quand _____ "le troisième problème" est survenu, qu'avez-vous RESSENTI? (Précisez)

LORSQU'ON N'OBTIENT PAS DE RÉPONSE CLAIRE,

a. Avez-vous éprouvé de la COLÈRE? (Oui, non)

b. Vous êtes-vous senti DÉPRIMÉ ou abattu? (Oui, non)

c. Vous êtes-vous senti ANXIEUX ou tendu? (Oui, non)

d. Vous êtes-vous senti COUPABLE ou honteux? (Oui, non)

S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE,

e. Quel est le sentiment que vous avez LE PLUS FORTEMENT éprouvé? (Précisez)

041. (ACTION DIRECTE) Lorsque cela s'est produit, et que vous avez éprouvé ce sentiment, QU'AVEZ-VOUS FAIT à ce moment? (Précisez)

a. Qu'est-il arrivé APRÈS? (Précisez)

OMETTRE, DANS LA SÉRIE DE QUESTIONS QUI SUIVENT, CELLES AUXQUELLES IL A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDU DANS LA QUESTION CI-DESSUS

b. (COMPORTEMENT PALLIATIF) Avez-vous fait quelque chose en RÉACTION à vos sentiments de (voir ci-dessus)?

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. QUOI? (Précisez)

d. COMBIEN DE FOIS l'avez-vous fait? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

e. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

SI VOUS N'AVEZ RIEN ÉPROUVÉ,

f. Vous êtes-vous contenté d'ATTENDRE que les choses se passent, OU avez-vous FAIT QUELQUE CHOSE pour régler la question? (Attendre, faire quelque chose)

SI "VOUS AVEZ FAIT QUELQUE CHOSE",

g. QUOI? (Précisez)

h. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Comment vous êtes-vous ALORS senti? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST AUTRE QUE "ATTENDRE QUE LES CHOSES SE PASSENT"

j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour vous remettre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. Quoi? (Précisez)

l. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

m. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

042. (COMPORTEMENT DE SUBSTITUTION) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour ÉVITER (un problème) ou pour vous donner QUELQUE CHOSE D'AUTRE À FAIRE, de manière à ce que cela ne se reproduise pas? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

d. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,

e. QUEL était le changement? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE, REPRENDRE:

f. Avez-vous jamais essayé de VOUS TENIR OCCUPÉ, ou d'aller ailleurs, pour essayer d'éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. QUOI? (Précisez)

h. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

j. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUEL était le changement? (Précisez)

SI L'ON OBTIENT UNE RÉPONSE QUELCONQUE AUX QUESTIONS CI-DESSUS,

l. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,
m. QUOI? (Précisez)

n. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

o. Quand vous l'avait fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

p. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,
q. QUEL était le changement? (Précisez)

043. (COMPORTEMENT AXÉ SUR LA RÉOLUTION DU PROBLÈME) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour essayer de RÉSOUDRE ou d'AMÉLIORER la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,
a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NON, REPRENDRE:

e. Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour CHANGER les choses ou vous changer vous-même de manière à atténuer le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,
f. QUOI? (Précisez)

g. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

h. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

i. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

EN CAS DE RÉPONSE À L'UNE DES QUESTION CI-DESSUS,

j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour essayer de résoudre le problème ou de changer la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,
k. QUOI? (Précisez)

l. AVEC QUELLE FREQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

m. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

n. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

044. Y a-t-il eu AUTRE CHOSE que vous avez fait lorsque le problème est survenu, quelque chose que vous n'avez pas encore mentionné?

(Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE?

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

045. Quand vous repensez au problème maintenant, quel aurait été, à votre avis, le meilleur moyen de le régler? (Précisez)

J'aurais maintenant quelques autres questions de caractère général à vous poser à propos de votre vie à l'extérieur.

046. Avec quelle fréquence vous abandonniez-vous aux REVERIES ou aux fantasmes? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

a. Lorsque vous rêviez tout éveillé, vous rêviez surtout À QUOI? (Précisez)

b. Dans vos rêveries, imaginiez-vous une vie DIFFÉRENTE? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. QU'EST-CE QUI était changé? (Précisez)

047. Avec quelle fréquence pensiez-vous à votre SITUATION ACTUELLE, à votre vie du moment? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

a. PLANIFIEZ-vous votre vie ou viviez-vous au jour le jour? (Planifiez, au jour le jour)

048. Avec quelle fréquence pensiez-vous à l'avenir? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

a. Aviez-vous des plans ou des idées précises concernant votre AVENIR? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

b. Quoi? (Précisez)

c. Avec quelle fréquence pensiez-vous au passé? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

049. En règle générale, étiez-vous SATISFAIT de votre vie à l'extérieur? (Oui, non)

a. Quels CHANGEMENTS auraient améliorer votre vie? (Précisez)

b. Avez-vous jamais ESSAYÉ de provoquer ces changements? (Oui, non)

050. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous DÉPRIMÉ?
(____/semaine)

a. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous en COLÈRE? (____/semaine)

a. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous ANXIEUX? (____/semaine)

a. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous COUPABLE? (____/semaine)

Bien, nous avons parlé de votre vie en général, mais venons-en maintenant aux circonstances particulières de votre infraction? Nous aimerions savoir s'il y avait un rapport entre l'infraction que vous avez commise et les problèmes auxquels vous étiez confronté.

051. Avez-vous été arrêté pour une SEULE infraction ou une SÉRIE d'infractions? (Seule, série)

S'IL S'AGIT D'UNE SÉRIE, les questions suivantes auront normalement trait à la première infraction de la série; il faut le préciser au détenu. Cependant, vérifiez également les circonstances dans lesquelles a été commise la dernière infraction avant l'arrestation du sujet; voyez si la nature des infractions a changé à la longue, et si, au cours de cette série de délits, un comportement d'adaptation inhabituel ou émotionnel s'est manifesté.

052. Quelque chose d'INHABITUEL s'est-il produit au cours de la période qui a immédiatement PRÉCÉDÉ votre infraction? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. Veuillez DÉCRIRE les événements inhabituels. (Précisez)

053. Certains des PROBLÈMES que nous venons de discuter ont-ils eu lieu juste avant que vous ayez commis votre infraction? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. LEQUEL (LESQUELS)? (Précisez)

054. Vous SENTIEZ-vous en colère, tendu ou déprimé juste avant l'infraction? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (En colère, déprimé, tendu)

DANS LA NÉGATIVE,

b. Comment vous sentiez-vous? (Précisez)

055. Buviez-vous ou utilisiez-vous des DROGUES juste avant l'infraction? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUELLES drogues? (Précisez)

b. EN QUELLE QUANTITÉ? (____ dosage total)

056. Pensez-vous qu'il y ait eu un RAPPORT quelconque entre l'infraction et la manière dont vous réagissiez aux situations? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUEL est le rapport? (Précisez)

057. Avez-vous une idée quelconque de l'établissement où vous irez en partant d'ici? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. Où? (Précisez)

b. Où aimeriez-vous aller si vous aviez le choix? (Précisez)

c. Quel genre d'avantages ou d'agréments voyez-vous dans le fait d'aller dans cet établissement? (Précisez)

d. Quels genres de problèmes? (Précisez)

PARTIE C. LA VIE AU PÉNITENCIER

Je voudrais maintenant parler de votre vie AU PÉNITENCIER. Ici, tout le monde a des problèmes, exactement comme à l'extérieur. Nous voudrions que vous nous en parliez et que vous nous disiez comment vous leur faites face. D'autre part, il y a ici des choses que vous aimez peut-être, ou qui vous paraissent peut-être utiles, et nous voudrions également que vous nous en parliez. Mais commençons par voir comment vous avez l'intention de passer votre temps au pénitencier.

001. Combien de temps DORMEZ (DORMIREZ)-vous? (____ heures/jours)
002. Avez-vous des DIFFICULTÉS à dormir? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
a. QUELLES SONT-ELLES? (Décrivez, si possible, les symptômes et les raisons; faites en particulier la distinction entre la difficulté à s'endormir et le réveil précoce.)
b. Utilisez-vous des DROGUES pour vous aider à dormir? (Oui, non)
c. Dormez-vous jamais pendant la JOURNÉE? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
d. S'agit-il, selon vous, d'un PETIT SOMME, ou de périodes de sommeil plus prolongées? (somme, période prolongée (espace d'heures en moyenne ____/jour))
003. VOULEZ-vous un emploi ou voulez-vous participer à un programme éducatif ou de formation? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
a. QUEL emploi ou programme voulez-vous?
(Précisez ____)
b. Que comptez-vous retirer de cette emploi (programme)?
(Précisez)
004. A part dormir, combien de temps par semaine, en moyenne, consacrez-vous:
a. Au TRAVAIL, à un programme scolaire ou à un programme de formation (____ heures/semaine)
b. Des VISITES et écrites des lettres (____ heures/semaine)
c. A des AMIS, à entretenir des contacts sociaux
(____ heures/semaine)
d. A des RÉUNIONS de groupe (____ heures/semaine)
e. A regarder la TÉLÉVISION, à écouter à radio ou de la musique
(____ heures/semaine)
f. Aux SPORTS et aux passe-temps (____ heures/semaine)
g. A d'AUTRES choses (____ heures/semaine)
"Si vous consacrez plus de trois heures par semaine aux catégories d, e, f ou g, précisez."
005. Vous avez le choix entre passer une partie de votre temps dans votre CELLULE ou de sortir dans la rangée. Quel pourcentage de ce temps passez-vous dans votre cellule?

SI O,

a. POURQUOI préférez-vous rester dans votre cellule plutôt que sortir? (Précisez)

b. Le temps que vous passez dans votre cellule AUGMENTE-T-IL ou DIMINUE-T-IL, quand vous avez un problème? (Augmente, diminue, demeure le même)

S'IL AUGMENTE,

c. Est-ce PARCE QUE vous restez dans votre cellule pour éviter les problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE

d. Comment cela vous aide-t-il? (Précisez)

S'IL DIMINUE,

e. Est-ce qu'il est plus facile de faire face à vos problèmes lorsque vous êtes hors de votre cellule? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

f. Comment cela vous aide-t-il? (Précisez)

006. Avez-vous des AMIS intimes ici?

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. COMBIEN? (_____)

b. Où les avez-vous RENCONTRES? (Ici, au cours d'une peine de prison antérieure, à l'extérieur)

c. Comment décririez-vous la manière dont vous fréquentez les autres détenus ici

i) Je reste presque toujours seul

ii) Avec quelques amis intimes

iii) Je fais partie d'un groupe plus important (Précisez si possible)

iv) Je ne me fixe pas; j'ai des tas d'amis et des connaissances

v) Autres

d. Pourquoi préférez-vous passer votre temps de cette manière? (Précisez)

007. Pendant que vous êtes au pénitencier:

a. De OUI attendez-vous des LETTRES? (Liste)

b. COMBIEN de lettres vous attendez-vous à recevoir? (_____/semaine ou _____/mois)

c. Combien de lettres AIMERIEZ-vous recevoir? (_____/semaine ou _____/mois)

S'il y a un écart:

d. Pourquoi en voulez-vous plus/moins?

e. A qui allez-vous ECRIRE? (Liste)

f. COMBIEN de lettres avez-vous l'intention d'écrire? (_____/semaine ou _____/mois)

008. De qui ATTENDEZ-vous une VISITE? (Liste)

- a. COMBIEN de visites attendez-vous? (____/semaine ou ____/mois)
- b. Combien de visites aimeriez-vous avoir? (____/semaine ou ____/mois)
- S'il y a un écart:
- c. Pourquoi en voulez-vous plus/moins?

009. Vous êtes-vous tracé un PLAN général de la manière dont vous allez purger votre peine? (Oui, non)

- a. Quel est le MEILLEUR MOYEN de purger sa peine? (Précisez)
- b. PLANIFIEZ-vous votre temps ou vivez-vous au JOUR LE JOUR? (Plan, au jour le jour)
- c. Y a-t-il quelque chose que vous vouliez RÉALISER ici, par exemple, quelque chose que vous voulez apprendre ou des changements que vous voulez réaliser en vous-même? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
- d. QUOI? (Précisez)
- e. Lequel des deux énoncés suivants décrirait le mieux la manière dont vous (avez l'intention de) vivre ici?
 - i) éviter les ennuis, se tenir occupé et faire le nécessaire pour retrouver la liberté le plus vite possible
 - ii) faire quelque chose pour m'améliorer ou me perfectionner pendant que je suis ici
 - iii) oublier l'extérieur, apprendre à fonctionner dans l'établissement et y faire un séjour aussi bon que possible

J'aimerais maintenant parler des PROBLÈMES que vous connaissez ici.

010. Pourriez-vous me dire quels sont les principaux PROBLÈMES que vous avez (vous attendez à avoir) ici? (Précisez)

"Dans ce qui suit, les secteurs à problèmes énumérés ici peuvent être omis."

I. PROBLÈMES EXTÉRIEURS

Il y a une foule de choses que les gens trouvent difficile, lorsqu'ils sont au pénitencier. Vous en avez déjà mentionné un certain nombre, mais il y en a d'autres que nous avons peut-être laissées de côté. Je voudrais les repasser en revue pour être bien sûr que nous avons une idée précise des problèmes auxquels vous êtes confronté. La première série de problèmes a trait à tout ce qui touche au milieu PHYSIQUE du pénitencier. C'est-à-dire, les choses qui vous entourent et que vous voyez tous les jours. Par exemple, il y a peut-être un certain nombre de choses dans ce bâtiment qui vous déplaisent. Il peut y faire trop chaud ou trop froid, ou il peut être sale ou il peut s'agir encore d'autre chose.

011. Est-ce que certaines choses vous déplaisent dans le BÂTIMENT? (Oui, non)

- DANS L'AFFIRMATIVE,
- a. QUOI? (Précisez)

012. En dehors de l'endroit lui-même, que pensez-vous des CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES? Avez-vous des problèmes dans ce domaine? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI?

DANS LA NÉGATIVE,

b. Nous entendons fréquemment des plaintes au sujet du manque d'INTIMITÉ, et de l'ENCOMBREMENT. Est-ce que ce genre de choses vous gêne? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUEL est le problème? (Précisez)

013. Que pensez-vous des SERVICES et des activités? Avez-vous des problèmes dans ce domaine? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

SI LES DOMAINES SUIVANTS N'ONT PAS TOUS ÉTÉ TRAITÉS DANS LA RÉPONSE CI-DESSUS, POSER LES QUESTIONS SUIVANTES:

a. Cela comprend la NOURRITURE. La nourriture vous pose-t-elle un problème?

DANS L'AFFIRMATIVE,

b. POURQUOI? (Précisez)

c. Les SERVICES MÉDICAUX vous posent-ils des problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE

Quoi? (Précisez)

d. Ce domaine a trait au PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE. Cela vous pose-t-il des problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

Quoi? (Précisez)

e. Quels CHANGEMENTS dans l'un ou l'autre de ces services amélioreraient votre qualité de vie?

014. En dehors des gens, quelles sont les CHOSES de l'extérieur qui vous MANQUENT le plus ici? (Citez-en 5 PAR ORDRE D'IMPORTANCE)

Y a-t-il d'autres choses que VOUS AIMERIEZ AVOIR et que vous n'avez pas ici maintenant?

015. Vous ENNUYEZ-vous souvent? (_____/semaine)

a. Est-ce là un PROBLÈME? (Oui, non)

016. En dehors du cadre physique, les RÈGLES ou les procédures en vigueur ici vous posent-elles des problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

ON PEUT OMETTRE CE QUI SUIT S'IL Y A DÉJÀ ÉTÉ DONNÉ RÉPONSE CI-DESSUS

b. Il arrive que les détenus estiment qu'il y a un problème parce que les règlements sont appliqués de manière NON UNIFORME. Cela vous cause-t-il un problème?

(Oui, non)

c. Avez-vous l'impression de CONNAÎTRE LE SYSTÈME en vigueur ici suffisamment bien pour éviter d'avoir des ennuis? (Oui, non)

II. RELATIONS INTERPERSONNELLES

Nous avons fait le tour de la question du milieu extérieur; j'aimerais maintenant que vous me parliez de la manière dont vous vous entendez avec les autres détenus.

017. Quels genres de problèmes avez-vous avec les AUTRES DÉTENUS? Constatez-vous que vous avez des difficultés à vous adapter ou à vous entendre avec les autres détenus?

DANS LA NÉGATIVE,

a. Certaines personnes trouvent les autres détenus trop AGRESSIFS, ou parfois, au contraire, que ce sont des PLEURNICHEURS et qu'ils vous EMBETENT. Dans un cas ou dans l'autre, cela vous gêne-t-il? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. COMMENT? (Précisez)

b. Je ne veux pas que vous citiez de noms mais, y a-t-il CERTAINS DÉTENUS qui vous causent des problèmes ou qui, à votre avis, vous en causeront? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. POURQUOI? (Précisez)

d. Existe-t-il une SITUATION particulière impliquant d'autres détenus qui vous causent des problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

e. POURQUOI? (Précisez)

f. Et votre SÉCURITÉ physique? Vous sentez-vous en danger ici? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. POURQUOI? (Précisez)

018. Les agents des services correctionnels ou les GARDES vous causent-ils des problèmes, ou vous attendez-vous à ce qu'ils vous en causent?

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. DÉCRIVEZ le (les) problème(s). (Précisez)

019. Et les AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL, par exemple, les AGENTS DE CLASSIFICATION, ou le personnel chargé des programmes? Vous posent-ils des problèmes? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

- b. Avez quelle fréquence se montrent-ils serviables? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- c. Que pourraient-ils faire pour mieux vous aider? (Précisez)

020. Parlons maintenant des problèmes avec des personnes qui ne sont pas ici, c'est-à-dire, des gens de l'EXTÉRIEUR? Quelles sont les personnes qui vous manquent le plus? (Liste)

- a. Avec quelle fréquence PENSEZ-VOUS À QUELQU'UN de l'extérieur qui vous manque? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- b. Est-ce que le fait de penser à des personnes de l'extérieur vous rend la vie plus facile ou plus difficile? (acceptale: pas de différence)

III. PROBLÈMES INTERNES

Pour terminer, parlons des pensées qui vous préoccupent, des choses que vous portez en vous.

021. Quels genres de problèmes vos PENSÉES vous posent-elles? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NÉGATIVE,

- a. Il y a beaucoup de gars qui se rappellent constamment certaines choses de leur PASSÉ et cela les perturbe. Cela vous arrive-t-il jamais? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

QUOI? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE,

- b. Certains se rappellent ce qu'ils ont FAIT et ont l'impression d'avoir gâché leur vie, ou au contraire, se rappellent des expériences agréables et les regrettent. Cela vous arrive-t-il? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- c. Décrivez ce que vous pensez.

- d. Venons-en maintenant aux pensées du PRÉSENT; par exemple, le fait que des personnes auxquelles vous êtes attaché vous manquent, ou la pensée que vous êtes en train de gâcher votre vie, ou n'importe quelle autre pensée que vous inspire votre vie actuelle. Pourriez-vous me dire ce que vous pensez de la vie que vous menez en ce moment? (Précisez)

- e. Quelles sont vos pensées à propos de l'AVENIR? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NÉGATIVE,

- f. PAR EXEMPLE, vous craignez peut-être de devenir institutionnalisé ou d'avoir de gros problèmes lorsque vous sortirez d'ici; vous avez peut-être également peur de vous retrouver de nouveau au pénitencier après avoir retrouvé la liberté. Pensez-vous jamais à ce genre de chose? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. QUOI? (Précisez)

h. Essayez-vous de penser à un certain nombre de choses ici, essayez-vous de ne PAS y penser, ou vous contentez-vous de laisser faire les choses?

022. Y a-t-il d'AUTRES problèmes qui vous viennent à l'esprit, des problèmes que nous n'avons pas évoqués? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

Maintenant que nous avons une liste de vos problèmes, nous aimerions voir avec vous quels sont les plus importants d'entre eux. Pour commencer, je vais repasser en revue ceux que j'ai notés. (Lire)

023. De toutes les choses dont nous avons parlé, pouvez-vous me dire celles qui sont les PLUS IMPORTANTES? Classez-les par ordre d'importance. (Jusqu'à n=5)

Rang.....Problème.....

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

S'IL NE PEUT PAS LES CLASSER PAR ORDRE D'IMPORTANCE UTILISEZ DES COMPARAISONS PAR PAIRE POUR ÉTABLIR UNE HIÉRARCHIE

024. Quand vous aviez un problème, à l'AIDE de qui aviez-vous tendance à faire appel? (Soi-même, épouse, famille, ami, professionnel (précisez))

SI LA RÉPONSE "CELA DÉPEND" "prendre comme exemple le problème classé numéro un"

ANALYSE DE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION

(Choisir, si possible trois des problèmes de la liste ci-dessus; il en faut absolument deux, au minimum. Les problèmes choisis doivent appartenir à des domaines différents, qui devraient déclencher des réactions émotionnelles différentes. Choisissez les problèmes classés en tête qui répondent à ces exigences.)

J'aimerais maintenant savoir ce que vous faisiez lorsque ces problèmes survenaient.

025. Quand "le premier problème" est survenu, quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

025. Quand "le premier problème" est survenu, quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

S'IL N'Y A PAS DE RÉPONSE CLAIRE,

- a. Étiez-vous EN COLÈRE? (Oui, non)
- b. Vous êtes-vous senti DÉPRIMÉ ou abattu? (Oui, non)
- c. Vous êtes-vous senti ANXIEUX ou tendu? (Oui, non)
- d. Vous êtes-vous senti COUPABLE ou honteux? (Oui, non)

S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE,

- e. Qu'avez-vous SURTOUT éprouvé? (Précisez)

026. (ACTION DIRECTE) Lorsque cela s'est produit, et que vous avez éprouvé ce sentiment, QU'AVEZ-VOUS FAIT à ce moment? (Précisez)

- a. Qu'est-il arrivé APRÈS? (Précisez)

OMETTRE, DANS LA SÉRIE DE QUESTIONS QUI SUIVENT, CELLES AUXQUELLES IL A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDU DANS LA QUESTION CI-DESSUS

- a. (COMPORTEMENT PALLIATIF) Avez-vous fait quelque chose en RÉACTION à vos sentiments de (voir ci-dessus)?

DANS L'AFFIRMATIVE,

- b. QUOI? (Précisez)

- c. COMBIEN DE FOIS l'avez-vous fait? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- d. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

SI VOUS N'AVEZ RIEN ÉPROUVÉ,

- e. Vous êtes-vous contenté d'ATTENDRE que les choses se passent, OU avez-vous FAIT QUELQUE CHOSE pour régler la question? (Attendre, faire quelque chose)

SI "VOUS AVEZ FAIT QUELQUE CHOSE",

- f. QUOI? (Précisez)

- g. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- h. Comment vous êtes-vous ALORS senti? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST AUTRE QUE "ATTENDRE QUE LES CHOSSES SE PASSENT"

- i. Avez-vous jamais fait OUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour vous remettre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- j. Quoi? (Précisez)

- k. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- l. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

027. (COMPOTEMENT DE SUBSTITUTION) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour ÉVITER (un problème) ou pour vous donner QUELQUE CHOSE D'AUTRE À FAIRE, de manière à ce que cela ne se reproduise pas? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

d. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,

e. QUEL était le changement? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE, REPENDRE:

f. Avez-vous jamais essayé de VOUS TENIR OCCUPÉ, ou d'aller ailleurs, pour essayer d'éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. QUOI? (Précisez)

h. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

j. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUEL était le changement? (Précisez)

SI L'ON OBTIENT UNE RÉPONSE QUELCONQUE AUX QUESTIONS CI-DESSUS,

l. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

m. QUOI? (Précisez)

n. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

o. Quand vous l'avait fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

p. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

q. QUEL était le changement? (Précisez)

028. (COMPOTEMENT AXÉ SUR LA RÉOLUTION DU PROBLÈME) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour essayer de RÉSOUDRE ou d'AMÉLIORER la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- a. QUOI? (Précisez)
- b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)
- d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NON, REPRENDRE:

- e. Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour CHANGER les choses ou vous changer vous-même de manière à atténuer le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- f. QUOI? (Précisez)
- g. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- h. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)
- i. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

EN CAS DE RÉPONSE À L'UNE DES QUESTIONS CI-DESSUS,

- j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour essayer de résoudre le problème ou de changer la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- k. QUOI? (Précisez)
- l. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- m. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)
- n. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

029. Y a-t-il eu AUTRE CHOSE que vous avez fait lorsque le problème est survenu, quelque chose que vous n'avez pas encore mentionné? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE?

- a. QUOI? (Précisez)
- b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)
- d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

Je crois que nous avons à peu près fait le tour du problème. Prenons-en un second et voyons ce que vous faites lorsqu'IL se produit.

030. Quand _____ "le second problème" est survenu, qu'avez-vous
RESSENTI? (Précisez)

LORSQU'ON N'OBTIENT PAS DE RÉPONSE CLAIRE,

- a. Avez-vous éprouvé de la COLÈRE? (Oui, non)
 - b. Vous êtes-vous senti DÉPRIMÉ ou abattu? (Oui, non)
 - c. Vous êtes-vous senti ANXIEUX ou tendu? (Oui, non)
 - d. Vous êtes-vous senti COUPABLE ou honteux? (Oui, non)
- S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE,
- e. Quel est le sentiment que vous avez LE PLUS FORTEMENT éprouvé? (Précisez)

031. (ACTION DIRECTE) Lorsque cela se produit, et que vous éprouvez
ce sentiment, QUE FAITES-VOUS à ce moment? (Précisez)

- a. Qu'est-il arrivé APRÈS? (Précisez)

OMETTRE, DANS LA SÉRIE DE QUESTIONS OUI SUIVENT, CELLES
AUXQUELLES IL A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDU DANS LA QUESTION CI-DESSUS

- a. (COMPORTEMENT PALLIATIF) Avez-vous fait quelque chose en
RÉACTION à vos sentiments de (voir ci-dessus)?

DANS L'AFFIRMATIVE,

- b. QUOI? (Précisez)

- c. COMBIEN DE FOIS l'avez-vous fait? (Tout le temps, la
plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- d. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

SI VOUS N'AVEZ RIEN ÉPROUVÉ,

- e. Vous êtes-vous contenté d'ATTENDRE que les choses se
passent, OU avez-vous FAIT QUELQUE CHOSE pour régler la
question? (Attendre, faire quelque chose)

SI "VOUS AVEZ FAIT QUELQUE CHOSE",

- f. QUOI? (Précisez)

- g. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart
du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- h. Comment vous êtes-vous ALORS senti? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST AUTRE QUE "ATTENDRE QUE LES CHOSSES SE
PASSENT"

- i. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour
vous remettre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

- j. Quoi? (Précisez)

- k. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la
plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

- l. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé?
(Précisez)

032. (COMPOTEMENT DE SUBSTITUTION) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour ÉVITER (un problème) ou pour vous donner OUELQUE CHOSE D'AUTRE À FAIRE, de manière à ce que cela ne se reproduise pas? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC OUELLE FRÉQUENCE (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

d. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,

e. QUEL était le changement? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE, REPRENDRE:

f. Avez-vous jamais essayé de VOUS TENIR OCCUPÉ, ou d'aller ailleurs, pour essayer d'éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. QUOI? (Précisez)

h. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

j. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUEL était le changement? (Précisez)

SI L'ON OBTIENT UNE RÉPONSE QUELCONQUE AUX QUESTIONS CI-DESSUS,

l. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

m. OUI? (Précisez)

n. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

o. Quand vous l'avait fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

p. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

q. QUEL était le changement? (Précisez)

033. (COMPORTEMENT AXÉ SUR LA RÉOLUTION DU PROBLÈME) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour essayer de RÉSOUDRE ou d'AMÉLIORER la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NON, REPRENDRE:

e. Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour CHANGER les choses ou vous changer vous-même de manière à atténuer le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

f. QUOI? (Précisez)

g. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

h. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

i. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

EN CAS DE RÉPONSE À L'UNE DES QUESTIONS CI-DESSUS,

j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour essayer de résoudre le problème ou de changer la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUOI? (Précisez)

l. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

m. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

n. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

034. Y a-t-il eu AUTRE CHOSE que vous avez fait lorsque le problème est survenu, quelque chose que vous n'avez pas encore mentionné? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE?

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

Parlons maintenant d'encore un autre problème.

035. Quand _____ "le troisième problème" est survenu, qu'avez-vous
RESSENTI? (Précisez)

LORSQU'ON N'OBTIENT PAS DE RÉPONSE CLAIRE,

- a. Avez-vous éprouvé de la COLÈRE? (Oui, non)
 - b. Vous êtes-vous senti DÉPRIMÉ ou abattu? (Oui, non)
 - c. Vous êtes-vous senti ANXIEUX ou tendu? (Oui, non)
 - d. Vous êtes-vous senti COUPABLE ou honteux? (Oui, non)
- S'IL Y A PLUS D'UNE RÉPONSE,
- e. Quel est le sentiment que vous avez LE PLUS FORTEMENT éprouvé? (Précisez)

036. (ACTION DIRECTE) Lorsque cela s'est produit, et que vous avez éprouvé ce sentiment, QU'AVEZ-VOUS FAIT à ce moment? (Précisez)

- b. Qu'est-il arrivé APRÈS? (Précisez)

OMETTRE, DANS LA SÉRIE DE QUESTIONS OUI SUIVENT, CELLES
AUXQUELLES IL A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDU DANS LA QUESTION CI-DESSUS

a. (COMPORTEMENT PALLIATIF) Avez-vous fait quelque chose en
RÉACTION à vos sentiments de (voir ci-dessus)?

DANS L'AFFIRMATIVE,

c. QUOI? (Précisez)

d. COMBIEN DE FOIS l'avez-vous fait? (_____/semaine)

e. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE,

f. Vous êtes-vous contenté d'ATTENDRE que les choses se
passent, OU avez-vous FAIT QUELQUE CHOSE pour régler la
question? (Attendre, faire quelque chose)

SI "VOUS AVEZ FAIT QUELQUE CHOSE",

g. QUOI? (Précisez)

h. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart
du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Comment vous êtes-vous ALORS senti? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST AUTRE QUE "ATTENDRE QUE LES CHOSSES SE
PASSENT"

g. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour
vous remettre? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

h. Quoi? (Précisez)

i. Avec quelle FRÉQUENCE? (tout le temps, la
plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

j. Quel sentiment avez-vous ALORS éprouvé?
(Précisez)

037. (COMPORTEMENT DE SUBSTITUTION) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour ÉVITER (un problème) ou pour vous donner QUELQUE CHOSE D'AUTRE À FAIRE, de manière à ce que cela ne se reproduise pas? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

d. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,

e. QUEL était le changement? (Précisez)

DANS LA NÉGATIVE, REPRENDRE:

f. Avez-vous jamais essayé de VOUS TENIR OCCUPÉ, ou d'aller ailleurs, pour essayer d'éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

g. QUOI? (Précisez)

h. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

i. Quand vous l'avez fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

j. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUEL était le changement? (Précisez)

SI L'ON OBTIENT UNE RÉPONSE QUELCONQUE AUX QUESTIONS CI-DESSUS,

l. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour éviter le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

m. QUOI? (Précisez)

n. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

o. Quand vous l'avait fait, qu'est-il arrivé ENSUITE? (Précisez)

p. Vous êtes-vous senti DIFFÉRENT à cause de cela? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

q. QUEL était le changement? (Précisez)

038. (COMPORTEMENT AXÉ SUR LA RÉOLUTION DU PROBLÈME) Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour essayer de RÉSOUDRE ou d'AMÉLIORER la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

SI LA RÉPONSE EST NON, REPRENDRE:

e. Avez-vous jamais fait quoi que ce soit pour CHANGER les choses ou vous changer vous-même de manière à atténuer le problème? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

f. QUOI? (Précisez)

g. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

h. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

i. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

EN CAS DE RÉPONSE À L'UNE DES QUESTION CI-DESSUS,

j. Avez-vous jamais fait QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE pour essayer de résoudre le problème ou de changer la situation? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE,

k. QUOI? (Précisez)

l. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

m. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

n. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

039. Y a-t-il eu AUTRE CHOSE que vous avez fait lorsque le problème est survenu, quelque chose que vous n'avez pas encore mentionné? (Oui, non)

DANS L'AFFIRMATIVE?

a. QUOI? (Précisez)

b. AVEC QUELLE FRÉQUENCE? (tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

c. Quel a été le RÉSULTAT? (Précisez)

d. Quel EFFET cela vous a-t-il fait? (Précisez)

040. En moyenne, combien de fois vous arrive-t-il d'entre en COLÈRE?

(____/semaine)

- a. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous DÉPRIMÉ? (____/semaine)
- b. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous ANXIEUX? (____/semaine)
- c. En moyenne, avez quelle fréquence vous sentiez-vous COUPABLE? (____/semaine)

Jusqu'à présent, nous nous sommes exclusivement occupé de vos problèmes. Voyons maintenant un peu l'autre aspect des choses.

041. Avez quelle fréquence vous laissez-vous aller à des RÉVERIES? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)
- a. A quel SUJET? (Précisez)

- b. Imaginez-vous parfois que votre vie est DIFFÉRENTE de ce qu'elle est maintenant? (Oui, non)
DANS L'AFFIRMATIVE,
- c. EN QUOI est-elle différente? (Précisez)

- d. Vous arrive-t-il d'imaginer que VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ PRIS? (Oui, non)

- e. Avez-vous tendance à faire PLUS ou MOINS de rêves éveillés lorsque vous êtes confronté à un problème difficile? (Plus, moins, pareil)

EN CAS D'ABSENCE DE RÉVERIES,

- f. A quoi pensez-vous AVANT DE VOUS ENDORMIR le soir? (Précisez)

042. Vous TENEZ-VOUS AU COURANT de l'actualité? (Oui, non)

- a. Avec quelle fréquence ÉCOUTEZ-VOUS LES NOUVELLES à la radio ou à la télévision? (____/semaine)

- b. Avec quelle fréquence LISEZ-vous les journaux ou les revues d'actualité? (____/semaine)

- c. Essayez-vous de vous tenir au courant (ne pas vous tenir au courant) parce que vous avez l'impression que cela vous facilite des choses ici? (Oui, non)

043. Parlons maintenant de ce qu'il y a de positif ici.

- a. A votre avis, quelles sont les choses qui vous AIDENT? (Précisez)

- b. Qu'est-ce que cet endroit offre de bon; quelles sont les choses que vous AIMEZ? (Précisez)

- c. Quels changements vous rendraient la vie plus facile ici? (Précisez)

044. D'une façon générale, que diriez-vous de votre vie ici?

COTEZ-la d'après une échelle sur laquelle 100 correspond à "tout ce que vous attendez de la vie" et 0, à "insupportable".

(Cote _____)

045. Quels sont vos plans d'avenir? (Précisez)

a. Avec quelle fréquence pensez-vous à l'avenir? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

b. Avec quelle fréquence pensez-vous au PASSÉ? (Tout le temps, la plupart du temps, quelquefois, rarement, jamais)

046. Avez-vous quelque chose à ajouter qui vous paraisse important?
DANS LA NÉGATIVE,

a. Avez-vous quelque chose d'autre à dire à propos de la vie à l'extérieur, ou au pénitencier, ou de la manière dont vous affrontez les problèmes dont nous n'avons pas parlé?

"Expliquer qu'on le rappellera pour répondre à de nouveaux questionnaires."

Merci!

FIN. VERSION DU 16 MARS 1980

Changements apportés aux entretiens de suivi

Dans l'ensemble, la série de questions utilisées au moment du second et du troisième entretiens étaient identiques à celles de la partie C du premier (Vie au pénitencier). Les modifications mineures suivantes ont été apportées:

Entretien 2

Nous avons inséré, au début de l'entretien, une nouvelle question concernant l'état d'avancement des appels en cours.

Nous avons étoffé la question 3, concernant les programmes de travail, en demandant également le nombre et les types de changements d'emploi qui avaient eu lieu dans l'interim.

Nous avons omis la questions 9.e.

Nous avons inséré une nouvelle question concernant les événements importants ou inhabituels qui auraient pu se produire entretemps, à la fin de la section concernant les problèmes actuels des détenus.

Une autre série de questions nouvelles porte sur les différences possibles entre la liste actuelle des problèmes et celle que nous avons obtenue au moment du premier entretien. Nous avons interrogé les répondants sur les types possibles de solutions adoptées pour des problèmes ne figurant plus sur la liste, qu'ils aient été simplement omis ou résolus d'une manière ou d'une autre.

Dans la section concernant l'analyse de la capacité d'adaptation, nous avons élargi la gamme des réactions émotionnelles pour y inclure l'"ennui" et le sentiment de "solitude" (questions 28, 33 et 38). Nous avons également inclus dans la question 40 une rubrique concernant la fréquence du sentiment de solitude.

Entretien 3

Nous avons conservé la série de changements introduits dans l'entretien 2, à cette exception près que nous avons réinséré la question 9 du premier entretien.

Nous avons ajouté des questions supplémentaires au début pour vérifier les changements possibles de la durée de la peine, en particulier, à la suite d'appels.

Nous avons également ajouté une question sur les changements d'établissements du détenu depuis le premier entretien.

Dans la section concernant les visites, nous avons inclus une question sur la manière dont le sujet utilisait les programmes de visite conjugale ('roulotte') qui existent maintenant dans certains des établissements.

Nous avons ajouté à l'entretien une série de questions concernant les crises importantes ou les événements inhabituels qui se sont produits au cours de l'année écoulée ainsi que sur les réactions du détenu à ces situations. Nous avons répété les mêmes questions au sujet de l'événement individuel ayant le plus profondément bouleversé le sujet pendant toute la durée de son séjour au pénitencier.

Nous avons étoffé la question 45 concernant les plans d'avenir de manière à pouvoir faire une distinction entre l'avenir au pénitencier, et l'avenir en liberté.

Enfin, nous avons en plus demandé au détenu de prévoir ses risques éventuels de révocation de sa liberté conditionnelle ainsi que de se voir infliger une peine nouvelle et de retourner au pénitencier.

Travail préliminaire: fiabilité des entretiens

La nomenclature ci-dessus, utilisée pour le premier entretien est l'aboutissement d'un processus long et soigneux qui comprenait notamment une étude de fiabilité fondée sur une comparaison avec une version plus ancienne et légèrement différente. Nous décrivons cette étude très en détail dans le rapport sur l'Étape I du projet et nous contenterons donc de résumer la procédure dans cette section.

L'étude de fiabilité avait en partie pour objet de tester la facilité d'administration du questionnaire et son caractère pratique, mais surtout de bien s'assurer que les questions ne provoquaient pas de confusion chez les détenus, et que leurs réponses pouvaient donc être considérées comme fiables. Nous voulions également découvrir si ces questions permettraient de faire des distinctions entre les détenus, étant donné qu'elles ne nous apprendraient rien si les réponses étaient uniformes.

L'étude de fiabilité a été faite avec trois échantillons distincts de six détenus chacun. Nous avons choisi des sujets qui se trouvaient au même stade de leur peine, stade qui correspondait à celui auquel nous avions l'intention de mener les entretiens pour l'étude principale. Nous n'avons testé qu'une sous-section du questionnaire pour chacun des trois échantillons, étant donné que chaque détenu serait interrogé deux fois et qu'un entretien complet aurait été trop onéreux.

Nous avons choisi le premier sous-échantillon en juillet 1979, au Centre de réception régional. Les six détenus ont accepté de participer. Nous les avons rencontrés au cours de leur premier mois de pénitencier, et leur avons administré les Parties A et B du questionnaire. Environ une semaine plus tard, un second enquêteur les a interrogés de la même manière. Chacun des deux enquêteurs (l'enquêteur principal et l'adjoint de recherche à plein temps) ont vu la moitié des détenus au premier entretien, et la seconde moitié, au second.

La seconde série de six détenus, testés à l'établissement à sécurité moyenne de Collins Bay, étaient au pénitencier depuis environ un an. Comme celles de notre échantillon final, leurs peines couvraient une gamme très étendue. Nous avons, cette fois, administré les Parties A et C du questionnaire, en utilisant les deux interrogateurs, comme auparavant.

Nous avons analysé les données ainsi obtenues afin de déterminer la fiabilité du test - re-test. Nous avons analysé séparément plusieurs sortes de questions, en le faisant chaque fois en fonction des propriétés statistiques exigées par la forme des réponses.

La première série de questions comportaient des réponses binômes, consistant essentiellement à choisir entre "oui" ou "non". Le pourcentage des détenus qui ont fourni des réponses concordantes les deux fois variait de 84 % à 92 % pour les trois parties de l'entretien. Pour chaque section, nous avons établi que les sources de désaccord correspondaient à des rubriques individuelles que nous avons révisées ou supprimées, ce qui a permis d'obtenir une concordance de 94 % à 95 % pour les trois parties du questionnaire.

La seconde série de questions analysées comprenaient celles qui appelaient des réponses numériques. Ce sont elles qui constituaient la catégorie la plus importante de nos données, car nous nous étions efforcés de quantifier les résultats dans toute la mesure du possible. Nous avons déterminé la fiabilité de ces rubriques en calculant les corrélations de Spearman entre les séries de réponses obtenues aux deux entretiens. Au départ, les corrélations pour chacune des parties A à C étaient sensiblement plus faibles que nous l'aurions voulu, mais il nous a encore une fois été possible de remonter à la source des écarts correspondants à certaines questions que nous avons alors éliminées. Une fois cela fait, les corrélations moyennes pour les trois parties sont passées à .82, .80 et .73. Nous avons également apporté un certain nombre de changements à certaines questions de manière à améliorer encore leur fiabilité.

Nous avons également vérifié la fiabilité d'une troisième catégorie de questions, celle des questions catégoriques. Leur cohérence nous a paru satisfaisante, la concordance moyenne étant de 84 % après élimination d'une rubrique soulevant des problèmes.

Nous avons aussi testé la fiabilité de la section concernant la liste des problèmes. Nous avons comparé le pourcentage de répétitions que l'on retrouvait dans les listes obtenues par les deux chercheurs et avons constaté qu'il était de 61 % pour les problèmes au pénitencier et de 78 % pour les problèmes à l'extérieur. Nous avons uniquement considéré comme faisant double emploi les problèmes dont la description était essentiellement identique, si bien que ce qui précède constitue une évaluation assez prudente de la fiabilité. Comme on pouvait

s'attendre à ce que l'appréciation qu'avait un individu de sa situation change d'un jour à l'autre, en fonction des incidents et des événements qui pourraient s'être produits, nous estimons que la fiabilité de ces rubriques est assez satisfaisante.

Nous avons enfin examiné la fiabilité des réactions que les détenus déclaraient avoir aux trois problèmes principaux. Pour cela, nous avons procédé d'une manière assez différente, car nous voulions mesurer la réaction d'adaptation d'ensemble d'un sujet, plutôt que ses réactions à des problèmes particuliers. Nous avons donc fourni à l'évaluateur les diverses séries de réactions aux problèmes, mais sans identifier le détenu ou fournir une description détaillée du problème. Nous avons dressé la liste des réactions sur des fiches et avons marqué de manière différente les fiches des deux entretiens. Nous avons demandé à l'évaluateur d'apparier les séries appartenant à chaque sujet afin de démontrer qu'il y avait suffisamment de similitude entre les réactions au moment des deux entretiens, et de montrer qu'il y avait suffisamment de différence entre les détenus pour qu'un juge puisse apparier les deux séries avec exactitude.

Ce test comportait un certain nombre d'éléments d'un test de validité ainsi que de fiabilité test - re-test. Malheureusement, un de nos enquêteurs a mal compris les instructions concernant cette question, si bien qu'il a été impossible d'appliquer le test aux données fournies par notre échantillon original. Nous avons donc décidé de reprendre cette section de l'entretien avec un nouvel échantillon de détenus. C'est ce que nous avons fait à l'établissement de Collins Bay, où nous avons utilisé six détenus qui venaient d'arriver. Chacun d'entre eux a été interrogé deux fois. Le premier entretien comportait notamment la section relative à la capacité d'adaptation. Nous avons fourni au second interrogateur la liste de problèmes qui avait été utilisée pour l'analyse de la capacité d'adaptation au cours du premier entretien, mais aucune des réponses. Il s'est donc essentiellement attaché à cette analyse, et a laissé de côté presque tout le reste du questionnaire. Nous avons comparé les résultats des deux entretiens en utilisant la procédure décrite ci-dessus dans laquelle on apparie les fiches. Les résultats ont montré que le juge pouvait correctement apparier les deux séries de réactions, et cela avec une bonne exactitude. Ces comparaisons ont permis d'atteindre des niveaux qui dépassaient de loin les valeurs dues au hasard, que ce soit pour la

série de problèmes à l'extérieur que celle des problèmes au pénitencier. Ces résultats nous ont permis de conclure que les renseignements que nous avons tirés des questions concernant le comportement d'adaptation étaient à la fois fiables et suffisamment détaillés pour permettre de distinguer les individus les uns des autres.

ANNEXE B:

Questionnaires utilisés pendant l'étude.

(Les rubriques sont présentées sous la forme dans laquelle elles ont été utilisées pour les questions. Aucun titre n'a été imprimé sur ces formules.)

Une explication des rubriques est présentée ci-dessous. Elles sont uniquement numérotées aux fins de référence.

Rubrique 1. Enquête sur les expériences de la vie (EEV)

Rubrique 2. Inventaire de dépression de Beck (IDB)

Rubrique 3. Liste de contrôle des adjectifs reflétant un état d'esprit

Ce questionnaire se décompose en huit éléments:

1. Anxiété: rubriques 5, 13, 21, 29, 37, 42
2. Dépression: rubriques 1, 9, 17, 25, 33, 38
3. Fatigue: rubriques 2, 10, 18, 26, 34, 39
4. Confusion: rubriques 3, 11, 19, 27, 35, 40
5. Colère: rubriques 4, 12, 20, 28, 36, 41
6. Sentiment de culpabilité: rubriques 6, 14, 22, 30
7. Bienveillance: rubriques 7, 15, 23, 31
8. Sentiment de bien-être: rubriques 8, 16, 24, 32

Dans la formule qui lui est remise, on demande au sujet de répondre en fonction des sentiments qu'il a éprouvés au cours de la semaine précédente. Pour les autres périodes (sentiments habituels; sentiments qu'il compte éprouver un an plus tard) les rubriques sont identiques à ceci près qu'elles ne sont pas présentées dans le même ordre.

Rubrique 4. L'Inventaire de l'état et des traits d'anxiété (STAI)

Rubrique 5. Échelle de dénigrement de soi, Inventaire de l'estime de soi, Échelle de désirabilité sociale Marlowe-Crowne et Échelle du sentiment de désespoir de Beck.

Sur cette formule, quatre échelles ont été combinées par mesure de commodité:

1. Échelle de dénigrement de soi (Jackson)
2. Inventaire de l'estime de soi (Coopersmith)
3. Échelle de désirabilité sociale (Marlowe-Crowne)
4. Échelle de sentiment de désespoir (Beck)

Les rubriques correspondantes aux échelles respectives apparaissent sous la forme suivante:

Dénigrement de soi

Clé: vrai:	2, 8, 14, 20, 26
Clé: faux:	5, 11, 17, 23, 29

Estime de soi

Clé: vrai:	35, 41, 47, 53, 59
Clé: faux:	32, 38, 44, 50, 56

Désirabilité sociale

Clé: vrai:	3, 6, 9, 12, 15, 33, 36, 39, 42, 45
Clé: faux:	18, 21, 24, 27, 30, 48, 51, 54, 57, 60

Sentiment de désespoir

Clé: vrai:	4, 10, 19, 25, 31, 34, 40, 46, 49, 52, 58
Clé: faux:	1, 7, 13, 16, 22, 28, 37, 43, 55

- Rubrique 6. Inventaire d'usage de drogue
- Rubrique 7. Échelle des sources de contrôle au pénitencier
- Rubrique 8. Échelle des problèmes carcéraux
- Rubrique 9. Échelle des attitudes carcérales et Échelle de source de contrôle interne-externe. Ces rubriques comportent plusieurs sous-échelles:
- a. Attitudes à l'égard du système de justice pénale (loi, tribunaux, police), rubriques 1-19, 26-31.
 - b. Identification avec d'autres criminels, articles 20-25; et
 - c. Source de contrôle interne-externe, rubriques 32-55.
- Rubrique 10. Enquête sur les expériences de la vie carcérale

ÉCHELLES DE RECHERCHE CONFIDENTIELLES

Nous présentons ci-dessous une liste d'événements qui provoquent parfois des changements dans la vie de ceux qui y vivent. Veuillez cocher ceux qui se sont produits au cours des six mois qui ont précédé l'(les) infraction(s) pour laquelle vous êtes actuellement incarcéré. Si vous purgez une peine qui correspond à plus d'une infraction, veuillez tenir compte de la période de six mois qui précède votre première infraction majeure. Ne cochez que ce qui vous est arrivé au cours de cette période. Pour chaque chose qui vous est arrivée au cours des six mois qui ont précédé votre (vos) infraction(s), veuillez préciser dans quelle mesure cela vous a tracassé personnellement. Utilisez un chiffre de 0 à 4 pour votre réponse selon que:

- 0 cela ne vous a pas du tout tracassé
 1 cela vous a un peu tracassé
 2 cela vous a quelque peu tracassé
 3 cela vous a sérieusement tracassé
 4 cela vous a énormément tracassé

pas du tout	un peu	quelque peu	sérieusement	énormément

0

1

2

3

4

-
- _____ 1. Mariage
- _____ 2. Être incarcéré ou enfermé dans un autre établissement
- _____ 3. Mort de l'épouse
- _____ 4. Changement majeur des habitudes de sommeil (beaucoup plus ou beaucoup moins de sommeil)
- _____ 5. Mort d'un parent proche:
- a. mère
- b. père
- c. frère
- d. soeur
- e. grand-mère
- f. grand-père
- g. autres (précisez) _____
- _____ 6. Changement majeur des habitudes alimentaires (beaucoup plus ou beaucoup moins)
- _____ 7. Hypothèque ou prêt que vous ne pouviez pas payer
- _____ 8. Mort d'un ami intime

- _____ 9. Réussite personnelle exceptionnelle
- _____ 10. Infractions mineures (contraventions, atteinte à l'ordre public, etc.)
- _____ 11. Grossesse de l'épouse ou de l'amie
- _____ 12. Changement des conditions de travail (responsabilités différentes, changement majeur des conditions de travail, de l'horaire de travail, etc.)
- _____ 13. Nouvel emploi
- _____ 14. Maladie ou blessure grave d'un proche parent:
 - a. père
 - b. mère
 - c. soeur
 - d. frère
 - e. grand-père
 - f. grand-mère
 - g. femme
 - h. fils/fille
 - i. autres (précisez) _____
- _____ 15. Problèmes d'ordre sexuel
- _____ 16. Difficulté avec le patron (risque de perte d'emploi, de suspension, etc.)
- _____ 17. Difficultés avec les beaux-parents
- _____ 18. Changement majeur de la situation financière ou du revenu (grosse amélioration ou grosse diminution)
- _____ 19. Changements majeurs de l'étroitesse des contacts avec les membres de la famille (en plus ou en moins)
- _____ 20. Nouveau membre dans la famille (naissance, adoption, arrivée au foyer d'un membre de la famille, etc.)
- _____ 21. Séparation d'avec l'épouse/épouse de fait (à cause de problèmes)
- _____ 22. Changement majeur des activités religieuses (fréquentation accrue ou moindre de l'église)
- _____ 23. Réconciliation avec l'épouse/épouse de fait
- _____ 24. Changement majeur du nombre des querelles avec son épouse (querelles beaucoup plus fréquentes ou plus rares)
- _____ 25. Changement d'emploi de l'épouse en dehors du foyer (début d'emploi, arrêt d'emploi, changement d'emploi, etc.)

- _____ 26. Changement majeur du type habituel et/ou de l'importance des loisirs
- _____ 27. Emprunt de plus de 10 000 \$
- _____ 28. Emprunt de moins de 10 000 \$
- _____ 29. Renvoi ou mise à pied
- _____ 30. Avortement de l'épouse/amie
- _____ 31. Maladie ou blessure personnelle grave
- _____ 32. Changement majeur des activités sociales, par ex., réceptions, cinéma, visites (plus ou moins d'activités)
- _____ 33. Changement majeur des conditions de vie (déménagement, cohabitation avec des personnes différentes, retour chez soi, etc.)
- _____ 34. Divorce
- _____ 35. Maladie ou blessure grave d'un ami intime
- _____ 36. Départ du foyer du fil ou de la fille
- _____ 37. Début ou fin de la fréquentation d'une école ou d'un autre programme de formation
- _____ 38. Séparation d'avec son épouse (à cause du travail, de voyages, etc.)
- _____ 39. Fiançailles
- _____ 40. Rupture avec une amie
- _____ 41. Vivre seul pour la première fois
- _____ 42. Réconciliation avec une amie
- _____ 43. Déménagement pour aller s'installer dans une ville nouvelle
- _____ 44. Abandon d'un emploi
- _____ 45. Arrestation d'un ami intime
- _____ 46. Être surveillé ou tracassé par la police
- _____ 47. Être harcelé par un agent de libération conditionnelle

N'importe quoi d'autre qui s'est produit au cours des six mois précédant votre (vos) infraction(s) et que vous jugez important.

- _____ 48. _____
- _____ 49. _____
- _____ 50. _____

Echelle de recherche confidentielle:2

Ceci est un questionnaire. Il comporte des groupes d'énoncés, lisez soigneusement tous les énoncés de chaque groupe. Placez ensuite un X devant l'énoncé de chaque groupe qui correspond le mieux à ce que vous éprouvez en ce moment même. Dans chaque groupe d'énoncés, veuillez choisir le seul qui correspond le mieux à ce que vous éprouvez.

A.

- _____ Je ne me sens pas triste
- _____ Je me sens déprimé ou triste
- _____ Je me sens déprimé ou triste tout le temps et je ne réussis pas à m'en sortir
- _____ Je suis si triste ou malheureux que c'est vraiment pénible
- _____ Je suis si triste ou malheureux que je ne peux pas le supporter

B.

- _____ Je ne suis pas particulièrement pessimiste ou découragé quand je pense à l'avenir
- _____ Je suis découragé quand je pense à l'avenir
- _____ J'ai l'impression que je n'ai rien à espérer
- _____ J'ai l'impression que je ne me sortirai jamais de mes ennuis
- _____ J'ai l'impression que l'avenir est sans espoir et que les choses ne peuvent pas s'améliorer

C.

- _____ Je n'ai pas le sentiment d'être un raté
- _____ J'ai l'impression que j'ai connu plus d'échecs que la moyenne des gens
- _____ J'ai l'impression que j'ai fait très peu de choses qui soient valables ou qui aient une importance quelconque
- _____ Quand je me penche sur mon passé, tout ce que je vois, c'est une suite d'échecs
- _____ J'ai le sentiment d'avoir complètement échoué comme être humain (parent, mari)

D.

- _____ Je ne suis pas particulièrement mécontent
- _____ Je m'ennuie la plupart du temps
- _____ Ce qui me plaisait autrefois ne m'intéresse plus autant
- _____ Je ne retire plus aucune satisfaction de quoi que ce soit
- _____ Je suis mécontent de tout

E.

- _____ Je ne me sens pas particulièrement coupable
- _____ J'ai le sentiment que je ne vauds rien de bon une bonne partie du temps
- _____ Je me sens tout à fait coupable
- _____ J'ai l'impression que je ne vauds rien de bon pratiquement tout le temps
- _____ J'ai l'impression que je suis très mauvais ou que je ne vauds rien

F.

- _____ Je n'ai pas l'impression d'être puni
- _____ J'ai l'impression que quelque chose de mauvais va peut-être m'arriver
- _____ J'ai le sentiment que je suis puni ou que je le serai
- _____ J'ai le sentiment que je mérite d'être puni
- _____ Je veux être puni

G.

- _____ Je ne suis pas déçu de moi-même
- _____ Je suis déçu de moi-même
- _____ Je ne m'aime pas
- _____ Je me hais

H.

- _____ Je n'ai pas l'impression d'être pire que les autres
- _____ Je me critique pour mes faiblesses ou mes erreurs
- _____ Je me reproche mes fautes
- _____ Je me reproche tout ce qui arrive de mal

I.

- _____ Je n'ai aucune intention de me faire du mal
- _____ Il m'arrive de penser à me faire du mal mais je ne passerais pas aux actes
- _____ J'ai l'impression qu'il vaudrait mieux que je sois mort
- _____ J'ai l'impression qu'il serait préférable pour ma famille que je sois mort
- _____ J'ai tout à fait l'intention de me suicider
- _____ Je me suiciderais si je le pouvais

J.

- _____ Je ne pleure pas plus que d'habitude
- _____ Je pleure plus maintenant qu'auparavant
- _____ Je pleure tout le temps maintenant. Je ne peux pas m'arrêter
- _____ Avant, j'étais capable de pleurer, mais maintenant je ne peux pas le faire du tout même quand j'en ai envie

K.

- _____ Je ne suis pas plus irrité maintenant que d'habitude
- _____ Je me contraries ou m'irrites plus facilement que d'habitude
- _____ Je suis irrité tout le temps
- _____ Je ne m'irrite plus du tout de ce qui m'irritait auparavant

L.

- _____ Je n'ai pas perdu mon intérêt pour les autres
- _____ Je m'intéresse moins aux autres maintenant qu'auparavant
- _____ J'ai perdu presque tout mon intérêt pour les autres et n'éprouve guère de sentiments à leur égard
- _____ J'ai perdu tout mon intérêt pour les autres et je ne m'en soucie absolument pas

M.

- _____ Je prends des décisions à peu près aussi bien que d'habitude
- _____ J'essaye de reculer les prises de décisions
- _____ J'ai de grandes difficultés à prendre des décisions
- _____ Je ne peux plus du tout prendre de décisions

N.

- _____ Je n'ai pas l'impression de paraître physiquement pire qu'auparavant
- _____ Je crains d'avoir l'air vieux ou d'être peu attirant
- _____ J'ai l'impression que des changements permanents marquent mon apparence et me rendent peu attrayant
- _____ J'ai l'impression d'être laid ou repoussant

O.

- _____ Je peux travailler aussi bien qu'auparavant
- _____ Il me faut fournir un effort supplémentaire pour me mettre à faire quelque chose
- _____ Je ne travaille pas aussi bien qu'auparavant
- _____ Je suis obligé de faire de gros efforts sur moi-même pour faire quoi que ce soit
- _____ Je ne peux pas travailler du tout

P.

- _____ Je dors aussi bien que d'habitude
- _____ Je me réveille plus fatigué le matin qu'auparavant
- _____ Je me réveille une ou deux heures plus tôt que d'habitude et j'ai du mal à me rendormir
- _____ Je me réveille tôt tous les jours et ne peux pas dormir plus de cinq heures

Q.

- _____ Je ne me fatigue pas plus que d'habitude
- _____ Je me fatigue plus que d'habitude
- _____ Tout me fatigue
- _____ Je suis trop fatigué pour faire quoi que ce soit

R.

- _____ Mon appétit n'est pas plus mauvais que d'habitude
- _____ Mon appétit n'est pas aussi bon qu'auparavant
- _____ Mon appétit est beaucoup pire maintenant
- _____ Je n'ai plus d'appétit du tout

S.

- _____ J'ai perdu peu ou pas de poids ces derniers temps
- _____ J'ai perdu plus de cinq livres
- _____ J'ai perdu plus de dix livres
- _____ J'ai perdu plus de vingt livres

T.

- _____ Je ne m'inquiète pas de ma santé plus que d'habitude
- _____ Je m'inquiète des douleurs que j'éprouve, ou de maux d'estomac ou de constipation
- _____ Je m'inquiète tellement de la manière dont je me sens ou de ce que je ressens que j'ai du mal à penser à grand chose d'autre.
- _____ Je suis complètement obnubilé par ce que je ressens

U.

- _____ Je n'ai pas remarqué de changement récent dans mon intérêt pour les activités sexuelles
- _____ Je m'intéresse moins aux activités sexuelles qu'auparavant
- _____ Je m'intéresse beaucoup moins aux activités sexuelles maintenant
- _____ J'ai perdu tout intérêt pour les activités sexuelles

ÉCHELLES DE RECHERCHE CONFIDENTIELLES: 5

Vous trouverez ci-dessous une liste d'adjectifs et de phrases. Lisez-les et cochez celles qui décrivent ce que vous ressentez depuis une semaine. Faites-le rapidement et n'essayez pas de trop vous attarder sur chaque rubrique. Cochez autant d'adjectifs ou de phrases que vous voulez, qui décrivent ce que vous avez éprouvé au cours de la semaine écoulée.

☐ 1. malheureux	☐ 26. "vidé"
☐ 2. manque d'énergie	☐ 27. vous avez des absences
☐ 3. troubles de mémoire	☐ 28. irrité
☐ 4. facilement contrarié ou irrité	☐ 29. mal à l'aise
☐ 5. vous vous sentez peureux ou nerveux	☐ 30. plein de regret
☐ 6. vous blâmez les autres pour ce qui arrive	☐ 31. confiant
☐ 7. amical	☐ 32. détendu
☐ 8. gai	☐ 33. désesparé
☐ 9. sans espoir à l'égard de l'avenir	☐ 34. somnolent
☐ 10. épuisé	☐ 35. confus
☐ 11. difficultés à prendre des décisions	☐ 36. irritable
☐ 12. explosions de mauvaise humeur que vous ne réussissez pas à contrôler vos mouvements d'humeur	☐ 37. nerveux
☐ 13. tendu	☐ 38. incertain
☐ 14. plein de regret	☐ 39. fatigué
☐ 15. prévenant	☐ 40. indécis
☐ 16. heureux	☐ 41. amer
☐ 17. découragé	☐ 42. anxieux
☐ 18. épuisé	
☐ 19. vous avez des difficultés à vous concentrer	
☐ 20. en colère	
☐ 21. nerveux	
☐ 22. vous vous sentez coupable	
☐ 23. fiable	
☐ 24. à l'aise	
☐ 25. esseulé	

ÉCHELLES DE RECHERCHE CONFIDENTIELLES: 5

Passez-les de nouveau en revue et cochez ceux qui décrivent la manière dont vous vous sentez habituellement lorsque vous êtes en liberté. Cochez tous les adjectifs ou phrases qui vous paraissent décrire la manière dont vous vous sentez habituellement lorsque vous êtes en liberté.

-
☐ 1. détendu	☐ 30. vous avez des difficultés à vous concentrer
☐ 2. confiant	☐ 31. épuisé
☐ 3. plein de regrets	☐ 32. découragé
☐ 4. anxieux	☐ 33. tendu
☐ 5. amer	☐ 34. explosions de mauvaise humeur que vous ne réussissez pas à contrôler
☐ 6. indécis	☐ 35. difficultés à prendre des décisions
☐ 7. fatigué	☐ 36. épuisé
☐ 8. incertain	☐ 37. sans espoir à l'égard de l'avenir
☐ 9. à l'aise	☐ 38. vous vous sentez peureux ou nerveux
☐ 10. serviable	☐ 39. facilement contrarié ou irrité
☐ 11. coupable	☐ 40. troubles de mémoire
☐ 12. nerveux	☐ 41. manque d'énergie
☐ 13. maussade	☐ 42. malheureux
☐ 14. confus	
☐ 15. somnolent	
☐ 16. désespéré	
☐ 17. heureux	
☐ 18. prévenant	
☐ 19. plein de regret	
☐ 20. mal à l'aise	
☐ 21. irrité	
☐ 22. vous avez des absences	
☐ 23. "vidé"	
☐ 24. esséulé	
☐ 25. gai	
☐ 26. amical	
☐ 27. vous blâmez les autres de ce qui arrive	
☐ 28. tendu	
☐ 29. en colère	

ÉCHELLES DE RECHERCHE CONFIDENTIELLES: 5

Vous trouverez ci-dessus une liste d'adjectifs et de phrases. Veuillez cocher celles qui décrivent la manière dont, à votre avis, vous penserez d'ici un an. Faites-le rapidement et n'essayez pas de trop vous attarder sur chaque rubrique. Cochez tous les adjectifs ou phrases qui décrivent la manière dont, à votre avis, vous vous sentirez d'ici un an.

☐ 1. tendu	☐ 25. vous vous sentez peureux ou
☐ 2. plein de regret	nerveux
☐ 3. prévenant	☐ 26. confiant
☐ 4. heureux	☐ 27. à l'aise
☐ 5. découragé	☐ 28. désemparé
☐ 6. épuisé	☐ 29. épuisé
☐ 7. vous avez des	☐ 30. vous avez des absences
difficultés à vous	☐ 31. irrité
concentrer	☐ 32. mal à l'aise
☐ 8. en colère	☐ 33. vous blâmez les autres de ce
☐ 9. nerveux	qui arrive
☐ 10. vous vous sentez	☐ 34. incertain
coupable	☐ 35. manque d'énergie
☐ 11. amical	☐ 36. troubles de mémoire
☐ 12. gai	☐ 37. explosions de mauvaise humeur
☐ 13. sans espoir à l'égard de	que vous ne réussissiez pas à
l'avenir	contrôler
☐ 14. fatigué	☐ 38. somnolent
☐ 15. indécis	☐ 39. anxieux
☐ 16. maussade	☐ 40. malheureux
☐ 17. tendu	☐ 41. facilement contrarié ou
☐ 18. plein de regret	irrité
☐ 19. serviable	☐ 42. difficultés à prendre des
☐ 20. tendu	décisions
☐ 21. esseulé	
☐ 22. "vidé"	
☐ 23. confus	
☐ 24. amer	

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE CONFIDENTIEL: 8

INSTRUCTIONS: Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de déclarations faites par des gens pour se décrire. Lisez chaque énoncé et noircissez au crayon le chiffre approprié à droite de cet énoncé afin d'indiquer la manière dont vous vous sentez maintenant, c'est-à-dire, en ce moment même. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ne vous attardez pas sur les énoncés mais donnez la réponse qui semble décrire le mieux vos sentiments actuels.

Pas			
du	Un	Modé-	Beau-
tout	peu	rément	coup

1. Je me sens calme
2. Je me sens en sécurité
3. Je suis tendu
4. J'éprouve des regrets
5. Je me sens à l'aise
6. Je suis perturbé
7. Je suis actuellement préoccupé par des
malheurs possibles
8. Je me sens reposé
9. Je me sens anxieux
10. Je me sens à l'aise
11. Je me sens confiant
12. Je me sens nerveux
13. Je me sens gai
14. Je me sens "conservé"
15. Je me sens détendu
16. Je me sens satisfait
17. Je suis anxieux
18. Je me sens surexcité et "ébranlé"
19. Je me sens joyeux
20. Je me sens bien

ÉCHELLES DE RECHERCHE CONFIDENTIELLES: 4

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'énoncés qu'une personne pourrait utiliser pour se décrire. Veuillez lire chacun d'entre eux et décider si ils vous décrivent ou non. Si vous êtes d'accord avec un énoncé ou décidé qu'il vous décrit vraiment, écrivez VRAI (V). Si vous n'êtes pas d'accord avec un énoncé ou si vous estimez qu'il ne vous décrit pas, écrivez FAUX (F). Essayez de répondre par vrai ou faux à chaque énoncé, même si vous n'êtes pas tout à fait sûr de votre réponse.

- _____ 1. J'attends l'avenir avec espoir et enthousiasme.
- _____ 2. Il y a longtemps que j'ai renoncé à tout espoir de faire quelque chose de valable
- _____ 3. Je suis toujours prêt à reconnaître mes fautes.
- _____ 4. Autant renoncer, car je suis incapable d'améliorer ma situation.
- _____ 5. Je trouve que me parents ont raison d'être fiers de moi.
- _____ 6. J'essaye toujours de pratiquer ce que je prêche.
- _____ 7. Quand les choses vont mal, ce qui m'encourage c'est de savoir que ça finira bien par changer.
- _____ 8. Je ne suis d'aucune utilité pour personne.
- _____ 9. Cela ne me déplaît jamais qu'on me demande de rendre une faveur.
- _____ 10. Je suis incapable d'imaginer ce que sera ma vie dans dix ans.
- _____ 11. Je suis le genre de personne sur qui on peut compter.
- _____ 12. Cela ne m'a jamais gêné que des gens expriment des idées très différentes des miennes.
- _____ 13. J'ai suffisamment de temps pour réaliser les choses qui me tiennent le plus à coeur.
- _____ 14. Ma vie toute entière n'a été qu'une suite d'erreurs.
- _____ 15. Je n'ai jamais volontairement dit quelque chose pour blesser quelqu'un.
- _____ 16. A l'avenir, je m'attends à réussir dans le domaine qui m'intéresse le plus.
- _____ 17. Quand je fais quelque chose, je le fais bien d'habitude.
- _____ 18. J'aime commercer quelquefois.
- _____ 19. Mon avenir me paraît sombre.
- _____ 20. Les gens ne m'aiment pas parce que j'ai tant de défauts.
- _____ 21. Il est arrivé que d'exploiter des gens.
- _____ 22. Je m'attends à mieux profiter des choses de la vie que la moyenne des gens.
- _____ 23. Je jouis du respect de la plupart des gens qui me connaissent.
- _____ 24. J'essaie parfois de me venger plutôt que de pardonner et oublier.
- _____ 25. La chance n'est tout simplement jamais avec moi, et il n'y a aucune raison de croire que cela changera à l'avenir.
- _____ 26. Je ne suis pas le genre de personne dont on se souvient après l'avoir rencontrée une seule fois.
- _____ 27. Il m'est arrivé d'insister vraiment pour imposer ma volonté.
- _____ 28. Les expériences que j'ai vécues m'ont bien préparé pour l'avenir.
- _____ 29. J'ai souvent quelque chose à dire qui mérite d'être écouté.

ÉCHELLES DE RECHERCHE CONFIDENTIELLES: 4

Veillez lire chaque énoncé et décider s'il vous décrit ou non. Si vous êtes d'accord avec un énoncé ou que vous décidiez qu'il vous décrit vraiment, écrivez VRAI (V). Si vous n'êtes pas d'accord avec un énoncé ou si vous estimez qu'il ne vous décrit pas, écrivez FAUX (F). Essayez de répondre par vrai ou faux à chaque énoncé, même si vous n'êtes pas tout à fait sûr de votre réponse.

- _____ 30. Il m'est arrivé d'avoir envie de tout casser.
- _____ 31. Tout ce que je peux voir en ce qui m'attend, ce sont des choses désagréables plutôt qu'agréables.
- _____ 32. J'aimerais souvent être quelqu'un d'autre.
- _____ 33. Je n'hésite jamais à faire de mon mieux pour aider quelqu'un qui a des difficultés.
- _____ 34. Je ne m'attends pas à obtenir ce que je veux vraiment.
- _____ 35. Je suis assez sûr de moi.
- _____ 36. Je n'ai jamais intensément détesté quelqu'un.
- _____ 37. Lorsque je pense à l'avenir, je compte bien y être plus heureux que maintenant.
- _____ 38. Il y a une foule de choses en moi que je changerais si je le pouvais.
- _____ 39. Quand je ne sais pas quelque chose cela ne me dérange pas du tout de l'admettre.
- _____ 40. Les choses ne s'arrangent jamais comme je le voudrais.
- _____ 41. J'attire facilement la sympathie.
- _____ 42. Je suis toujours gentil, même avec des personnes que je n'aime pas vraiment.
- _____ 43. J'ai beaucoup de foi dans l'avenir.
- _____ 44. C'est assez dur d'être ce que je suis.
- _____ 45. Il ne me viendrait jamais à l'idée de laisser quelqu'un d'autre être puni à ma place.
- _____ 46. Je n'obtiens jamais ce que je veux; il est donc stupide de vouloir quelque chose.
- _____ 47. Je suis d'habitude capable de me débrouiller tout seul.
- _____ 48. Je me sens parfois frustré lorsque je n'obtiens pas ce que je veux.
- _____ 49. Il est très peu probable que je tirerai des satisfactions réelles de l'avenir.
- _____ 50. Tout est confus dans ma vie.
- _____ 51. Il y a eu des moments où j'avais envie de me rebeller contre les personnes qui détenaient l'autorité en dépit du fait que je savais que c'étaient elles qui avaient raison.
- _____ 52. L'avenir me paraît vague et incertain.
- _____ 53. Les gens suivent habituellement mes idées.
- _____ 54. Je peux me rappeler d'avoir fait semblant d'être malade pour éviter d'avoir à faire quelque chose.
- _____ 55. Je peux espérer passer, à l'avenir, plus de bons moments que de mauvais.
- _____ 56. La plupart des gens attirent plus la sympathie que moi.
- _____ 57. Il est arrivé que je sois fort envieux de la chance des autres.
- _____ 58. Il est inutile d'essayer vraiment d'obtenir quelque chose que je veux parce que cela n'arrivera probablement pas.
- _____ 59. Si j'ai quelque chose à dire, je le dis habituellement.
- _____ 60. Je suis parfois irrité par les personnes qui me demandent des faveurs.

Échelle de recherche confidentielle: 12A) Cigarettes et café

1. Fumez-vous? Oui ____ Non ____
 i) Dans l'affirmative, combien fumez-vous habituellement de cigarettes par jour?
 ____ cigarettes par jour.
2. Lorsque vous étiez en liberté, avant de commencer à purger votre peine actuelle, fumiez-vous? Oui ____ Non ____
 i) Dans l'affirmative, combien de cigarettes par jour fumiez-vous habituellement lorsque vous étiez en liberté? ____ cigarettes par jour.
3. Buvez-vous habituellement du café ou du thé? café ____ thé ____ ni l'un ni l'autre ____
4. Lorsque vous étiez en liberté, avant de commencer à purger votre peine actuelle, combien de tasses de café/thé buviez-vous par jour?
 ____ tasses par jour.
5. Combien de tasses de café/thé buvez-vous maintenant par jour?
 ____ tasses par jour.

B) Alcool

6. Lorsque vous étiez en liberté, avant de commencer à purger votre peine actuelle, buviez-vous de l'alcool? Oui ____ Non ____
7. Dans l'affirmative, quel boisson alcoolique consommiez-vous habituellement? (Si vous en buviez plusieurs, cochez celles que vous combiniez habituellement.)
 Bière _____ Alcool _____
 (par ex.: rye/gin/vodka, etc.)
 Vin _____
8. Combien de jours par semaine, en moyenne, buviez-vous lorsque vous étiez en liberté?
 7 ___, 6 ___, 5 ___, 4 ___, 3 ___, 2 ___, 1 ___, 0 ____
9. En moyenne, quelle quantité de votre boisson habituelle consommiez-vous dans les conditions normales?
 Bière _____ nombre de bouteilles de 12 on.
 Vin _____ nombre d'onces
 Alcool _____ nombre d'onces

10. i) Aviez-vous bu à un moment quelconque le jour de votre infraction? Oui ____ Non ____
- ii) Dans l'affirmative, étiez-vous "ivre" lorsque vous avez commis votre infraction? Oui ____ Non ____
- iii) Pensez-vous que le fait d'avoir bu a contribué, d'une manière ou d'une autre, à votre infraction? Oui ____ Non ____
- iv) Dans l'affirmative, comment? (Précisez)

C) Marijuana

11. Utilisez-vous ou avez-vous jamais utilisé de la marijuana (marijuane) ou hashich? Oui ____ Non ____
12. Combien de fois fumiez-vous lorsque vous étiez en liberté? ____ fois par semaine. (Si vous en fumiez moins d'une fois par semaine, indiquez-le.)
- i) Combien en fumiez-vous habituellement? ____ (nombre de joints) par jour.
13. i) Fumiez-vous le jour de votre infraction? Oui ____ Non ____
- ii) Dans l'affirmative, pensez-vous que vous étiez vraiment "dans les vaps"? Oui ____ Non ____
- iii) Pensez-vous que le fait d'avoir fumé de la marijuana ait contribué, sous une forme ou sous une autre, à votre infraction? Oui ____ Non ____
- iv) Dans l'affirmative, comment? (Précisez)

D) Autres drogues

Dans la liste de drogues ci-dessous, veuillez cocher celles que vous avez utilisées lorsque vous étiez en liberté avant de commencer à purger votre peine actuelle. Indiquez le nombre de fois par jour, par semaine ou par mois que vous utilisez la drogue, dans la colonne appropriée.

14. <u>Drogues utilisées</u>	Par <u>jour</u>	Par <u>semaine</u>	Par <u>mois</u>	Peu <u>fréquemment</u>
___ a) Speed ("Bennies", "neth", amphétamines, benzedrine)				
___ b) Héroïne (Junk) ou morphine				
___ c) Cocaïne				
___ d) Acide (LSD), Psilocybine, mescaline, MDA, STP, DMT				

- ___ e) PCP ("Angel Dust")
- ___ f) Tranquillisants tels que
Margactil, stélazine,
librium, valium
(Nom de la drogue _____)
- ___ g) Solvants tels que
colle d'avion, solvant pour
vernis à ongles, liquide pour
briquet)
(Nom du solvant _____)
- ___ h) Autres drogues (à l'exception
de l'alcool et de la marijuana)
Précisez)
i) _____
ii) _____
iii) _____

15. Aviez-vous utilisé une des drogues ou solvants ci-dessus le jour de
votre infraction? Oui ____ Non ____

i) Dans l'affirmative, indiquez les drogues ou solvants que vous
avez utilisés le jour de votre infraction.

a)	d)
b)	e)
c)	f)

ii) Pensez-vous que ces drogues ou solvants ont contribué, sous une
forme ou sous une autre, à votre infraction? Oui ____ Non ____

iii) Dans l'affirmative, indiquez le nom de la drogue et le rôle
qu'elle a joué.

16. Prenez-vous actuellement des drogues contre l'anxiété ou l'insomnie
(Difficultés à dormir)? Oui ____ Non ____

Echelle de recherche confidentielle: 6

Dans ce questionnaire, on vous demande de juger le degré de contrôle ou d'influence que vous pensez avoir sur certaines des choses qui peuvent vous arriver pendant que vous serez au pénitencier. Un exemple d'une situation où vous n'auriez aucun contrôle serait, disons, le genre de donne que vous avez dans une partie de poker étant donné que c'est essentiellement le hasard qui joue. Par contre, avec cette donne, vous pourriez avoir beaucoup de contrôle sur le résultat étant donné que vous pourriez, par exemple, utiliser vos talents pour bluffer ou calculer vos chances. Pour chacun des énoncés ci-dessous, veuillez décider quel degré de contrôle ou d'influence vous pensez avoir pendant que vous êtes au pénitencier. Utilisez un chiffre de 0 à 4 selon votre réponse:

- 0 pas de contrôle du tout
 1 très peu de contrôle
 2 un certain contrôle
 3 un contrôle important
 4 un contrôle complet ou total

Pas de contrôle du tout	Très peu de contrôle	Un certain contrôle	Un contrôle important	Un contrôle complet ou total
0	1	2	3	4
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				

Pas de contrôle du tout	Très peu de contrôle	Un certain contrôle	Un contrôle important	Un contrôle complet ou total
0	1	2	3	4
12. Être élu par le comité des détenus				
13. Obtenir un transfert dans un meilleur établissement				
14. La rapidité avec laquelle vous serez mis en liberté				
15. Éviter de vous laisser aller au pessimisme et à la dépression				
16. Organiser les choses en vue de votre mise en liberté				
17. Obtenir l'aide du personnel pénitentiaire lorsque vous en avez besoin				
18. Le fait d'être isolé ou non				
19. Obtenir un changement de cellule ou de rangée lorsque vous le voulez				
20. Le fait que les autres détenus vous aiment ou vous respectent, ou pas				
21. Demeurer en bonne condition physique				
22. Résoudre les problèmes familiaux qui peuvent survenir				
23. Éviter la tension et l'anxiété				
24. Éviter d'avoir des ennuis au sein de l'établissement				
25. Obtenir un appel téléphonique en cas d'urgence				
26. Réconforter un ami qui semble abattu				
27. Obtenir du détenu de la cellule voisine qu'il fasse moins de bruit la nuit				
28. Obtenir d'un instructeur d'atelier ou d'un professeur qu'il vous aide à résoudre un problème				
29. Refuser une bonne bière ou de la drogue				
30. Le fait que les autres détenus se moquent de vous et vous embêtent, ou non				
31. Éviter de souffrir de la solitude				
32. Garder le contrôle de la situation au sein de l'établissement				
33. Ne pas perdre votre confiance en vous				
34. Le fait d'employer utilement votre temps au pénitencier, ou pas				

Pas de contrôle du tout	Très peu de contrôle	Un certain contrôle	Un contrôle important	Un contrôle complet ou total
0	1	2	3	4
35. Régler les problèmes avec votre cantine				
36. Changer une mauvaise habitude dont vous voulez peut-être vous débarrasser				
37. Changer votre façon de penser à propos de certaines choses pendant votre séjour au pénitencier				
38. Obtenir du docteur qu'il vous donne un médicament lorsque vous sentez que vous en avez besoin				
39. Régler une querelle ou un malentendu avec votre femme ou votre amie				
40. Obtenir de l'établissement qu'il donne suite à une plainte ou un grief présenté par vous.				

Echelle de recherche confidentielle: 11

Vous trouverez ci-dessous une liste d'un certain nombre de choses qui, selon les détenus, les tracassent souvent pendant leur incarcération. Pour chaque énoncé, veuillez indiquer dans quelle mesure il vous indispose ou dans quelle mesure il constitue un problème pour vous personnellement. Utilisez un chiffre de 0 à 4 selon que:

- 0 ne vous tracasse pas du tout
vous n'y pensez jamais
1 vous tracasse un peu
vous y pensez rarement
2 vous tracasse parfois
vous y pensez parfois
3 vous tracasse beaucoup
vous y pensez beaucoup
4 vous tracasse tout le temps
vous y pensez constamment

Pas du tout	Un peu	Quelquefois	Beaucoup	Tout le temps
0	1	2	3	4
1.	Ne pas savoir où vous en êtes en ce qui concerne, la libération conditionnelle, etc.			
2.	Faire tache au milieu des autres détenus, ne rien avoir en commun avec eux			
3.	S'ennuyer, avoir énormément à ne rien faire			
4.	Se sentir coupé de ce qui se passe dans le monde			
5.	Éprouver un sentiment de culpabilité pour l'infraction commise par vous			
6.	Être en colère contre vous-même			
7.	Avoir peur de retourner au pénitencier			
8.	Ne pas être capable de prendre de décisions concernant votre vie			
9.	Ne pas se sentir physiquement en sécurité			
10.	Souffrir de l'absence de vie sociale et de faits			
11.	Regretter une certaine période du passé			
12.	Devoir obéir à des instructions pour tout			
13.	Ne pas connaître les règlements ou faire changer les règlements.			

Pas du tout	Un peu	Quelquefois	Beaucoup	Tout le temps
0	1	2	3	4
14.	Souffrir d'avoir été un criminel et d'avoir gâché votre vie			
15.	Etre en colère contre le monde			
16.	Etre incapable d'éviter les ennuis au sein d'un établissement			
17.	S'impatiser ou s'irriter contre les autres détenus			
18.	Le personnel fait de son mieux pour vous rendre la vie difficile			
19.	Etre apathique, sans motivation			
20.	Certains membres du personnel se moquent de ce que vous éprouvez			
21.	Regretter les petites "douceurs", par exemple, votre plat favori, vos propres vêtements			
22.	S'apitoyer sur soi-même			
23.	Souhaiter que le temps passe plus vite			
24.	Avoir peur de perdre votre contrôle de vous-même			
25.	Avoir le sentiment que vous avez gâché votre vie			
26.	Programme qui ne vous aide pas suffisamment			
27.	Ami qui vous oublie			
28.	Souhaiter jouir de plus d'intimité et de calme			
29.	Ne pas être capable de mener votre vie comme vous l'entendez			
30.	Vous sentir frustré sur le plan sexuel			
31.	Vous inquiéter de la manière dont vous saurez vous adapter à votre sortie			
32.	Ne pas avoir d'objectif ni d'ambition			
33.	Avoir l'impression que la situation est sans espoir			
34.	Ne pas avoir d'amis proches			
35.	Le personnel n'écoute pas vos griefs			
36.	Craindre de céder à la prisonnisation			
37.	Avoir peur de devenir fou			

Pas du tout	Un peu	Quelquefois	Beaucoup	Tout le temps
0	1	2	3	4

38. Perdre votre confiance en vous

39. Avoir le sentiment que vous êtes injustement puni

40. Souffrir de l'absence de quelqu'un

Échelle de recherche confidentielle: 10

Ceci ne constitue pas un test et il n'y a donc pas de "bonnes" ou de "mauvaises" réponses.

Voici quelques énoncés avec lesquels vous pouvez être d'accord ou non. Entourez d'un cercle la réponse qui représente le mieux votre réaction à l'énoncé. Entourez d'un cercle la réponse qui représente le mieux votre sentiment général ou la manière dont vous vous sentez habituellement.

Si vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD encerclez.....FA

Si vous êtes D'ACCORD encerclez.....A

Si vous n'êtes pas sûr ou INDÉCIS encerclez.....I

Si vous n'êtes PAS D'ACCORD encerclez.....PA

Si vous êtes TOUT À FAIT OPPOSÉ encerclez.....FO

Veillez indiquer vos réactions à chaque énoncé en entourant d'un cercle une des cinq (5) réponses; autrement dit, veuillez répondre à chaque question en entourant d'un cercle un des cinq énoncés

Tournez maintenant la page et passez à la liste des énoncés.

Échelle de recherche confidentielle

Pour chaque énoncé, entourez d'un cercle la réponse appropriée en fonction de votre réaction.

	TOUT À FAIT D'ACCORD	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
1. Les lois sont si souvent écrites au profit de petits groupes égoïstes qu'un homme ne peut pas les respecter.					
2. Presque toutes les lois méritent notre respect.					
3. C'est notre devoir d'obéir à toutes les lois.					
4. Les lois sont habituellement mauvaises.					
5. La loi est complètement pourrie.					
6. Pratiquement n'importe quel jury peut être acheté.					
7. Vous ne pouvez pas obtenir gain de cause au tribunal.					
8. Dans l'ensemble, les avocats sont honnêtes.					
9. L'accusation présente souvent de faux témoins.					
10. Dans l'ensemble, les policiers sont honnêtes.					
11. Un agent de police est un ami pour les personnes dans le besoin.					
12. La vie serait meilleure s'il y avait moins de policiers.					
13. Les policiers devraient être mieux payés.					

Echelle de recherche confidentielle

Pour chaque énoncé, entourez d'un cercle la réponse appropriée en fonction de votre réaction.

	TOUT À FAIT D'ACCORD	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
14. Les policiers sont aussi malhonnêtes que les gens qu'ils arrêtent.					
15. Il faudrait strictement obéir à toutes les lois puisque ce sont précisément des lois.					
16. La loi n'est pas favorable à l'homme ordinaire.					
17. Dans l'ensemble, la loi est valable.					
18. A long terme, la loi et la justice se confondent.					
19. La loi asservit la majorité des gens au profit d'un petit nombre.					
20. Je préférerais fréquenter des gens qui obéissent à la loi que ceux qui ne le font pas.					
21. Je suis plus près des gens qui peuvent gagner leur vie hors la loi que de ceux qui ne l'enfreignent qu'occasionnellement.					
22. Les personnes qui ont eu des ennuis avec la loi me ressemblent plus que celles qui n'en ont pas.					
23. Je n'ai pas grand chose en commun avec les gens qui n'enfreignent jamais la loi.					
24. Personne ne peut violer la loi et être mon ami.					

Échelle de recherche confidentielle

Pour chaque énoncé, entourez d'un cercle la réponse appropriée en fonction de votre réaction.

	TOUT À FAIT D'ACCORD	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
25. Les personnes qui ont eu des difficultés avec la loi ont la même conception de la vie que moi.					
26. Dans l'ensemble, les juges sont honnêtes et généreux.					
27. Les décisions du tribunal sont toujours justes.					
28. Si vous avez suffisamment d'argent, vous pouvez acheter presque n'importe quoi ou n'importe quoi.					
29. Un juge est un homme de valeur.					
30. Notre société serait meilleure s'il y avait plus de policiers.					
31. Les policiers essaient rarement d'aider les gens.					
32. Le fait de réussir, ou non, à devenir un meneur d'homme dépend essentiellement de mes capacités.					
33. Dans une large mesure, ma vie est contrôlée par des événements accidentels.					
34. J'ai l'impression que ce qui arrive dans ma vie est surtout déterminé par les gens qui détiennent beaucoup de pouvoirs.					
35. Mon comportement déterminera le moment où je serai prêt à quitter le pénitencier.					

Échelle de recherche confidentielle

Pour chaque énoncé, entourez d'un cercle la réponse appropriée en fonction de votre réaction.

	TOUT À FAIT D'ACCORD	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
36. Lorsque je fais des plans, je suis tout à fait certain de les mener à bonne fin.					
37. Il n'y a souvent aucune chance de protéger mes intérêts personnels contre la malchance.					
38. Lorsque j'obtiens ce que je veux, c'est habituellement parce que j'ai de la chance.					
39. Même si j'étais un bon meneur d'homme, on ne ferait pas de moi un leader à moins que de flatter ceux qui détiennent le pouvoir.					
40. Le nombre de mes amis dépend de la mesure dans laquelle je suis gentil.					
41. J'ai souvent constaté que ce qui va se produire se produit effectivement.					
42. Ma vie est essentiellement contrôlée par d'autres personnes qui détiennent le pouvoir.					
43. Il est impossible pour quiconque de dire combien de temps je passerai au pénitencier.					

Échelle de recherche confidentielle

Pour chaque énoncé, entourez d'un cercle la réponse appropriée en fonction de votre réaction.

	TOUT À FAIT D'ACCORD	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
44. Des personnes comme moi ont très peu de chances de pouvoir protéger leurs intérêts personnels lorsqu'elles sont en conflit avec d'autres personnes qui détiennent le pouvoir.					
45. Il n'est pas toujours sage pour moi de faire des plans pour un avenir trop éloigné car il se peut que beaucoup de choses soient une question de chance ou de malchance.					
46. Obtenir ce que je veux signifie que je suis obligé de faire plaisir aux personnes qui occupent une position supérieure à la mienne.					
47. Pour pouvoir devenir un leader, il faut que j'aie suffisamment de chances pour me trouver à l'endroit approprié au bon moment.					
48. Si des gens importants décidaient qu'ils ne m'aiment pas, je ne réussirais probablement pas à me faire d'amis.					
49. Je suis assez capable de déterminer ce qui arrivera dans ma vie.					
50. Je suis habituellement capable de protéger mes propres intérêts.					

Echelle de recherche confidentielle

Pour chaque énoncé, entourez d'un cercle la réponse appropriée en fonction de votre réaction.

	TOUT À FAIT D'ACCORD	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
51. La rapidité de ma mise en liberté dépend d'autres personnes qui ont autorité sur moi.					
52. Lorsque j'obtiens ce que je veux, c'est habituellement parce que j'ai travaillé dur pour cela.					
53. Pour pouvoir réaliser mes plans, je m'assure qu'ils concordent avec les désirs des personnes qui ont autorité sur moi.					
54. Ma vie est déterminée par mes propres actes.					
55. Le fait d'avoir, ou de ne pas avoir, quelques amis ou beaucoup d'amis est surtout une question de hasard.					

Echelles de recherche confidentielles - 3

Vous trouverez ci-dessous une liste d'événements qui sont parfois vécus par des détenus. Veuillez cocher ceux que vous avez vécus au cours de votre séjour actuel au pénitencier. Pour chaque chose qui vous est arrivé, indiquez dans quelle mesure elle vous a préoccupé personnellement lorsqu'elle s'est produite. Utilisez un chiffre de 0 à 4, comme suit:

- 0 = ne m'a pas tracassé du tout
- 1 = m'a un peu tracassé
- 2 = m'a assez tracassé
- 3 = m'a beaucoup tracassé
- 4 = m'a énormément tracassé

N'inscrivez rien en regard des événements que vous n'avez pas vécus au cours de ce séjour au pénitencier - contentez-vous de les sauter. Si un événement s'est produit plus d'une fois, répondez pour la fois où il vous a le plus tracassé.

- _____ 1. Nouvelles accusations portées contre vous par la police
- _____ 2. Comparaitre pour être jugé ou condamné pour de nouveaux chefs d'accusation
(Votre peine a-t-elle été changée? Oui ____ Non ____)
- _____ 3. Votre appel a fait l'objet d'une décision
(La peine a été augmentée ____ réduite ____ laissée sans changement ____)
- _____ 4. Inculpé d'infractions au régime de l'établissement
(Combien de fois avez-vous été inculpé? ____)
(Combien de fois avez-vous été condamné? ____)
- _____ 5. Temps passé au secret
- _____ 6. Evasion ou tentative d'évasion
- _____ 7. Demande d'absence temporaire ayant fait l'objet d'une décision
(La demande a-t-elle été approuvée? Oui ____ Non ____)
- _____ 8. Demande de libération conditionnelle (ou de libération conditionnelle de jour) ayant fait l'objet d'une décision
(La demande a-t-elle été approuvée? Oui ____ Non ____)
- _____ 9. Transfert à un autre établissement
- _____ 10. Demande de transfert rejetée
- _____ 11. Changement de cellule dans l'établissement
- _____ 12. Difficulté avec le superviseur des travaux ou le professeur
- _____ 13. Renvoi d'un emploi au sein de l'établissement

- _____ 14. Fin ou départ d'un programme d'instruction ou de formation
- _____ 15. Changement d'emploi au sein de l'établissement ou de programme d'instruction ou de formation
- _____ 16. Conflit sérieux avec un garde ou l'agent de l'unité de logement
- _____ 17. Conflit sérieux avec le ou
- _____ 18. Conflit sérieux avec un autre membre du personnel pénitentiaire
- _____ 19. Dette ou prêt contracté auprès d'un autre détenu que vous n'avez pas pu payer
- _____ 20. Conflit ou rixe grave avec un autre détenu (ou détenus)
- _____ 21. Attaqué par un autre détenu ou détenus
- _____ 22. Changement majeur des habitudes alimentaires (_____ beaucoup plus _____ beaucoup moins)
- _____ 23. Changement majeur des habitudes de sommeil (_____ beaucoup plus _____ beaucoup moins)
- _____ 24. Changement majeur des activités sociales ou récréatives depuis le début de cette peine (_____ beaucoup plus _____ beaucoup moins)
- _____ 25. Changement majeur du temps passé en cellule (_____ beaucoup plus _____ beaucoup moins)
- _____ 26. Changement majeur du nombre de visite (_____ beaucoup plus _____ beaucoup moins)
- _____ 27. Changement majeur du nombre de lettres reçues (_____ beaucoup plus _____ beaucoup moins)
- _____ 28. Perte de contact avec les membres de la famille
- _____ 29. Mort d'un ami intime
- _____ 30. Maladie ou blessure grave d'un ami intime
- _____ 31. Mise en liberté ou transfert d'un ami intime
- _____ 32. Maladie ou blessure personnelle grave
- _____ 33. Tentative de suicide ou de s'ouvrir les veines
- _____ 34. Querelles ou difficultés avec l'épouse ou l'amie
- _____ 35. Rupture avec l'épouse ou l'amie

- 36. Mort d'un proche parent:
- a. femme ou amie
 - b. mère ou père
 - c. frère ou soeur
 - d. grands-parents
 - e. fils ou fille
 - f. autres (précisez) _____
- 37. Maladie ou blessure grave d'un membre de la famille:
- a. femme ou amie
 - b. mère ou père
 - c. frère ou soeur
 - d. grands-parents
 - e. fils ou fille
 - f. autres (précisez) _____
- 38. Membres de la famille ayant d'autres problèmes graves
(Quel est le problème? _____)
(Qui a le problème? _____)
- 39. Toute autre chose qui se soit produite pendant votre détention
et que vous jugez importante (Quoi? _____)
(_____)

ANNEXE C

Formulaire d'information et de consentement
et lettres aux sujets

PROJET D'ÉTUDE DU COMPORTEMENT D'ADAPTATION

Formulaire d'information

Cette feuille a pour objet de vous mettre au courant d'une étude sur le comportement des détenus pour laquelle nous aimerions bénéficier de votre coopération. Cette étude a pour objet de déterminer comment les détenus s'adaptent à leur milieu. Elle est menée par des employés de la Faculté de psychologie de l'université Queen's, sous la direction du professeur Edward Zamble, en vertu d'un contrat passé avec la Division de la recherche du ministère du Solliciteur général.

Au cours de cette étude, nous avons l'intention d'interroger les détenus aussitôt que possible après leur arrivée dans l'établissement auquel ils ont été assignés. Nous choisirons ces détenus de manière aléatoire, c'est-à-dire, au hasard. Cependant, ceux qui purgent une peine de longue durée ont plus de chances d'être retenus car nous nous intéressons tout particulièrement aux effets de l'incarcération à long terme. Nous interrogerons les détenus choisis sur leur comportement et leurs expériences au pénitencier et à l'extérieur, et nous leur demanderons également de remplir des questionnaires portant sur les mêmes sujets. Nous aimerions également utiliser certaines données qui figurent dans leur dossier. Plus tard, nous les interrogerons à nouveau, pour voir quels sont les changements qui se produisent à la longue.

L'objet de cette étude est de recueillir des renseignements sur les effets des pénitenciers sur les détenus. Ces données pourraient être utilisées ultérieurement pour décider de la manière d'améliorer le système. Si donc, vous acceptez de coopérer, vous nous aiderez, et vous aiderez aussi peut-être vos camarades. Il nous faut cependant vous dire que tout ce que nous faisons, c'est recueillir des renseignements et que si vous avez des problèmes maintenant, nous ne pouvons rien y changer ni vous offrir une thérapie. Pour cela, il faudra que vous empruntiez les voies normales.

Les résultats de notre étude seront présentés dans un rapport qui sera soumis à l'organisme qui l'a commandité. D'autre part, les résultats seront publiés en totalité ou partiellement dans les revues scientifiques et seront donc accessibles à tous ceux qui veulent les lire. Si vous acceptez de participer, nous essaierons cependant de vous remettre un exemplaire du sommaire des résultats, lorsque nous aurons terminé. Cela nous faciliterait donc les choses si vous nous donniez une adresse où vous le faire parvenir (en trois ans).

Toutes les réponses fournies par les détenus ont un caractère strictement confidentiel, et seront codées dans tous les rapports, de manière à ce qu'il soit impossible d'identifier les auteurs des réponses. Ce caractère confidentiel est garanti par la Loi canadienne sur les droits de la personne, et nous vous donnerons en plus notre garantie personnelle qu'il sera respecté. Enfin, nous n'utiliserons ces données qu'aux fins de recherche; s'il arrivait jamais que quelqu'un veuille les utiliser dans un autre but, nous aurons besoin de votre autorisation écrite avant de les communiquer.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir collaborer à cette étude. Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à le faire. Si, par la suite, notre étude vous inspire des questions ou vous cause des problèmes, vous pourrez prendre contact avec

M. Edward Zamble
Faculté de psychologie
Université Queen's
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

Vos réactions nous intéressent et nous nous efforcerons de répondre à toutes les demandes de renseignements.

Si vous avez des plaintes à formuler, adressez-les directement à

M. Peter Dodwell
Faculté de psychologie
Université Queen's
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

PROJET D'ETUDE DU COMPORTEMENT D'ADAPTATION

Formulaire de consentement

Je, _____ (nom) ai été invité à participer à une étude sur le comportement des détenus. On m'a remis un "formulaire d'information" décrivant cette étude, qui est effectuée par la Faculté de psychologie de l'université Queen's sous la direction du professeur Edward Zamble.

J'accepte de participer à cette étude, et d'être interrogé au sujet de mes expériences au pénitencier et à l'extérieur. J'essaierai de répondre aux questions en utilisant mes souvenirs de manière aussi fidèle que possible, et je comprends que ma participation est purement bénévole, et que je suis libre de refuser de répondre à certaines questions; je peux également me retirer de l'étude si je le juge nécessaire. Ma participation ne constituera aucunement un élément qui jouera en ma faveur ou contre moi.

Après l'entretien, on me demandera de remplir des questionnaires concernant mon comportement et mes expériences, et j'accepterai également de le faire. On me demandera également de participer à un nouvel entretien dans environ trois mois, puis à un troisième, un an plus tard, pour voir comment vont les choses pour moi, à ces divers stades. J'autorise également les chercheurs à extraire des renseignements supplémentaires de mon dossier d'établissement et de mon dossier médical.

Tous les renseignements fournis par moi auront un caractère strictement confidentiel. Rien de ce que je dirai n'influera de quelque manière que ce soit sur ma situation ici. L'information fournie par moi sera utilisée à des fins scientifiques, afin de favoriser la compréhension des effets de l'incarcération sur les gens. Mes réponses seront codées de manière à ce qu'il soit impossible de m'identifier dans les rapports sur les résultats.

Ma signature, ci-dessous, indique que j'ai lu ce qui précède, et que j'accepte de participer et que j'autorise les chercheurs à consulter mon dossier d'établissement et mon dossier médical. L'interrogateur signera également cette formule afin de garantir les conditions énoncées ci-dessus.

Date Signature du détenu

Date Signature de l'interrogateur

Pour faciliter l'envoi de votre exemplaire de notre rapport sommaire, veuillez indiquer ci-dessous l'adresse à laquelle il y a des chances que nous puissions vous rejoindre dans trois ans.

Faculté de psychologie

Université Queen's
Kingston, Canada
K7L 3N6

Monsieur,

Nous vous adressons cette lettre à titre de participant à notre projet de recherche sur "le comportement d'adaptation des détenus de pénitencier". Comme nous avons déjà eu deux entretiens avec vous, vous savez probablement qu'un troisième est prévu, un an après le second.

Nous constatons que certains de nos sujets ont été mis en liberté conditionnelle (soit totale, soit de jour). Nous nous en réjouissons et serions heureux qu'autant de nos sujets que possible bénéficient de ces dispositions. Il nous est cependant impossible d'avoir ce troisième entretien après votre départ du pénitencier.

D'autre part, certains de nos sujets sont transférés hors de la province, ce qui fait qu'il est assez difficile pour nous de les voir.

Nous aimerions donc que vous nous fassiez savoir aussi rapidement que possible s'il est prévu que vous devez comparaître en vue d'obtenir votre libération conditionnelle, ou si on vous a dit que vous serez bientôt transféré hors de la région de l'Ontario. Vous trouverez ci-joint un formulaire accompagné d'une enveloppe de retour. Vous n'aurez probablement pas besoin de vous en servir, mais conservez-la. S'il y a des chances que vous soyez mis en liberté ou transféré avant le troisième entretien, nous vous serions obligé de remplir le formulaire et de nous la renvoyer. Après quoi, nous essaierons de savoir la date de votre départ, et nous viendrons vous faire immédiatement passer la troisième entrevue en cas de besoin.

Nous savons bien qu'il est probable que peu de gens auront besoin d'utiliser ce formulaire, mais la participation complète de chacun de nos sujets est vraiment importante pour la réussite de notre projet. Nous vous remercions de votre aide et espérons bien vous revoir à l'occasion de ce troisième entretien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Edward Zamble
Julia Kalotay

PROJET D'ÉTUDE DU COMPORTEMENT CARCÉRAL

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE

UNIVERSITÉ QUEEN'S

ENTREVUE DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE OU FORMULE DE RENSEIGNEMENTS
SUR LE TRANSFERT

1. J'ai fait une demande de libération conditionnelle et on m'a dit que ma requête sera entendue le _____ (inscrire la date).
2. On m'a dit que je serais transféré à _____
(inscrire le nom de l'établissement - uniquement lorsqu'il est en dehors de la province)

NOM (EN LETTRES MOULÉES) _____

DATE D'ENVOI _____

(Renvoyez cette formule dans l'enveloppe de retour ci-jointe. Si vous avez perdu celle-ci, vous pouvez renvoyer la formule par le courrier de l'établissement (pas d'affranchissement nécessaire) à l'adresse suivante:

M. Edward Zamble
Projet d'étude du comportement carcéral
Faculté de psychologie
Université Queen's
a/s Institutional Psychology Department

Faculté de psychologieUniversité Queen's
Kingston, Canada
K7L 3N6

Mai 1984

A tous les sujets de notre enquête sur la capacité d'adaptation:

Près d'une année s'est écoulée depuis que nous avons rencontré le dernier d'entre vous à l'occasion de nos entretiens, et pour certains, il s'est passé tellement de temps que vous nous avez peut-être oublié (nous espérons bien que non).

Bien que nous ayons entrepris la partie principale de l'étude à l'automne de 1980, il a fallu plus d'un an pour trouver et interroger suffisamment de sujets (en dépit du fait que presque tous ceux que nous avons contactés ont accepté de participer). Il a ensuite fallu plus d'une année supplémentaire pour terminer nos entretiens, car nous voulions rencontrer plusieurs fois chaque sujet afin de voir les changements qui s'étaient produits. Une fois toutes les données rassemblées vers le milieu de l'été dernier, nous avons passé six mois à les analyser et à consigner les résultats destinés à un rapport final.

Lorsque vous avez accepté de participer à notre étude, nous vous avons promis de vous envoyer un résumé de nos conclusions. Au début de l'année, nous espérions que vous auriez maintenant un exemplaire de ce sommaire entre les mains. Quelques révisions mineures nous ont cependant retardé et le rapport final n'a pas encore été accepté par l'organisme qui l'a commandité.

Cette lettre a donc pour objet de vous dire que nous ne vous avons pas oublié et que nous tenons à vous faire parvenir ce sommaire dès qu'il aura été accepté et qu'il aura été imprimé, ce qui devrait avoir lieu dans le courant de l'été. Le rapport complet aura plusieurs centaines de pages, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas vous en envoyer un exemplaire, mais si vous désirez le lire, nous en enverrons aux bibliothèques de chaque établissement; d'autre part, nous espérons que les résultats seront bientôt publiés dans un ouvrage.

Nous saisissons cette occasion pour remercier encore une fois chacun de vous d'avoir participé à notre étude. Si nos conclusions ont une valeur quelconque (et nous le pensons), c'est dans une large mesure grâce à votre aimable collaboration et à l'honnêteté des réponses que vous nous avez données. S'il ne nous est pas possible de vous aider individuellement, nous espérons que les résultats de notre étude seront profitables à d'autres à l'avenir, après longtemps. Nous n'aurons malheureusement plus l'occasion de parler avec vous, mais il se peut que quelques-uns d'entre vous soient encore là un peu plus longtemps, et nous aurons peut-être même l'occasion de revenir vous voir.

Je vous prie de croire à l'assurance de ma considération distinguée.

Edward Zamble
Professeur agrégé

Julia Kalotay
Adjointe de recherche

ANNEXE D:

Echelles de cotation

Échelles de cotation de la capacité d'adaptation

1. Avantages

(Pour cette échelle, il faut coter la série complète de réactions à un problème unique. Les réactions à des problèmes différents obtiendront des cotes différentes. Cotez en fonction des avantages d'ensemble probables d'une réaction axée sur le soulagement des troubles émotionnels et/ou l'élimination ou la résolution de la situation à problème.)

Description

Cote

Réaction optimale:

Le règlement général et à long terme d'une situation à problème et/ou le soulagement de troubles émotionnels sont probables.

Généralement efficace:

Peut apporter un remède ou un soulagement partiel à long terme, ou un remède ou un soulagement général à court terme; cependant, une amélioration est possible.

Une certaine utilité:

Un remède ou un soulagement partiel et à court terme est possible; la réaction est nettement limitée.

Action inefficace:

On constate une certaine action, mais il est probable que le remède ou le soulagement sera très réduit.

Néant:

Pas d'action, ou action qui n'apporte probablement aucun remède ou soulagement.

2. Risques ou coûts

(Pour cette échelle, il faut coter la série entière de réactions à un problème unique. Les réactions à des problèmes différents obtiendront des cotes différentes. Cotez en fonction des conséquences négatives probables d'ensemble d'une série de réactions, sur le plan de l'augmentation des troubles émotionnels ou de l'importance ou de la gravité de la situation à problème.)

Description	Cote
Néant	
Risque ou coût mineur: Exacerbation mineure à court terme.	
Risque ou coût majeur: Exacerbation majeure à court terme ou exacerbation mineure à long terme	
Risque ou coût extrême: Exacerbation majeure et à long terme; catastrophique.	

Modes d'adaptation

(La série toute entière de réactions à un problème est cotée en bloc, selon qu'existe, ou non, la preuve de l'utilisation de chacune des catégories suivantes. Comme on préfère habituellement un indice d'ensemble, il est possible de combiner les résultats pour tous les problèmes, en fonction de l'utilisation ou de la non-utilisation de chaque mode dans la série de réactions d'un sujet.)

1. Anticipation axée sur le problème: Reconnaissance explicite de la nature de la situation à problème; tentatives systématiques, organisées et persistantes de régler la situation; preuve de la planification et de la prévision des résultats futurs des actions.
2. Réévaluation cognitive: Changements de l'appréciation ou de la perception d'une situation de manière à réduire la menace perçue.
3. Contrôle de soi cognitif: Utilisation de techniques de contrôle de soi afin de réduire, de réorienter, ou de modifier d'une autre manière la réaction émotionnelle à une situation à problème, réduisant de ce fait la menace.
4. Substitution: Choix délibéré de comportements incompatibles avec l'occurrence de la situation à problème, en général, grâce à une stratégie destinée à occuper le temps.
5. Esquive: Le sujet se tient à l'écart de la situation à problème, ou évite d'y penser.
6. Évasion: Prise de ses distances, sur le plan physique, par rapport à la situation à problème, ou élimination des pensées la concernant.
7. Soutien social: Utilisation des autres afin de se faire reconforter, rassurer, ou de partager le problème en révélant ce qui vous préoccupe.

8. Usage de drogues: Ingestion d'alcool ou d'autres drogues afin d'atténuer les troubles émotionnels ou d'émousser la conscience du problème.
9. Palliatif: Recours à des réactions qui réduisent les troubles émotionnels dus à la situation à problème, la plupart du temps en faisant appel aux contrastes offerts par des événements agréables (autres que les catégories 7 ou 8).
10. Réaction axée sur le problème: Tentatives pour régler la situation à problème, mais absence de marque de persévérance, de planification, d'organisation, ou de prévision des résultats futurs.
11. Néant: Le sujet n'a pas du tout réagi au problème; il déclare qu'il n'y avait rien à faire, ou qu'il était incapable d'agir.

ANNEXE E:

Description détaillée des variables

Mesures et variables dérivées

La plupart des mesures utilisées dans cette étude sont très simples, et il est facile de les comprendre d'après les noms des variables.

Cependant, il arrive également que les mesures des choses, même les plus simples, sont souvent influencées par la manière exacte dont on les a obtenues. C'est ainsi, par exemple, que si l'on demande à un sujet "Combien d'années de scolarité avez-vous?" il peut vous répondre en vous fournissant le nombre total d'années où il a fréquenté l'école, ou la dernière année qu'il a menée à son terme, ou le niveau d'instruction le plus élevé auquel il est parvenu depuis qu'il a quitté l'école; il peut même se contenter de vous donner son âge lorsqu'il a quitté l'école, et laisser ainsi le soin à l'interrogateur de tirer sa réponse au net ou de l'interpréter de manière à obtenir dans la métrique désirée.

C'est pour ces raisons que cette étude a été précédée par plusieurs mois de travail exploratoire, au cours desquels nous avons testé les questions de l'entretien pour nous assurer que les réponses obtenues étaient raisonnablement fiables et conformes aux raisons pour lesquelles nous les avons incluses. Nous renvoyons donc le lecteur aux protocoles d'entretien, ainsi qu'à cet annexe, où il trouvera les formes exactes de toutes les questions. Nous nous en sommes en général tenus au libellé de départ et ne nous en sommes éloignés que pour vérifier les détails de certaines réponses ou les clarifier, ou pour permettre à la conversation de se dérouler librement au cours de l'entretien.

Outre les nombreuses variables définies par les questions auxquelles elles correspondent dans les entretiens, nous en avons obtenu d'autres grâce aux dossiers. Nous avons également combiné ou manipulé d'autres manières de nombreux éléments afin d'obtenir des variables sommaires ou dérivées; ces dernières étaient habituellement celles qui étaient effectivement incluses dans les analyses dont nous avons rendu compte.

Cette section a pour objet de fournir des détails sur les mesures dérivées et secondaires, et de répondre aux questions qui pourraient se poser sur leur définition ou leur interprétation appropriée. Le lecteur ferait également bien de consulter la section qui décrit les échelles utilisées dans la cotation du comportement d'adaptation, et qui se trouve ailleurs. Les rubriques décrites ci-dessous sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans la liste des variables de base, qui figure au chapitre sur la Méthode.

I. Antécédents

"Emploi du père": Il nous a été fourni par le sujet et a été codé avant d'être classé dans une des catégories suivantes: 1) néant; 2) manoeuvre ou ouvrier non spécialisé; 3) ouvrier semi-spécialisé ou vendeur; 4) ouvrier spécialisé ou entrepreneur; 5) professionnel, cadre ou gestionnaire.

"Classe sociale": Nous avons utilisé une répartition en trois classes d'après les renseignements contenus dans les dossiers: 1) moyenne; 2) classe ouvrière; 3) classe inférieure ou indigence. Compte tenu des détails limités dont nous disposions, toute division plus poussée aurait été extrêmement peu fiable. Il convient de noter que nous avons utilisé, au départ, un ordre décroissant; dans toutes les analyses nous avons donc inversé les signes de corrélations ayant trait à cette variable, de manière à ce que les valeurs les plus élevées correspondent aux classes sociales les plus élevées.

"Type de famille": La cote que nous avons utilisée à partir des données contenues dans les dossiers, décrivait la famille dans laquelle le sujet vivait au début de sa scolarité (de 6 à 11 ans). Les catégories étaient les suivantes: 1) famille nucléaire intacte; 2) famille nucléaire désunie; 3) parents par le sang dans une famille non nucléaire ou parents adoptifs officiels; 4) parents nourriciers; 5) élevé dans une institution.

"Situation de famille": Nous l'avons codée comme suit; à partir de l'information recueillie au cours des entretiens sur la situation du sujet pendant la période précédant son arrestation: 1) marié, légalement ou de fait; 2) pas marié mais ayant actuellement une liaison avec une femme; 3) pas marié, pas de liaison actuelle, mais ayant eu des liaisons sérieuses ou ayant été marié dans le passé; 4) pas de liaison sérieuse, actuelle ou passée, mais a ou a eu des liaisons superficielles avec des femmes; 5) n'a jamais eu aucune liaison, sérieuse ou superficielle.

"Formation professionnelle": Nous l'avons codée à partir des données fournies par les entretiens, en utilisant les mêmes catégories que pour "l'emploi du père" ci-dessus.

"Âge des premiers problèmes de comportement enregistrés": Nous l'avons trouvé dans les dossiers dans une société disponible, il s'agissait aussi bien de délinquance, de problèmes scolaires, de troubles émotionnels ou que d'autres manifestations de problèmes d'adaptation.

"Dossier d'adolescent": C'était une variable binôme, fondée sur les données contenues dans les dossiers, pour indiquer si un tel dossier existait; lorsque le dossier n'indiquait pas clairement la présence ou l'absence d'un dossier d'adolescent, nous n'avons pas utilisé de cote.

"Âge de la première entrée dans le SPF": Nous l'avons défini comme la première inscription au registre officiel des criminels tenu par la GRC, quel que soit l'issue de l'affaire.

"Nombre total de condamnations": Il s'agissait des inculpations qui avaient donné lieu à des condamnations inscrites au registre du SPF. (Ce registre fait opportunément la distinction entre les accusations rejetées et celles qui ont abouti à des condamnations.) Lorsqu'il y a plusieurs chefs d'accusation pour un même type d'infraction, qui ont été traités en même temps, nous les avons considérées comme une condamnation unique. Cette variable ne tenait pas compte de la gravité des infractions, seulement de la quantité.

"Temps antérieur total de détention": Somme du temps déjà passé en maison de correction ou au pénitencier. Lorsque le temps passé dans ces établissements était différent de la durée de la peine, c'est le premier que nous avons utilisé. Comme nous l'expliquons dans le corps de l'étude, cette mesure a été obtenue à partir des entretiens et des données contenues dans les dossiers, mais ce sont les résultats des entretiens que nous avons utilisés. Nous n'avons pas compté dans ce total le temps d'incarcération correspondant à la peine actuelle.

"Proportion de la vie déjà passée en détention": Nous l'avons calculée en divisant la valeur de la mesure précédente par le nombre d'années que le sujet aurait pu être emprisonné. Nous avons obtenu celui-ci en soustrayant 16 de son âge. Cette variable mesurait donc la proportion de la vie adulte passée en détention.

"Tatouages visibles": Variable binôme obtenue à partir des renseignements contenus dans les dossiers tenus par les établissements.

"Centre de réception ou placement direct": Nous avons tenu compte du fait que le sujet avait été envoyé à l'origine dans un Centre de réception régional ou au contraire, directement affecté à un des pénitenciers de la région. Le changement de la méthode d'affectation s'est produit en plein milieu de l'étude, et s'est donc trouvé confondu avec les groupes établis en fonction de la durée de la peine. Fort heureusement, cette variable ne semblait avoir aucun rapport statistique avec les éléments importants de l'étude.

"Type d'infraction": Nous avons tenu compte de l'infraction la plus grave sur laquelle la peine actuelle était fondée, d'après le contenu des dossiers d'établissement. Les catégories étaient les suivantes: 1) crime ou homicide; 2) voies de fait ou blessures; 3) infractions, à l'exception du viol; 4) vol à main armée; 5) infractions contre les biens ou vol; 6) fraude et infractions analogues; 7) narcotiques et drogues; 8) autres. Dans de nombreuses analyses ces infractions ont été recodées violentes (catégories 1, 2 et 4) ou non violentes (toutes les autres).

"Mesure de la peine": La mesure de la peine globale totale lors du premier entretien. Aux fins de la classification originale, nous avons utilisé l'autorapport des détenus; pour les analyses ultérieures, nous disposions des dossiers des établissements et nous nous en sommes servis à la place. Les deux mesures différaient dans moins de 10 % des cas, et presque toujours ces différences étaient minimes.

II. Processus d'adaptation

"Indice des modes d'adaptation": Nous l'avons calculé à partir de la série de modes d'adaptation d'un sujet à chaque entretien: nous avons assigné une valeur de 4 à la catégorie 1; de 3 aux catégories 2, 3 ou 4; de 2 aux catégories 5 à 9; de 1 à la catégorie 10. La valeur de l'Indice est celle de la catégorie utilisée obtenant la cote la plus élevée. Cependant, si la catégorie 11 (néant) était utilisée, la valeur de l'Indice était 0. Nous décrivons les catégories dans une autre partie de l'Annexe.

"Problèmes psychologiques antérieurs": Variable binôme fondée sur les renseignements fournis par les entretiens.

"Indice de suicide": Nous l'avons calculé d'après les renseignements recueillis au cours des entretiens en utilisant les catégories suivantes: 1) aucune indication de comportement suicidaire; 2) pensées de suicide, mais méthodes jamais envisagées (donc, uniquement envisagées en passant); 3) méthodes de suicide envisagées (donc, solution plus sérieusement envisagée); 4) tentative de suicide.

"Indice du nombre de drogues": Nous avons compté le nombre total de drogues de notre Répertoire de drogues que le sujet a reconnu avoir utilisées; ce chiffre comprenait l'alcool, le cannabis, et huit autres types de drogues figurant dans le texte. Cet Indice fournissait une valeur si une drogue donnée n'avait jamais été utilisée, quelle qu'en soit la fréquence.

"Indice de fréquence d'utilisation de drogues": Il nous a fourni une mesure de l'importance de l'utilisation de drogues à l'extérieur. Nous avons défini les fréquences d'utilisation de chacune des 10 catégories de drogues (voir ci-dessus) comme le nombre moyen de jours par mois au cours desquels le sujet avait utilisé une drogue, quelle qu'en soit la quantité. Pour la conversion, nous avons considéré qu'un mois équivalait à quatre semaines ou 28 jours. Pour l'indice global, nous avons fait le total des 10 fréquences individuelles, ce qui donnait une gamme possible de 0 à 280.

"Indice d'abus de l'alcool": Il mesure le nombre de jours par mois au cours desquels un sujet a consommé un minimum de six unités d'alcool lorsqu'il était en liberté. Afin d'établir une équivalence entre les différentes boissons, nous avons considéré qu'une unité constituait une once d'alcool, un verre de 5 onces de vin, ou une bouteille de bière de 12 onces, étant donné qu'ils contiennent tous à peu près la même quantité d'alcool absolue. Les données ont été empruntées à l'Inventaire des

drogues. Nous avons utilisé le critère de six unités qui, selon les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé, constituent une consommation abusive d'alcool; une consommation prolongée de cette quantité d'alcool provoquerait des dommages permanents dans l'organisme.

"Problèmes au cours d'une peine de prison antérieure": Pour cela, nous avons utilisé les formules des dossiers d'établissement dans lesquelles une rubrique est prévue pour ce genre de renseignement; c'était une variable binôme. Nous n'avons rien inscrit pour les sujets qui n'avaient jamais été emprisonnés auparavant.

"Temps d'occupation de la résidence actuelle": Il nous a été fourni par la question, au cours de l'entretien, dans laquelle nous demandions au sujet de préciser depuis combien de temps il occupait son logement actuel avant son arrestation.

"Contrôle des pensées": Nous avons utilisé les données fournies par les entretiens et les avons codées comme suit: 1) se contente de laisser faire les choses, n'y pense pas du tout; 2) essaye de ne pas penser aux choses qui se passent; 3) essaye d'y penser.

"Fréquence des rêveries": Nous l'avons codée d'après une échelle à cinq niveaux, en demandant au sujet de répondre comme suit, à chaque entretien: 1) tout le temps; 2) la plupart du temps; 3) quelquefois; 4) rarement; 5) jamais. Pour que les corrélations positives puissent indiquer un lien avec une fréquence accrue des rêveries, nous avons inversé les signes de toutes les corrélations dans le texte.

"Où se faire aider pour ses problèmes": Nous avons codé cette réponse comme suit: 1) auprès de moi-même; 2) auprès de mon épouse; 3) auprès d'autres membres de la famille; 4) auprès d'un ami; 5) auprès d'un professionnel. Lorsque ceci ne faisait ressortir aucun rapport intéressant avec d'autres variables, nous avons réanalysé les réponses en combinant les catégories 2 et 4.

"Plan général pour la durée de la peine": Nous l'avons codé de manière binôme en fonction de la réponse du sujet lors de l'entretien.

"Plans d'avenir": Nous avons codé les réponses en fonction du réalisme et du degré de détail des plans indiqués lors de l'entretien: 1) plans clairs et réalistes; 2) clairs mais pas réalistes; 3) pas clairs; 4) pas de plans; 5) non cotables. Nous avons constaté que cette question avait besoin d'être subdivisée en plans pour le séjour au pénitencier et en plans pour la période après la mise en liberté, ce que nous avons fait pour les rubriques suivantes.

Extrants

"Indice des transferts": Il mesurait les mouvements des sujets au cours de l'étude, en fonction des changements du niveau de sécurité. Chaque transfert à un établissement à sécurité plus élevée ajoutait un point à la cote du sujet, alors que les transferts à un établissement à sécurité moins élevée, en soustrayaient un. Nous n'avons pas compté les transferts dans des établissements où le niveau de sécurité était le même.

"Indice de discipline": Mesure globale des sanctions disciplinaires. Nous l'avons calculé en faisant le total des cotes normalisées pour le nombre de jours de privilège perdus, d'isolement disciplinaire (mise au secret) et de perte de remise de peine. Nous avons, bien entendu, trouvé ces données dans les dossiers d'établissement. Lorsqu'un détenu avait été absent du système pénitentiaire pendant plus de deux semaines, nous avons corrigé les totaux des variables de manière à obtenir une estimation des montants pour l'ensemble de la période.

"Niveau de sécurité": Il comportait trois valeurs: 1) minimal; 2) moyen; 3) maximal. Nous avons assigné au détenu la valeur de l'établissement dans lequel nous l'avons interrogé. Ceux qui se trouvaient en isolement disciplinaire au pénitencier de Kingston ont été classés séparément, bien que le système pénitentiaire le classe comme établissement à sécurité maximale.

"Nombre d'interventions": Nous avons compté le nombre total de fois qu'un détenu a eu affaire aux services médicaux, quel que soit le type de problème. Nous avons compté les affections nouvelles aussi bien que permanentes. Cependant, lorsqu'une série de traitements était prescrite pour le même problème, nous n'avons pas compté comme des interventions distinctes les fois où le sujet s'est présenté pour des traitements ultérieurs.

"Nombre d'affections somatiques générales": Il s'agissait d'une sous-série de la précédente. Chaque affection pour laquelle le sujet a cherché à obtenir un traitement médical a été classée comme somatique, liée au stress, ou accidentelle. Dans les cas qui n'appelaient pas ordinairement un traitement médical, par ex., une demande de shampoing anti-pelliculaire, de régimes spéciaux ou de soins dentaires, nous n'en avons pas tenu compte, même s'il y avait intervention du personnel médical des pénitenciers. Cette variable constitue donc le nombre total d'affections médicales moins celles qui étaient attribuables au stress ou à

des accidents. Si l'état du sujet exigeait qu'il soit renvoyé à un autre médecin ou qu'il subisse une série de traitements, nous avons considéré qu'il s'agissait d'une seule et même affection; cependant, si un sujet se plaignait de manière répétée d'un problème chronique, nous avons compté séparément chaque intervention de sa part. Lorsque le détenu signalait en même temps une série de symptômes divers, nous avons en général considéré qu'il s'agissait d'une seule et même affection. La période couverte allait de la visite médicale au début de la peine jusqu'à la date de l'entretien final. Comme dans le cas des infractions disciplinaires, nous avons corrigé les totaux pour tenir compte des absences prolongées du système pénitentiaire avant de procéder aux analyses statistiques.

"Nombre d'affections liées au stress": Il s'agit de tous les problèmes médicaux normalement provoqués ou exacerbés par le stress. Ceci comprend non seulement les effets manifestes de la tension (sentiments de tension, anxiété, dépression, etc.) mais également la plupart des autres affections qui ne sont pas diagnostiquées comme organiques. Ainsi, les problèmes d'insomnie, de maux de tête, de problèmes gastro-intestinaux, de douleurs thoraciques, d'exanthèmes, et de vertiges ont été classés comme liés au stress à moins d'un diagnostic contradictoire. Nous avons compté les états chroniques qui, au départ, avaient pu être liés au stress, mais qui existaient avant le début de la peine (par ex., ulcères ou hypertension) dans la catégorie somatique générale à moins qu'ils ne prennent une forme aigue au cours de la période couverte par nos recherches.

"Nombre de jours d'utilisation de médicaments liés au stress": Nous les avons calculés grâce aux éléments qui précèdent. Nous avons déterminé quelles étaient les médications prescrites à la suite d'affections liées au stress grâce aux dossiers, et nous avons calculé le nombre total de jours pendant lesquels le sujet était traité. Nous avons compté un point pour chaque jour de médication, quel que soit le nombre de drogues différentes utilisées. Lorsque le détenu n'avait pas réclamé les médicaments qui lui avaient été prescrits, nous n'avons rien compté. Dans la pratique, les drogues comptées dans cette catégorie comprenaient les somnifères, les médicaments pour maux de têtes et autres analgésiques, divers remèdes pour symptômes spécifiques, et les psychotropes.

"Nombre de jours de médication psychotrope": Nous les avons calculés de la même manière, mais n'avons tenu compte que des médicaments aux effets psychotropes généralement reconnus. Il s'agissait notamment de tranquillisants, d'antidépresseurs et d'agents anti-anxiolytiques. Lorsque la classification était discutable, nous avons consulté un médecin qui travaillait dans un des établissements.

"Nombre total de blessures": Nombre total de blessures nouvelles ayant fait l'objet d'un traitement. Nous avons également tenté de subdiviser les blessures en catégories: accidentelle, volontaire et agressions, mais il n'a pas été possible de le faire avec précision d'après les dossiers, car un grand nombre de blessures appartenant aux deux dernières catégories n'étaient pas correctement identifiées.

"Insomnie": Variable binôme établie d'après la réponse du sujet à la question correspondante de l'entretien.

"Fréquence des excès de colère (sentiments de culpabilité, de solitude, d'ennui)": C'est l'estimation du sujet au cours de l'entretien qui nous a permis de l'établir. Afin de corriger le biais des réactions, nous avons fait le total des émotions dysphoriques (dépression, anxiété, colère, culpabilité) et avons recalculé les fréquences des diverses composantes en tant que pourcentages du total. Dans la plupart des analyses, nous n'avons pas utilisé les autorapports concernant la dépression et l'anxiété, étant donné que les questionnaires permettaient de mieux mesurer ces éléments. Nous n'avons pas corrigé les fréquences concernant le sentiment de solitude et d'ennui, car nous pensions qu'elles pouvaient être assez nettement différentes des autres états pris en compte.

Variables additionnelles

Pour tous les questionnaires non mentionnés ci-dessus, nous avons établi des échelles en fonction des normes antérieurement publiées.

Nous avons coté les réactions obtenues dans les sections des entretiens concernant l'analyse de la capacité d'adaptation conformément à la Méthode; les détails concernant ces échelles figurent dans une autre partie de l'Annexe.

On devrait pouvoir interpréter d'après leurs titres les autres rubriques non définies ici, mais il conviendrait pour cela, de consulter les protocoles d'entretien.

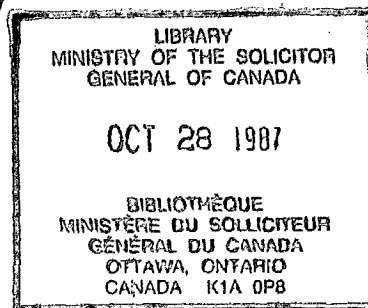
SOL.GEN CANADA LIB/BIBLIO



0000012426

Storage

RECEIVED 27 OCT 1987



NOV 15 1991

DATE DUE

RC Zamble, Edward.
451.4 Analyse du comportement
.P68 d'adaptation chez les dé-
Z3 tenus des pénitenciers.
1984
F
c.2

